TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10918

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 6 MARS 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

En Rhodésie

M. Mugabe va former un gouvernement de «large front national»

LIRE PAGE 6

Nouvel échec des Neuf sur la politique agricole

Revers

Le revers subi par la France à Bruxelles s'explique en partie par des erreurs tactiques. L'équipe française de négociation n'a pas su tirer profit de la compréhension que manifestaient pour ses thèses plusieurs des Neuf, en tête desquels l'Allemagne et les Pays-Bas. Elle s'est laissé isoler par M. Walker, le ministre britannique, indéniablement plus habile.

Sur le fond des choses, les torts sont partagés. Les Britanniques, c'est le moins qu'on puisse dire, n'ont rien fait pour aider à régler la « guerre du mouton ». La décision de la Cour de justice de Luxembourg enjoignant la France d'ouvrir ses frontières aux importations de mouton britannique place Paris dans une situation embarrassante. En l'absence d'une organisation commune de marché, absence due à une défaillance du conseil des ministres des Neuf, il risque d'en résulter, si Paris obtempère, une chute de revenu brutale pour les éleveurs français. D'où l'idée de mesures de transition financées partiellement par la C.E.E. De tels arrangements politiques constituent la raison d'être de la Communauté.

Les Anglais ont refusé de s'y prêter parce que leur objectif est de ne pas aider la France, mais de l'affaiblir en vue du grand débat de printemps sur l'agriculture, d'une part, et la réduction de leur « contribution nette » au budget communautaire, d'autre part. Les deux affaires sont liées. Compte tenu de l'épuisement des ressources communautaires disponibles, satisfaction ne peut être donnée à Mme Thatcher, dont les demandes sont considérables, que si les dépenses agricoles sont très sensiblement réduites. Les conséquences d'une telle politique de la hache, qui n'aurait plus grand-chose à voir avec une réforme rationnelle des règles de l'« Europe verte », ne pourraient être que contraires aux intérêts de la France.

Compte tenu de l'importance de l'enjeu et de l'éloignement des positions en présence, un accord semble improbable au conseil européen de Bruxelles les 31 mars et 1er avril. Mme Thatcher se déclarera mécontente ; mais, sans doute, comme au conseil européen de Dublin en novembre, elle marquera des points... dans la perspective d'un règlement satisfaisant pour elle à Venise en juin.

La contribution nette du Royaume-Uni au budget européen se situera en 1980, prévoit-on, entre 1,5 et 1,8 milliard d'unités de compte européennes (8,7 à 10,4 milliards de francs). Le premier ministre britannique entend qu'elle soit ramenée à un niveau qui ne dépasse pas celui de la France : 350 millions d'unités de compte. Mme Thatcher considère non sans raison qu'elle a obtenu à Dublin de réduire d'environ 500 millions d'unités de compte ses versements au budget européen.

Actuellement, ses fonctionnaires mettent au point avec la Commission de Bruxelles — qui n'a reçu aucun mandat à cette fin, mais qui s'en moque — des projets précis afin d'augmenter les dépenses communautaires au Royaume-Uni. Jusqu'où arrivera-t-elle ? Huit cents millions, 1 milliard d'unités de compte ? Ses objectifs sont simples : récupérer ce qu'elle verse à la C.E.E. Sa réussite probable, car elle exploite avec fermeté une situation favorable, signifierait l'abandon de la solidarité communautaire, de ce qui, jusqu'ici, a fait l'originalité de la construction européenne. La Communauté devenant un simple Marché commun, l'objectif constant depuis le début des années 50 de la diplomatie britannique serait alors atteint.

Qui s'opposera à ce dessein ? Seule l'entente déterminée de l'Allemagne et de la France pourrait permettre une résistance efficace.

La position française paraît affaiblie avant le sommet du 31 mars

Trois dossiers ouverts à Bruxelles. Trois échecs. Les ministres de l'agriculture des Neuf se sont séparés, mardi 4 mars, après deux jours de discussions, sans avoir trouvé de solution à la « guerre » franco-britannique du mouton. Les ministres ont, en outre, rejeté les propositions de la Commission visant à réduire les dépenses de soutien de la production laitière. Quant aux contingents de production sucrière pour la campagne 1980-1981, ils n'ont pas davantage été fixés. Ces questions sont renvoyées au prochain conseil agricole des 26, 27 et 28 mars, mais il est probable que les ministres préféreront déférer les problèmes les plus litigieux au « sommet » européen des 31 mars et 1er avril.

Faute d'avoir saisi l'occasion du compromis proposé par Bruxelles sur le dossier du mouton, la France risque d'aborder en position de faiblesse ce débat de printemps, qui portera sur la politique de réduction des dépenses de soutien des marchés, la fixation des prix agricoles européens et le problème de la contribution britannique au budget de la C.E.E. Pour les partenaires de la France, le compromis sur le mouton suggéré par M. Gundelach paraît acceptable ; en revanche, les professionnels français, comme M. Michel Fau, président du Centre national des jeunes agriculteurs, estiment *« scandaleux d'acheter les éleveurs français pour qu'ils se taisent »*. Le leader du C.N.J.A. estime qu'il n'est pas exclu qu'on aille jusqu'à la rupture des négociations entre les Neuf, le ministre de l'agriculture ayant, selon lui, reçu des ordres précis de l'Elysée.

(Lire page 34 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

L'EUROPE DÉLAISSÉE

par ALFRED GROSSER

Il y avait déjà l'attitude de Mrs Thatcher. Mais elle n'était pas tellement originale. La nouvelle attitude de notre président tranche davantage avec le passé.

Depuis la fin de la guerre, en effet, la Grande-Bretagne et la France ont en général donné deux réponses différentes à la question que chacun des deux pays se posait à lui-même : *« Comment puis-je exercer une influence mondiale, alors qu'au fond je sais bien que je ne suis plus une puissance mondiale ? »*

Pendant un quart de siècle, la réponse britannique a été : *« En exerçant une influence particulière sur l'un des deux seuls vrais Grands. »* Non que la politique du *special relationship* ait jamais beaucoup rapporté, mais on y tenait. Puis est venu M. Heath et sa volonté de faire vraiment entrer la Grande-Bretagne dans l'Europe. Il a eu pour successeurs, de 1974 à 1979, deux premiers ministres travaillistes ne tenant ni à l'une ni à l'autre politique, l'évolution interne de leur pays constituant leur préoccupation presque unique. Avec Mrs Thatcher, on revient au désir des relations spéciales avec les Etats-Unis, ce qui sans doute explique, plus que le caractère décidé du chef de gouvernement, le soutien total accordé à la politique américaine.

Du côté français, l'idée était de constituer une Europe dans laquelle la France serait seule à vouloir exercer une influence mondiale. La puissance matérielle de l'Europe servirait ainsi de support à la voix de la France. Si la porte a tout de même été ouverte à la Grande-Bretagne, c'est en grande partie parce qu'une nouvelle crainte était née, *face* à la puissance économique et monétaire allemande, vers la fin de 1968.

Mais l'idée d'une Europe forte était maintenue, même si on ne la considérait comme vraiment européenne que lorsqu'elle adoptait les positions préconisées par Paris. La formule de Georges Pompidou, alors qu'il était premier ministre, [illegible] claire à souhait : *« La France doit jouer le rôle de l'Europe »*, seule si nécessaire !

(Lire la suite page 7.)

L'inflation et les élections aux États-Unis

• Les taux d'intérêt continuent à croître • M. Carter proposerait un budget équilibré • Le dollar remonte à 4,20 F

Le cours du dollar a continué de monter, mercredi 5 mars, dépassant 4,19 F à Paris (contre 4,18 F la veille) et atteignant presque 1,79 DM à Francfort. Il retrouve ainsi son cours de la mi-novembre (4,20 F), effaçant une baisse de presque quatre mois.

La nouvelle hausse de la devise américaine a été provoquée par un relèvement supplémentaire des taux d'intérêt aux Etats-Unis, où les banques ont porté de 16,75 % à 17,25 % (record historique) leur taux de base (« prime rate »). Ce relèvement, le quatrième en quinze jours, est imputable à l'action des autorités monétaires, qui manient l'arme des taux pour essayer de brider une inflation galopante, et se voient obligés d'intervenir puisque la Maison Blanche, jusqu'à présent, ne s'est pas décidée à prendre des mesures plus contraignantes, telles que des restrictions de crédit ou le contrôle des prix et des salaires.

L'accélération de l'inflation aux Etats-Unis ne conduit pas, en effet, les conseillers du président Carter à préconiser un large contrôle du crédit. Dans le nouveau programme anti-inflation qu'il présentera dans le courant de la semaine prochaine, le chef de la Maison Blanche se contenterait de préconiser les mesures sélectives habituelles ; en revanche, et le fait est nouveau, il proposerait le retour à l'équilibre budgétaire, des économies étant réalisées sur la Sécurité sociale, mais pas sur les dépenses militaires.

Dans les milieux gouvernementaux, on réaffirme que ce programme est centré sur une réduction des dépenses publiques. L'objectif serait de réduire de 4 milliards de dollars les dépenses fédérales de l'année en cours (le déficit budgétaire pour cette année approche 40 milliards de dollars) et de diminuer de plus de 15 milliards de dollars les dépenses prévues pour l'année fiscale 1981 (qui commence le 1er octobre 1980).

Mais, pour parvenir à un budget équilibré pour la première fois depuis 1969, la Maison Blanche devra aussi accroître les recettes. Elle pourrait donc modifier notamment le régime de remboursement de la sécurité sociale dans le cadre d'une modération de l'indexation systématique des versements.

Le Pentagone a confirmé le 4 mars que le budget militaire ne serait pas affecté par la compression des dépenses publiques en 1980 et 1981, mais que, au contraire, le département de la défense demanderait probablement au Congrès de voter des crédits supplémentaires en raison de la hausse des carburants.

Les conseillers économiques du président auraient en revanche abandonné l'idée d'un large contrôle du crédit.

Il reste cependant que le recours au « Credit Control Act » de 1969 pourra être utilisé. Les autorités monétaires envisagent, dans le cadre de la réforme du système bancaire, d'élargir à l'ensemble des banques non membres de la Réserve fédérale l'obligation de constituer des réserves sur l'encours des prêts.

Deux « primaires » : • Succès de M. Kennedy • Percée de M. Anderson

Deux élections primaires ont eu lieu, mardi 5 mars, aux Etats-Unis. Chez les démocrates, M. Kennedy triomphe, comme prévu au Massachusetts, Etat qu'il représente au Sénat, et M. Carter l'emporte au Vermont.

Le fait marquant de ce scrutin est la percée inattendue, chez les républicains, de M. John Anderson (il représente le courant libéral du parti) qui arrive en tête dans le Vermont et fait jeu égal avec M. Reagan dans le Massachusetts.

De notre correspondant

Washington. — Le tournant n'est pas forcément décisif, mais la surprise est de taille : M. John Anderson, le représentant de l'Illinois, dont la campagne pour la présidence ne suscitait jusqu'à présent qu'une sympathie amusée de la part des caciques, a dépassé les estimations les plus optimistes faites à son sujet dans les élections primaires républicaines du Massachusetts et du Vermont.

Il vient en tête dans ce dernier Etat avec 32 % des voix contre 30 % à M. Reagan et 22 % à M. Bush. Dans le Massachusetts, sa première place n'est pas confirmée, mais il talonne M. Reagan de quelques centaines de voix seulement avec plus de 30 % des suffrages.

Sans doute, ce résultat ne permet pas encore de tirer des conclusions définitives à l'échelle du pays. L'électorat du Massachusetts et du Vermont est traditionnellement plus « libéral » que celui du reste du pays, même dans sa minorité républicaine, et de très nombreux électeurs inscrits comme « indépendants » sont allés voter chez les républicains pour assurer la victoire de M. Anderson.

Il reste que ce candidat non conformiste a reçu un puissant encouragement qui va le conduire, de son propre aveu, à modifier sa stratégie pour faire campagne plus activement dans le Sud, sans parler de l'Illinois, son Etat natal, où il va faire l'objet de l'attention générale le 18 mars.

Tout en restant profondément attaché à certains principes républicains, comme la réduction des dépenses publiques, M. Anderson s'est souvent placé en marge du GOP par ses positions hostiles aux bombardements du Cambodge et aux ventes d'armes au Chili sous l'administration républicaine, ainsi que par ses vives critiques de M. Nixon dans l'affaire du Watergate.

Plus récemment, il a été le seul candidat à la présidence, avec M. Carter, à approuver la limitation des ventes de céréales à l'U.R.S.S.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 5.)

Martinique, l'île écorchée

L'appel au respect de « l'ordre public » lancé, lundi 3 mars, à Fort-de-France, par M. Paul Dijoud (« le Monde » du 5 mars) est vivement commenté par « l'Humanité » du mercredi 5 mars. Le quotidien du P.C.F. estime que l'avertissement du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM constitue « un véritable rappel à l'ordre colonial ».

Avant de quitter la Martinique pour se rendre en Guyane, M. Dijoud a précisé que le gouvernement serait amené « dans les jours qui viennent » à « faire comprendre à tous les Martiniquais que, dans un département français, la loi doit être respectée et appliquée par tous avec rigueur ».

Le secrétaire d'Etat a, en effet, arrêté un « plan » de « reprise en main » — dont l'enquête que nous commençons à publier précisera les grandes lignes — visant à riposter aux autonomistes et aux indépendantistes, qui trouvent dans les difficultés économiques et sociales de l'île un terrain favorable au développement de leurs activités politiques.

I. — Le « crime parfait »...

De notre envoyé spécial
ALAIN ROLLAT

Fort-de-France. — On l'imagine assis au pied d'un flamboyant, faisant la leçon de philosophie à des adolescents. Ou bien déclamant des poèmes entre les hibiscus et les bougainvilliers du jardin de la Savane, planté en bordure de la baie des Flamands. Et on est un peu surpris de le rencontrer dans cette pièce exiguë et triste qui lui sert de bureau à l'étage aéré de cette vieille bâtisse coloniale aux murs blancs et aux volets verts qu'est l'hôtel de ville de Fort-de-France.

Mais il suffit qu'Aimé Césaire commence à parler, de sa voix calme, que ses sourires éclairent doucement son visage grave, que son regard pétille derrière ses lunettes cerclées d'or, puis, soudain, que tout son être se mette à vibrer, mû par quelque volcan intérieur, pour comprendre la fascination qu'exerce sur les Martiniquais cet homme dont André Breton disait avec admiration : *« C'est la cuve humaine portée à son point de plus grand bouillonnement »* (1).

(1) Préface de *Cahier d'un retour au pays natal*. Présence africaine.

(Lire la suite page 10.)

Pour la première fois depuis 1975

LE ROI HASSAN II S'EST RENDU AU SAHARA OCCIDENTAL

(Lire page 40.)

AU JOUR LE JOUR

Intérêts

Jouant sur les mots, le président de la République nous a dit ne pas avoir parlé de l'autodétermination des Palestiniens par intérêt mais seulement au nom de l'intérêt de la France.

En fait, si nous prenons, et même portons, intérêt à ce problème, c'est parce qu'il y va de l'intérêt supérieur de notre pays, lequel rejoint, pour une fois, l'intérêt général.

Mais il est vrai aussi que ces mariages d'intérêt avec les pays producteurs, au-delà du simple témoignage d'intérêt, nous font espérer toucher des intérêts sur cet or noir qu'est le pétrole.

Si bien que le président aurait pu, et cela n'aurait pas été sans intérêt, nous avouer que, en essayant d'éveiller l'intérêt des Emirats, il tentait d'écrire une page d'histoire pleine d'intérêt.

MICHEL CASTE.

BOURDET, MARÉCHAL, VITEZ

Théâtres aux portes de Paris

Trois spectacles importants commencent en même temps dans la périphérie parisienne : la Salamandre descend du Nord et s'installe à Saint-Denis avec « Attention au travail » (« le Monde » du 12 avril 1979). Marcel Maréchal monte de Marseille avec « l'Opéra parlé », de son auteur-jumeau : Audiberti. Antoine Vitez inaugure la nouvelle salle des quartiers d'Ivry avec « le Revizor ».

Cette salle, il l'a attendue deux ans, mais, enfin, elle est prête, alors que Gildas Bourdet et ses comédiens sont relégués dans un vieux cinéma de Tourcoing, pittoresque mais peu pratique, malgré le succès public et critique qui s'attache à leurs productions, depuis « Jean-Baptiste Poquelin » jusqu'à « Britannicus », en passant par « Martin Eden » et cet « Attention au travail », prix Georges-Lemmier 1979.

Quant à Marcel Maréchal, il a établi à Marseille un score éblouissant : à son arrivée en 1975, il y avait au Centre dramatique du Sud-Est six cents abonnés et soixante-dix mille spectateurs ; il y a eu, pour la saison 1978-1979, treize mille abonnés et cent vingt mille spectateurs. Cinq cent cinquante-cinq responsables de collectivités constituent des relais qui touchent cent cinquante-trois entreprises, deux cents dix-huit établissements scolaires, une cinquantaine d'associations, une centaine de groupes. La municipalité de Marseille aménage un nouveau théâtre... Le ministère tiendra-t-il sa promesse écrite de participer aux frais de fonctionnement ? Suspense. La récente mésaventure de Guy Rétoré au TEP, qui a vu la promesse d'une salle neuve transformée en proposition d'aménager l'ancienne, ne porte pas à l'optimisme. — C. G.

(Lire nos articles pages 16 et 17.)

Le Monde

idées

CHINE

Droit, légalité et justice

par TSIEN TCHE-HAO (*)

LES juristes occidentaux définissent le Droit comme « un ensemble de règles imposées par une contrainte extérieure et qui régissent les rapports des hommes vivant en société ». Les marxistes préfèrent dire que le Droit est « un instrument de domination de la classe au pouvoir ». C'est l'un des moyens dont l'Etat se sert pour maintenir l'ordre social qu'il représente.

Cette dernière définition n'a jamais choqué les Chinois : il y a plus de trois mille ans, leurs philosophes disaient déjà que *« la loi seconde le rite »* et *« le Droit seconde le gouvernement »*. Et depuis plus de trois mille ans, les empereurs de Chine ont publié des codes très élaborés mais portant principalement sur le Droit pénal et le Droit administratif.

Généralement, le Droit est traduit dans et au moyen des lois. C'est le principe de la « légalité » qui s'exprime, dans le Droit pénal, par les formules « pas de crime sans loi » ou « pas de peine sans loi ». La légalité est une mesure de protection contre l'arbitraire. C'est aussi un principe stabilisateur et conservateur qui s'oppose à toutes les formes de révolution.

En Occident, le Droit et la légalité sont considérés comme des marques de progrès social. *« L'Etat de Droit »* est le summum de la perfection. Cela est encore plus vrai en France, où les particularités du vocabulaire entraînent certaines confusions. En français, le même mot sert à désigner le Droit (avec un grand D), tel que défini plus haut, et les droits (avec un petit d) dans le sens *« d'avoir le droit de »*. On pense ainsi que plus le Droit sera perfectionné, plus on jouira de droits. Par ailleurs, prononcer un jugement se dit *« rendre la justice »*, d'où il semble ressortir que Droit et justice, c'est la même chose.

Il est certain que le Droit et la légalité sont un progrès social dans la mesure où ils protègent de l'arbitraire. Cependant, l'analyse dialectique révèle qu'ils ont un double aspect. La loi peut être une interdiction (défense d'afficher), une contrainte (obligation du port de la ceinture), et elle peut aussi être mauvaise, puisqu'il faut régulièrement l'amender.

Souvent, les interdictions et les contraintes de la loi sont aussi des mesures de protection de l'ensemble des citoyens contre les abus d'une minorité (défense de voler) et elles constituent également un progrès social. Mais il arrive que le Droit ne soit qu'un outil de répression dans les mains du pouvoir en place.

Les trois Constitutions

En Occident, l'aspect répressif du Droit est minimisé sinon totalement ignoré. Tandis que les Chinois reconnaissent sans difficulté que la légalité contribue au maintien du régime politique et à la consolidation de l'infrastructure économique socialiste. Les trois Constitutions chinoises annoncent régulièrement que l'Etat chinois *« réprime toute activité contre-révolutionnaire ou de trahison nationale, châtie tous les traîtres et les éléments contre-révolutionnaires et punit les nouveaux éléments bourgeois et autres mauvais éléments* (1) ».

En fait, que ce soit ou non inscrit dans leur Constitution, tous les Etats du monde ont pour mission de châtier les traîtres et de punir les *« mauvais éléments »*, c'est-à-dire les meurtriers, incendiaires, voleurs, violeurs et autres délinquants de droit commun. La Chine a au moins le mérite d'annoncer la couleur.

Une révolution s'attache toujours à détruire le Droit existant pour établir un nouveau Droit et une nouvelle légalité. La révolution socialiste a mis en place la *« légalité socialiste »*. Le dépérissement du Droit en tant qu'instrument de domination de la classe au pouvoir n'est prévu que pour la future société sans classe que sera le communisme. Dans la société socialiste, il n'est pas question que la classe prolétarienne en lutte contre ses ennemis se prive d'utiliser le Droit pour consolider son pouvoir prolétarien (2).

Et la Chine populaire n'a jamais négligé son Droit, comme en témoignent les nombreuses lois adoptées entre 1949 et 1966. Une résolution adoptée le 29 novembre 1979 par le comité permanent de l'Assemblée populaire nationale rappelle que ces lois restent en vigueur, et deux d'entre elles, datant de 1951, ont servi à faire condamner Wei Jingsheng (3). Le problème posé durant la révolution culturelle ne concernait pas l'utilisation mais la nature du Droit. Fallait-il perpétuer le « Droit bourgeois » ou instituer un autre Droit.

La légalité socialiste

Comme toutes les révolutions, la révolution culturelle s'en est prise à la légalité existante. Et les remous causés perturberont le fonctionnement du Droit. Afin de se mieux démarquer de la « bande des quatre », la nouvelle équipe dirigeante va s'appliquer à remettre ce Droit en place et à promouvoir sa *« légalité socialiste »*. Elle compte ainsi montrer à l'Occident, avec lequel elle désire commercer, que la Chine est *« un Etat de droit »*, démocratique et policé, et qu'on peut en toute quiétude y investir des capitaux.

Curieusement, c'est au moment où la Chine légifère à tour de bras, rétablit les institutions juridiques telles que les parquets et les avocats, met l'accent sur le respect de la légalité, etc., que les Occidentaux se mettent à discourir sur *« le rôle de plus en plus accessoire du Droit en Chine »*. Et ceux qui, confondant le Droit, la légalité et la justice, avaient cru que le renforcement du Droit et de la légalité se traduirait par une « libéralisation » de style occidental ont du mal à comprendre la sévérité du verdict qui a frappé Wei Jingsheng.

Or le Droit n'est pas synonyme de justice. Il suffit de voter une nouvelle loi pour que ce qui était juste hier ne le soit plus demain et vice versa. La conception de la justice évolue elle-même selon les sociétés et les époques. Chaque régime établit son propre Droit qui n'est juste que pour lui.

Tout Droit peut être remis en question par une critique politique de l'idéologie qui inspire ce droit. *Il est par contre absurde de prétendre apprécier un droit en partant d'une idéologie différente.*

Cependant, il peut arriver qu'un Etat fasse fi de l'aspect protecteur et démocratique du Droit et de la légalité pour ne conserver que l'instrument de répression. Il bafoue alors le Droit qu'il a lui-même promulgué et viole sa propre légalité. Il se peut, par exemple, que les chefs d'accusation soient maquillés pour transformer en crime contre-révolutionnaire ce qui n'était qu'une critique autorisée par la loi mais gênante pour les bureaucrates incriminés. Les règles de procédure ne sont pas suivies, la défense est empêchée de s'exprimer, le huis clos sert à faire obstacle au principe de la publicité des audiences. Le principe de l'égalité des citoyens devant la loi n'est pas respecté et, comme le disent de vieux proverbes chinois : *« Le préfet peut incendier mais le peuple ne peut même pas allumer une lampe à huile »* ou *« les peines frappent les mouches mais ne touchent jamais au tigre. »*

Un support juridique à l'arbitraire

Dans ce cas, ni l'existence ni la nature du Droit ne sont en question. Le Droit et la légalité, qui sont censés protéger les citoyens, sont détournés de leur but *pour servir de support* juridique à l'arbitraire. Le type de justice que le Droit et la légalité *sont censés faire régner* n'est plus qu'une parodie tragique. A des degrés plus ou moins graves, ce *détournement du Droit et de la* légalité peut se produire dans n'importe quel système si le peuple n'est pas assez puissant pour obliger les bureaucrates à respecter au moins le Droit propre au système (4).

Même démocratique, le Droit n'est pas une panacée. Il est aisé de constater que partout la montée de la délinquance va de pair avec la multiplication des lois et le renforcement du Droit. Et l'on ne peut que s'interroger. Est-il obligé de légiférer plus pour réprimer la délinquance et protéger la société ou, comme le disait le philosophe chinois Laozi (Lao Tzu), cinq siècles avant J.-C., n'est-ce pas la prolifération du Droit et de la répression qu'elle engendre qui attise la délinquance ?

S'il n'est pas une panancée permettant de garantir une certaine ofrme de justice, le Droit *reste cependant* une des meilleures formes connues de protection contre l'arbitraire. A ce titre, les *efforts des actuels dirigeants* chinois pour promouvoir la *« légalité socialiste »* sont à considérer favorablement. *Mais* encore faut-il voir, outre ce qui est mis dans ce Droit-là, comment ce Droit va être appliqué et à quoi il va servir.

(*) Maître de recherche au C.N.R.S. spécialiste du droit et des institutions de la Chine.

(1) Tsien Tche-hao, *l'Empire du milieu retrouvé. La Chine populaire a trente ans*. Flammarion, Paris, 1979, 454 pages.

(2) *La Justice en Chine. Des cent fleurs aux cent codes* (ouvrage collectif de huit juristes français). Maspero, Paris, 1979, 288 pages.

(3) *Le Monde*, 16 octobre 1979.

(4) Tsien Tche-hao, « Les systèmes de contrôle de l'administration en Chine », *Etudes et Documents*, Paris, *Conseil d'Etat, 1978-1979, p. 327-354.*

La vraie pensée de M. Deng Xiaoping

par HENRI LEUWEN (*)

Le Ning Bo, *quotidien de Hongkong, vient de publier intégralement le texte d'un important discours prononcé récemment à Pékin par M. Deng Xiaoping, devant plus de dix mille cadres. Ce texte, qui en principe est réservé aux membres du parti, a été copié à Canton par un ressortissant de Hongkong. La presse de la colonie britannique s'accorde à lui conférer une grande importance. M. Deng Xiaoping s'exprime en effet sans détours sur la discipline des cadres. Et surtout il donne de lui-même une image extrêmement « dure », peu compatible avec la réputation de «* libéral *» qu'il garde encore chez certains intellectuels chinois et étrangers.*

A propos du « prétendu mouvement démocratique qui attaque ouvertement le système socialiste et les dirigeants du parti », *le vice-premier ministre déclare :* « Il faut mettre les soi-disant dissidents dans le même sac et les considérer comme une force de destruction, qui peut créer des troubles et des dégats considérables. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé l'année dernière, et c'est ce qui peut encore se produire. (...)

» La lutte des classes continue. Il y a des gens qui disent : « Quelle lutte des classes, puisque les classes exploiteuses ont disparu ? » Eh bien, la lutte des classes, nous la menons à présent contre les éléments destructeurs de la société. (...) Il ne faut absolument pas permettre une quelconque liberté d'association, de réunion, de publication pour ceux qui véhiculent une propagande contre-révolutionnaire. Pas question non plus d'avoir des relations avec ces gens-là dans le dos du parti.

» Il y a des membres du parti et des cadres de haut rang qui soutiennent les activités des revues secrètes clandestines. Certaines de ces revues sont fort bien imprimées. D'où vient l'argent, le papier ? Cela, c'est une attitude extrêmement erronée, extrêmement dangereuse. Il faudra s'amender, sinon il y aura des sanctions disciplinaires dans le parti (...). Il y a des gens qui vont dire que nous revenons à une politique de restrictions, après avoir lâché la bride. Mais quand avons-nous lâché la bride ? Quand avons-nous parlé de tolérer les éléments contre-révolutionnaires ? Il faut en vérité traiter ces problèmes avec une grande sévérité. L'Etat doit absolument intervenir, et les mesures légales prises à l'égard de ce genre d'éléments doivent être très rigoureuses (...). C'est à cette condition seulement qu'un certain nombre de jeunes pourront être convenablement éduqués. »

En ce qui concerne les intellectuels et les problèmes de la création artistique, M. Deng Xiaoping ne se montre guère plus libéral. Ainsi, sur le mouvement « anti-droitier » qui avait semé la terreur dans l'intelligentsia chinoise, le vice-premier ministre est catégorique (il faut se rappeler que c'est lui-même qui, en 1957, avait lancé le mouvement par un discours très dur). « Le mouvement anti-droitier était une nécessité. Il y avait alors un courant de pensée anti-socialiste et anti-parti. » *Si ce mouvement a eu un défaut, c'est, pour M. Deng Xiaoping, celui d'avoir été trop peu sélectif, d'avoir effrayé tous les intellectuels. La création artistique reste, pour M. Deng, liée à la politique du parti.*

Au moment où on assiste à un nouvel engouement pour la Chine « libérale », *ce rappel à l'ordre doit faire réfléchir ces* « gens des pays capitalistes » *dont M. Deng estime que l'absence d'*« idéal commun » *constitue* « leur point faible dans la lutte contre l'hégémonisme soviétique. »

(*) Collaborateur du *Monde* à *Hongkong*.

Le pari

par BERNARD LALANDE (*)

CHAQUE fois que les responsables chinois donnent à la politique de leur pays un coup de barre — est-ce d'ailleurs à droite ou à gauche ? — nous sommes inquiets et désemparés. Il est certain qu'il est quasi impossible d'y voir tout à fait clair. Remarquons d'abord que nous ne sommes guère renseignés que par les promotions et par les destitutions de personnes, ce qui est une lumière bien indirecte. Cela veut sûrement dire, superficiellement, qu'on peut envisager ces tournants politiques comme les effets de rivalités de clans. Quel est de par le monde l'homme d'Etat qui ne cherche pas à mettre en place autour de lui les gens sûrs de sa propre équipe ?

L'éternel problème pour les observateurs est de savoir si la Chine se libéralise ou non, au sens qu'a ce mot dans les démocraties bourgeoises occidentales. Il est probable que cette question n'a pas grand sens en Chine. Dans la conjoncture présente, on ne parle guère que de M. Deng Xiaoping, et l'on oublie le président Hua, qui a l'air de rester volontairement dans l'ombre. En tout cas, ni l'un ni l'autre ne sont des « libéraux », je l'ai toujours pensé. Chou En-lai ne l'était pas davantage.

Deux phénomènes

Cette notion de « libéralisation » recouvre, pour nous, quand nous parlons de la Chine, deux phénomènes distincts, quoique liés en profondeur. D'abord, il s'agit de la liberté des rapports entre Chinois et non-Chinois ; ensuite, il s'agit de la liberté pour un Chinois d'avoir une opinion et de la communiquer. Ce que je crois, c'est que le tandem Hua Guofeng - Deng Xiaoping n'attache pas vraiment d'importance à ces deux questions. L'essentiel, pour eux, est de mettre en œuvre les « quatre modernisations » et de trouver les hommes et les femmes efficaces pour y arriver. Et s'il faut alors accorder des libertés, pourquoi non ?

Mais, en fait, les dirigeants actuels de la Chine sont contraints à ce à quoi nous assistons, et que nous considérons comme une double fermeture. Ils y sont contraints par une nécessité organique, si j'ose dire, et par le poids de l'opinion chinoise. Je crois qu'aucun non-Chinois ne peut savoir ce que pensent les masses rurales de l'immense sous-continent ; les Chinois le savent-ils eux-mêmes ? Or, mis à part les jeunes instruits, certains signes m'ont amené à penser que la majorité des habitants des villes, s'ils sont d'âge mûr, craignent les contacts avec l'étranger. Voilà des millénaires que la Chine a vécu en vase clos. Beaucoup de gens se demandent si elle resterait la Chine du jour où elle serait adultérée par les barbares ; et il est probable que, à Shanghaï, on est plus effrayé qu'ailleurs à ce sujet, parce qu'on n'y a pas conservé bien bon souvenir des contacts qu'on a eus avec les Occidentaux, au temps des concessions. Je reste convaincu que si la Chine tend aujourd'hui à se refermer sur elle-même, après la tentative d'ouverture voulue par le gouvernement, il y a un peu plus d'un an, les dirigeants ne sont pas les instigateurs de cette nouvelle orientation.

Reste, à usage interne, la liberté d'afficher des dazibaos et de publier des journaux non officiels — car on ne peut dire journaux clandestins puisque l'adresse où ils sont faits y est imprimée. Il nous faut bien comprendre que le gouvernement chinois, dans l'état présent des choses, ne peut admettre que soit remise en cause l'action du parti. Dans un pays qui n'a pas d'autre encadrement que la hiérarchie des responsables communistes — si médiocre et si petitement tyrannique que soit *cet encadrement, — on ne peut* se passer de la seule courroie de transmission qui soit en place : c'est le protestant Henri IV cherchant, pour gouverner et pour administrer, l'appui des jésuites et du clergé catholique, car que faire d'autre ? *D'où, en Chine,* les limitations draconiennes à la liberté d'expression : il est permis de pencher pour telle ou telle forme de socialisme, à condition toutefois que ce soit un socialisme pris en main par un parti organisé.

Briser des contraintes

Que le président Hua et M. Deng Xiaoping sachent que les quatre modernisations ne se feront pas sans entraîner le besoin dans la Chine de demain de briser certaines contraintes, cela me paraît évident, et je crois que cela leur est égal, du jour où se sera possible.

Pour nous, conservons notre sang-froid quand on annonce un bouleversement dans l'appareil de l'autorité à Pékin.

Obstinément, les hommes au pouvoir en Chine reprennent après tant d'années d'égarement un vieux rêve qui a dû être celui de Chou En-lai : créer un encadrement qui serait d'une part idéologiquement sûr, d'autre part techniquement compétent et efficace. Le pari, difficile à gagner, reste ouvert. Rien ne dit que la Chine n'aura pas la chance de le gagner.

(*) Ancien chargé de mission pédagogique en Chine.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LE PROBLÈME PALESTINIEN ET LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT

ACHEVANT A ABOU-DHABI SON VOYAGE DANS LE GOLFE

M. Giscard d'Estaing a éveillé l'intérêt de ses hôtes pour le « trilogue » entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe

Doha (Qatar). — Le président de la République a commencé, ce mercredi 5 mars, à Abou-Dhabi, la dernière étape de son voyage dans les émirats du Golfe. Il répétera, comme il l'a fait les jours précédents à Doha, Manama et Koweït, que les Palestiniens ont le droit de déterminer leur avenir.

Dans le communiqué de sa visite à Qatar, publié ce mercredi matin, le leit-motiv politique de ce voyage est exprimé comme suit : « *Après que chacune des parties eut exposé sa position connue sur la crise du Moyen-Orient, elles sont convenues qu'un règlement juste et durable doit reposer sur les résolutions des Nations unies qui prévoient notamment le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés en 1967.*

» *Elles ont souligné qu'il importe de reconnaître la véritable nature du problème palestinien, qui est au centre de la crise du Moyen-Orient et que l'on doit considérer non comme un problème de réfugiés, mais comme celui d'un peuple qui aspire légitimement à exister comme tel. Ce peuple, comme tous les peuples, doit pouvoir disposer d'une patrie en exerçant son droit à l'autodétermination dans le cadre du règlement de paix global.* »

M. Giscard d'Estaing répétera aussi, comme il l'a fait mercredi devant les Français du Qatar, que « *la France ne conduit pas sa politique pour des intérêts, mais au nom de grands principes* » parmi lesquels il a cité son attachement à la liberté. C'est une

De notre envoyé spécial

réponse à ceux qui se scandalisent que la liberté de décider de leur sort puisse être accordée aux Palestiniens.

Dans l'entourage du président de la République, on souligne à propos des réactions contradictoires suscitées par sa prise de position, d'une part qu'elle n'est nullement anti-israélienne puisque l'autodétermination ne doit pas s'appliquer aux territoires de l'Etat d'Israël proprement dits mais uniquement aux territoires occupés (c'est ce qui signifie le rappel constant de « *la position française connue* ») ; d'autre part on se félicite de la concordance de vues des principaux partenaires européens de la France sur ce point. On n'en est d'ailleurs pas surpris. La position italienne, estime-t-on, n'est pas différente de celle qui vient d'être exprimée par l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

Il ne semble pas que, sur ce sujet, M. Giscard d'Estaing ira plus loin pendant les deux jours qu'il passe encore dans le Golfe. Mais il se réserve d'exposer plus complètement sa politique au Proche-Orient samedi soir à Amman, au cours du dîner qu'offrira en son honneur le roi de Jordanie. Sans doute mentionnera-t-il alors le rôle qu'à son avis doit jouer dans le règlement d'ensemble au Proche-Orient l'O.L.P., qu'il considère comme la plus représentative des organisations palestiniennes.

Pour le reste, le communiqué franco-qatari répète la condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan et la conviction que la stabilité et la sécurité de la région du Golfe sont vitales « *pour l'équilibre et la sécurité du monde.* »

Des besoins complémentaires

Au cours de ce voyage, M. Giscard d'Estaing a marqué des points à propos de deux projets qui lui tiennent à cœur :

1) Le « *trilogue* », pour lequel l'émir du Qatar a exprimé « *son intérêt* ». M. Giscard d'Estaing espère, semble-t-il, qu'en 1981 pourra se réunir un sommet des principaux pays européens, arabes et africains, pour aboutir à une sorte de charte de la coopération économique, culturelle et politique entre partenaires dont les moyens technologiques et financiers et les besoins sont complémentaires.

Un tel document serait présenté comme une contribution au dialogue Nord-Sud qui, à l'échelle mondiale, est dans l'impasse ;

2) Le projet de dialogue tendant à établir des liens contractuels entre les pays de l'Europe des Neuf et ceux du Golfe a lui aussi progressé puisque tous les interlocuteurs de M. Giscard d'Estaing y sont nettement favorables. Un obstacle subsiste cependant : les émirats souhaiteraient que l'Irak, qui est lui aussi un pays arabe du Golfe, y participe. Or le gouvernement de Bagdad dont l'orientation politique est plus radicale que celle des émirats, tient beaucoup jusqu'ici à ce que l'ordre du jour de ce dialogue englobe les problèmes politiques et traite du conflit israélo-arabe, ce que les Européens refusent. Reste à savoir si une position européenne plus explicite en faveur de l'autodétermination des Palestiniens ne permettrait pas de contourner l'obstacle.

En ce qui concerne les relations entre la France et le Qatar, le voyage de M. Giscard d'Estaing a fait apparaître des possibilités de coopération dans l'exploitation du gaz, le dessalement de l'eau de mer et l'approvisionnement en eau. Des accords de coopération ont été signés concernant l'énergie solaire, la lutte contre la pollution et l'agriculture (notamment dans le domaine du stockage). Le Qatar fournira du naphta à la France. Des projets sont envisagés pour l'extension de l'usine pétrochimique franco-qatarie de Dunkerque. Enfin la France est en compétition avec le Japon pour participer à la construction d'une nouvelle raffinerie au Qatar. La coopération culturelle va être développée dans divers domaines.

M. Giscard d'Estaing a tenu à exprimer l'« *amitié profonde* » qui l'unit au cheikh Khalifa al Thani, émir du Qatar. Les deux hommes d'Etat se voient en effet souvent, l'émir passant plusieurs mois par an incognito dans la région parisienne.

Si la visite-éclair de M. Giscard d'Estaing n'a pas déplacé les foules, les autorités ont tout fait pour lui être agréables. Les journaux ont célébré à l'envi, en noir et en couleur, le « *rôle vital* » de la France dans le monde. La télévision a appelé à la rescousse Françoise Hardy et Mireille Mathieu pour un programme qui, de 9 heures du matin à minuit, était, mardi, presque entièrement consacré à la France. Sans doute la musique d'accompagnement du reportage télévisé de l'arrivée présidentielle était-elle un hymne britannique (*Rule Britannia*), mais, dans ce pays où l'empreinte de l'ancien colonisateur anglais est encore très forte, on peut y voir un hommage de plus.

MAURICE DELARUE.

M. Mitterrand juge la diplomatie française « déséquilibrée »

Interrogé mercredi 5 mars au cours d'une conférence de presse sur les déclarations du président de la République relatives à l'« *autodétermination* » des Palestiniens, M. François Mitterrand a notamment répondu :

« *Le P.S. s'en tient aux actes internationaux qui prévoient la reconnaissance de l'Etat d'Israël et le droit à la sécurité derrière des frontières sûres et reconnues (...). Les Palestiniens ont droit à une patrie ; cette patrie doit pouvoir disposer d'une entité, dont la définition relève de la négociation directe (...). Le droit de l'un ne doit pas être obtenu au détriment du droit de l'autre. Dès lors que l'on oublie l'un des deux termes du problème, on déséquilibre la politique de la France.*

» *Il faut avoir un seul langage : dans les pays arabes, j'ai plaidé pour que les Palestiniens abandonnent l'idée de détruire Israël. En Israël, j'ai demandé aux Israéliens d'accepter l'idée d'un Etat palestinien (...). La France semble jouer successivement d'actions diplomatiques séparées qui la condamnent au double langage. On ne peut parler d'autodétermination des Palestiniens sans rappeler le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.* »

Londres rivalise avec Paris dans les ventes d'armes aux pays du Golfe

Londres (*A.F.P., Reuter*). — La Grande-Bretagne a apporté, le mardi 4 mars, son soutien à la prise de position française en faveur du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Le communiqué commun franco-koweïtien, publié lundi au Koweït, est « *en accord avec les positions qui sont les nôtres et dont nous avons discuté avec nos partenaires de la Communauté européenne* », a déclaré, mardi, un porte-parole du Foreign Office, ajoutant : « *Toute solution doit reconnaître que les Palestiniens ont droit à l'autodétermination dans le cadre d'un règlement négocié.* »

Il n'en reste pas moins que la visite du président de la République française dans le Golfe ravive, à Londres, les craintes de voir la France supplanter progressivement la Grande-Bretagne — commercialement parlant — dans une région jadis considérée comme une « chasse gardée » de Londres, en particulier par les ventes d'armes.

Il y a déjà plusieurs années que les entreprises françaises rivalisent efficacement avec les sociétés anglo-saxonnes. Les percées les plus spectaculaires ont été réalisées dans le domaine aéronautique, où les émissaires de la firme privée Dassault-Breguet ont su habilement exploiter auprès de leurs clients arabes les succès des Mirage... israéliens pendant la guerre de six jours. Les chasseurs-bombardiers français se sont ainsi taillé la part du lion, le Koweït en achetant vingt de type F-1 et Abou-Dhabi vingt-quatre de type 5.

Le sultanat d'Oman a acquis, pour sa part, douze biréacteurs d'appui tactique Jaguar, fabriqués conjointement par Dassault-Breguet et British Aerospace, tandis que le Qatar, tout récemment (*le Monde* du 21 décembre), a préféré acheter six Alfa-Jet (Dassault-Breguet et Dornier en Allemagne), plutôt que des Hawk britanniques.

Les rumeurs selon lesquelles le Qatar négocierait l'achat d'une trentaine de Mirage F-1 n'ont pas remonté le moral des experts britanniques, pas plus que les informations faisant état d'une renaissance de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.). Celle-ci, victime du rapprochement égypto-israélien (les usines devaient être installées en Egypte, mais les capitaux étaient en majorité saoudiens), reverrait le jour sous la forme d'une industrie d'armements commune à plusieurs Etats du Golfe (*le Monde* daté 2-3 mars).

Si la présence française est plus discrète en matière navale — les bureaux d'études et les chantiers d'outre-Manche « décrochant » encore la majorité des contrats, — les matériels terrestres *made in France* se vendent mieux.

La déception a été grande, à Londres, lorsque l'Arabie Saoudite a, dans les années 70, retenu le char français AMX-30 de préférence au Chieftain britannique. Depuis, Ryad a acheté des automitrailleuses Panhard, dont plusieurs dizaines d'exemplaires ont également été acquis par les Emirats arabes unis.

Ce n'est donc pas un hasard si les officiers britanniques multiplient les déplacements dans le Golfe. On a ainsi appris, mardi 4 mars, que le chef d'état-major britannique, le général Sir Edwin Bramall, avait accompli une tournée de huit jours en Egypte et dans le sultanat d'Oman.

La France peut bien vendre tous les matériels qu'elle veut, murmure-t-on dans les couloirs du ministère de la défense de Londres, lorsqu'il s'agit de former les personnels qui feront marcher les AMX-30 ou voler les Mirage F-1 et autres Jaguar, la Grande-Bretagne reste l'interlocuteur privilégié.

LE REVIREMENT AMÉRICAIN AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le président Carter est la cible de vives critiques aux États-Unis et au Proche-Orient

Le président Carter est la cible de vives critiques en Israël, dans le monde arabe et aux Etats-Unis depuis qu'il a désavoué partiellement la résolution adoptée le 1er mars par le Conseil de sécurité, laquelle condamnait les implantations juives dans les territoires occupés. Le chef de la Maison Blanche soutient que le délégué américain a été victime d'un « malentendu » et aurait dû s'abstenir de voter un texte qui incluait Jérusalem dans ces territoires.

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a déclaré le mardi 4 mars qu'il « acceptait l'entière responsabilité de la bavure ». Le représentant des Etats-Unis à l'ONU, M. Donald McHenry, a déclaré, pour sa part, que son gouvernement avait fait preuve d'une « remarquable naïveté ». Les grandes chaînes de télévision mettent toutes l'accent sur le « manque de crédibilité » de M. Carter, tandis que les représentants d'Israël, de pays arabes, de l'O.L.P. à l'ONU ainsi que ceux des grandes organisations juives prenaient à partie le chef de la Maison Blanche pour ses « incohérences » politiques.

JÉRUSALEM : une attitude « honteuse »

De notre correspondant

Jérusalem. — Les membres du gouvernement israélien n'ont pas eu de mal à se mettre d'accord pour « *rejeter catégoriquement* » la récente résolution du Conseil de sécurité sur la politique d'implantations et pour dénoncer très fortement l'approbation de ce texte par les Etats-Unis. Dans un communiqué publié à la fin du conseil des ministres, le 4 mars, le gouvernement qualifie de « *honteuse* » l'attitude américaine et semble pour cela n'avoir guère tenu compte des explications embarrassées et confuses fournies par la Maison Blanche et le département d'Etat. Le président Carter avait pourtant pris le soin d'adresser, au cours du conseil des ministres, un message à M. Begin en développant la thèse du « malentendu ». Ce message n'a pas beaucoup atténué la colère des dirigeants de Jérusalem.

Cependant, après un débat très houleux, les ministres ne sont pas parvenus à surmonter leurs divergences à propos de la présence juive à Hébron. Une nouvelle fois, aucune décision concrète n'a pu être prise à ce sujet, alors qu'il s'agissait du point essentiel de l'ordre du jour. La question devra être de nouveau examinée au cours de la prochaine réunion du cabinet, le 9 mars.

Plusieurs membres du gouvernement, et notamment M. Weizman, ministre de la défense, se sont opposés à l'installation de colons dans le centre de Hébron. Ils refusent qu'Israël franchisse un nouveau pas dans le processus de colonisation et s'attire ainsi des condamnations unanimes dans le monde entier. M. Weizman, qui a eu une grave altercation sur ce point avec M. Begin, a rappelé sous forme de mise en garde que c'était l'affaire de Hébron et la position de principe prise par le gouvernement qui avaient provoqué toute l'agitation diplomatique actuellement dirigée contre Israël aux Nations unies, aux Etats-Unis et en Europe.

Une solution de compromis pourrait être trouvée dans les prochains jours, indique-t-on dans l'entourage du gouvernement. Il s'agirait d'assurer une présence juive « symbolique » dans la « ville des patriarches » et cela pourrait se traduire par la création d'un « yechiva » (séminaire) ou d'un musée en souvenir de l'ancien quartier juif abandonné en 1929.

Dans son communiqué qui répond à la dernière résolution du Conseil de sécurité, le gouvernement réaffirme que l'« *implantation juive Eretz-Israël* (la terre d'Israël, y compris la Cisjordanie) *est un droit inaliénable* » et qu'« *il n'y a absolument aucune différence entre les quartiers de Jérusalem, cité qui est totalement sous souveraineté israélienne* ».

Sur ce point précis, le communiqué répond au texte de la résolution du Conseil de sécurité qui condamne toute implantation, y compris à Jérusalem, ce qui vise les nombreux quartiers construits par les Israéliens depuis 1967 dans la partie orientale de la ville. Cette réponse tend manifestement à accroître l'embarras des Américains qui, avant le vote aux Nations unies, n'avaient jamais aussi nettement précisé leur position à ce sujet.

Selon des observateurs israéliens, la mise au point adressée par M. Carter à M. Begin porterait notamment sur cette mention de Jérusalem dans la résolution. Le président Carter, en pleine campagne électorale, aurait finalement décidé de ne pas choquer outre mesure les membres de la communauté juive américaine et les amis d'Israël aux Etats-Unis, ceux-ci étant particulièrement soucieux de maintenir le principe de la « réunification » de Jérusalem. Les dirigeants de la communauté juive américaine se sont d'ailleurs réunis d'urgence le 4 mars pour critiquer la position de Washington et le faire savoir expressément au président Carter. Cette initiative a été accueillie avec une grande satisfaction à Jérusalem où plusieurs personnalités, même dans l'opposition — c'est le cas de M. Itzhak Rabin — n'ont pas caché qu'ils entendaient faire appel à l'opinion américaine pour contrecarrer la politique de la Maison Blanche et du département d'Etat.

FRANCIS CORNU.

LE CAIRE : une reculade indigne d'un grand pays.

(De notre correspondant.)

Le Caire. La presse cairote n'est guère prolixe au sujet de la décision américaine de revenir sur son vote au Conseil de sécurité condamnant les implantations israéliennes dans les territoires occupés, Jérusalem compris. Le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, s'est contenté de demander à l'ambassadeur américain au Caire, M. Atherton, le texte officiel de la déclaration annulant le vote et de déclarer : « *Nous considérons les Etats-Unis comme liés politiquement et moralement par une décision qu'ils ont acceptée.* »

« *Les négociations en cours sur l'autonomie palestinienne, avec la participation d'un délégué américain nous obligent, hélas ! à la discrétion. Mais nous n'en considérons pas moins la décision du président Carter, quels que puissent être ses soucis électoraux, comme une reculade indigne d'un grand pays* », a affirmé une personnalité proche du raïs avant d'ajouter : « *Cela accroît le sentiment que nous ressentons en Egypte d'une administration Carter de plus en plus hésitante, fluctuante et incapable de résister au dernier qui a parlé, surtout s'il s'agit d'un groupe de pression juif ou israélien.* »

On se remémore dans les milieux dirigeants du Caire le précédent que fut, en quelque sorte, le communiqué américano-soviétique d'octobre 1977 qui reconnut les droits des Palestiniens, et qui fut suivi d'une rétractation de Washington à la suite d'une visite aux Etats-Unis du général Dayan, alors chef de la diplomatie israélienne.

ADVERSAIRE DE LA SYRIE ET DE L'O.L.P.

Le journaliste libanais Selim Laouzi a été assassiné

De notre correspondant

Beyrouth. — Enlevé il y a dix jours, le journaliste libanais, Selim Laouzi, a été assassiné. Son cadavre a été retrouvé, mardi soir 4 mars, par un berger dans les bois d'Aramoun (15 kilomètres au sud de Beyrouth), mutilé à la main et au bras droit, comme si ses tortionnaires avaient voulu le punir par là où, à leur yeux, le journaliste avait péché.

L'autopsie a révélé que la mort remontait à cinq jours et avait été précédée par des tortures, probablement destinées à lui arracher des informations concernant les contacts qu'il avait eus en vue de maintenir de bons rapports entre le président Sadate et les régimes du Golfe, notamment l'Arabie Saoudite.

Selim Laouzi avait été enlevé le dimanche 24 février sur la route de l'aéroport, alors que, en compagnie de son épouse, il s'apprêtait à prendre l'avion pour Londres où il résidait et où il publiait sa revue *Al Hawadess*.

Il ne se rendait que rarement au Liban, et le séjour qui devait lui être fatal était motivé par le décès de sa mère. Sa femme et son chauffeur, enlevés en même temps que lui, avaient été rapidement relâchés. Rien n'a été révélé de l'enquête en cours.

Les locaux d'*Al Hawadess* à Beyrouth avaient été naguère l'objet de plusieurs attentats. Le frère de Selim Laouzi avait lui-même été tué et le journaliste avait alors publié un éditorial-testament prédisant que lui-même serait un jour assassiné.

Très mêlé à la politique proche-orientale, Laouzi était l'un des grands journalistes arabes qui avaient accès aux chefs d'Etat : Nasser et Fayçal en leur temps, et aujourd'hui le roi Khaled d'Arabie Saoudite, les émirs du Golfe, le président irakien Saddam Hussein, duquel il s'était récemment rapproché, le roi Hussein de Jordanie et le président Sadate, qu'il n'avait pas critiqué après le traité de paix égypto-israélien. Il avait eu maille à partir avec de nombreux régimes et attaqué avec virulence au cours des dernières années la résistance palestinienne et la Syrie.

L'O.L.P. a diffusé un communiqué affirmant qu'elle était totalement étrangère au crime. Les liens les plus stables de Laouzi étaient ceux qu'il entretenait avec la dynastie saoudienne et ses dernières photos le montrent avec le roi Khaled et la famille royale. Le prince héritier Fahd était intervenu personnellement à Beyrouth et à Damas pour lui assurer la vie sauve, mais sans succès.

Père de sept filles, nées de deux mariages successifs, Selim Laouzi était âgé de cinquante-huit ans. Il avait fait de la revue *Al Hawadess* une des premières, sinon la première, en langue arabe par son tirage et surtout par son impact politique. Patron de presse « à l'ancienne », très dynamique, il en était l'animateur direct, ne se contentant pas d'en déterminer l'orientation politique, d'en superviser la rédaction et d'en assurer la gestion, mais l'alimentant personnellement chaque semaine en interviews, articles et révélations confidentielles, qui ont contribué à la célébrité de la revue.

LUCIEN GEORGE.





PROCHE-ORIENT

Iran

Un nouveau conflit oppose les autorités aux « étudiants » islamiques au sujet des otages américains

Téhéran (*A.F.P., Reuter*). — Les « étudiants » islamiques et les autorités iraniennes sont à la limite de la rupture : les premiers ont posé leurs conditions pour une éventuelle visite de la commission internationale d'enquête aux otages et les autorités ont, selon les étudiants, refusé ces conditions.

Les conditions des étudiants, présentées mardi 4 mars dans un communiqué, sont les suivantes : la commission peut voir, avant de quitter l'Iran, « les otages » comme témoins et « documents vivants » prouvant les responsabilités américaines dans les crimes du chah. Une fois publié son rapport sur les crimes du chah et des Etats-Unis, la commission devra le défendre et le faire accepter par l'ONU. Les autorités iraniennes pourront alors « *prendre l'initiative d'inviter cette commission, et même d'autres personnalités, à venir en Iran.* »

Selon les étudiants, le président Bani Sadr et le ministre des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, ont déjà refusé ces conditions et tenu à souligner que « *les membres de la commission sont des personnalités dignes de confiance* » et que « *la proposition des étudiants ne correspond pas aux règles qu'entendent respecter* » les juristes de l'ONU.

D'autre part, M. Ghotbzadeh, qui apparaît comme l'interlocuteur privilégié des membres de la commission, a opposé une fin de non-recevoir à la « *citation à comparaître* » lancée contre l'un des trois diplomates américains « réfugiés » au ministère des affaires étrangères, M. Victor Tomseth, et que le procureur général des tribunaux islamiques, M. Ali Ghodoussi, voulait entendre dans le cadre du procès instruit contre les terroristes de l'organisation Forghan, dont les contacts avec les Etats-Unis ont été dénoncés par les étudiants islamiques.

A Paris

LA POLICE A FAIT ÉVACUER LE CONSULAT D'IRAN OCCUPÉ PAR DES ÉTUDIANTS

Des incidents ont eu lieu, mercredi 5 mars, en fin de matinée, au consulat d'Iran qui jouxte l'ambassade de ce pays, 4, avenue d'Iéna, à Paris. Quelques dizaines d'étudiants iraniens étaient venus protester contre la suppression, par le gouvernement de leur pays, de la subvention qui leur permettait jusqu'à présent d'obtenir une réduction de 65 % sur le prix des billets d'avion de la compagnie Iran Air pour les vols Paris-Téhéran (la compagnie accorde une réduction de 40 % à laquelle s'ajoutait une réduction de 25 % aux frais de l'Etat iranien).

Les étudiants, après avoir demandé vainement à être reçus par le consul ont décidé d'occuper le hall d'entrée et de bloquer des portes. C'est sur réquisition écrite du consul que les forces de police sont intervenues pour faire évacuer les lieux. Des échauffourées ont eu lieu pendant cette évacuation. Deux gardiens de la paix et, semble-t-il, un étudiant iranien, ont été légèrement blessés. Deux personnes ont été interpellées pour vérification d'identité.

ASIE

LE CONFLIT AFGHAN

• Les forces gouvernementales et soviétiques ont pris le contrôle de la province de Khunar
• Cinq des six principaux mouvements de résistance ont constitué une alliance

Un des bastions de la résistance afghane, la province du Khunar, proche du Pakistan, est tombée, le 4 mars, aux mains des forces gouvernementales et soviétiques, ont déclaré le même jour les porte-parole des mouvements islamiques. Commencée vendredi, l'offensive des forces combinées, appuyée par des bombardements aériens systématiques et mettant en œuvre d'importants moyens militaires, aurait fait des milliers de victimes parmi la population civile, ont affirmé des réfugiés arrivés au Pakistan.

L'aviation aurait bombardé sans interruption, tandis que des hélicoptères de transport de troupes larguaient des commandos dans les zones où étaient retranchés les guérilleros. L'un de leurs chefs, arrivé au Pakistan, a déclaré que plusieurs localités — Asmar, Tangam, Sheegal, Pitch, Diwagal et Baadel — avaient été détruites. Les maquisards n'occuperaient plus que quelques zones de résistance dans les montagnes, vers lesquelles auraient également fui ceux des habitants de la principale vallée du Khunar qui n'auraient pas été tués, ont encore indiqué les chefs de l'insurrection. Ils ont affirmé, d'autre part, que les forces afghanes et soviétiques font usage de napalm et d'autres armes chimiques au cours des combats. Elles pourraient se rendre maîtresses de la garnison de Barikot, proche de la frontière pakistanaise et encerclée par des insurgés depuis plusieurs mois.

Les unités blindées soviétiques — près d'une centaine de chars seraient engagés dans l'offensive — ont, maintenant que la fonte des neiges a commencé, moins de difficultés à se frayer un passage dans une région accidentée qui a été le berceau de la résistance à la révolution. Les responsables de cette résistance s'attendent que l'offensive soit désormais déployée dans la province de Nangarhar, proche du Khunar, où les maquisards étaient jusqu'à maintenant bien implantés, ainsi que celle du Paktia, également à l'est de l'Afghanistan. L'offensive s'étend à une douzaine de provinces.

Celle-ci a lieu alors qu'au Pakistan cinq des six principales organisations islamiques en lutte contre le régime communiste de Kaboul et la présence soviétique ont confirmé, le 4 mars, leur union au sein de l'alliance pour la libération de l'Afghanistan. Ce rassemblement avait été vivement encouragé par les représentants des pays islamiques lors du « sommet » d'Islamabad à la fin du mois de janvier.

Les cinq organisations sont : le Jamiat Islami (mouvement islamique), dirigé par M. Nurrabudin Rabbani ; le Front de libération islamique d'Afghanistan de M. Syed Ahmed Gilani ; le Mouvement de la révolution islamique de M. Mujaddedi ; le Mouvement révolutionnaire islamique d'Afghanistan de M. Nabi Mohammadi ; le Hezbi Islami, groupe Qalès, du nom de son animateur, qui a fait scission avec le Hezbi Islami (parti islamique) de M. B. Gulbuddin Ekmatiar, lequel a refusé de se joindre à la coalition.

L'alliance sera dotée prochainement d'un conseil révolutionnaire de trente-cinq membres et d'un président élu qui « *pourra parler au nom du peuple afghan* », a annoncé l'un de ses porte-parole au cours d'une conférence de presse à Islamabad.

Les chefs de l'alliance ont souligné à cette occasion que la résistance afghane n'avait reçu « *ni aide économique ni aide militaire. Le monde dort, les pays musulmans observent la situation comme un match de football, avec d'un côté, une superpuissance et de l'autre un peuple afghan pauvre et sans défense, condamné à l'élimination* ».

L'alliance demande à participer à toute solution du conflit afghan. « *Nous n'accepterons aucune décision qui ne nous prenne pas en compte* », a indiqué M. Rabbani, faisant allusion à la proposition européenne de « *neutralisation* » de l'Afghanistan.

L'alliance s'est fixé pour but de chasser les Soviétiques d'Afghanistan, d'instaurer une république, de ne pas perdre un pouce de territoire afghan, et souhaite surtout être reconnue comme représentant de la résistance.

Le Hezbi Islami de M. Hekmatiar se tient à l'écart du rassemblement, car il n'est pas parvenu à s'entendre avec les autres mouvements sur sa place et les conditions de vote au sein de l'alliance.

Nouvelles réactions

L'affaire afghane continue d'autre part de susciter diverses réactions dans les capitales européennes.

● *A Londres*, le comité national olympique britannique a confirmé le 4 mars son intention de participer aux Jeux olympiques d'été à Moscou, en dépit des vives pressions du gouvernement conservateur en faveur du boycottage. Toutefois, la réponse à l'invitation du comité d'organisation (C.O.J.O) de Moscou ne sera pas envoyée avant le 25 mars.

Pour protester contre la pétition des soixante-dix-huit athlètes qui ont demandé à Mme Thatcher de revenir sur sa position, M. Denis Watts, entraîneur de l'équipe olympique d'athlétisme britannique depuis douze ans, a démissionné de ses fonctions. « *Si notre gouvernement, démocratiquement élu*, a déclaré M. Watts, *estime que nous devons soutenir nos alliés américain et australien* (en faveur du boycottage), *nous devons le faire.* »

● *A Bonn*, on estime, à la veille de la rencontre à Kuala-Lumpur des représentants de la Communauté européenne et des pays de l'ASEAN (Malaisie, Thaïlande, Singapour, Indonésie et Philippines), que ces discussions fourniront une bonne occasion d'exposer à des dirigeants asiatiques particulièrement concernés les suggestions des Neuf en vue d'assurer à l'Afghanistan un statut de neutralité. La crise actuelle, indique-t-on à Bonn, souligne le besoin d'intensifier avec les pays de l'ASEAN un dialogue qui a toujours été au premier plan des préoccupations de la diplomatie ouest-allemande. Il sera également question à Kuala-Lumpur, écrit notre correspondant, de l'assistance européenne à la Thaïlande, indispensable pour permettre à ce pays d'atténuer le sort des réfugiés qui se trouvent sur son territoire.

● *A Moscou*, l'agence Tass a vigoureusement attaqué l'hebdomadaire *Nin*, de Belgrade, manifestant ainsi le mécontentement croissant de l'U.R.S.S. devant la position yougoslave dans la crise afghane. Le magazine se voit reprocher d'avoir présenté les récentes émeutes de Kaboul comme une protestation contre l'occupation étrangère. Tass s'abstient toutefois d'étendre ses critiques au gouvernement de Belgrade lui-même.

● Enfin, à l'issue de leur rencontre, dans le sud de la Pologne, près de Krosno, MM. Gierek et Honecker, respectivement chefs des partis polonais et est-allemand, ont exprimé, mardi 4 mars, leur soutien à la politique étrangère de l'U.R.S.S., mais sans faire directement allusion à l'intervention en Afghanistan. Cette position semble être un compromis entre les points de vue de Varsovie et de Berlin-Est dans cette affaire. La R.D.A. s'était placée résolument derrière Moscou, tandis que la Pologne adoptait une attitude plus nuancée.

LE DIRECTEUR DE LA F.A.O. LANCE UN APPEL A LA « MOBILISATION INTERNATIONALE » EN FAVEUR DU CAMBODGE

M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), a lancé, mardi 4 mars, un appel en faveur d'une « *mobilisation internationale* » pour conjurer la famine au Cambodge. Il a rappelé qu'il faudrait plus de 30 millions de dollars pour remettre en route l'agriculture et les pêches de ce pays.

« *C'est un devoir humanitaire — au-delà de toute considération politique — de soulager ces gens et de mettre fin aux tragiques épreuves de ce peuple* », a dit M. Saouma avant son départ pour la quinzième conférence régionale de la F.A.O. pour l'Asie et le Pacifique, qui doit se tenir à New-Delhi du 5 au 13 mars.

M. Saouma a exprimé son soutien à la récente note de M. Waldheim remise aux pays donateurs, les invitant à agir d'urgence pour sauver la vie des Cambodgiens par l'attribution de nouveaux fonds — 263 millions de dollars — d'ici à la fin de l'année.

Le directeur général de la F.A.O. a exposé aussi le programme de son organisation pour le redémarrage de l'agriculture au Cambodge cette année. Ce programme, mis au point après consultation des autorités centrales et régionales du Kampuchéa, s'appuie sur l'expérience d'un projet-pilote de 2 millions de dollars actuellement en cours d'exécution. Il couvre environ 400 000 hectares répartis sur six provinces différentes choisies à la fois parce qu'elles souffrent d'une pénurie importante, mais ont un potentiel suffisant pour une grande augmentation de la production.

A travers le monde

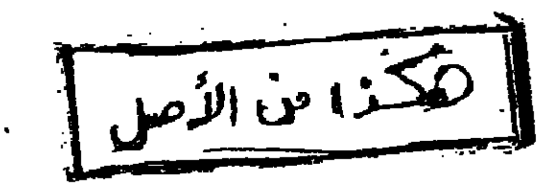
Chili

● DES SYNDICALISTES CHRETIENS de douze pays se sont réunis mardi à Santiago-du-Chili sous les auspices de la Fondation pour le réarmement moral sur le thème « une alternative positive face à la lutte des classes ». Cette conférence est organisée par des syndicalistes chiliens, en collaboration avec des chefs d'entreprise et des membres du gouvernement du Chili.

Des délégations venues d'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, des Etats-Unis, de France, du Guatémala, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Norvège, de Suisse et d'Uruguay assistent à la conférence. — (*A.F.P.*)

Mali

● LE BUREAU EXECUTIF CENTRAL DU PARTI UNIQUE MALIEN a lancé un appel pressant aux parents d'élèves, aux organisations du parti, aux cadres administratifs et privés ainsi qu'aux organisations religieuses « *pour contribuer à l'apaisement du climat social* » à la suite de la grève des élèves et des étudiants qui se poursuit pratiquement depuis le mois d'octobre. D'autre part, un communiqué du ministère de l'éducation nationale indique qu'à la suite de troubles qui ont eu lieu dans les établissements scolaires de Banakoro, à 250 kilomètres à l'est de Bamako, deux élèves ont été blessés le 13 février dernier. — (*Reuter.*)



AMÉRIQUES

États-Unis

DEUX « PRIMAIRES » :

• Succès de M. Kennedy
• Percée de M. Anderson

(Suite de la première page.)

Son refus de toute démagogie l'a conduit à préconiser une taxe fédérale d'un demi-dollar par gallon d'essence afin de rapprocher le prix du carburant de ce qu'il est en Europe. La « *campagne d'idées* » qu'il préconise semble attirer de nombreux jeunes du parti. Elle pourrait bouleverser les données de la campagne électorale si son succès de mardi se confirmait ailleurs.

Cette percée de M. Anderson porte moins ombrage à M. Reagan, qui récolte environ un tiers des suffrages dans les deux Etats et reste bien implanté dans l'ensemble du pays, qu'à M. George Bush. Non seulement l'ancien directeur de la C.I.A. ne parvient pas à « transformer » son essai victorieux de l'Iowa en janvier et à faire oublier sa défaite du New-Hampshire, mais il perd sa qualité de seul rival « sérieux » de l'ancien gouverneur de Californie.

En outre, son score honorable du Massachusetts — environ 30 % des suffrages — ne saurait faire oublier que les sondages d'opinion lui attribuaient il y a quelques semaines une avance décisive sur M. Reagan. Cette avance s'est maintenant effritée, en partie parce que M. Bush apparaît moins crédible que son rival pour un programme au fond assez semblable.

Chez les démocrates, le sénateur Kennedy obtient son premier succès de la campagne en battant le président Carter avec 65 % des voix contre 29 % (4 % sont allés à M. Brown, le gouverneur de Californie). Ce succès était attendu puisque M. Kennedy, déjà élu quatre fois sénateur de cet Etat, était là dans son fief. L'état-major de M. Carter avait par avance minimisé la portée du résultat en faisant une campagne limitée dans cet Etat. Il aurait préféré tout de même que l'écart soit moindre. On se console à la Maison Blanche en contemplant les résultats du Vermont qui ont donné 75 % des suffrages au président contre 25 % seulement à M. Kennedy et en faisant valoir que M. Carter a remporté au total trois des quatre consultations de la Nouvelle-Angleterre (Maine, New-Hampshire et Vermont) contre une seule qui est allée à son rival.

Le combat va se porter maintenant vers le Sud, où le terrain est beaucoup plus favorable au président. Le décompte des délégués obtenus par chacun avantage encore M. Kennedy à cause de l'important apport du Massachusetts (le sénateur a environ cent treize délégués contre soixante-dix à son rival), mais il devrait se redresser très vite en faveur de M. Carter. Or il faudra mille six cents soixante-dix délégués à la convention démocrate de New-York, en août, pour désigner le candidat à la présidence.

Une gaffe diplomatique

L'issue de cette guerre d'usure dépendra de circonstances qui ne se prêtent pas toutes à une intervention des candidats. M. Kennedy espère surtout — il l'a redit encore mardi soir — que la tension internationale cessera bientôt de mobiliser l'électorat et que l'attention se portera alors vers les problèmes économiques, l'inflation notamment, à propos desquelles M. Carter est particulièrement vulnérable.

Mais le président peut, dès maintenant, perdre des voix s'il commet d'autres impairs diplomatiques analogues à celui qui l'a conduit à désavouer le vote de sa délégation à l'ONU à propos des territoires occupés par Israël. L'impact de cette volte-face dans les milieux politiques a été d'autant plus négatif pour la Maison Blanche que personne n'a cru à l'explication officielle d'une « *erreur de communication* » (le département d'Etat avait justifié lundi encore le vote de la délégation américaine à l'ONU). Certains responsables laissent entendre qu'Israël menaçait d'abandonner le processus de paix amorcé à Camp David et les conversations sur l'autonomie palestinienne si Washington persistait dans son attitude.

MICHEL TATU.

El Salvador

DIX MORTS DANS LA CAPITALE AU COURS D'AFFRONTEMENTS

San Salvador *(A.F.P.)*. — Une vive tension régnait, le mardi 4 mars, à San Salvador, où les fusillades et les explosions de bombes ont résonné toute la nuit, faisant au moins dix morts, tous civils, semble-t-il.

Les troubles ont commencé lundi soir lorsque des commandos de l'armée révolutionnaire du peuple (ERP) ont attaqué avec des armes automatiques le quartier général de la garde nationale au nord de la capitale. La garde, selon un communiqué officiel, a repoussé les assaillants, et la troupe « *n'a eu aucune perte* ».

Peu après, l'ERP a occupé le quartier périphérique de Ciudad Delgado, tandis qu'une fusillade nourrie éclatait aux alentours de l'université, où une patrouille de l'armée était prise à partie par des commandos d'extrême gauche. C'est dans ce secteur qu'ont été trouvés, mardi matin, dix morts.

Les patrouilles de l'armée ont découvert en divers points de la capitale de nombreuses bombes qu'elles ont fait exploser. Enfin, pour couronner cette nuit agitée, un tremblement de terre d'intensité 4 sur l'échelle de Mercali, a secoué San Salvador vers 6 h. 35 G.M.T. ajoutant à la nervosité de la population. Le séisme néanmoins n'a pas fait de victimes, ni causé de dégâts matériels visibles.

● *Un des deux membres démocrates-chrétiens de la junte de gouvernement*, M. Hector Dada Hirezi, a donné sa démission mardi 4 mars sans explication. M. Hirezi, membre influent de la démocratie chrétienne, avait pris ses fonctions au début de janvier après avoir été pendant deux mois et demi ministre des affaires étrangères. On estime que la D.C. présentera trois candidats au poste de M. Hirezi : MM. Napoleon Duarte, leader du mouvement ; Fidel Chavez, actuellement ministre des affaires étrangères ; et Julio Adolfo Frey, maire de San Salvador. — *(A.F.P.)*

Colombie

L'OCCUPATION DE L'AMBASSADE DOMINICAINE

Les militaires réaffirment leur appui au président Turbay

Bogota *(A.F.P.)*. — Les négociations entre le gouvernement colombien et les guérilleros du M.-19, qui retiennent une quarantaine d'otages dans l'ambassade dominicaine depuis le 27 février, devraient reprendre ce mercredi 5 mars, a annoncé, mardi 4, le général Camacho Leyva, ministre colombien de la défense.

D'autre part, le conseil de guerre jugeant plus de deux cents membres présumés du M.-19 s'est poursuivi, mardi 4 mars, à Bogota. Parmi les accusés se trouvent les auteurs présumés de l'assassinat d'un syndicaliste, M. José Raquel Mercado, et du vol de milliers d'armes dans une caserne proche de Bogota. La libération de ces accusés constitue l'une des revendications des occupants de l'ambassade.

Le journal des forces armées a déclaré, mardi, dans un éditorial, que l'armée ne tolérera pas les tentatives de subversion, et qu'elle respectera les institutions démocratiques. *Fuerzas Armadas* a réaffirmé le « *soutien total et catégorique* » des militaires au gouvernement du président Turbay.

A l'ambassade de la République Dominicaine, otages et terroristes mènent une vie « réglée » comportant une stricte répartition des tâches. Selon les témoignages des otages libérés, la journée commence par une messe dite par le nonce apostolique, Mgr Angelo Acerbi.

Le nonce apostolique en Argentine, Mgr Pio Laghi, arrivé mardi à Bogota, a déclaré qu'il n'était pas venu pour servir de médiateur entre les autorités colombiennes et le commando de guérilleros. Le nonce a déclaré qu'il « *obéissait à des instructions supérieures* » et affirmé que « *sa présence avait une valeur morale* ».

République Dominicaine

Deux Haïtiens sont expulsés

Deux Haïtiens, MM. Robert Moïse et Paul Denis, responsables d'un projet d'assistance médicale et d'alphabétisation pour les coupeurs de canne haïtiens en République Dominicaine, ont été expulsés de ce pays malgré le jugement de la Cour dominicaine.

Expulsés une première fois le 23 février par les mêmes autorités, ils avaient été envoyés à Curaçao (Antilles néerlandaises), d'où ils avaient été renvoyés sur Caracas. Le Venezuela, jugeant leur expulsion irrégulière, les avaient renvoyés, à son tour, en République Dominicaine, où ils avaient alors commencé une grève de la faim à l'aéroport, où ils étaient retenus. Malgré les réactions nombreuses en République Dominicaine (les journaux *la Noticia, el Sol, el Nacional*, la C.G.T. dominicaine, l'Association des avocats dominicains, le secrétaire général de la jeunesse socialiste en République Dominicaine, le NUCLEO, une fraction du Parti révolutionnaire dominicain) et à l'étranger (le Conseil œcuménique des Eglises à Genève, le Conseil mondial des Eglises à Washington, la Fédération des Eglises protestantes, la CIMADE, l'Association des travailleurs haïtiens immigrés en France, différents partis socialistes européens... ont envoyé des lettres de protestation). Malgré le jugement de la Cour dominicaine, qui venait d'ordonner leur mise en liberté, M. Robert Moïse a été expulsé de nouveau sur Caracas et M. Paul Denis, dans la nuit du 2 au 3 mars, sur Bruxelles.

AFRIQUE

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE GAFSA

La Tunisie veut exposer à l'U.R.S.S. les dangers de la politique du colonel Kadhafi

De notre correspondant

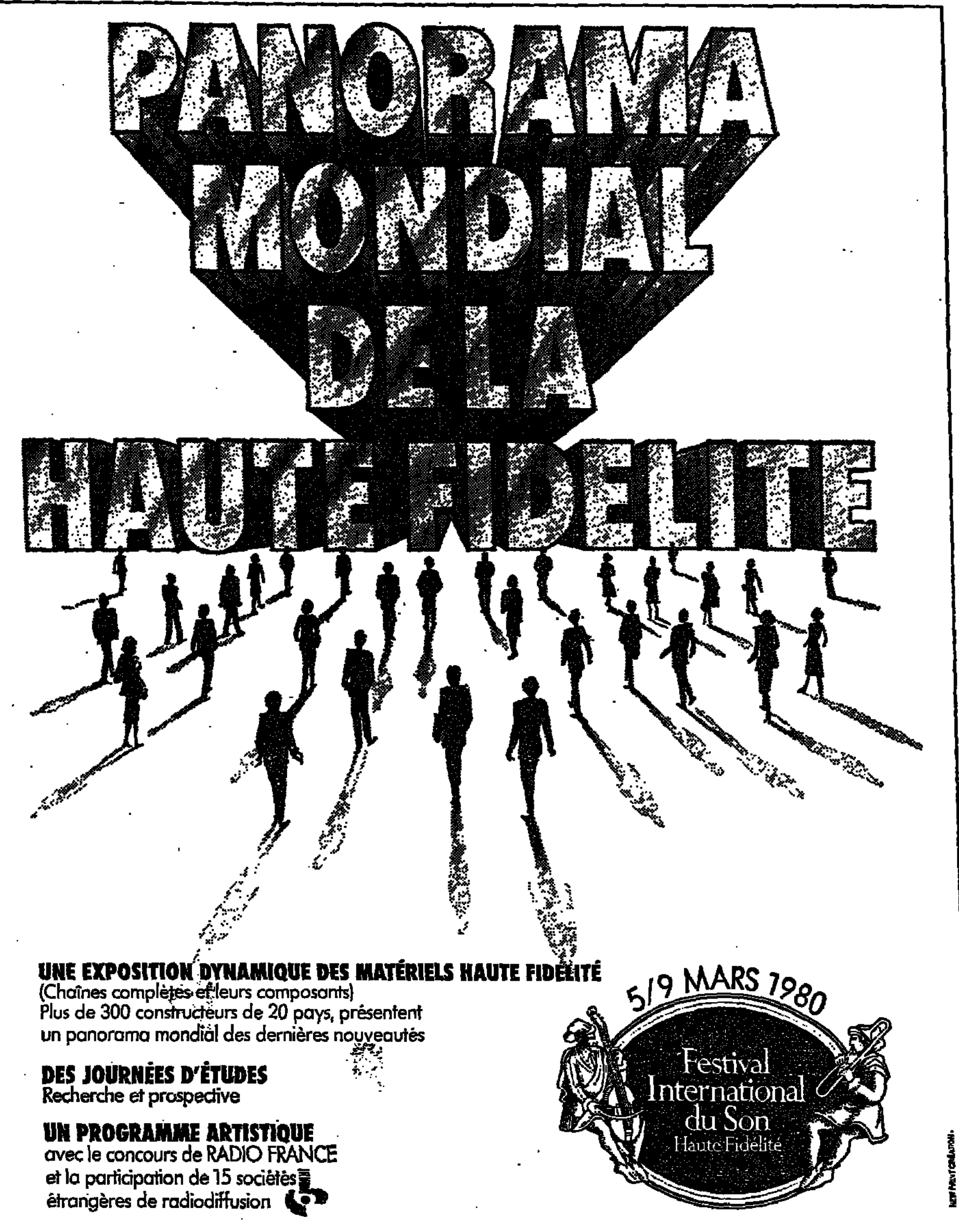
Moscou. — L'envoyé spécial du président Bourguiba, M. Sadok Mokaddem, président de l'Assemblée nationale et troisième personnage de l'Etat, est arrivé mardi 4 mars à Moscou pour une visite de deux jours. Il entendait expliquer à ses interlocuteurs soviétiques et à d'autres dirigeants des pays socialistes (M. Mokaddem se rendra ensuite à Berlin-Est et à Bucarest) les dangers que représente la politique du colonel Kadhafi. L'U.R.S.S. a adopté une position très réservée dans l'affaire de Gafsa (*le Monde* du 10 février). La presse n'a publié ici aucun commentaire sur les événements, se contentant de présenter des citations de journaux étrangers. Cependant, le choix et le montage de ces citations ne laissaient planer aucun doute sur les sympathies de Moscou : les Soviétiques ont adopté le point de vue libyen en présentant l'affaire de Gafsa comme la conséquence des difficultés intérieures rencontrées par le régime tunisien ; ils ont condamné, toujours à l'aide de citations, l'« *ingérence militaire de la France en Tunisie* » et rappelé d'autres interventions françaises sur le continent africain. Enfin ils ont rapporté, sans un mot de réprobation, la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli.

Comme ils l'ont déjà fait par la voie diplomatique, les Tunisiens voudraient insister sur trois points : donner leur version des événements de Gafsa et apporter les « preuves » de l'intervention libyenne ; montrer les dangers de déstabilisation que la politique du colonel Kadhafi fait courir non seulement à la Tunisie, mais à toute l'Afrique ; demander s'il est vraiment de l'intérêt de l'U.R.S.S de voir un pays « *authentiquement non aligné* » comme la Tunisie se rapprocher de l'Occident.

L'U.R.S.S., qui entretient par ailleurs de bonnes relations avec la Tunisie, avait pris d'autant plus ombrage de la condamnation par le président Bourguiba de l'intervention soviétique en Afghanistan que Tunis est maintenant le siège de la Ligue arabe.

D. V.

● *M. Driss Guiga*, nouveau ministre tunisien de l'intérieur (*le Monde* du 4 mars) a été nommé mardi 4 mars membre du bureau politique du parti socialiste destourien par le président Habib Bourguiba. Pour lui permettre de retrouver la place qu'il a déjà occupée de 1974 à 1979 parmi les vingt membres de la plus haute instance politique du pays, le président Bourguiba a dû évincer le plus jeune d'entre eux, M. Rachid Chatti, vice-président de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. En tant que président du parti unique, M. Bourguiba choisit lui-même obligatoirement parmi les membres du comité central élu — dont fait partie M. Guiga — ses « collaborateurs » au bureau politique. — *(Corresp.)*



AFRIQUE

LA VICTOIRE ÉLECTORALE DE M. MUGABE EN RHODÉSIE

Alors que M. Mugabe, premier ministre désigné de Rhodésie, a entrepris des consultations, dès mardi 4 mars, en vue de former un gouvernement de « large front national », comprenant des membres européens, l'écrasante victoire électorale de la ZANU-P.F. a suscité la satisfaction unanime de l'Afrique indépendante et de sérieuses appréhensions en République sud-africaine. Le président Kaunda, de Zambie, a parlé de « grand moment historique » tandis que M. Botha, premier ministre sud-africain, s'est borné à déclarer que « les Rhodésiens devront apprendre à vivre avec le résultat des élections ».

A Washington, dans les milieux officiels, qui ne cachent pas leur surprise, on espère que M. Mugabe adoptera une ligne assez pragmatique pour que le Congrès n'ait pas à s'opposer aux promesses d'aide économique de la Maison Blanche. Pour sa part, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a exprimé le vœu que « le résultat des élections débouchera sur une configuration politique stable ».

A Paris, les deux députés invités à observer sur place le déroulement du scrutin, MM. Longuet (U.D.F.) et Chandernagor (P.S.), ont souligné le caractère « loyal » des élections. Pour sa part, le parti socialiste s'est « félicité des résultats obtenus par la ZANU et le Front patriotique dans son ensemble » ainsi que de « l'inéluctable mise en place d'un gouvernement regroupant les forces démocratiques » du Zimbabwe.

A Moscou, l'agence TASS estime que le succès électoral des deux chefs de la guérilla ouvre la voie à la formation d'un gouvernement d'union nationale entre MM. Mugabe et Nkomo. — (A.F.P., Reuter.)

Le premier ministre désigné veut former un gouvernement de « large front national »

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Plus d'un téléspectateur rhodésien a dû sursauter, mardi 4 mars, en entendant la speakerine blanche citer les propos du « camarade Mugabe ». Celui-ci n'était, dans sa bouche, il y a une semaine seulement, que le chef des « terroristes ». Le mot « terroriste », qui encombrait depuis des années les conversations des Européens, a d'ailleurs, du jour au lendemain, totalement disparu du vocabulaire des journalistes rhodésiens, laissant la place, dans le communiqué militaire quotidien, au terme « bandits », dont on ne sait au juste qui il désigne.

Les choses vont vite en Rhodésie, très vite. Qui aurait prédit, il y a quelques jours, que M. Mugabe, premier ministre désigné, aurait ce mercredi d'intenses consultations avec M. Ian Smith, son pire ennemi d'hier, en vue de former un gouvernement de « *large front national* » ? Qui prévoyait que le général Walls, chefs des forces de sécurité rhodésiennes, serait autorisé par M. Mugabe, non seulement à « *travailler en étroite collaboration avec les chefs de l'ex-guérilla* », mais encore à « *présider au processus d'intégration au sein de l'armée* » ?

Par son ampleur même qui l'a rendu indiscutable, le succès électoral de M. Mugabe facilite la transition. Tous ses ennemis d'hier ou ses rivaux potentiels, contraints d'en prendre acte, ne peuvent que répondre favorablement à ses appels en faveur de la « *réconciliation nationale* ». L'évêque Muzorewa lui-même, grand vaincu du scrutin, a déclaré qu'il ferait « *tout son possible* » pour coopérer avec le futur gouvernement.

En attendant, le passage de la Rhodésie au Zimbabwe se place sous des augures plus favorables que le plus optimiste des observateurs n'aurait osé l'envisager. En prônant une stratégie de « Front national », M. Mugabe prend soin de n'exclure *a priori* aucune famille politique. Rassurer la minorité blanche : tel est son principal souci.

« *Le gouvernement*, a-t-il souligné mardi, *fera tout pour donner un sentiment de sécurité à chacun, vainqueur ou vaincu. Il sera juste et honnête. La majorité n'opprimera pas la minorité. Ce sera une coalition avec les membres des autres communautés à qui la Constitution avait interdit d'être nos candidats* (c'est-à-dire les Blancs). »

Le futur gouvernement du Zimbabwe comprendra donc, selon toute vraisemblance, des ministres européens. Seront-ils choisis en priorité parmi la frange libérale de la communauté blanche ? M. Mugabe puisera-t-il aussi dans le vivier ministériel du Front rhodésien de M. Smith ? Le premier ministre désigné a affirmé retenir comme seuls critères le « *mérite* » et la « *compétence* ». Il a toutefois souligné que « *les préjugés raciaux devront disparaître complètement* ». « *Les gens qui ne peuvent pas changer n'ont évidemment pas de place dans ce pays.* »

Autre thème dominant : les transformations économiques nécessaires à l'avènement d'une société plus juste s'accompliront de manière progressive. « *Nous devrons utiliser les structures existantes*, a dit M. Mugabe. *Nous ne toucherons ni aux droits de propriété, ni aux retraites des fonctionnaires. Nous ne voulons pousser personne à quitter ce pays. Nous bâtirons l'avenir à partir de la base de la société actuelle, qui est capitaliste.* » Cpendant, M. Mugabe a annoncé que le sort des « *travailleurs noirs dans le commerce, l'industrie et l'administration* » demeurait « *l'une de ses principales inquiétudes* ». « *Nous devons*, a-t-il ajouté, *promouvoir les Noirs qui ont souffert de la discrimination dans le passé.* » Il a précisé qu'il avait déjà discuté de cette question avec des responsables du secteur privé. La suppression de la ségrégation raciale dans l'emploi est l'une des revendications les plus populaires dans les banlieues africaines de Salisbury.

La promotion de la paysannerie, quant à elle, suppose, selon M. Mugabe, « *la redistribution de la terre et l'assistance gouvernementale* ». Mais il a exclu « *toute nationalisation ou saisie des terres* » européennes. De manière plus générale, M. Mugabe a invité ses compatriotes de toutes races à délaisser le « *bouclier* » pour la « *charrue* », assurant « *qu'il n'y aura jamais de retour à un conflit armé* ». Il les a encouragés à « *construire un nouveau pays qui sera l'orgueil de toute l'Afrique* ».

Si les propositions de M. Mugabe en faveur d'un « *changement réaliste* » sont loin d'avoir convaincu la majorité de la communauté blanche, qui voient d'abord en lui un « *marxiste déclaré* », elles ont impressionné et surpris parmi les intellectuels libéraux. Toutefois, pour l'instant, peu d'Européens osent partager l'opinion de l'ancien premier ministre de la Fédération rhodésienne, Sir Roy Welensky, assurant que M. Mugabe pourrait devenir « *un autre Kenyatta* ». Une seule chose est sûre : le chef de la ZANU-P.F. veut éviter à tout prix un exode précipité des Blancs qui provoquerait l'effondrement économique et le chaos administratif. Il ne pouvait guère aller plus loin dans le sens de la modération.

Malgré la victoire éclatante de M. Mugabe, le futur gouvernement du Zimbabwe sera donc une coalition représentant le « *Front patriotique dans son ensemble* ». La ZANU-P.F. et la ZAPU de M. Nkomo y seront alliées. M. Mugabe devait examiner ce mercredi avec le vétéran du nationalisme les conditions de mise en place de cette coalition gouvernementale. Quelques semaines avant les élections, le chef de la ZANU-P.F. avait indiqué qu'il offrirait, en cas de victoire, le poste — largement honorifique — de chef de l'Etat à M. Nkomo. Une fois le gouvernement formé, la date de l'indépendance sera fixée d'un commun accord entre lord Soames et la nouvelle équipe dirigeante. Selon le porte-parole du gouverneur, l'Etat du Zimbabwe pourrait être officiellement proclamé « *dans trois semaines* ». « *Le gouverneur*, a-t-il précisé, *n'envisage pas en tout cas un départ précipité.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LONDRES : Un soulagement mêlé d'inquiétude

De notre correspondant

Londres. — La satisfaction officielle, exprimée dans les déclarations de lord Carrington, ministre des affaires étrangères, et Sir Ian Gilmour, son premier adjoint, n'a pas dissipé les appréhensions de Londres sur l'avenir de son ancienne colonie. La victoire de M. Robert Mugabe a surpris ici par son ampleur. On ne s'attendait pas, en effet, à un effondrement aussi brutal de l'évêque Muzorewa, dont on pensait qu'il réunirait assez de suffrages pour imposer la solution d'un gouvernement de coalition au sein duquel l'influence de M. Mugabe aurait été limitée. Beaucoup de craintes subsistent, d'autre part, en ce qui concerne les garanties promises aux Blancs pour leur sécurité et leur emploi, leur droit à pension et l'indemnisation de leurs terres, appelées éventuellement à être redistribuées.

Tout en enregistrant avec satisfaction les premières déclarations conciliantes de M. Mugabe, on craint que le nouvel Etat indépendant n'évolue ultérieurement vers un système socialiste qui menacerait les intérêts privés occidentaux. Ces inquiétudes se sont traduites à la Bourse par une chute spectaculaire des valeurs rhodésiennes, suivie cependant par un net redressement.

A vrai dire, la réaction générale au triomphe de M. Mugabe est celle d'un traditionnel pragmatisme, accompagné par un souci de s'accommoder et même de tirer parti, de la situation. En tout cas, on ne veut rien faire qui pourrait aliéner le chef du gouvernement du futur Zimbabwe et l'entraîner à chercher des appuis du côté soviétique. Aussi bien, le gouvernement, par les voix autorisées de lord Carrington et de Sir Ian, s'est clairement dissocié des critiques des éléments de droite du parti conservateur, pour qui M. Mugabe, qualifié de « *marxiste* », est une « *marionnette* » de Moscou. « *M. Mugabe n'est pas sous l'influence des Soviétiques, tout au contraire* », a déclaré aux Communes Sir Ian, s'inspirant des rapports du Foreign Office, selon lesquels M. Nkomo recevait des armes de Moscou, alors que M. Mugabe avait l'appui des Chinois.

Sir Ian a démenti vigoureusement que le gouvernement britannique ait délibérément voulu éliminer l'évêque Muzorewa. En fait, il répondait à M. Amery, porte-parole du « lobby » rhodésien, qui a qualifié le succès de M. Mugabe de « *sérieuse défaite pour l'Occident* » exposant, à terme, à l'influence soviétique les ressources minières de l'Union sud-africaine.

Devant la Haute Assemblée, lord Carrington, vigoureusement applaudi, s'est montré très prudent. Attendons de voir ce qui va se passer dans les prochains mois avant de parler de succès, a-t-il dit en substance. Tout en offrant sa coopération à M. Mugabe, il ne pense pas, cependant, que lord Soames, le gouverneur britannique, dépourvu de responsabilités constitutionnelles, devrait rester dans le pays après l'indépendance.

Le prince Philip aux cérémonies de l'indépendance

Quant à Mme Thatcher, elle s'est limitée à une déclaration générale de bonne volonté à l'égard du nouveau gouvernement du Zimbabwe et s'est abstenue d'envoyer un message de félicitations à M. Mugabe. Interrogée sur cette omission, elle a précisé que, en général, les messages étaient envoyés à l'occasion de la proclamation de l'indépendance. Sur ce point, on indique que le prince Philip représentera la reine aux cérémonies qui marqueront l'avènement du nouvel Etat indépendant.

En fait, le sentiment prédominant des Britanniques est celui d'un grand soulagement devant le règlement pacifique, jusqu'à nouvel ordre, d'un problème vieux de quinze ans, qui risquait de dégénérer en conflit armé majeur dans lequel Londres aurait pu être entraîné. A cela s'ajoute une certaine fierté d'avoir fermé le dernier chapitre de la décolonisation sans bain de sang. « *Mission accomplie* », dit-on dans les milieux officiels, en soulignant que la négociation comme l'exécution du cessez-le-feu, l'organisation des élections et leur surveillance, ont été parfaitement menés à bien.

La presse, dans son ensemble, réagit favorablement, et même les adversaires proclamés de M. Mugabe lui accordent maintenant le bénéfice du doute. Le *Financial Times* estime que si les Noirs obtiennent une plus large part de la richesse considérable du pays sans provoquer un exode de la communauté blanche, on pourra parler de « *triomphe de la diplomatie britannique* ». « *Si tout se passe bien dans les prochaines semaines — et cela pourrait encore aller mal, — alors, la Grande-Bretagne se sera honorablement acquittée de sa dernière responsabilité coloniale en Afrique.* » Le *Times* se félicite que le problème rhodésien cesse d'embarrasser la diplomatie britannique et de compliquer les relations inter-raciales. « *La Grande-Bretagne a tenu sa parole à Lusaka et aux Nations unies. Lord Carrington et lord Soames ont assuré une réussite diplomatique qui paraissait souvent impossible.* » Le *Daily Telegraph*, qui cache mal son amertume, pense que le gouvernement britannique doit maintenant se tenir à l'écart. « *Nous devons admettre que pour le meilleur ou pour le pire, le Zimbabwe échappe rapidement à notre faible contrôle et trouve son propre salut.* »

HENRI PIERRE.

● *M. Pascal Gauchon*, porte-parole du parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), a déclaré, mercredi 5 mars : « *En livrant la Rhodésie aux terroristes marxistes, l'Occident vient d'accomplir un acte suicidaire de plus en Afrique australe. La route du pétrole, déjà menacée par l'invasion de l'Afghanistan, dépend maintenant directement de la survie de l'Afrique du Sud. La France doit rectifier sa politique et proclamer solennellement sa solidarité avec la République sud-africaine, notamment en annulant toutes les mesures politiques, économiques ou sportives prises à l'encontre de cette dernière.* »

En République Sud-Africaine

Explosion de joie des Noirs et résignation des autorités

De notre correspondante

Johannesburg. — Une fois le choc de la nouvelle passé, les Blancs sud-africains semblent s'être résignés à voir le chef du plus important mouvement de guérilla, le « *marxiste poussé par Moscou* », M. Robert Mugabe, au poste de premier ministre en Rhodésie. Le gouvernement lui-même s'est montré particulièrement modéré après l'annonce de la défaite de son « poulain », l'évêque Muzorewa, et de la victoire foudroyante du président de la ZANU-P.F.

Dès mardi matin, le premier ministre, M. Pieter Botha, a déclaré que la politique sud-africaine serait de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures du Zimbabwe et a fait comprendre que les futures relations avec celui-ci pourraient être analogues à celles existant avec le Mozambique. En dépit de l'opposition des deux régimes politiques, des liens économiques subsistent en effet entre Pretoria et Maputo.

L'imposante victoire de M. Mugabe a complètement pris par surprise les Sud-Africains. M. Nkomo a beau bénéficier depuis très longtemps du soutien de Moscou, il a conservé, même en Afrique du Sud, une image d'« indépendant », alors que M. Mugabe, boudé jusqu'à une date récente par les Soviétiques, y est considéré comme « *un marxiste rigide inféodé à l'U.R.S.S.* »

La Rhodésie représentait l'élément essentiel de la politique de constellation d'Etats (sorte de marché commun sud-africain lancé l'an passé par M. P. W. Botha). Les Européens estiment que ce projet est à présent compromis. Il est douteux que l'Afrique du Sud démobilise les troupes massées ces derniers jours sur la frontière commune. Il n'est toutefois plus question, au moins pour le moment, de l'intervention dont Pretoria a menacé au cas où « *le chaos* » se manifesterait dans le pays voisin. Le premier ministre a souligné cependant, mardi matin, que Pretoria riposterait si le Zimbabwe devenait demain un tremplin pour les attaques des mouvements nationalistes sud-africains.

Les propos modérés de M. Mugabe sont écoutés attentivement même s'ils ne paraissent pas convaincre. Pretoria n'a cependant pas attendu le résultat des élections pour établir des contacts avec la ZANU-P.F. Pour les libéraux européens « *la leçon doit être tirée de l'épisode rhodésien* ». Leur raisonnement consiste à dire : si l'on veut éviter la montée du communisme, il faut discuter aujourd'hui avec les Africains modérés. Ils craignent, d'un autre côté, que des élections générales soient à jamais compromises en Namibie. Des discussions ont actuellement lieu, à ce sujet, au Cap entre le gouvernement et des représentants des Nations unies. Le succès électoral de la ZANU-P.F. devrait renforcer l'opposition de M. Botha à des élections sous supervision de l'ONU.

Dans leur très vaste majorité les Africains ont explosé de joie. M. Mugabe est leur nouvelle idole. Après l'Angola et le Mozambique, les événements au Zimbabwe prennent une valeur particulière. On peut prévoir, dans les mois qui viennent, une vigilance toute particulière du gouvernement sud-africain vis-à-vis des Noirs. Les révoltes de 1976 avaient été liées à la situation en Angola et au Mozambique. La naissance du Zimbabwe va redonner une bouffée d'espoir aux victimes et aux adversaires de la politique de ségrégation raciale.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1975

Le roi Hassan II s'est rendu au Sahara occidental

Pour la première fois depuis qu'a éclaté en 1975 le conflit du Sahara occidental, le roi Hassan II du Maroc s'est rendu mardi 4 mars dans ce territoire. Il n'est pas allé à El Aïoun, capitale de la Saguiet el Hamra, mais à Dakhla, capitale de l'Oued El Dahab (Rio-de-Oro), région évacuée en août 1979 par la Mauritanie, où les représentants de toutes les provinces du royaume ont fait acte d'allégeance.

Par ce voyage, indique-t-on dans les milieux politiques proches du trône, le souverain a voulu réaffirmer la marocanité du Sahara occidental et démontrer que le calme règne dans ce secteur abandonné par Nouakchott à la suite de l'accord signé à Alger avec le Front Polisario. En outre, fait-on remarquer de même source, le roi s'est rendu à Dakhla le lendemain de la fête du Trône (3 mars) et quelques jours après le quatrième anniversaire du « *retour des provinces sahariennes à la mère patrie* » (28 février).

Hassan II, ajoute-t-on, ne pouvait répondre plus clairement à ceux qui, à Alger, à l'O.U.A. ou à l'ONU espèrent encore que le Maroc abandonnera sa souveraineté sur ces provinces.

Sur le plan diplomatique, l'impasse paraît totale, en dépit des rumeurs qui circulent sur des négociations secrètes entre Alger et Rabat. En effet, le secrétaire général du Front Polisario a proposé au Maroc des « négociations directes », à la suite de quoi Hassan II a lancé un nouvel appel à une négociation entre Alger et Rabat (*le Monde* du 5 mars).

Sur le plan militaire, le Front Polisario a rompu la relative accalmie enregistrée sur le terrain depuis trois mois en attaquant des localités du Sud marocain et une des unités mobiles marocaines patrouillant au Sahara occidental. — (*A.F.P.*)

Zaïre

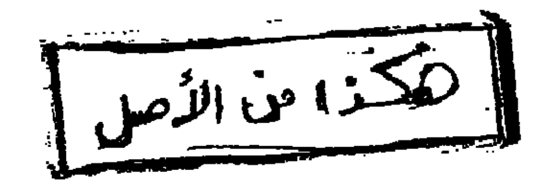
L'AMBASSADEUR A PARIS DÉMENT QUE SON PAYS SE SOIT OPPOSÉ A LA CONSTITUTION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR DES « MASSACRES » AU KASAÏ

M. Kititwa T. Benga-Ntundu, ambassadeur du Zaïre à Paris, dément, dans un communiqué, les déclarations faites le 25 février à Bruxelles, par un membre de la Fédération internationale des droits de l'homme (*le Monde* du 27 février) à propos des « massacres du Kasaï oriental.

Selon l'ambassadeur, le conseil exécutif du Zaïre a déjà opposé « *un catégorique démenti à ces fausses informations* », ne s'est pas opposé à la constitution d'une commission d'enquête, a même donné son accord pour la formation de cette commission, et a contacté différents « *organismes humanitaires les plus représentatifs* » à cet effet.

L'ambassadeur du Zaïre rappelle dans ce communiqué que dès le 11 décembre 1979 le conseil exécutif du Zaïre avait fait savoir à la Fédération internationale des droits de l'homme « *qu'il souhaitait sa présence au sein de la commission d'enquête* ».

Enfin, M. Kititwa T. Benga-Ntundu déplore « *la campagne de diffamation systématique dont le Zaïre et son président sont l'objet* ».



EUROPE

LA VISITE DE M. STIRN EN POLOGNE

Les relations entre la France et les pays de l'Est ne doivent pas pâtir de la tension internationale

estiment Paris et Varsovie

De notre envoyé spécial

Varsovie. — **Une coopération exemplaire, qui ne doit pas être affectée par les récents bouleversements internationaux, et notamment la crise afghane : ainsi ont été définies à plusieurs reprises les relations franco - polonaises, lors du voyage officiel de M. Olivier Stirn à Cracovie et Varsovie, du dimanche 2 au mardi 4 mars. Le secrétaire d'Etat français et M. Wojtaszek, ministre des affaires étrangères polonais, ont tous deux insisté sur ce point.**

Officiellement ou à titre privé, MM. Giscard d'Estaing et Gierek se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises, et le président français doit retourner à Varsovie en septembre prochain. Les contacts à l'échelon ministériel sont fréquents, et le resteront particulièrement en 1980. La « charte de 1975 » a d'ailleurs fixé un cadre précis à cette coopération, en prévoyant des entretiens réguliers entre ministres des affaires étrangères ; le prochain doit avoir lieu à l'occasion de la visite à Paris de M. Wojtaszek, les 2 et 3 juillet. Quant à la « grande commission » de coopération franco-polonaise, elle doit se réunir à Varsovie en mai.

Dans le domaine économique, en revanche, les relations entre les deux Etats s'étaient quelque peu dégradées depuis l'année-record de 1976. L'an dernier a vu s'amorcer un certain redressement, au moins pour les exportations françaises vers la Pologne : celles-ci ont atteint deux mille cinq cent soixante-quinze millions de francs (+ 13 %), contre deux mille trois cent quarante-cinq millions pour les importations (— 4 %). Mais le niveau des échanges demeure inférieur d'environ un milliard de francs à ce qu'il était voici quatre ans. Les interlocuteurs polonais de M. Stirn lui ont toutefois assuré que les relations commerciales entre les deux pays allaient s'améliorer, bien que la Pologne fasse actuellement des efforts pour réduire son fort endettement vis-à-vis de l'Occident. Quelques grands travaux d'équipement, où la France pourrait jouer un rôle essentiel, sont à l'étude, comme la canalisation de la Vistule, et la réalisation d'un axe autoroutier nord-sud.

Quant aux relations culturelles, traditionnellement bonnes, elles pourraient également recevoir un léger coup de pouce après la visite de M. Stirn à Varsovie.]

Le souci de dresser ce constat de bonne santé des relations franco-polonaises n'était cependant pas, et de loin, l'objet principal de la visite du secrétaire d'Etat à Varsovie, visite dont on s'était assuré avec insistance, du côté polonais, qu'elle aurait bien lieu malgré les événements de Kaboul. M. Stirn a profité de l'occasion pour prouver à ses hôtes que la diplomatie française d'ouverture à l'Est n'était pas soumise aux aléas des relations entre les deux blocs. Mais il a également rappelé au ministre des affaires étrangères polonais que la France demeure très attachée au retrait des troupes d'occupation soviétiques en Afghanistan, et qu'elle y voit une des conditions de l'efficacité de la conférence de Madrid (normalement prévue pour le mois de novembre), voire un préalable à sa tenue.

Du côté polonais, la position gouvernementale demeure calquée sur celle de Moscou. On s'en tient à l'explication selon laquelle l'armée rouge a été contrainte d'intervenir par l'évolution de la situation politique intérieure afghane et les ingérences pakistanaise et américaine, et l'on nie que le Kremlin puisse nourrir la moindre ambition expansionniste dans cette région du monde, notamment en direction du golfe Persique. Au-delà de ce discours officiel, toutefois, on a cru percevoir chez les membres de la délégation polonaise aux entretiens, à la fois un certain embarras pour approuver Moscou (embarras qu'avait d'ailleurs traduit le récent congrès du Parti ouvrier unifié polonais), et l'espoir que les troupes soviétiques pourraient se retirer avant l'ouverture de la conférence de Madrid, au moins dans une proportion significative, si les circonstances permettaient au Kremlin de le faire sans perdre la face ni paraître céder à la pression internationale.

Quant à la conférence sur le désarmement en Europe, que Varsovie souhaite organiser prochainement, M. Stirn a confirmé au gouvernement polonais l'accord de principe de Paris, mais certaines divergences sont apparues entre les deux positions. Ces divergences concernent le champ d'application du désarmement (pour Varsovie, l'Union soviétique ne peut être incluse dans ce projet et ne peut négocier, à cet égard, qu'avec les Etats-Unis), la vérification de sa réalité — la France est beaucoup plus exigeante que la Pologne sur les contrôles nécessaires, — et sur sa portée : Paris, à l'inverse de Varsovie, n'entend pas y inclure les armes nucléaires, estimant qu'un débat sur leur limitation relève d'autres enceintes que celle d'une conférence strictement européenne.

La visite de M. Stirn à Varsovie était la première qu'un membre du gouvernement français ait faite dans un pays socialiste depuis les événements d'Afghanistan. Manifestement, on comptait s'assurer, du côté polonais, que la ligne de conduite adoptée par M. Giscard d'Estaing au lendemain de l'invasion soviétique n'avait pas changé. Mais aussi, sans doute, suggérer au représentant français que les deux pays pouvaient réfléchir ensemble plus facilement que d'autres aux façons d'atténuer la crise.

BERNARD BRIGOULEIX.

Union soviétique

M. Sakharov accuse l'Académie des sciences de l'avoir pratiquement relevé de ses fonctions

De notre correspondant

Moscou. — Le président de l'Académie des sciences, M. Anatole Alexandrov, a ouvert, mardi 4 mars, la réunion générale de cet organisme en dénonçant la politique américaine de représailles contre l'U.R.S.S. Le même jour, M. André Sakharov a accusé l'Académie, dans un télégramme parvenu à Moscou, de l'avoir pratiquement relevé de ses fonctions d'académicien. La belle-fille de M. Sakharov, Mme Liza Alekseyeva, voulait organiser, mardi matin, une rencontre avec les correspondants occidentaux, dans l'appartement de l'académicien à Moscou. Quand les journalistes se sont présentés, les policiers leur ont interdit l'entrée de l'immeuble, comme ils l'avaient fait le 22 janvier dernier, lors de l'interpellation de M. Sakharov (1). Mme Alekseyava a cependant pu remettre à la presse une déclaration du prix Nobel de la paix : *« La participation à une réunion générale de l'Académie des sciences est, en vertu des statuts, le droit et le devoir de tout membre. A ma demande de participer à cette réunion, le présidium* (de l'Académie) *a pris la responsabilité de répondre en me privant de mon droit et en me relevant de mes fonctions d'académicien. »*

Un porte-parole de l'Académie a indiqué mardi que l'exclusion de M. Sakharov de cette honorable compagnie *« n'était pas à l'ordre du jour »*. La solution qui consiste à suspendre en fait la participation du physicien dissident aux activités de l'Académie, dont il est membre depuis 1953, sans l'exclure formellement, est en effet beaucoup plus simple pour les autorités. Les statuts de cette institution rendent très difficile — sinon impossible — l'exclusion d'un membre, sauf en cas de perte de la nationalité soviétique. De plus, les votes ont lieu à bulletin secret, et il n'est pas certain que, dans le secret de l'isoloir, il se trouve une majorité d'académiciens pour exclure un de leurs collègues. Enfin, cette solution évite de relancer les protestations en Occident.

Dans son discours à la réunion générale de l'Académie, M. Alexandrov n'a fait aucune allusion à l'affaire Sakharov, du moins si l'on en juge par les comptes rendus publiés dans la presse. Selon l'agence Tass, il a dénoncé *« l'orientation actuelle de la politique étrangère américaine axée sur la détérioration des relations avec l'U.R.S.S.* [qui] *risque d'avoir des retombées négatives sur l'évolution de la science dans son ensemble »*. Appliquant à son domaine les arguments ressassés par les commentateurs soviétiques, il a affirmé que les « événements d'Afghanistan » n'étaient qu'un prétexte : *« Nous, savants,* a-t-il déclaré, *nous avons décelé des symptômes des intentions américaines de dégrader les relations avec nous bien avant ces événements. »* Il s'est cependant montré confiant dans le fait que *« la rupture de nos contacts avec les savants américains ne se répercutera pas sur le développement de la science soviétique »*.

Cette partie de l'intervention de M. Alexandrov n'est pas reprise par les journaux de ce mercredi. Il se confirme d'autre part que les conséquences des mesures décidées contre M. Sakharov sont bien à l'origine de la démission, en janvier dernier, de M. Kiriline, ancien vice-président du gouvernement et président du comité d'Etat pour la science et la technique (*le Monde* du 25 janvier). M. Kiriline aurait refusé d'assumer la responsabilité d'une politique néfaste pour la science soviétique et préjudiciable au développement des relations scientifiques et techniques avec l'Occident.

La décision de priver M. Sakharov de tous ses titres et de l'envoyer en relégation à Gorki, dans une ville totalement interdite aux étrangers et située à quatre cents kilomètres de Moscou, aurait été prise au cours d'une réunion du conseil des ministres présidée par M. Tikhonov, premier vice-président du gouvernement. Le rapporteur était M. Chtchelokov, ministre de l'intérieur. En l'absence de M. Andropov, le Comité pour la sécurité d'Etat (K.G.B.) était représenté par M. Tsvigoun, premier vice-président de cet organisme.

DANIEL VERNET.

(1) D'autre part, la mère de Mme Sakharov, Mme Ruth Bonner, âgée de quatre-vingts ans, a été avertie par des fonctionnaires du parquet qu'elle risquait un procès si elle continuait à entretenir des relations avec des étrangers et des « éléments criminels ».

Italie

QUARANTE PERSONNALITÉS DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE SONT ARRÊTÉES POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS PUBLICS

(De notre correspondant.)

Rome. — Une série de scandales aussi spectaculaires les uns que les autres secoue l'Italie depuis quelques jours.

Après l'inculpation d'une trentaine de vedettes du football accusées d'avoir fait perdre leur équipe pour le compte de gros parieurs (*le Monde* du 4 mars), après la fuite à l'étranger de trois constructeurs immobiliers romains, les frères Caltagirone, auteurs d'une faillite frauduleuse (*le Monde* du 5 mars), c'est le scandale de l'Italcasse qui agite les milieux bancaires et politiques italiens.

Deux faits nouveaux sont intervenus le 5 mars. D'abord, le ministre de la marine marchande, M. Franco Evangelisti, a dû donner sa démission. Ce démocrate chrétien est soupçonné d'avoir reçu plusieurs centaines de millions de lires des frères Caltagirone pour financer illégalement le groupe politique qu'ils animent avec M. Giulio Andreotti.

L'autre nouveauté est l'arrestation d'une quarantaine de personnes en vue pour détournement de fonds publics. Parmi elles, des présidents ou ex-présidents de caisses d'épargne et de banques régionales, ainsi que quelques industriels et constructeurs immobiliers. Une dizaine d'autres mandats d'arrêt concernent des personnes en fuite : c'est le cas des frères Caltagirone, ainsi que de deux gros industriels, MM. Nino Rovelli (SIR) et Raffaele Ursini (Liquigas).

Ces personnes sont accusées d'avoir prêté illégalement des fonds publics ou d'en avoir bénéficié. Elles opéraient dans le cadre de l'Italcasse, qui est la banque centrale des caisses d'épargne italiennes. Chargé d'accorder des crédits à moyen terme pour les investissements industriels, cet institut fait l'objet d'une enquête judiciaire depuis un an et demi. On le soupçonne d'avoir distribué des « fonds noirs » (pot-de-vin et subventions à des groupes politiques), mais surtout de s'être montré très généreux dans les « fonds blancs », c'est-à-dire d'avoir prêté sans garantie des sommes considérables qui ne lui ont d'ailleurs pas été rendues. Les prêts à moyen terme de l'Italcasse sont devenus des prêts à long terme et souvent sans terme. M. Ursini lui doit la coquette somme de 110 milliards de lires, M. Rovelli 320 milliards et les frères Caltagirone 350 milliards.

Les actionnaires de l'Italcasse sont les caisses d'épargne. Nommés par le gouvernement, les présidents de ces organismes de droit public à but non lucratif appartiennent presque tous à la démocratie chrétienne. Inamovibles, tout-puissants, ils incarnent parfaitement le *sottogoverno* dans toutes les villes d'Italie. Les arrestations du 5 mars ont pour effet de décapiter quelque vingt-cinq caisses d'épargne.

On compte aussi plusieurs ex-présidents qui jouaient ces dernières années un rôle déterminant dans le système de pouvoir démocrate-chrétien.

Comme l'écrit *l'Unita*, organe officiel du P.C.I., *« C'est davantage qu'un scandale. »* On se trouve là *« au cœur du pouvoir, dans la sacristie du système »*.

L'auteur des arrestations du 5 mars est un juge romain très contesté, M. Antonio Alibrandi, qui ne cache pas ses sympathies pour l'extrême droite.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Les auteurs de la tuerie d'Atocha sont condamnés à de très lourdes peines de prison

De notre correspondant

Madrid. — Les extrémistes de droite responsables de la tuerie d'Atocha ont été condamnés à de lourdes peines de prison le mardi 4 mars.

Les condamnations vont jusqu'à cent quatre-vingt-treize ans de prison pour MM. José Fernandez Cerra et Carlos Garcia Julia, qui, il y a trois ans, avaient fait irruption dans le cabinet d'un collectif d'avocats communistes, ouvrant le feu et faisant cinq morts et quatre blessés graves.

On craint maintenant à Madrid que la sévérité du verdict ne déclenche des représailles de la part des groupes d'extrême droite, dont les activités sont en recrudescence depuis le début de l'année et qui, le jour de l'ouverture du procès, avaient déclaré ouverte la *« chasse aux rouges »*.

Pour les avocats des victimes, le verdit fait preuve *« d'une grande neutralité et d'une grande profondeur juridique »*. On indique de source judiciaire que la défense fera probablement appel. Il faut noter que selon la loi espagnole la peine effective que purgeront les condamnés ne pourra dépasser trente ans.

Le procureur avait requis contre les deux hommes une peine de trente-trois ans de prison pour un seul acte de terrorisme. En les condamnant pour un assassinat prémédité, quatre homicides et quatre tentatives d'homicide, le tribunal a largement suivi la plaidoirie de la partie civile qui, en Espagne, constitue une accusation parallèle.

Il a néanmoins rejeté la thèse selon laquelle l'attentat était une conspiration bénéficiant de multiples complicités et destinée à entraver la marche de l'Espagne vers la démocratie, moins d'un an et demi après la mort de Franco.

Les juges reconnaissent que les deux tueurs et M. Francisco Albaladejo, dirigeant d'un syndicat officiel et condamné à soixante-treize ans de prison comme instigateur de l'attaque, professaient une idéologie *« totalitaire et contraire au changement institutionnel en cours en Espagne selon le vœu de la majorité »*. Mais ils ajoutent que leur groupe *« agissait apparemment pour son propre compte et de sa propre initiative »*

Pour le tribunal, l'attentat a été préparé par M. Albaladejo, qui voulait régler des comptes avec un dirigeant du syndicat communiste alors interdit qui fréquentait le collectif.

L'Europe délaissée

(Suite de la première page.)

Mais, voici que la dernière déclaration de notre président va très au-delà de cette solitude supposée animatrice. Certes, il s'agit toujours de *« rendre à l'Europe une influence dans les affaires du monde »*. Mais l'Europe se trouve définie au passage simplement comme le *« groupe des pays européens, nos partenaires »* avec lesquels nous avons, est-il dit ensuite, *« une solidarité géographique »*, alors que la solidarité *« historique et culturelle »*, c'est avec les pays d'Afrique qu'elle existe.

On ne saurait se montrer plus détaché par rapport à une entité Europe, alors que la première déclaration gouvernementale du septennat, lue à l'Assemblée par M. Chirac, disait : *« La politique européenne ne fait plus partie de notre politique étrangère. Elle est autre chose et ne se sépare plus du projet fondamental que nous formons pour nous-mêmes. »*

Que s'est-il donc passé ? Il y a évidemment la part de la déception que la France de la Ve République a régulièrement connue à cause de contradictions dont elle assumait la plus forte. En apparence, quoi de plus proche de l'idée du *partnership* de John Kennedy que la vision exprimée au même moment par le général de Gaulle dans son premier discours en Allemagne en 1962 : *« L'union, pourquoi l'union ? D'abord parce que nous sommes ensemble et directement menacés... L'union, ensuite, pour cette raison que l'alliance du monde libre, autrement dit l'engagement réciproque de l'Europe et de l'Amérique, ne peut conserver à la longue son assurance et sa solidarité que s'il existe sur l'Ancien Continent un môle de puissance et de prospérité du même ordre que celui que les Etats-Unis constituent dans le Nouveau Monde. Or un tel môle ne saurait avoir d'autre base que la solidarité de nos deux pays (la France et la République fédérale). »*

La contradiction française, c'est constamment de vouloir l'union sans accepter fût-ce l'amorce d'une unité structurelle. La contradiction allemande, de ne pas vouloir vraiment un ensemble européen susceptible de faire contrepoids aux Etats-Unis. Du moins jusqu'à ces dernières années, les toutes dernières semaines marquant cependant, aux yeux du président français, un nouveau changement ou un retour en arrière. Comment expliquer ses formulations restrictives : *« Il y a la voie de l'Allemagne fédérale qui a pris, à certains égards, une attitude voisine de la nôtre »*... *« Les dirigeants de l'Allemagne fédérale se sont, pour l'essentiel, tenus aux termes de notre déclaration. »* On se croirait revenu aux déceptions du général de Gaulle quelques semaines après la signature du traité franco-allemand de 1963.

Alors, simple reflux parce qu'on avait adopté la même visée que le général de Gaulle et parce qu'elle est de nouveau apparue comme hors d'atteinte ? Il y a autre chose. D'abord la lourde défaite que l'idée européenne a subi en France pendant la campagne électorale de 1979. Les vainqueurs politiques ont bien été Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, les vaincus Jacques Chirac et Georges Marchais. Mais dans chaque camp le vainqueur, pour gagner, a largement épousé les thèses de l'adversaire. Puis est venue manifestement la recherche d'une originalité internationale nouvelle. La déclaration signée à la Nouvelle-Delhi et bien des passages du discours dialogué télévisé le montrent.

Est-ce une velléité ou une nouvelle politique délibérée ? L'importance attachée au second accord de Lomé et celle qu'on accorde au système monétaire européen semblent aller en sens inverse. Et aussi tout ce qui a été dit aux futurs nouveaux membres de la Communauté, la Grèce, l'Espagne, le Portugal.

Il est donc difficile de trancher. Il reste que l'impression est donnée à tous, en France et hors de France, que l'Europe, dans la hiérarchie des préoccupations françaises, est tombée plus bas qu'elle ne l'avait été depuis trois décennies.

ALFRED GROSSER.

Le Monde

politique

L'état de la France est «triste»
déclare M. Jacques Chirac à TF 1

Après sa conférence de presse du 12 février, sa participation au Club de la presse du 24 et avant l'émission de Cartes sur table du 17 mars, M. Jacques Chirac a été l'hôte, mardi 4 mars, du journal de 13 heures de T.F. 1. Le président du R.P.R. en cette occasion a confirmé l'image et le comportement nouveaux qu'il entend présenter de lui. (Nos dernières éditions datées du 5 mars.)

Déjouant les pièges, évitant les outrances de ton, refusant toute polémique, bannissant les attaques personnelles, le maire de Paris a surtout voulu apparaître précis et didactique, calme et résolu pour mieux mettre à profit le temps qui le sépare encore de l'échéance présidentielle

Sur le fond il s'est attaché à préciser l'originalité des positions du R.P.R. Mais s'il a bien souligné qu'il ne fallait pas confondre « gaullisme » et « centrisme », c'était pour mieux englober sous ce dernier qualificatif tous les autres partenaires de la majorité qui se réclament du « giscardisme ». M. Chirac n'a pas expliqué la contradiction qu'il y a toujours pour ses amis à critiquer un gouvernement qu'ils continuent à soutenir de leurs votes car pour lui la contestation ne se situe pas au niveau de M. Barre « qui fait ce qu'il estime devoir faire », mais à celui du chef de l'État dont les options seront remises en question dans un an.

Esquissant néanmoins le catalogue des divergences, il a brossé un « triste » tableau de l'état du pays et proposé quelques solutions de remplacement pour mieux montrer que selon lui les imitateurs du gaullisme n'aboutissaient qu'à le singer. — A. P.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré, à propos de la crise agricole dans le Marché commun :

« Aujourd'hui, avec trois pays de plus, et notamment l'Angleterre, avec une France qui n'a plus, je dois le dire, la force qu'elle avait il y a quelques années, sur le plan international, la situation est beaucoup plus difficile. Si le gouvernement de Mme Thatcher continue à exiger des aménagements du traité, allant dans le sens d'une diminution de la contribution financière de la Grande-Bretagne, alors je crois que, effectivement, la réaction devrait être de proposer très cordialement à nos amis britanniques d'en tirer les conséquences. Lorsqu'on ne veut pas appliquer les règles du jeu, eh bien on ne reste pas dans le club ! Il n'est pas suffisant de dire que l'agriculture est le pétrole de la France, il faut aussi en tirer un certain nombre de conclusions, parmi lesquelles une très grande fermeté à l'égard de ceux dont la vocation, manifestement, pour des raisons qui ont peut-être leurs fondements, est de saboter l'agriculture européenne. »

A propos du problème du Proche-Orient, il estime nécessaire pour les Palestiniens d' « *avoir une patrie* », mais il est aussi partisan du retour de l'État d'Israël dans ses frontières de 1967, et de la reconnaissance de cet État par les Palestiniens.

Evoquant la situation économique française, il déclare :

« Et ce qui se passe en France, actuellement, c'est la poursuite et l'accélération de la dégradation de notre situation économique, et l'accélération du chômage. Quelle que soit la direction de notre regard, lorsque l'on cherche à évaluer les indices économiques, on s'aperçoit que ça va mal. Alors, sur cette simple constatation, je dis et je répète que la France s'affaiblit, et ça ne peut qu'aller de plus en plus mal, car nous avons une conception de la politique économique qui ne nous permettra pas de sortir de ce processus dans lequel nous sommes engagés, qui est un processus de dégradation de notre système. M. Barre fait ce qu'il estime devoir faire, mais la France s'enfonce. »

En réponse à une question, le président du R.P.R. assure :

« Le gaullisme est un comportement et j'ai la profonde conviction d'être de tempérament, de comportement, de conception gaullistes. J'ai toujours affirmé que l'héritier, le seul héritier du gaullisme, c'est le peuple de France tout entier. Notre vocation au R.P.R. est d'être les disciples du général de Gaulle, et c'est déjà suffisamment difficile. »

A propos de la participation, il déclare :

« Je me réjouis de voir que le chef de l'État et reprend le thème de la participation, certes en le limitant à un aspect extraordinairement marginal et modeste de ce que l'on peut en tirer, puisqu'il s'agit de distribuer 3 % des actions et que le cadeau n'est pas une politique de participation. »

Il dresse le bilan des ordonnances de 1967 sur la participation :

« Actuellement, onze mille deux cents entreprises sont concernées par l'application de cette ordonnance, quatre millions huit cent mille salariés en sont bénéficiaires, et la réserve globale de participation est de 13,5 milliards de francs. Pour gérer la part de cette réserve investie en fonds communs de placement, trente-trois sociétés financières ont été créées. Pour contrôler ce portefeuille, on a créé deux mille sept cent soixante-treize conseils paritaires de surveillance. C'est un phénomène économique et social très important que l'ordonnance de 1967. Il ne faut pas croire qu'il s'agit là d'une réformette légère et sans incidence. »

Il souhaite que soit développé le mouvement mutualiste et ajoute :

« Si vraiment on veut faire du gaullisme, je vais vous dire une chose : c'est qu'il vaut mieux le laisser faire par les gaullistes qui savent plutôt que de le faire faire par les centristes. »

Interrogé sur l'état de la France aujourd'hui M. Chirac répond : « *Triste.* »

● *La première réunion* de coordination des mouvements gaullistes se tiendra lundi 10 mars, à 17 heures, à l'Assemblée nationale. Cette instance est réunie à l'initiative de M. Jean Charbonnel, délégué général du R.P.R., qui avait été chargé par M. Jacques Chirac, le 7 janvier dernier, d'une mission en vue de rechercher une coordination des mouvements gaullistes avec le R.P.R.

DANS UNE LETTRE DE JANVIER 1969

Georges Pompidou écrivait : « Me voici donc engagé »

M. Pierre-Charles Krieg, député R.P.R. de Paris, nous communique une lettre que Georges Pompidou lui avait adressée le 21 janvier 1969 après sa « déclaration de Rome » du 17 janvier. Le député du Cantal écrivait alors :

« Mon cher ami, le hasard fait beaucoup de choses et parfois engage. Me voici donc engagé. Ceux qui, comme vous, s'en félicitent et me disent leur approbation me touchent beaucoup. Car dans les responsabilités qui pèseront peut-être un jour sur moi, les concours comme le vôtre me seront non seulement précieux mais indispensables. »

M. Krieg nous indique : « *Gaulliste de toujours, l'ayant manifesté et prouvé en maintes occasions, et voici peu de temps, le 30 mai 1968, je pris l'initiative d'écrire à Georges Pompidou pour lui dire mon accord et mon approbation.*

» Oui, « si le général de Gaulle » venait un jour à se retirer », il fallait qu'il se présentât aux suffrages des Français car il me semblait le mieux à même de lui succéder.

» La réponse de Georges Pompidou fut immédiate.

» Il n'est pas besoin de se livrer à une longue analyse de ces quelques lignes manuscrites pour s'apercevoir, alors qu'elles furent écrites deux ou trois jours après la conférence de presse du 17 janvier, que leur auteur se réfère au hasard. Et non à une quelconque préméditation.

» Présenter aujourd'hui, onze ans plus tard, ces événements comme le fruit d'une volonté délibérée et préconçue relève de la malhonnêteté intellectuelle ou tout au moins de l'interprétation abusive.

» Tous ceux qui ont connu Georges Pompidou en sont et en resteront persuadés. Il ne faudrait pas que la masse de ceux qui n'ont vu en lui que l'homme d'Etat ne doutent un seul instant. »

Anne et Pierre Rouanet, interviewés par Radio-Monte-Carlo le 4 mars, ont déclaré, en s'étonnant de la polémique soulevée par leur ouvrage : « *C'est un règlement de comptes entre veuves de présidents de la République* », ajoutant : « *Georges Pompidou répondait aux vœux d'un corps électoral moitié d'opposition, moitié de la majorité et essentiellement, disons, pseudo- gaulliste conservateur, qui se reconnaissait dans Pompidou. C'est une évidence, de Gaulle le savait.* »

Dans *Riposte*, le quotidien de poche du P.S., M. Georges Fillioud, député de la Drôme, écrit le 5 mars : « *Giscard était bien en effet candidat à la succession de de Gaulle, tout comme Pompidou et par tous moyens, mais avec un peu moins d'adresse.* »

Interrogé sur la publication de cet ouvrage, M. Jacques Chirac, pour sa part, a estimé, mardi 4 mars, au cours de son interview à TF 1, qu'il s'agissait d'une « *opération à la fois douteuse et de peu d'intérêt, développant une thèse absurde qui n'est corroborée par aucun témoin et ne pourrait être corroborée par aucun témoin responsable et sérieux* ».

La pétition «Pour l'union dans les luttes» rencontre un écho croissant parmi les militants syndicaux

La pétition nationale « Pour l'union dans les luttes », lancée par des membres du P.C.F. et du P.S., ainsi que par des personnalités n'appartenant à aucune formation politique, a recueilli, en deux mois et demi, près de quarante mille signatures. Les initiateurs de cette campagne observent qu'elle rencontre un écho grandissant dans la C.G.T. et la C.F.D.T., après avoir bénéficié d'un assez large appui au sein de la FEN, parmi les enseignants du secondaire principalement.

Les signatures proviennent en grand nombre des entreprises nationalisées, et du secteur tertiaire, plutôt que de l'industrie. Les employés des P.T.T., des compagnies d'assurances, des banques ont été nombreux à souscrire à cette pétition.

L'exemple de l'ex-O.R.T.F. est significatif de la façon dont des syndicalistes, que la politique de leurs confédérations respectives sépare, peuvent se retrouver pour signer et diffuser un texte qui préconise l'unité d'action. Quatre cent cinquante personnes, dans les différentes sociétés issues de l'ex-O.R.T.F., ont signé un appel approuvant la pétition « Pour l'union dans les luttes » et se prononçant pour « *la coordination des luttes* », afin d' « *en finir avec le gouvernement* ». Des assemblées réunissant les signataires ont eu lieu, dans la perspective de la création d'un comité d'unité d'action qui réunirait des représentants des diverses sociétés de production, de programmes et de diffusion.

Cependant, la diffusion de la pétition nationale se heurte, d'une part, au fait que de nombreux militants se découragent ou hésitent à aller contre les positions de leur direction politique ou syndicale, et, d'autre part, à la résistance que les responsables du parti communiste ont décidé d'opposer à cette campagne, ce qui en explique le faible succès dans des secteurs comme la métallurgie.

Aux usines Renault de Billancourt (Hauts-de-Seine), M. Claude Poperen, membre du bureau politique du P.C.F., s'est adressé aux secrétaires de cellule pour les mettre en garde contre cette initiative, et les militants communistes ont distribué un tract critiquant violemment la pétition.

Les régions où la campagne obtient le plus grand succès sont la région parisienne, le Sud-Ouest (notamment Bordeaux, Toulouse et Montauban), le Sud-Est (Marseille et Toulon en particulier), la Bretagne et la Normandie (deux mille cinq cents signatures ont été recueillies au Havre). Ces résultats ont, d'autre part, amené le P.S.U. et le M.R.G. à proposer une rencontre aux promoteurs de la pétition.

★ Les signatures sont recueillies par MM. Guy Bois, B.P. 18, 92160 Antony Cedex, et Stélio Farandjis, 46, rue de Fécamp, 75012 Paris.

A Brest

M. Le Blé (P.S.) retire leurs délégations à ses adjoints communistes

De notre correspondant

Brest. — M. Francis Le Blé (P.S.), maire de Brest et conseiller général du Finistère, a retiré leurs délégations à ses six adjoints communistes. Cette décision, prévisible depuis longtemps, n'est cependant que provisoire ; elle sera annulée si les quinze élus du P.C. qui siègent au conseil municipal acceptent de voter le budget de la ville. La mesure de suspension qui frappe les adjoints communistes est la conséquence de leur opposition au projet de budget pour 1980. Les conseillers communistes accusent entre autres depuis plusieurs jours les élus socialistes de vouloir augmenter les impôts de 30 %.

Prise dans la soirée du mardi 4 mars, la décision de M. Le Blé marque une nouvelle étape dans la dégradation des relations entre les deux principaux partenaires de la liste d'union de la gauche du conseil municipal qui comprend : 25 P.S., 15 P.C. et 3 U.D.B. (Union démocratique bretonne). Les communistes ne ménagent pas leurs attaques depuis plus d'un an contre les socialistes. Les moindres différends de la vie municipale leur fournissent l'occasion de partir en guerre contre leurs partenaires. Et ils n'hésitent pas à rendre publics les sujets de discorde.

Après le temps des escarmouches est venu celui des offensives en règle. Le 16 février, à l'occasion d'une séance de la communauté urbaine, les communistes avaient voté avec les centristes pour faire échouer un projet de syndicat intercommunal présenté par les socialistes. M. Le Blé affichait jusqu'alors une grande sérénité. Pour lui, les reproches du P.C. n'étaient en rien justifiés. Farouche partisan de l'union de la gauche, comme il l'affirme, il semblait ne pas vouloir envenimer le débat, pour la préserver à tout prix. La situation s'est subitement détériorée le 3 mars. Le maire, qui avait réuni la commission municipale des finances pour un nouvel examen du projet de budget, devait aussitôt lever la séance pour manifester son mécontentement au sujet des critiques exprimées depuis plusieurs jours par le P.C.

JEAN DE ROSIÈRE.

● *M. André Duroméa* (P.C.F.), député, maire du Havre, a décidé d'interdire la conférence sur « *la sécurité publique et la peine de mort* », que M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), candidat à l'élection présidentielle de 1981, devait donner le jeudi 6 mars à la salle François-Ier, au Havre. Protestant contre cette interdiction, M. Le Pen annonce qu'il tiendra une conférence de presse le même jour, à 18 heures, dans cette ville, pour dénoncer « *la dictature que veulent imposer les agents de l'Union soviétique en France* ».

AU CONGRÈS DES PARTIS SOCIALISTES EUROPÉENS

M. Rocard plaide pour la définition d'une «troisième voie» entre capitalisme et communisme

De notre correspondante

Luxembourg. — *La seconde journée du congrès de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne, qui s'est réuni les 3 et 4 mars à Luxembourg, a été centrée sur la crise économique et la paix dans le monde.*

Le premier thème a été notamment développé par M. Michel Rocard. Le député des Yvelines s'est efforcé de définir conformément aux nouveaux statuts de l'Union les grandes lignes d'un « socialisme démocratique » *européen, véritable* « troisième voie » *entre capitalisme et communisme.*

A l'issue du congrès, les chefs de file des partis de l'Europe du Sud — MM. Bettino Craxi (PSI), Felipe Gonzales (P.S.O.E.), Mario Soarès (P.S.P.) et François Mitterrand — se sont réunis à Paris.

Avant d'entamer le débat, les représentants des partis socialistes de la C.E.E., auxquels s'étaient joints les leaders espagnols et portugais, ont décidé de supprimer la seule clause contraignante des statuts de l'Union. Les nouveaux statuts remplacent en effet par la notion de « *consensus* » la disposition prévoyant que l'adoption de toute décision politique doit obtenir la majorité des deux tiers. Désormais, et conformément aux souhaits des socialistes français, chaque parti retrouve son indépendance. A l'appui de la position du P.S. français, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national, a expliqué : « *Il convient de rejeter toute idée de super-parti ou de superstructure qui voudrait gommer artificiellement les différences qui existent entre nos partis, et de rechercher le plus large accord avant de prendre une décision politique.* »

Les discussions n'ont pas révélé de profonds désaccords, mais de nombreux orateurs ont mis en lumière un certain nombre de divergences, notamment en ce qui concerne les réponses que les socialistes peuvent apporter à la crise économique.

A cet égard, M. Michel Rocard a appelé les socialistes européens à s'unir sur des choix précis afin de définir une image du « socialisme démocratique ». A partir d'accords sur des points tels que l'aide au tiers-monde, la réduction de la durée du travail et la politique fiscale, les socialistes, a plaidé le député des Yvelines, devraient pouvoir proposer une « *troisième voie* » entre le capitalisme et le communisme.

Si l'Europe ne fait rien pour se défendre contre la crise, a-t-il insisté, son avenir sera fait d'affaiblissement et de dépendance.

Il a ajouté : « *Prise en tenailles entre les multinationales à technologie de plus en plus sophistiquée (mais dont la paternité n'est plus géographiquement installée en Europe) et, d'autre part, un tiers-monde de plus en plus capable de fournir les mêmes produits ou les mêmes technologies, mais à un coût inférieur du quart ou du dixième, l'Europe risque fort d'être acculée à un protectionnisme sévère, à moins qu'elle n'organise son avenir. Planification ou protectionnisme, voilà bien le dilemme, et c'est un dilemme que l'on connaît bien, car, si l'on refuse de prendre le problème à temps et qu'on décide trop tard, il ne reste en général plus que le protectionnisme, qui est la fuite vers la défense à court terme, la défense politique et commerciale. Mais c'est aussi, et chacun le sait, la pente de l'autoritarisme et de la guerre.* »

Le problème ainsi posé, M. Michel Rocard a insisté sur le fait qu'il faut le prendre à bras le corps, car les réunions des socialistes européens doivent servir, selon lui, « *à autre chose qu'à enregistrer des monologues nationaux successifs* ».

De son côté M. Willy Brandt a engagé le débat sur la paix en soulignant que la détente, pratiquée avec succès au cours des années 1970, a permis de garantir la paix sur le territoire européen. Regrettant que l'Europe reste « *davantage un objet qu'un sujet* » sur l'échiquier international, l'ancien chancelier fédéral a proposé que la coopération politique soit plus étroite au niveau européen, malgré les réticences qui subsistent dans certains pays. Cette coopération accentuée implique nécessairement à ses yeux une plus grande responsabilité de l'Assemblée européenne.

En ce qui concerne la situation en Afghanistan, M. Brandt a demandé que toutes les parties intéressées recherchent une politique évitant l'escalade. Pour lui, il s'agit de mettre en place un dispositif conduisant à la création d'un Etat neutre et non aligné.

Aux yeux du représentant du S.P.D., enfin, le dialogue sur le désarmement reste l'une des priorités immédiates. Il a donc insisté sur la nécessité de réunir, comme prévu, la conférence sur la sécurité et le désarmement en Europe, à l'automne prochain à Madrid.

DANIÈLE FONCK.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

L'Europe soporifique

L'émission des « Dossiers de l'écran » est toujours longue. Beaucoup trop. Elle invite toujours un certain nombre de participants. Beaucoup trop. Elle se prolonge toujours tard. Beaucoup trop.

Mardi 5 mars, ce fut vraiment le modèle de ce qu'il ne faudrait pas faire. Il est excellent, certes, de tenter d'intéresser les téléspectateurs à l'Europe. Et pourquoi ne pas le faire à partir du Palais de Strasbourg, où siège l'Assemblée, et avec le concours de députés de groupes et de pays différents ? Encore convient-il de proscrire les discours mille fois entendus et oubliés. Heureusement, un député italien, M. Panella, mit, d'entrée de jeu, un peu d'animation en faisant une sorte de hold-up : ayant confié au micro ce qui lui tenait à cœur (on avait eu grand tort de ne pas l'inscrire à ce débat et d'inviter à sa place une Danoise, coprésidente du groupe auquel il appartient), il s'éclipsa courtoisement.

Que dire d'autre ? Que M. Ansart (communiste) est contre le capitalisme. Que M. de La Malene (gaulliste) est pour l'Europe des nations. Bref, chacun sortit son répertoire. Il paraît qu'au même moment une crise aiguë couvait à Bruxelles, mais personne n'en souffla mot.

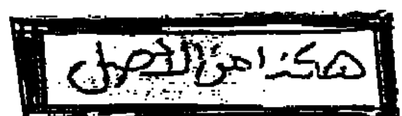
Une telle émission relève un peu de la politique, un peu de la télévision et énormément de la chronique médicale à la sous-rubrique des soporifiques.

BERNARD FÉRON.

M. JEANTET (M.R.G.) SOUHAITE UN « DIALOGUE » ENTRE MM. CRÉPEAU, LALONDE, GARAUDY ET TAZIEFF

M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, s'est prononcé, mardi 4 mars, à propos de la fondation du Mouvement d'écologie politique, de l'assemblée générale du Réseau des Amis de la Terre et des déclarations de M. Roger Garaudy, pour que « *les voix nouvelles qui appellent à une société non productiviste et non étatiste se réunissent et ne se dispersent pas.* »

M. Jeantet a ajouté : « *Nous demandons à ceux qui, chacun à sa façon — qu'ils s'appellent Michel Crépeau, Brice Lalonde, Roger Garaudy, Haroun Tazieff, ou qu'ils soient de simples militants — d'ouvrir franchement et vivement le dialogue entre eux. C'est sans doute la gauche réelle qui y gagnera ; c'est, plus sûrement et plus utilement encore, une société conviviale pour demain qui peut naître de ces convergences.* »



AU SÉNAT

Le projet de loi d'orientation agricole est sensiblement modifié

Le Sénat, qui siégera en principe jusqu'au jeudi 13 mars pour achever la discussion en première lecture du projet de loi d'orientation agricole, a repris, mardi 4 mars, l'examen de ce texte au point où il l'avait laissé vendredi : article 9 relatif à l'aménagement du régime des retraites agricoles. Vingt quatre articles et quelque quatre cent cinquante amendements restaient à débattre.

Après avoir décidé la revalorisation des retraites des agriculteurs en fonction de l'effort contributif demandé aux assujettis, les sénateurs, contre l'avis du gouvernement, ont adopté à l'unanimité le principe d'une retraite complémentaire facultative pour les travailleurs agricoles non salariés. Un amendement centriste défendu par M. CECCALDI-PAVARD (Un. centr., Essonne) prévoit que le régime de cette retraite sera fixé par décret, « par analogie au régime complémentaire facultatif d'assurance-vieillesse des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales ». M. SORDEL (R.I., Côte-d'Or), rapporteur de la Commission des affaires économiques, s'était prononcé en faveur de l'amendement de M. Ceccaldi-Pavard. M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture, estimait, au contraire, que, « sans être illégitime », cette réforme était « prématurée » et ne concernait qu'un petit nombre d'exploitants aisés : environ quinze mille. « *Est-ce suffisant*, déclarait-il, *pour créer un régime ?* »

M. RINCHET (P.S., Savoie) a ensuite fait adopter un amendement déposé au nom de son groupe, et qui maintenait les droits acquis par les agriculteurs montagnards pour leur « retraite de base ». « *Cette retraite deviendrait en fait une retraite complémentaire* », avait dit le ministre qui tentait de s'opposer à l'amendement.

Un autre amendement socialiste, voté par le Sénat, obtint la parité en ce qui concerne l'action sociale des caisses départementales de la mutualité agricole pour les personnes âgées. L'ensemble de l'article 9 ainsi modifié a été adopté par 227 voix contre 23.

Les articles 10, 11 et 12, tendant à harmoniser les règles relatives à l'emploi, ont été votés sans modification, ou avec des modifications mineures.

Le statut des épouses des exploitants

Puis, le statut juridique de l'épouse de l'exploitant agricole a fait l'objet d'un ample débat. Sur l'initiative de M. JEAN FOYER, président de sa commission des lois, l'Assemblée nationale avait introduit, à l'article 13, une disposition reconnaissant à chacun des époux participant à une exploitation agricole la qualité d'« exploitant agricole ». De ce fait, chaque conjoint jouirait des mêmes droits et supporterait les mêmes obligations professionnelles et financières. Chacun d'eux peut donner mandat à l'autre époux de représenter l'exploitation au sein des organismes de coopération, de crédit et de mutualité agricole ; chaque époux est éligible aux conseils d'administration de ces institutions professionnelles. Une disposition importante précise même que la reconnaissance de la qualité d'exploitant à chacun des époux n'entraîne aucune dérogation aux conséquences juridiques de l'unité de l'exploitation, notamment en matière de prêts, de subvention de l'Etat, d'indemnisation des calamités agricoles, et, surtout, de cotisation unique à la mutualité sociale agricole.

Au nom de leurs commissions respectives, tous les rapporteurs ont demandé la suppression de ces dispositions, faisant valoir, notamment, que la mesure priverait le BAPSA (Budget des prestations sociales agricoles) de 3 milliards de francs. M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois, a aussi souligné que le problème ne se serait pas posé si le gouvernement avait mis en discussion devant l'Assemblée le texte voté par le Sénat.

M. MARCILHACY (non-inscrit, Charente), qui avait été alors le rapporteur du projet, a notamment déclaré à ce sujet : « *Si le texte que je rapportais ici, en avril dernier, et que le Sénat a voté à une très forte majorité, avait été soumis à l'Assemblée nationale, il figurerait aujourd'hui au code civil (...). Notre texte donnait satisfaction aux principaux intéressés, même aux plus irréductibles. N'oublions pas les facteurs psychologiques : les femmes d'agriculteurs sont proprement ulcérées de devoir se déclarer « sans profession » ! N'abîmons pas ce que nous avons fait sérieusement, longuement et, je crois, efficacement !* »

De son côté, le ministre de l'agriculture a déclaré : « *Une action résolue et persévérante a été engagée pour assurer aux sept cent mille ou huit cent mille épouses d'agriculteurs la couverture sociale qu'elles méritent. De ce fait, elles se trouvent fort en avance par rapport aux épouses de commerçants ou d'artisans. Les problèmes qui restent à résoudre à leur égard sont, pour l'essentiel, celui du mandat réciproque, celui de l'invalidité et celui de la retraite complémentaire. Mais n'oublions pas que toutes les femmes d'agriculteurs ne participent pas au même degré au travail de l'exploitation. (...) En adoptant l'amendement de M. Foyer, l'Assemblée nationale a certes manifesté une intention généreuse, mais que de dangers pour le BAPSA ! (...) J'accepte les amendements de suppression.* » Ceux-ci sont alors votés par 285 voix contre 3.

La réforme des régimes matrimoniaux adoptée en avril dernier par le Sénat prévoyait que, « *lorsque deux époux exploitent ensemble une entreprise, les deux conjoints sont censés s'être donné accord réciproque pour exercer les droits de l'affaire* ».

Les sénateurs ont toutefois repris cette disposition en adoptant l'amendement proposé par le rapporteur de la commision des lois, M. RUDLOFF.

MM. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne), MARCILHACY, GRAVIER (Un. cent., Jura), ce dernier au nom de la commission des affaires sociales, ainsi que le ministre, M. MEHAIGNERIE, ont défendu cet amendement (en réalité, un sous-amendement).

Le Sénat a commencé l'examen en séance de nuit du volet foncier dont le ministre a ainsi défini les objectifs : « *Il tend à favoriser l'installation des jeunes, notamment par la location, car il sera de plus en plus difficile de faire à la fois l'achat de la terre et celui du matériel. Le secteur agricole est devenu le plus capitaliste de toute l'économie française. Il vise aussi à la maîtrise des coûts. C'est de cette maîtrise que dépend, dans les dix ou quinze ans à venir, notre place dans la Communauté.* »

A. G.

Le P.S. réaffirme son appui aux revendications des associations de rapatriés d'Afrique du Nord

Les dirigeants de sept associations de rapatriés (1) ont été reçus, mardi près-midi 4 mars, au siège du P.S., par une délégation du parti composée de MM. Laurent Fabius, membre du secrétariat national, Raoul Bayou, député de l'Hérault, et Jacques Ribs, rapporteur spécial, avec lesquels ils se sont entretenus du contentieux qui continue d'opposer la communauté des pieds-noirs aux pouvoirs publics.

Les délégués socialistes ont réaffirmé la volonté de leur formation « *d'aider de tous ses moyens à la juste réinsertion des rapatriés de toutes confessions dans la communauté nationale* » et souligné la « *nécessité urgente* » d'obtenir du gouvernement le dépôt, dès la session parlementaire de printemps, d'un projet de loi tendant à modifier certaines dispositions de la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978, ainsi que le dépôt d'un « *projet de loi définitive de réparation et d'amnistie* ».

D'autre part, le comité national de l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR) a décidé de s'opposer désormais « *à toute vente, saisie ou contrainte* » qui frapperait un rapatrié en difficulté ; de « *récupérer, dès à présent, et par tous les moyens, y compris l'impôt par subrogation, toute somme injustement prélevée ou retenue par l'ANIFOM* (Agence pour l'indemnisation) *ou le Trésor* », d'engager « *une action en justice* » contre l'ANIFOM et d'inciter ses adhérents à « *suspendre tous leurs paiements* » aux organismes financiers et aux mutuelles « *si des décisions sérieuses ne sont pas immédiatement prises* » pour régler les problèmes des réinstallés victimes de la disproportion existant généralement entre l'endettement des rapatriés et les indemnités qu'ils perçoivent.

(1) Front national des rapatriés (F.N.R.), Association nationale des Français d'Afrique du Nord (Anfanoma), France - Afrique, Groupement national pour l'indemnisation (G.N.P.I.), Maison des agriculteurs français d'Algérie (MAFA), Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR), Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés (RECOURS).

POLITIQUE

LA SITUATION EN CORSE

Après les déclarations de l'U.P.C. la tension baisse dans l'île

Les occupations de mairie ainsi que les grèves de la faim ont cessé en Corse après les appels au calme des responsables autonomistes. Ces actions avaient été organisées pour obtenir la libération des nationalistes détenus à Paris après les événements d'Ajaccio et de Bastelica.

Les consignes lancées le 2 mars par le mouvement autonomiste U.P.C. (Union du peuple corse), tendant à faire cesser la « stratégie de tension » dans les deux départements corses jusqu'à la libération de tous les détenus, paraissent avoir été bien accueillies dans l'île. En demandant aux grévistes de la faim emprisonnés sur le continent de cesser leur action pour laisser se dérouler l'instruction, et aux nationalistes insulaires de cesser manifestations et occupations de mairies, l'organisation de M. Edmond Simeoni manifestait son inquiétude devant des « débordements » et des « provocations » relevés notamment lors de la journée « arrondissement mort » à Ajaccio, le 29 février dernier (*le Monde* du 4 mars).

M. Pierre Pasquini, député R.P.R. de la Corse, vice-président de l'Assemblée nationale, a annoncé le 3 mars à Nice la création d'un « collectif des élus corses ».

Dans un communiqué, M. Pasquini précise que ce collectif qui a déjà reçu l'adhésion de quelques élus municipaux aura pour objet *« la défense des libertés démocratiques dans le cadre des lois de la République »*. Il souhaite aussi que les élus, particulièrement les élus communaux, puissent avoir, sur les événements corses, *« collectivement sinon individuellement, les moyens de faire entendre leur voix, de dire ce qu'ils pensent et s'ils n'ont pas pour le moment un immense désir de paix »*.

« Tous ceux qui, sans idée partisane, au-dessus des partis, veulent travailler dans la paix à l'avenir de la Corse, sont appelés à le dire et à faire connaître leur adhésion. Ensemble, dans la concertation, nous travaillerons à l'avenir de notre île », conclut M. Pasquini.

De leur côté, les parlementaires de la Corse ainsi que M. Emile Arrighi de Casanova, président du conseil économique et social, viennent de prendre l'initiative de constituer le Cercle d'études et de recherches méditerranéennes dont *« l'un des objectifs est d'exposer les dangers des mouvements séparatistes dans les deux départements corses »*. A la demande des élus, M. Michel Debré a accepté d'en assurer la présidence.

Libres opinions

Une maladie de la démocratie

par le général J. PARIS DE BOLLARDIÈRE

DANS le flot confus des informations sur les risques d'une troisième guerre mondiale, la question corse est reléguée un peu trop rapidement au plan des événements sans gravité.

En fait, si l'on se contraint à surmonter l'hébétude qu'entretiennent à dessein des moyens d'information largement contrôlés par le pouvoir, il devient difficile de ne pas sentir l'extrême importance de l'enjeu. Les images d'Aleria, puis de Bastelica et d'Ajaccio, comme aujourd'hui même celles de Plogoff, mettent brutalement en cause le sens même de notre vie collective : la pression d'une économie et d'une technologie asservies à l'argent, la marée montante de la centralisation, le gonflement d'un état *« indéfiniment autoritaire »*, disait Alain, vont-ils écraser sans recours l'individualité et la personnalité d'hommes et de femmes qui se débattent désespérément contre cette sorte de mort flasque qu'entrevoyait déjà Tocqueville avec horreur.

Le langage des faits est clair : le sang a coulé récemment en Corse une fois encore et toujours pour les mêmes raisons. A l'inquiétude d'une population qui s'amenuise et redoute de perdre son identité, l'Etat français répond par le mépris et une volonté obstinée de centralisation. Au besoin profondément humain d'assumer eux-mêmes leur vie matérielle et leurs responsabilités collectives, il oppose des schémas planifiés à Paris et une sollicitude administrative condescendante qui masquent trop souvent des intérêts étrangers à la Corse.

En dernier recours, le gouvernement déclenche une répression spectaculaire qui prolonge l'action, niée avec fureur contre toute évidence, de réseaux d'hommes de main qui ne sont ignorés ni de l'administration ni du pouvoir central.

Ce ne sont pas les seuls Corses qui sont en cause.

En tant que membre du Mouvement pour une alternative non violente (1), en tant qu'homme tout simplement, je me sens profondément interpellé. Nos conditionnements sont tels qu'ils nous rendent capables de vivre sans réaction dans un monde à l'envers, où l'homme a de moins en moins de place.

Il est grand temps d'ouvrir les yeux sur la réalité et de mesurer à travers les événements de Corse la dégradation du sens de l'humain qui corrompt nos institutions.

La vie humaine n'a de sens que dans le contexte d'une longue évolution que notre frénésie risque de faire avorter.

La cohésion et donc l'obéissance de tout le groupe aux individus les plus aptes à protéger et à assurer son existence sont la condition nécessaire de la survie pour les sociétés animales. Il en est de même pour les nôtres. Mais cette autorité naturelle constamment remise en cause par une sélection impitoyable, nous l'avons fondée sur des institutions inventées par des hommes avides de domination et décidés à maintenir leur pouvoir envers et contre tous. Comment nier, pourtant, que ce qui fonde notre humanité, c'est le refus de toute autorité imposée par la contrainte et non librement choisie.

Les Corses ne réclament rien d'autre que la liberté d'organiser sous leur propre responsabilité leur destin collectif. Leur lutte est un réflexe profondément humain. Elle ne peut laisser indifférent aucun de ceux qui s'accrochent à l'espoir de voir un jour les hommes organiser des sociétés véritablement humaines.

Les événements de Corse éclairent une cruelle évidence. Nos sociétés sont ivres d'efficacité et de puissance. Elles s'enracinent dans la violence institutionnelle que dénonce sans relâche la grande voix d'Helder Camara. Elles sombrent, par leur nature même, dans une véritable phobie de l'humain. La lutte des Corses n'est pas le vain sursaut d'hommes pris au piège. Elle est le combat toujours recommencé de l'esprit contre Léviathan. Si cette exigence d'humanité devait un jour s'épuiser, l'espérance aurait disparu d'un monde définitivement condamné.

(1) M.A.N., 20, rue du Devidet, Montargis.

Martinique, l'île écorchée

(Suite de la première page.)

Maire et député — aujourd'hui apparenté socialiste — de Fort-de-France depuis 1945, réélu dès le premier tour aux municipales de 1977 et aux législatives de 1978, président du parti progressiste martiniquais (P.P.M., « autonomiste »), dont il fut le fondateur, en 1957, après avoir rompu avec le P.C.F. pour incompatibilité viscérale avec le bureaucratisme stalinien, Aimé Césaire est, ici, le centre de la vie politique (2).

Poète, écrivain, dramaturge, il symbolise, aux Antilles, la lutte pour la décolonisation et contre les séquelles de l'esclavagisme, le refus de l'assimilation culturelle et la quête des valeurs nègres et africaines.

Tout le monde ne l'aime pas, mais tout le monde, ou presque, le respecte. Son influence spirituelle, toutefois, connaît des limites. Si Aimé Césaire, qui a aujourd'hui soixante-sept ans, règne à Fort-de-France, dont la population (environ 100 000 habitants) représente le tiers de celle de la Martinique, son audience politique ne prédomine pas, en revanche, dans les zones rurales, où son message intellectuel n'a pas toujours été perçu.

Les quatre autres parlementaires du département appartiennent à la majorité et le mouvement autonomiste est minoritaire au sein du conseil général où, le découpage électoral aidant, la majorité détient vingt-quatre sièges (11 mod. maj., 10 R.P.R., 3 U.D.F.) sur trente-cinq (3).

Aimé Césaire lui-même n'échappe pas aux tiraillements qui caractérisent les aspirations martiniquaises chaque fois que les débats politiques remettent en question l'appartenance de l'île à la France.

Il avait été le premier, en 1946, mandaté, à l'époque, par les communistes, à réclamer pour la Martinique le bénéfice du statut départemental qu'il dénonce depuis 1957. Certains jeunes lui reprochent maintenant d'avoir alors opté pour l'intégration à la communauté française, après avoir été le champion de l'anticolonialisme. *« Nous avons été dupés »*, leur répond-il.

« Pliez bagage »

Pour la première fois, pourtant, l'un des mots d'ordre politiques d'Aimé Césaire semble en passe de recueillir l'assentiment général de la population martiniquaise : la *dénonciation de ce qu'il* appelle le *« génocide par substitution »*. Formule-choc qui exprime violemment le refus de l'émigration vers la métropole à laquelle la crise économique contraint de plus en plus de Martiniquais — plus de cinq mille par an — alors que la vie au soleil et les privilèges salariaux attirent dans l'« île aux fleurs » un nombre croissant de métropolitains. Pour Aimé Césaire, ce combat est « vital » : *« La départementalisation a ruiné l'économie de ce pays et maintenant elle le vide de ses forces vives. On a érigé l'émigration en doctrine et tandis que l'on vide la Martinique des Martiniquais on la remplit de gens qui viennent d'ailleurs. »*

La campagne du P.P.M. contre le *« génocide par substitution »* a été lancée, après décision du comité national du parti, par M. Camille Darsières, avocat, conseiller général, homme-orchestre de la formation autonomiste, à l'occasion de l'ouverture de la campagne électorale des élections cantonales, le 5 mars 1979.

Ce jour-là, dans un *« grave et pathétique appel »* adressé aux « Européens », le secrétaire général du P.P.M. pousse un cri, qui connaît un grand retentissement : *« Amis européens (...), vous ne pouvez pas condamner ceux qui, voyant s'éteindre leur patrie, hurlent qu'ils veulent, de toute leur force, de toute leur âme, de tout leur cœur, la sauver. Vous ne devez pas traiter de racistes ces Martiniquais qui, tirant constat de l'hémorragie, se mettent à crier à la face du monde qu'il urge de mettre un garrot. (...) Alors, pliez bagages, tout doucement. (...) Séparons-nous en frères, quand il en est temps encore. »*

Une semaine plus tard, M. Darsières est réélu, au premier tour de scrutin, conseiller général du deuxième canton de Fort-de-France en recueillant 6 811 voix contre 1 300 au candidat du R.P.R., *son principal* adversaire, alors qu'il n'avait été réélu qu'au deuxième tour en 1973, avec 4 786 voix contre 1 364 à M. Edmond Valcin, sénateur R.P.R. *« Je n'avais jamais été aussi bien réélu »*, souligne M. Darsières.

Ce résultat a conforté le P.P.M. dans sa campagne.

La Martinique vit, aujourd'hui, un nouveau choc politique. Souriant, sympathique, une élégante barbe brune encadrant son visage fin, M. Arthur Régis travaille auprès de Aimé Césaire depuis vingt-deux ans. Militant dévoué, directeur du *Progressiste*, organe du parti, il a été élu conseiller général du quatrième canton de Fort-de-France, en 1970, puis réélu en 1976 après avoir centré ses campagnes électorales sur le refus de l'émigration forcée. Sa démission du conseil général, le 21 janvier dernier, mûrement réfléchie, a surpris tout le monde, y compris son parti, dont les dirigeants n'avaient pas été informés de son intention (*le Monde* du 24 janvier).

Pour expliquer sa décision, M. Régis a rendu public un texte encore plus virulent que celui de M. Darsières, un an auparavant : *« Pour éliminer les Martiniquais, la méthode employée est extrêmement subtile et intelligente. Elle consiste à agir en sorte que le Martiniquais ne trouve plus d'emploi dans son pays et, ne trouvant plus d'emploi, soit obligé de s'en aller. L'objectif visé est en passe d'être atteint puisque déjà des milliers de métropolitains occupent, ici, les emplois qui devraient nous revenir par priorité absolue.*

» Dans le même temps que tout est mis en œuvre pour vider la Martinique de ses Martiniquais, le gouvernement français remplit la Martinique de Français. Or, plus les Français seront nombreux, ici, plus ils s'organiseront pour expulser, par la terreur, les Martiniquais qui oseront résister. Ce que les nazis n'ont pas réussi, c'est-à-dire l'extermination d'un peuple, en l'occurrence le peuple juif, les Français, eux, ont démontré qu'ils étaient capables de le faire, d'éliminer tout un peuple. Et, c'est ainsi qu'à la suite du débarquement des Français dans ce pays, les Caraïbes furent exterminés au point qu'il n'en existe plus un seul à la Martinique. (...). Actuellement, ici, comme hier en Algérie, ils s'organisent entre eux, en « amicales » de toutes sortes, qui, le moment venu, pourraient se regrouper en nouvelle O.A.S., qui sèmera la terreur dans la population, lui laissant, comme seule issue, « la Valise ou le Cercueil » (...).

» Sans une lutte sans merci pour stopper net l'envahissement, je ne vois pas comment les Martiniquais qui sont sans pouvoir politique réel pourront conserver la Martinique pour les autres générations de Martiniquais. »

La secousse provoquée par cette démission spectaculaire a été d'autant plus ressentie que ce technicien de quarante-quatre ans n'a pas la réputation d'être un militant indiscipliné. La direction du P.P.M. lui a aussitôt infligé un « blâme public » en lui demandant de faire son autocritique pour avoir contrevenu, dans la forme, à la discipline du parti, mais elle ne l'a pas condamné sur le fond. M. Régis a reçu, bien au contraire, certains encouragements de la part des habitants de Fort-de-France dont beaucoup ont vu dans son geste un acte de courage politique et d'honnêteté intellectuelle.

Appuyé par les communistes et les indépendantistes, cette campagne contre l'*« exil en douceur »* et l'afflux des métropolitains rencontre, en effet, un écho dans toutes les couches sociales, au-delà des clivages politiques. En fait, il est difficile de savoir quelle est exactement l'évolution du nombre des métropolitains installés et travaillant actuellement en Martinique. Les évaluations varient de vingt-cinq mille à soixante mille.

Sous l'effet de la campagne du P.P.M. apparaît ainsi à Fort-de-France l'amorce d'un courant néo-poujadiste hostile à l'arrivée de nouveaux métropolitains. Chez les jeunes, l'émigration imposée par la crise économique est assimilée à une forme sophistiquée de la traite des nègres et la revendication *« Vivre au pays »* prend une intensité politique qu'elle n'a pas en métropole.

Soulignant une *« multiplication des incidents »* dans les établissements scolaires *« entre élèves martiniquais et professeurs métropolitains, enseignants martiniquais et métropolitains »*, la fédération du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN) estime que ceux-ci *« ne peuvent être dissociés des campagnes de presse et des mobilisations dirigées contre les « métros », et notamment les « métros » fonctionnaires, présentés comme « baladeurs coloniaux », « voleurs de postes » ou « chasseurs de primes »*.

Le danger existe, incontestablement, de voir, dans le feu des prochaines campagnes électorales, l'argumentation du mouvement autonomiste d'Aimé Césaire aboutir à des excès, voire à une psychose antimétropolitaine, malgré la tradition d'hospitalité martiniquaise. C'est l'une des raisons pour lesquelles M. Rodolphe Désiré, leader du groupe autonomiste du Marin, vient de quitter le parti où il occupait les fonctions de secrétaire général adjoint. *« Le P.P.M. est devenu xénophobe, c'est dangereux, c'est indigne des gens de gauche et cela va dans le sens que souhaite le gouvernement pour essayer de discréditer ses adversaires*, dit-il. *L'administration, c'est vrai, est en train de réussir le crime parfait, mais dans un pays multiracial il faut aborder les problèmes de discrimination avec des pincettes. »*

« Ceux qui nous accusent de racisme dénaturent nos positions », rétorque M. Darsières. *« Il y a d'ailleurs une certaine hypocrisie de la part de l'intelligentsia martiniquaise à nous taxer de racisme alors qu'elle est la première à protester quand ses intérêts sont touchés par la présence des métropolitains »*, ajoute le secrétaire général de la formation autonomiste.

Pour M. Darsières, *« l'éclat d'Arthur Régis est un événement important, car il traduit le désarroi du peuple martiniquais, son traumatisme psychologique. C'est la manifestation d'un sentiment d'impuissance de notre pays, qui est le dos au mur. Nous sommes à un carrefour. »*

> **« UN PEUPLE EN PÉRIL »**
>
> Selon les statistiques de l'INSEE le solde migratoire martiniquais se caractérise par un déficit croissant, c'est-à-dire par un nombre de départs de plus en plus supérieur à celui des entrées. Ce déficit, qui était de 1 730 en 1962, atteignait 5 345 en 1968, 6 671 en 1976, 6 804 en 1977, 6 921 en 1978.
>
> Parallèlement, la courbe de la natalité s'effondre. Le nombre des naissances, qui était de 10 749 en 1965, n'était plus que de 6 741 en 1975 et de 5 065 en 1978.
>
> « Le peuple martiniquais est atteint dans sa vitalité biologique humaine, constate Aimé Césaire. C'est un peuple en péril. »

M. Régis, lui, a choisi sa voie : au prochain congrès du P.P.M., qui doit avoir lieu en deux temps, les 28-29 juin et 5-6 juillet, il proposera une nouvelle stratégie politique visant notamment, à *« internationaliser le problème de la décolonisation de la Martinique »*, et à étudier *« la possibilité de création d'un front de libération antillo-guyanais. A l'époque où j'ai été élu conseiller général*, explique-t-il calmement, *je croyais encore que le dialogue était possible avec le gouvernement français. Mais, depuis des années, nous tapons avec nos poings sur un coffre-fort. Ou il nous faut en trouver la clé et jusqu'à présent nous ne l'avons pas trouvée, ou il faut faire sauter le coffre. Je suis devenu révolutionnaire. Pour résoudre le problème de la Martinique les Martiniquais ont le droit d'utiliser tous les moyens »*.

L'attitude de M. Régis interpelle aussi Aimé Césaire, qui demeure partisan d'un statut d'autonomie, bien que l'indépendance de la Martinique, à terme, ne fasse pour lui aucun doute. L'influence modératrice du maire de Fort-de-France prédominera-t-elle une fois encore ? Quand on l'interroge, le vieux lutteur exprime ses craintes : *« Le dialogue n'est plus possible puisque le gouvernement nie absolument qu'il y ait un problème politique martiniquais. Donc il crée une impasse et engendre la violence de la part de ceux qui s'y sentent acculés. La tension raciale résulte de ce sentiment d'impuissance qui peut donner lieu à des actes de desesperados. N'importe quoi peut arriver à n'importe quel moment. »*

Et Aimé Césaire parle longuement de ses « illusions » d'après la Libération, de la générosité des « hommes de lumière » qui combattirent l'esclavage, des droits du citoyen, de Voltaire, de Rousseau, de Victor Hugo... avec beaucoup d'amertume, un brin de nostalgie. Mais qui écoute encore les humanistes ?

ALAIN ROLLAT.

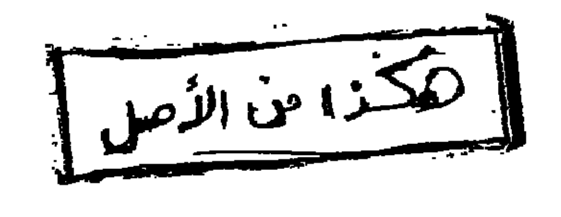
Prochain article :

LA BATAILLE DE FORT-DE-FRANCE

(2) Le P.P.M., qui revendique mille deux cent trente militants, s'appuie sur une quarantaine de « balisiers » (cellules) dont une trentaine sont implantés à Fort-de-France.

(3) Les quatre autres parlementaires du département sont : MM. Claude Petit (R.P.R.), Victor Sablé (app. U.D.F.), députés ; Roger Lise (non-inscrit), Edmond Valcin (R.P.R.), sénateurs.

● *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a indiqué, lundi soir 4 mars, à son arrivée à Cayenne (Guyane), que M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra, *« dans un avenir très proche »*, dans ce département.



Le Monde

société

JUSTICE

Le procès des meurtriers d'Ezzedine Kalak devant les assises de Paris

L'existence juridique de l'O.L.P. en question

Il n'y a pas que sur le plan politique que la question palestinienne est au premier plan de l'actualité. Elle servira de toile de fond aux débats qui se sont ouverts, mardi 4 mars, devant la cour d'assises de Paris présidée par M. Paul Gaillardot. Pendant une semaine, en effet, seront jugés deux hommes, MM. Assad Kayed, vingt-deux ans, et Husni Abdul Quadir Hatem, vingt-six ans, deux militants palestiniens accusés d'avoir assassiné, le 3 août 1978, Ezzedine Kalak, directeur du bureau d'information et de liaison de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) à Paris.

Dès la première audience, le problème de la représentativité de ce mouvement a été posé à propos de la validité de sa constitution de partie civile. L'O.L.P. existe-t-elle juridiquement ? Telle est la question qui a été posée aux magistrats de la cour, qui, après deux heures de délibération, avaient préféré attendre et renvoyer la réponse au lendemain.

Dans son arrêt, la cour a reconnu que l'autorisation donnée à l'O.L.P., le 31 octobre 1975, d'ouvrir un bureau à Paris, constituait « un caractère licite à la représentation de l'O.L.P. en France » et qu'elle pouvait ester en justice. Mais elle a rejeté la constitution de partie civile car l'exercice de l'action civile « n'appartient qu'à ceux qui ont personnellement souffert de l'infraction commise ».

A l'origine de ce débat, un attentat, politique lui aussi, qui a causé, outre la mort du représentant de l'O.L.P. en France, celle d'Adnam Hammad, chargé des affaires administratives. Trois autres personnes furent plus ou moins gravement blessées au cours de cette action de commando. Leurs auteurs: MM. Kayed et Hatem, appartenant au Front du refus d'Abou Nidal — la tendance dure du mouvement palestinien opposée à toute solution négociée, — venus exécuter un adversaire politique, un proche de M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., représentant la voie « modérée ». Tous deux s'étaient définis comme « *des soldats engagés dans une lutte sans merci, tenus à ce titre à exécuter des ordres reçus, comme révolutionnaires*, et *non comme des terroristes* ». Ils ont déclaré, au cours de l'instruction, avoir agi « *par conviction politique et par patriotisme, non pour une récompense, mais pour lutter à la fois contre le sionisme, l'impérialisme, les réactionnaires arabes et palestiniens partout où ils se trouvent dans le monde* ». Jamais ils n'ont manifesté le moindre regret de leur acte. Ils étaient prêts à faire « *le sacrifice de leur vie pour la cause palestinienne* ». Ce double homicide, ils l'ont revendiqué. Dix-neuf mois après les faits, oubliés par leurs camarades, ils n'ont pas dit un seul mot, sauf quand le président leur a demandé de décliner leur identité. A la question : Où êtes-vous nés ? ils ont répondu : « *En Palestine.* »

Originaire de Jordanie, Assad Kayed a été élevé au Koweït. Après quelques années à Londres et un stage de formation politique en Irak, il arriva en France, en mars 1978, pour entreprendre des études d'architecture. Son compatriote, Husni Hatem, né en Cisjordanie, aurait été élevé à Naplouse. Bachelier, il fit des études d'ingénieur en mécanique, en Turquie, avant de s'installer en France, en 1976, pour préparer une maîtrise de physique à l'université de Paris-VII (Jussieu). Tous deux avaient rallié la cause d'Abou Nidal résidant à Bagdad, en Syrie.

C'est Husni Hatem qui, le premier, aurait été contacté en juin 1978 par un dénommé Mansour, membre du Fatah, disant appartenir au conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, qui lui remit deux pistolets automatiques de calibre 9 mm, des munitions et deux grenades. Le 2 août, le même Mansour, qui n'a jamais pu être véritablement identifié, mit en relations Hatem et Kayed et leur demanda d'éliminer Ezzedine Kalak. Les consignes étaient strictes : ne pas s'en prendre à des Français, ne pas résister à la police et épargner toute personne étrangère au mouvement du « *traître Arafat* ».

Le lendemain, ils attendirent dans un café situé en face du bureau de l'O.L.P. Ezzedine Kalak, qui arriva en compagnie d'Icham Mustapha, directeur adjoint. Après quelques minutes, ils pénétrèrent à leur tour dans l'immeuble, malgré la présence de gardiens de la paix en faction devant la porte, et gagnèrent le troisième étage. Le portier ouvrit sans difficulté à Husni Hatem, qu'il connaissait. Son compatriote bondit dans la pièce et menaça avec son arme trois personnes, que les deux Palestiniens enfermèrent dans un bureau tandis qu'Ezzedine Kalak et trois de ses collaborateurs tentaient de se barricader dans une chambre. Mais la serrure de la porte vola en éclats sous les coups de feu et les deux hommes tuèrent Ezzedine Kalak, puis Assad Kayed lança deux grenades à l'intérieur. Ce dernier fut ensuite maîtrisé par le portier alors qu'il tentait de prendre la fuite après qu'il l'eut blessé d'un coup de feu. Husni Hatem fut arrêté sans résistance par les gardiens de la paix devant la porte d'entrée.

Vingt-deux douilles, cinq balles et une cartouche intacte furent retrouvées sur les lieux de l'attentat. Le bureau directorial était criblé d'éclats de grenades défensives. Adnam Hammad, les jambes broyées, devait succomber lors de son transfert à l'hôpital.

Cette action de commando, qui s'est produite quelques jours après la prise d'otages de l'ambassade d'Irak à Paris, survenait après une série d'assassinats illustrant la lutte qui opposait les deux tendances rivales du mouvement palestinien. Une rivalité qui s'était déjà traduite par l' « *exécution* », le 4 janvier 1978, du représentant de l'O.L.P. à Londres, Saïd Hammami, et, le 15 juin, de son homologue au Koweït, Ali Yassinè. Ezzedine Kalak lui-même avait déjoué une tentative d'attentat par lettre piégée le 4 décembre 1972.

Le témoignage de M. Ibrahim Souss

Il sera difficile aux jurés de la cour d'assises de Paris de ne pas tenir compte des motivations idéologiques de ces deux militants, hommes du devoir sacrifiés à la cause. Une cause perdue, si l'on en croit les succès diplomatiques que remporte actuellement l'O.L.P. M. Ibrahim Souss, directeur du bureau de l'O.L.P. à Paris, a qualifié les deux accusés de « *marginaux* ». Mais ce procès sera-t-il celui d'une revanche politique pour le mouvement de M. Arafat ? Mes Francis Szpiner et Christian Gardel, les avocats de la défense, ont contesté la constitution de la partie civile de l'O.L.P. « *Cette organisation ne représente rien sur le plan juridique*, a déclaré Me Gardel. *Elle n'a pas reçu le baptême international qui lui permet d'ester en justice, c'est une organisation de fait reconnue sur le plan international pour des motifs politiques.* »

M. Ibrahim Souss a alors rappelé que l'O.L.P. était membre observateur à l'ONU, qu'elle faisait partie de toutes les organisations spécialisées des Nations unies et que par ses structures elle était « *un gouvernement provisoire en exil* ». Le successeur d'Ezzedine Kalak a indiqué que M. Arafat était reçu à l'étranger comme chef de gouvernement et que lui-même avait eu un entretien privé d'une dizaine de minutes avec le président de la République française, jeudi 28 février (*le Monde* du 1er mars), lors du déjeuner offert à l'ambassade du Maroc à Paris par le doyen du corps diplomatique arabe. Pour lui, le préjudice subi par son organisation au moment de l'assassinat d'E. Kalak est « *direct et concret* ». M. Louis Terrenoire, ancien ministre et ancien président de l'Association de solidarité franco-arabe, a souligné « *qu'il y avait quatre représentants de l'O.L.P. aux obsèques du président Pompidou et que trois représentants officiels du Quai d'Orsay avaient assisté à la cérémonie à la mémoire d'E. Kalak* ». Et Me Joe Nordman a ajouté que l'attentat ne visait pas ce dernier en tant que personne mais en tant que représentant de l'O.L.P.

En revanche, pour l'avocat général M. Jacques Gagnieur, « *l'O.L.P. n'a pas fait la preuve du préjudice subi. Le seul motif qui permettrait à cette organisation de se constituer partie civile, c'est l'atteinte à la finalité du groupement, c'est-à-dire la constitution d'un Etat palestinien, ce n'est pas le maintien en vie de ses membres* ». « *Ne faites pas de diplomatie*, a-t-il lancé à la cour. *Faites du droit. Ce n'est pas le Quai d'Orsay qui dit la loi.* » L'avocat général a conclu par cette comptine anglaise : « *Hier, dans l'escalier, j'ai vu un homme qui n'était pas là. Il n'était pas là non plus aujourd'hui. Je voudrais bien qu'il s'en aille.* » Cet homme, c'est l'O.L.P. A l'évidence, il sera difficile de le chasser.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *Arrêté pour insoumission* le 14 janvier à son domicile à Feurs (Loire), M. Jean-Marc Roullet, vingt-trois ans, qui était incarcéré depuis à la prison Saint-Paul de Lyon, a été libéré mardi 4 mars. Mais ce même jour, à Panissières, commune proche de Feurs, un autre insoumis, M. Daniel Besson, a été arrêté par les gendarmes et mis aux arrêts au camp militaire de Sathonay.

Condamné pour meurtre en 1960

L'ANCIEN AVOCAT GENEVOIS PIERRE JACCOUD RENONCE A « OBTENIR JUSTICE »

M. Pierre Jaccoud, âgé aujourd'hui de soixante-quatorze ans, a fait savoir, le mardi 4 mars, qu'il retirait la nouvelle demande en révision du procès au terme duquel il avait été déclaré coupable, le 4 février 1960, par la cour d'assises du canton de Genève, du meurtre de M. Charles Zumbach et condamné à sept ans de réclusion.

M. Jaccoud, qui affirma toujours être innocent de ce crime commis le 1er mai 1958, a déclaré qu'il renonçait à obtenir justice « *puisqu'on a décidé de choisir le coupable au lieu de le rechercher* ».

L'affaire Jaccoud, qui connut au plus fort de son déroulement un retentissement international, restera caractérisée à la fois par la personnalité de celui qui lui donna son nom (ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Genève, membre du comité directeur du parti radical, député au Grand Conseil) et par la controverse judiciaire à laquelle elle donna lieu, surtout dans le domaine de l'expertise.

Pierre Jaccoud, qui avait été libéré sous condition en 1963, n'avait cessé depuis de se battre pour obtenir la révision de son procès. Dans le cadre de cette bataille, il avait obtenu en 1965 un supplément d'enquête qui dura huit années, mais ne parut pas suffisamment convaincant à la Cour de cassation genevoise, qui avait rejeté la requête en 1977.

L'agitation à Plogoff

QUATRE PERSONNES GARDÉES A VUE APRÈS L'AGRESSION CONTRE UN GENDARME MOBILE

Sept personnes ont été interpellées mardi 4 mars et quatre d'entre elles sont toujours gardées à vue à la gendarmerie de Quimper (Finistère) après l'agression, dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 mars, à Pont-Croix, d'un gendarme mobile à la sortie d'un dancing. Le gendarme en civil avait été pris à partie et copieusement rossé. Il est hospitalisé à Brest, où son état de santé n'inspire pas d'inquiétude. Les quatre personnes gardées à vue, MM. Jean-Yves Colin, vingt-neuf ans, de Plogoff, Albert Donnart, trente ans, de Pont-Croix, Daniel Donnart, vingt-six ans, de Cléden-Cap-Sizun et Jean-Yves Perrennés, quarante et un ans, de Goulien, devaient être déférées au parquet de Quimper ce mercredi 5 mars.

D'autre part, le parquet du tribunal de Quimper a fait appel *a minima* de la condamnation à un mois d'emprisonnement de M. Clet Ansquer.

L'AFFAIRE DE « RADIO-RIPOSTE »

M. Roger Lecante instruira la plainte du P.S. après l'intervention de la police à la cité Malesherbes

M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction de Paris, a été désigné pour instruire la plainte déposée par le P.S. après l'intervention de la police cité Malesherbes, à Paris, à la fin de l'émission « Radio - Riposte » du 28 juin 1979.

La plainte du P.S. avait été transmise, le 28 août par M. Christian Le Gunehec, procureur de la République à Paris, à la chambre criminelle de la Cour de cassation. Conformément à la loi, celle-ci est compétente pour désigner les juridictions qui doivent évoquer les affaires mettant en cause des magistrats ou des officiers de police judiciaire (*le Monde* du 1er décembre 1979).

En transmettant la plainte, déposée contre X... pour bris de clôture et violation de domicile, par la Société civile immobilière de la cité Malesherbes et la Société des amis du parti socialiste, M. Le Gunehec avait indiqué que celle-ci le visait personnellement. Le procureur de Paris indiquait que c'était lui qui avait donné l'ordre à la police d'intervenir à l'occasion d'un délit flagrant, d'atteinte au monopole de la radiodiffusion.

Deux voies s'offraient à la chambre criminelle : transmettre le dossier à la chambre d'accusation d'une cour d'appel, comme il est de règle lorsqu'un magistrat de l'ordre judiciaire est susceptible d'être inculpé d'un crime ou d'un délit commis dans l'exercice de ses fonctions ; ou bien saisir le tribunal de son choix, comme le prévoit le code de procédure pénale, lorsque des officiers de police judiciaire risquent la même inculpation.

C'est cette deuxième voie qu'a choisie, le 23 novembre, la chambre criminelle en estimant que M. Le Gunehec ne pouvait être poursuivi, tant qu'un tribunal ne déterminerait pas si les policiers qui étaient intervenus cité Malesherbes avaient commis un délit. La chambre criminelle de la Cour de cassation avait justifié sa décision en invoquant l'alinéa 5 de l'article 681 du code de procédure pénale qui précise : « *Lorsque le crime ou le délit dénoncé a été commis à l'occasion d'une poursuite judiciaire, et implique la violation des règles du code de procédure pénale, l'action publique ne peut être exercée que si le caractère illégal de l'acte accompli à cette occasion a été constaté par une décision devenue définitive de la juridiction répressive saisie.* »

L'imminence de l'ouverture de l'information confiée à M. Lecante avait, il y a quelques jours, suscité des protestations du syndicat des commissaires de police.

PROCÈS D'UN PÈRE POUR NON-REPRÉSENTATION D'ENFANT

Saint-Etienne. — Ancien militant du Larzac et ancien animateur de Sud-Radio, aujourd'hui enquêteur social à Lyon chez les Petits Frères des pauvres, M. Jean-Paul Delaitte, trente-quatre ans, a comparu lundi 3 mars devant le tribunal correctionnel de Saint-Etienne pour non-représentation d'enfant. Il refuse de « rendre » sa fille Aurélia, âgée de six ans, alors que la cour d'appel de Lyon en a confié la garde le 15 novembre 1979 à la mère.

Dans un premier temps, le jugement de divorce en date du 27 avril 1979 du tribunal de Saint-Etienne avait confié la garde de l'enfant au père après deux enquêtes sociales qui avaient conclu à l' « *instabilité* » de la mère. Mais curieusement, la formule exécutoire du jugement manquait. La cour d'appel de Lyon, sans ordonner de contre-enquête sociale, estimant que « *l'intérêt d'une petite fille est d'être placée auprès de sa mère qui peut mieux lui donner les soins adéquats* », décida alors de confier l'enfant à la mère. M. Delaitte s'est pourvu en cassation contre cet arrêt. Il vit, depuis dix-neuf mois, avec sa petite fille Aurélia, et n'a jamais été inquiété par la police. Le tribunal rendra son jugement le 17 mars. Mardi 4 mars, toutefois, M. Delitte a été interpellé et placé en garde à vue pendant quelques heures. Les policiers l'ont interrogé sur le sort de sa fille. — (*Corresp.*)

Les incidents du 23 mars 1979 à Paris

DEUX VIGILES SONT PLACÉS EN GARDE A VUE

Après les révélations de M. Saïd Gérard Abdallah, vigile, sur les incidents qui ont suivi la manifestation des sidérurgistes lorrains à Paris, le 23 mars 1979, au cours d'une conférence de presse de l'union régionale C.G.T.-Ile-de-France le 28 février, M. Abdallah a été interpellé, mardi 4 mars au matin, à son domicile, par la brigade criminelle.

M. Abdallah avait affirmé « avoir reçu mission, le 23 mars, de provoquer et de casser » (« le Monde » des 19 et 29 février). Il a été entendu dans le cadre d'une commission rogatoire concernant les incidents du 23 mars. Sa garde à vue a été prolongée ce mercredi 5 mars. M. Abdallah était employé, jusqu'au mois de mai 1979, par la société de gardiennage les Vigiles de la Seine et la Vigilante réunis.

Plusieurs personnes de cette société sont en outre entendues par les services de la brigade criminelle qui a organisé des confrontations. M. Gérard Fayard, directeur de la Vigilante, a ainsi été entendu. D'autre part, M. André Simonou, autre employé, qui devait assurer, le 23 mars, la protection du magasin Lancel avec M. Abdallah, a été placé, ce mercredi 5 mars, en garde à vue.

ÉDUCATION

UN DÉBAT DE LA REVUE « HISTORIA »

L'enseignement de l'histoire en question

Le débat sur « les Français et l'enseignement de l'histoire » organisé par la revue « Historia » au pavillon Gabriel à Paris, le 4 mars, a mis aux prises pendant plus de trois heures les défenseurs — peu nombreux — de la pédagogie et des programmes actuels et les pourfendeurs — très nombreux — de l'« effondrement » ou de l'« émiettement » de l'enseignement de l'histoire dans les écoles, collèges et lycées français.

Ce débat animé par M. Alain Decaux a permis aux historiens de profession, aux enseignants du « terrain » et à plusieurs personnalités politiques (MM. Michel Debré, Edgar Faure, Jean-Pierre Chevènement et Christian Beullac) de défendre leur conception de la démarche historique. Il a aussi révélé le trouble dans lequel sont plongés tous ceux qui veulent maintenir, dans une société en mutation, une « conscience historique » accessible aux jeunes d'aujourd'hui.

C'est à un tir très groupé que le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, a dû faire face pendant plus de trois heures mardi au pavillon Gabriel. « *Effondrement dans l'enseignement primaire, délabrement dans le premier cycle secondaire, peau de chagrin dans le second cycle* » : tel fut le verdict de M. Jean Peyrot, président de l'Association des professeurs d'histoire et géographie (A.P.H.G.). « *Effacement de l'enseignement de l'histoire* », a dit M. Michel Debré, outré « *qu'on n'apprenne plus l'histoire à la communale — qu'on n'appelle plus la communale* ». Il faut mettre un terme à « *la démolition de l'enseignement de l'histoire* », a demandé M. Pierre Goubert, professeur à la Sorbonne, qui n'a pas eu de mots assez durs pour dénoncer « *l'offensive d'obscurantisme méchant qui se dissimule sous le charabia des sociologues et pédagogues américains dépassés depuis quinze ans* ».

Même le modérateur, M. Alain Decaux, a supplié le ministre d'arrêter les programmes de seconde « *pendant qu'il en est encore temps* » comme s'il s'agissait d'une opération de salut public. Et ce ne sont pas les interventions de la salle, en majorité hostile, qui ont pu venir au secours d'une administration considérée au mieux comme victime d'un lourd héritage et au pire comme promoteur d'une « *entreprise systématique de démolition* ».

La mode anglo-saxonne

Mais que reproche-t-on aux ministres de l'éducation qui se sont succédé depuis quinze ou vingt ans ? Tout d'abord, d'avoir cédé à la mode des pédagogues anglo-saxons, qui favorisent le « *vécu des enfants* » et la « *plongée ponctuelle* » dans une tranche d'histoire plutôt que le déroulement chronologique et l'assemblage théorisé des événements. Sur ce point se retrouvent pêle-mêle des hommes aussi différents que MM. Michel Debré, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Marie Le Pen. L'ancien premier ministre déplore que l'on mette « *la nation aux oubliettes* » en appliquant à tort « *les apports de l'école historique française* » (les annales) trop encline à la monographie villageoise et aux études de cas. Fils d'instituteur, M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort, s'en prend à ce qu'il appelle « *l'européisme, le mondialisme et l'économisme* » de programmes d'histoire par trop « *américanisés* ». « *Bayard vaut mieux que Superman* », dit-il, en constatant que « *l'histoire éclatée correspond à une société éclatée* ».

Quant au président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen — qui a pris la parole depuis la salle, — il a affirmé que « *la bourgeoisie mondialiste et l'internationalisme marxiste assassinent l'histoire nationale et l'amour de la patrie* ». Mme Hélène Carrère d'Encausse, pourtant, venait d'expliquer que les autorités soviétiques, après avoir favorisé, dans les années 20, « *l'histoire par les grands mouvements sociaux* », étaient revenues après la seconde guerre mondiale à l'histoire exclusivement nationale, tout aussi insuffisante.

Aux « politiques », se sont opposés les « professionnels » comme MM. Fernand Braudel, Emmanuel Le Roy Ladurie et Max Gallo. « *La mémoire n'est ni révolutionnaire ni réactionnaire* », a souligné M. Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, et « *annaliste* » convaincu. Répondant aux contempteurs de l'« *histoire bataille* », il a expliqué que les enfants étaient « *sensibles au sang versé* », mais il a déclaré : « *Ce n'est pas parce qu'un enfant de douze ans s'intéresse aux batailles qu'il sera fasciste à trente ans.* » Ce qui n'empêche pas l'historien de penser que « *la peste de 1348 est plus importante que la bataille de Marignan* ».

> **UN ROLE « IMPORTANT »**
>
> Selon un sondage SOFRES, réalisé au mois de janvier pour le compte de la revue *Historia*, *62 % des personnes interrogées* estiment que l'enseignement de l'histoire joue un rôle « *très important* » ou « *assez important* » dans la formation des jeunes... *mais 50 % avouent s'intéresser* « *un peu* » ou « *pas du tout* » à l'histoire.
>
> Quant aux événements historiques du vingtième siècle jugés les plus importants par les Français, ce sont, dans l'ordre, la libération de la France en 1944-1945 (56 %), le droit de vote accordé aux femmes (43 %), le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 (34 %), l'élection du président de la République au suffrage universel (27 %), mai 68 et la création du Marché commun (26 %), la déclaration de guerre en 1914 (16 %) et la guerre d'Algérie (11 %).

Le terrorisme des mathématiques

M. Fernand Braudel, pour sa part, professeur honoraire au Collège de France, a développé l'idée selon laquelle la crise de l'enseignement de l'histoire n'est qu'un aspect de la « *crise générale de l'enseignement secondaire* » qui frappe aussi des matières comme le français, le latin, le grec et la philosophie au profit de la « *mathématique abusive* ». Sur ce dernier point, il a reçu le renfort de la représentante du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), Mme Jeanne Vincent, qui a dénocé de la salle le « *terrorisme des mathématiques* » et a souhaité que l'on définisse les objectifs de l'enseignement avant de définir le contenu de l'histoire.

MM. Edgar Faure et Christian Beullac, respectivement ancien et actuel ministre de l'éducation, se sont efforcés de défendre la politique suivie depuis dix ans, en expliquant notamment que « *les deux cent mille lycéens d'autrefois sont devenus quatre millions* », ce qui expliquerait l'« *augmentation parallèle du nombre de cancres* ». Pour faire face à la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans et à la mise en place du collège unique, a expliqué M. Beullac, il a fallu recruter hâtivement des professeurs (de vingt mille, en 1969, les enseignants d'histoire sont aujourd'hui trente-quatre mille).

M. Edgar Faure déplore vivement que l'histoire ait perdu son autonomie au profit d'une discipline où se retrouvent pêle-mêle l'histoire, la géographie, l'instruction civique et l'économie. Mais M. Beullac, dans son allocution de clôture, a répété que les deux axes de la politique actuelle sont, d'une part, de favoriser l'égalité des chances grâce au collège unique « *c'est un grand projet politique* ») et, d'autre part, de « *donner aux élèves une culture accordée à la société de leur temps* ». Cette culture de notre temps, selon M. Beullac, passe par une histoire « *mondialisée* » (« *un enseignement qui serait uniquement centré sur la France ne répondrait pas aux exigences de notre époque* ») que nous imposent les médias — journaux, radios et, surtout, télévision, — il faut donc « *ouvrir nos enfants sur le monde sans pour autant les couper de leurs racines* ».

Comment faire ? Le ministère a adopté une ligne : « *L'organisation thématique* » pour « *en finir avec l'encyclopédisme des anciens programmes* ». On se réfère à « *une pédagogie active, fondée sur des analyses de documents, des explications de textes, des études individuelles ou de groupe* ». M. Beullac a annoncé que les professeurs seront invités à faire établir par chaque élève une « *frise chonologique* » où celui-ci devra inscrire les faits et personnages rencontrés pendant le cours. Quant aux préoccupations évoquées par M. Debré, que l'on se rassure. « *Quel que soit le thème étudié, la France doit constituer l'élément constant de référence, celui dont on part et celui auquel on revient* », a précisé le ministre.

M. Beullac a admis la nécessité d'un « *rééquilibrage* » entre l'acquisition des savoir-faire et les connaissances. « *Il est en cours* », a-t-il dit en évoquant les nouveaux programmes du cours moyen. Quant à l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les lycées, « *il ne subira aucune diminution d'horaire, ni en seconde, ni en première, ni en terminale* ». Au contraire, le ministre de l'éducation a révélé qu'« *à partir de 1981 les élèves de seconde se destinant au baccalauréat de technicien, soit environ soixante mille lycéens, verront doubler, c'est-à-dire passer de deux à quatre heures, leur horaire d'histoire et de géographie* ».

ROGER CANS.

A la suite d'incidents

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES DÉCIDE LA FERMETURE PARTIELLE DES LOCAUX

(De notre correspondant.)

Nantes. — Le président de l'université de Nantes, M. Jacques Vilaine, a pris la décision de fermer, à compter du mercredi 5 mars, et pour une durée indéterminée, les locaux universitaires qui abritent les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de sciences juridiques, sciences économiques et lettres-sciences humaines. Des bousculades avaient opposé, mardi 4 mars, des étudiants grévistes et non grévistes de l'U.E.R. de droit.

L'effervescence est grande sur le campus nantais depuis lundi où une assemblée générale rassemblant plus de deux mille étudiants n'a pu dégager aucune majorité pour décider de l'évolution du mouvement de protestation contre les explusions d'étrangers qui perturbent le fonctionnement des U.E.R. juridique et littéraire depuis quatre semaines (*le Monde* du 15 février).

Après une semaine de suspension — pendant les vacances universitaires de février, — la grève a été reconduite lundi par les comités de coordination des étudiants grévistes. Les partisans de la reprise des cours ont fort mal pris ce coup de force et ont décidé de s'opposer désormais physiquement aux interventions des grévistes dans les amphithéâtres. Les bousculades de mardi matin se sont produites dans ces condiitons et pour la première fois sur le campus nantais des barres de fer ont été exhibées. C'est dans ce climat que le président de l'université a décidé la fermeture des locaux, justifiant sa mesure par le souci de « *protéger les personnes et les biens* ».

En droit et sciences économiques, les conseils de gestion des U.E.R. ont fait savoir que le calendrier de l'année universitaire ne pourrait plus comporter une première session d'examens en juin, si la reprise des cours n'avait pas lieu immédiatement. — J.-C. M.

● *Le président de l'université de Vincennes critique les décisions du conseil.* — Interrogé, mardi 4 mars, par Antenne 2, M. Pierre Merlin, président de l'université de Vincennes (Paris-VIII) a regretté que le conseil « *ait fait marche arrière sous la pressio nde quelques centaines d'étudiants qui ne représentent que 2 % à 3 % des usagers de l'université* » en décidant de ne pas contrôler les cartes d'étudiants (*le Monde* du 4 février). « *J'espère*, a ajouté M. Merlin, *qu'une réaction viendra de l'ensemble des usagers de l'université pour dire qu'ils ne tolèrent pas la présence des trafiquants.* »

UNE SEMAINE D'ACTION SYNDICALE

Les vacataires de l'enseignement supérieur réclament une amélioration de leur situation

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et l'Association nationale des enseignants vacataires de l'enseignement supérieur (ANEVES) ont décidé une semaine d'action du 3 au 7 mars pour soutenir les revendications des vacataires de l'enseignement supérieur qui se plaignent d'une aggravation de leur situation résultant du « refus du ministère des universités » de prévoir leur intégration.

Des mouvements de grève ont lieu dans certains départements des universités d'Aix-Marseille-III, de Pau, de Grenoble et dans des centres de langues pour étudiants étrangers de Lille-III, Bordeaux, Besançon, pour exiger « le maintien de l'emploi, *l'alignement de la rémunération sur* celle d'un assistant premier échelon, l'intégration et la titularisation des vacataires dans l'enseignement supérieur sur des emplois budgétaires ».

Selon le ministère des universités, on peut dénombrer environ mille huit cents vacataires, essentiellement dans les enseignements nouveaux (arts plastiques, musique, français, langues étrangères), et dans certaines disciplines fondamentales (psychologie, sociologie, linguistique).

Un statut précaire... depuis dix ans

« *J'ai toujours aimé le métier d'enseignant et j'avais particulièrement envie de travailler dans le supérieur.* » C'est pourquoi, après quelques années passées dans une entreprise privée, Daniel, titulaire d'une maîtrise de mathématiques, décide de revenir à l'université. Cela se passait en 1968, une année où le nombre d'étudiants augmentait de manière constante et où les universités s'ouvrant un peu plus au monde extérieur créaient de nouvelles filières dans des enseignements non traditionnels.

« *C'était l'époque*, se souvient Daniel, *où les conseils d'université voyaient leur dotation en heures complémentaires gonfler, ce qui leur permettait de faire appel à des vacataires : étudiants confirmés, enseignants du secondaire ou même des personnes extérieures au milieu universitaire.* » A ce moment-là — il était jeune encore, — Daniel reconnait qu'il ne s'est pas posé le problème de sa titularisation. Il a accepté de travailler quelques heures par semaine, pour enseigner les mathématiques, sans aucune sécurité d'emploi. « *Au cours des premières années*, dit-il, *l'enthousiasme aidant, l'intérêt que je portais à mes travaux et à mes cours et l'ambiance qui régnait dans l'enseignemen tsupérieur m'ont fait oublier mon statut précaire.* » Aujourd'hui, après douze ans de service, il s'interroge.

Payé à l'heure

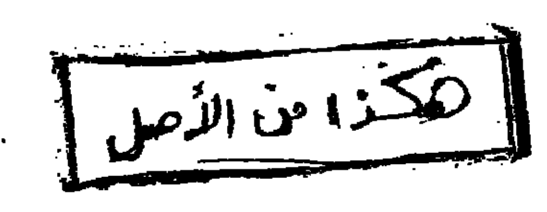
Vacataire à titre principal, il assure les mêmes services qu'un assistant, soit six heures hebdomadaires. Il fait des cours souvent magistraux (en mathématiques, les assistants et même les vacataires assurent des cours magistraux, ce « privilège » n'est pas réservé aux seuls professeurs). De plus, il suit le travail des étudiants et n'hésite pas à recevoir ceux qui, rédigeant un mémoire, viennent lui demander conseil.

N'étant pas titulaire, il est payé à l'heure pendant les vingt-cinq semaines de l'année universitaire. « *Un vacataire gagne environ 100 francs de l'heure*, explique-t-il, *ce qui nous fait un salaire annuel de 15 000 francs, soit 1 250 francs par mois, alors qu'un assistant premier échelon gagne au moins 3 900 francs par mois.* » Les vacataires ne disposent guère de droits sociaux. *Sans contrat de travail*, ils ne bénéficient pas d'indemnité familiale ou de résidence, de congés payés, de congés de maladie et ne peuvent s'inscrire au chômage. Daniel, comme nombre de vacataires, a dû augmenter le nombre de ses heures de travail — il assure actuellement près de douze heures de vacation dans deux universités parisiennes, — pour obtenir un salaire décent. Il enseigne même quelques heures par semaine pour le compte d'un organisme privé de formation continue afin d'avoir un revenu constant (les vacations à l'université sont payées trois fois par an, aux mois de février, de mai et d'août).

Dans ces conditions, Daniel a du mal à se consacrer à ses travaux de recherche. « *Et que faire*, interroge-t-il. *Notre seul espoi rréside dans la création ou la libération d'un poste d'assistant. Mais depuis plusieurs années c'est chose rare.* » Alors *certains se découragent et préfèrent* abandonner l'université.

Daniel, lui, reste, par amour du métier, de la fonction d'enseignant, attendat l'hypothétique nitégration. « *C'est démoralisant*, conclut-il, *de bénéficier depuis dix ans d'un statut précaire et de ne pas avoir la possibilité de passer un concours pour accéder à un emploi décent.* »

SERGE BOLLOCH.



MÉDECINE

CORRESPONDANCE

Homéopathie et querelles doctrinales

Après la publication d'un article sur l'ouverture d'une information judiciaire concernant le décès d'un malade soigné par des médecins homéopathes (« le Monde » du 15 février), nous avons reçu la lettre suivante du Dr Max Teteau, président de la Société médicale de biothérapie, homéopathie, acupuncture (1) :

La mise en cause de l'homéopathie sur un plan général à propos d'une affaire particulière, engageant la responsabilité de deux médecins est injustifiée.

Nous savons parfaitement que l'homéopathie a ses limites. La plupart des médecins homéopathes ont leurs correspondants hospitaliers.

Pour nous, la médecine est une. L'intérêt du malade prime tout. Dans certains cas, le remède homéopathique permet de traiter certaines affections avec succès. Dans d'autres, nos moyens sont dépassés et, étant avant tout médecin, nous aurons tout naturellement recours aux techniques que met à notre disposition la science actuelle.

Déclarer que l'homéopathie n'est pas reconnue officiellement est une erreur. Le remède homéopathique est inscrit à la Pharmacopée française de 1965 avec une préface élogieuse des doyens Valette et Cordier. Dans la plupart des facultés de pharmacie des cours de galénique homéopathique sont organisés.

Il est vrai que l'enseignement de l'homéopathie se heurte aux réserves des facultés de médecine, quoique certaines d'entre elles aient organisé un enseignement. Mais il y a là des *querelles plus doctrinales que scientifiques.* Nous regrettons à ce propos que les services hospitaliers n'aient jamais pu prendre en charge une large et précise expérimentation de la méthode hahnemannienne. Pour notre part, nous y sommes tout disposés.

Il n'est pas question de porter un jugement sur la qualité des deux confrères engagés dans cette affaire. Ils sont d'ailleurs très honorablement connus et appréciés dans la profession. La justice est saisie et n'a tiré, que je sache, aucune conclusion.

Mais il me paraît injuste et dangereux dans un pays démocratique d'extrapoler à l'ensemble de l'homéopathie ce qui n'est qu'un cas particulier.

L'homéopathie n'est pas semi-clandestine. Trois mille médecins ayant fait leurs études classiques mais ayant ajouté en plus, avec une curiosité intellectuelle qui les honore, l'étude de l'homéopathie, la pratiquent quotidiennement dans notre pays, à la ville comme à la campagne, avec honnêteté et conscience.

Des centres d'enseignement fonctionnent, des revues sont éditées, des travaux en milieu scientifique sont effectués. Tout cela peut être discuté mais certainement pas nié.

Ce n'est pas la première fois que des médecins sont mis en cause. Aux Etats-Unis c'est une pratique journalière. C'est notre honneur que d'assumer nos responsabilités. Mais pourquoi charger l'homéopathie d'un fardeau qui n'est que celui de l'individu qui la pratique ?

**

Pour sa part, le docteur M. Plazy, président du Syndicat national des médecins homéopathes français (2), nous a adressé une mise au point reprenant les mêmes arguments que le docteur Tetau. Le docteur Plazy souligne, en outre, la *« faveur de la population* [à l'égard de l'homéopathie] *qui va grandissant et qui constitue maintenant un phénomène social marquant de ces dix dernières années ».* Il reproche à notre article de témoigner *« vis-à-vis de cette foule d'une attitude paternaliste tellement surannée qu'elle paraît incroyable en 1980 lorsqu'il est demandé — en fait — qu'on mette les homéopathes hors d'état de nuire, pour protéger les malades (comme si les individus actuels n'étaient pas majeurs et capables de choisir leur thérapeutique et leur médecin) ! ».*

(1) 51, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris. Téléphone : 278-54-33.

(2) Les Chapelles de Janailhac, 87800 Nexon.

A l'Académie

ELECTION DU PROFESSEUR HENRI BAYLON

Lors de sa séance du mardi 4 mars, l'Académie nationale de médecine a élu, dans la troisième section (hygiène et épidémiologie) le professeur Henri Baylon.

[Né en 1913 à Billom (Puy-de-Dôme), M. Baylon a fait des études à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon, puis à Nancy. Sa carrière s'est entièrement déroulée au service de santé des armées. Il est actuellement professeur à l'hôpital du Val-de-Grâce, où il fut titulaire de la chaire d'hygiène militaire de 1959 à 1965. Ses travaux ont porté plus particulièrement sur les maladies infectieuses et rénales.]

SCIENCES

LA CAPACITÉ DE RETRAITEMENT DE L'USINE DE LA HAGUE NE CORRESPOND PAS AUX AMBITIONS INITIALES

Alors même que le Conseil d'Etat s'apprête à statuer sur la demande de déclaration d'utilité publique du projet d'extension de l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche), les membres de la direction et les représentants de la C.F.D.T. et du Groupement des scientifiques pour l'information nucléaire (G.S.I.E.N.) ont participé, pour la première fois, à un débat contradictoire sur ce sujet. Au cours de cette réunion organisée par les journalistes scientifiques de la presse d'information, M. Jean-Claude Zerbib (C.F.D.T.) a déclaré que si *« la faisabilité du retraitement était démontrée, son industrialisation ne l'était pas encore ».*

De fait, M. Claude Ayçoberry, responsable du retraitement à la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), a convenu que la capacité actuelle de l'usine de la Hague pour le retraitement des combustibles des centrales à eau légère et uranium enrichi ne pouvait dépasser les 250 tonnes par an contre 400 initialement prévues. *« Les investissements qui ont été faits à l'époque de la construction de l'usine ont, en effet, été sous-estimés »,* a expliqué M. Claude Fréjacques du Commissariat à l'énergie atomique. Cette situation devrait être corrigée par le projet d'extension de l'usine de la Hague qui prévoit la construction de deux ateliers d'une capacité unitaire de 800 tonnes par an baptisés UP-2 800 et UP-3 A dont les essais pourraient commencer — si les autorisations de construire sont accordées — en 1985 pour le premier et en 1986-1987 pour le second *(le Monde* du 6 février).

RELIGION

Mgr Elchinger : la personne humaine est amenée à disparaître dans l'anonymat collectif

L'académie des sciences morales et politiques lui ayant demandé de faire le point sur l'orientation et l'évolution de l'Eglise catholique, Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, l'a fait, lundi 3 mars à l'Institut, avec une fermeté de pensée et une netteté de parole qui n'excluaient pas les nuances. Il lui a fallu d'abord constater que l'enthousiasme créé par Vatican II s'était évanoui et faisait place à une sorte de déception. A côté de réalisations positives, l'Eglise connaissait, selon Mgr Elchinger, les accès de fièvre qui correspondent au combat permanent de la lettre et de l'esprit, à *« une longue suite de luttes entre deux familles de dyslexiques ».* Les uns veulent enfermer un catholicisme lié au passé dans un ghetto culturel, les autres poussent jusqu'à l'anarchie la liberté de l'esprit.

Aussi assiste-t-on à la recherche inlassable d'un difficile équilibre, dont l'orateur a examiné quelques grands axes, évoqué quelques points chauds, notamment en faisant allusion à ceux qui *« confisquent l'Esprit au profit de leur infaillibilité personnelle ».*

Une vaste synthèse

Mgr Elchinger a terminé son exposé par une vaste synthèse.

« Un défi dramatique, a-t-il expliqué, *est présentement lancé à l'Eglise, comme à tous les hommes de bonne volonté. Beaucoup, hélas, ne s'en rendent pas compte.*

» Tandis que dans l'Eglise catholique, on cherche à parfaire la réforme liturgique, la réforme catéchétique, la défense de tel ou tel dogme, pendant ce temps se développe progressivement, en beaucoup de pays d'Occident, une formidable désintégration de ce qui fait le noyau de la vie consciente et spirituelle de l'homme. La personne humaine est désintégrée dans sa structure mentale et morale (...).

» A ces forces de désintégration s'ajoute la contagion insidieuse des idéologies et des messianismes marxistes, sous l'influence desquels la personne humaine est amenée à disparaître dans l'anonymat collectif.

» Dans nos pays hyperindustrialisés, l'Eglise s'est rendue coupable d'un énorme retard de perception. Elle s'est laissée accaparer par trop de problèmes d'intendance. Elle ne s'est pas toujours rendu compte, à temps et avec assez de netteté, que le plus urgent était d'intervenir avec toutes ses ressources pour « sauver l'homme », lui rendre la liberté de croire, pour restituer à l'homme une charpente mentale saine et un discernement moral rigoureux, afin que soit mis fin à sa dérive et à la décomposition de sa substance spirituelle. (...).

» Heureusement, l'Eglise catholique a la chance d'avoir, actuellement, un pape qui, grâce à son expérience exceptionnelle, perçoit clairement l'importance primordiale et le prix de ce combat dont l'homme lui-même est l'enjeu : « avant même d'assurer la survie » spirituelle de l'homme, il faut » assurer sa survie tout court », a conclu Mgr Elchinger.

En vue du prochain synode romain sur la famille

RATIFICATION DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS FRANÇAIS

Jean-Paul II a ratifié l'élection, à Lourdes, en octobre 1979, des membres et de leurs suppléants élus par la conférence épiscopale française pour le prochain synode sur la famille.

Seront membres du synode, qui aura lieu à Rome en octobre prochain : le cardinal Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, président de la conférence épiscopale française ; NN. SS. Maurice Marie-Sainte, archevêque de Fort-de-France ; Gilbert Duchêne, évêque de Saint-Claude, président de la commission épiscopale de la famille ; Jacques Jullien, évêque de Beauvais. Suppléants : NN. SS. Louis Simonneaux, évêque de Versailles ; Jean Vilnet, évêque de Saint-Dié, vice-président de la conférence épiscopale française.

FAITS DIVERS

A Versailles

ATTENTAT CONTRE UN CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ARMÉE

Une violente explosion a eu lieu, dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 mars, vers 0 heure, devant le centre de documentation de l'armée de terre de Versailles (Yvelines). L'attentat a provoqué des dégâts relativement importants à la façade de l'immeuble ainsi qu'à deux véhicules garés à proximité, qui ont été détruits par un incendie. D'autre part, des dizaines de vitres d'immeubles, situés à quelques centaines de mètres du château de Versailles, ont été brisées. Ce mercredi 5 mars, en fin de matinée, cet attentat n'avait toujours pas été revendiqué.

Les centres de documentation de l'armée de terre sont au nombre d'un au minimum par préfecture. Les enquêteurs font remarquer que plusieurs centres de ce type ont déjà été la cible d'attentats ces derniers mois en France.

ALERTE A LA BOMBE DANS LE SIMPLON-EXPRESS

Un correspondant anonyme qui s'est dit croate a téléphoné, le mardi soir 4 mars, à l'A.F.P. pour l'avertir que deux bombes avaient été placées dans le Simplon-Express qui relie Paris à Belgrade, en Yougoslavie. Le même message a été transmis au commissariat du douzième arrondissement. Le but de cette action était de « protester contre les persécutions dont sont victimes les Croates en Yougoslavie ».

Le Simplon-Express qui venait de quitter la gare de Lyon à Paris avec deux cent cinquante voyageurs à bord a été immobilisé pendant trois heures près de la gare de Melun avant de reprendre sa route, les fouilles s'étant révélées négatives.

● *Des inondations* ont fait une cinquantaine de morts et deux cent soixante-dix mille sans-abri au Brésil, a déclaré, mardi 4 mars, un porte-parole du ministère brésilien de l'intérieur. Les régions les plus affectées sont les Etats de Bahia et de Para, dans le Nord, ainsi que l'Etat de Goias, dans le Centre du pays. — *(Reuter.)*

A Paris

INCENDIE DANS UNE « TOUR » DE BUREAUX

Le feu a pris, le mardi 4 mars, au cinquième étage d'une tour de dix-sept étages du Groupe des populaires d'assurances (G.P.A.), située square Max-Hymans, à Paris (15e). Une personne est morte, intoxiquée par la fumée, dans un ascenseur. Les sept cents employés du groupe se trouvaient pour la plupart au restaurant d'entreprise au moment où le sinistre s'est déclaré. Au total, deux mille personnes ont été évacuées.

Les sapeurs-pompiers de onze casernes ont mis trois heures à venir à bout du sinistre.

Les pompiers ont craint que le feu ne se propage dans les étages supérieurs par les gaines verticales de chauffage ou d'aération. Il n'en a rien été : le sinistre est resté circonscrit au cinquième étage. Cependant l'isolation n'a pas fonctionné au niveau horizontal et le feu a traversé l'immeuble de part en part.

[Plusieurs incendies sont survenus dans des tours ces dernières années. Le plus grave, le 21 décembre 1971, avait détruit un immeuble de logements à Argenteuil (Val-d'Oise) provoquant la mort d'une vingtaine de personnes.

Le bâtiment du square Max-Hymans est un « immeuble à grande hauteur » (I.G.H.), terme qui s'applique aux « tours » d'une hauteur de plus de 28 mètres lorsqu'il s'agit de constructions occupées par des bureaux, d'une hauteur de plus de 50 mètres lorsqu'il s'agit d'habitations.

Les I.G.H. sont construits selon des normes sévères ; les sinistres ne doivent pas pouvoir se propager entre les étages (les sas, les portes coupe-feu se multiplient) et une ventilation mécanique permet d'évacuer la fumée. Or, il apparaît qu'en dépit de cette réglementation, la fumée peut envahir un étage et intoxiquer les usagers.]

● *Vol d'un Rembrandt à Oslo.* — Un Rembrandt (portrait du frère du peintre) a été volé à la Galerie nationale d'art d'Oslo. Le tableau a été peint vers 1645. Ses dimensions — 19,5 cm sur 15,5 cm — expliquent qu'il ait pu être emporté facilement. La police norvégienne estime que l'œuvre est trop connue pour pouvoir être vendue. — *(A.F.P.)*

CARNET

Naissances

— Guy et Michèle LACROIX, née Froment, ont la joie de faire part de la naissance de

Charlotte.

Lyon, le 2 mars 1980.

Décès

— Mme Fernande Arie.
M. et Mme Patrick Arie et leur fille,
M. et Mme Michel Arie et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Arie,
Mme veuve Simon Arie,
M. et Mme Armand Arie et leurs enfants,
Famille, parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Jean ARIE,

survenu le 28 février 1980, à Casablanca.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mars.

Réunion à 16 h. 15 à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue André-Bollier,
94100 Saint-Maur.

— On annonce le retour à Dieu de

Mme Robert BARRAULT,
née Suzanne Marinier,

le 1er mars 1980.

Il est rappelé le souvenir de son cher mari,

Me Robert BARRAULT,
avocat à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
décédé le 2 mai 1976.

De la part de :
Mme veuve Jacques Marinier, sa belle-sœur,
Mme veuve Guy Marinier, sa nièce,
Du docteur et Mme Jean Marinier et leurs deux filles, ses neveux et petites-nièces.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

— Mme Jeanne Boisseau,
M. et Mme Cousew,
M. et Mme Marcl,
M. et Mme Holley,
M. et Mme J.-L. Boisseau,
M. et Mme J.-D. Boisseau,
Le docteur et Mme Perivier,
M. J.-Th. Boisseau,
ses enfants,
Et ses vingt-cinq petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Robert BOISSEAU,
facteur d'orgues,

pieusement survenu dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu lundi 3 mars 1980, à 15 h. 45, à la cathédrale Saint-Pierre à Poitiers, célébrées par M. le chanoine Bigosinski.

(Le Monde du 5 mars.)

— Mme Jean Breugnot, son épouse,
Janié et Jean-Louis, ses enfants, et leurs familles,
Ses neuf petits-enfants,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Lucien-Louis BREUGNOT,
biologiste,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Crest, dans sa soixante-dixième année, le 4 mars 1980.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église de Ricey-Haute-Rive, 10 (Aube), le 7 mars, à 11 heures, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Ricey-Haut.

44, rue de Cronstadt, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Camille de CHAMPEAUX LA BOULAYE,
née Hospitel-Lhomandie,

survenu à Cannes, le 18 février, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu au Cannet (06), le 23 février, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président de l'université de Nice,
Le doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Nice,
La section d'italien de l'université de Nice,
font part de la disparition brutale de

Mlle Louise COHEN,
professeur d'italien
à la faculté des lettres
et sciences humaines de l'université de Nice.

Les obsèques ont eu lieu le 4 mars 1980 à Nice.

— *Mme Jacques Damond,*
Le capitaine de frégate, Mme Jean-Pierre Nourry et leurs enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DAMOND,
directeur honoraire
de la Banque de l'Indochine
et de Suez,

survenu le 25 février 1980.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Aubas (Dordogne).

Une messe pour le repos de son âme sera célébrée en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris, le mercredi 12 mars, à 17 h. 30.

85, rue de la Convention,
75015 Paris.

— *Madeleine Gordowski*, sa femme,
Alexandra et Romain, ses enfants,
Le docteur André Gordowski, son père,
Marie-Caroline Gordowski, sa sœur,
Les familles Besnaïnou et Simon,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur
Dominique GORDOWSKI.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 26 février 1980, à Belle-Ile-en-Mer.

La famille ne reçoit pas de condoléances.

— Mme Zimmermann, sa mère,
Mme Henri Kornowski, son épouse,
Anne et Sophie Kornowski, ses enfants,
M. et Mme Paul Kornowski et leurs enfants,
Sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri KORNOWSKI,

survenu le 4 mars 1980.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 mars 1980, à 16 h. 15, entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

11, rue Bernouilli, 75008 Paris.

— Mme Julien Tézé, son épouse,
Mlle Jeannie Tézé, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien TÉZÉ,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 26 février 1980, à l'âge de quatre-vingt-un ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église Saint-Christophe de Javel, le 29 février, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au Mans (Sarthe).

20 bis, rue Jouvenet, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marc VRIGNAULT,
née Simone Verley,

survenu le 1er mars 1980, dans sa quatre-vingtième année.

De la part de ses enfants :
M. et Mme Guy Formery,
M. et Mme Teddy Vrignault,
M. et Mme Alain Martel,
M. et Mme Géo Vrignault,
M. et Mme Bernard Carton de Grammont,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jean Pernot, sa sœur,
M. Lucien Verley, son frère.

Le service religieux aura lieu le 6 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88-90, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

Anniversaires

— Il y a vingt ans, mourait

Olivier CHENNEVELLE.

Que ceux qui l'ont connu pensent à lui.

VENTE à FONTAINEBLEAU

HOTEL des VENTES
14, rue des Pins, 422-27-62
DIMANCHE 9 MARS à 14 h.
ARGENTERIE ANCIENNE
OBJETS d'ART
et d'AMEUBLEMENT
Me J.-P. OSENAT, Cre-Priseur
Expo samedi 10-12 h. et 14-18 h. 30
dim. 9 h. 30-12 h.

VENTE à VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, C.P. 355
3, imp. Chevau-Légers. 950-58-08
DIMANCHE 9 MARS. 14 h. 30
HAUTE EPOQUE
SIEGES et MEUBLES
de HAUTE EPOQUE
et de TRAVAIL REGIONAL
Expo vend. et samedi.

VENTE à VERSAILLES

IMPORTANTS TABLEAUX MODERNES

Notamment par : ASSELIN, AUJAME, BARNOIN, BAUCHANT, BERTRAM, BONNARD, BORES, BOUYSSOU, BRAYER, BRIANCHON, BRYEN, CALDER, CAMOIN, CIRY, CORNEILLE, CREIXAMS, DAUMIER, M. DENIS, DESNOYER, DOMERGUE, R. DUFY, D'ESPAGNAT, ESTEVE, FRANK WILL, FRIESZ, GALL, GEN PAUL, GERNEZ, GLEIZES, GRAU SALA, GUILLAUMIN, HAMBOURG, HARPIGNIES, HUMBLOT, LAGAR, LANSKOY, LAPICQUE, LAPRADE, DE LA VILLEON, LEGER, LEGUEULT, LEPRIN, LHOTE, LORJOU, MACLET, MADELINE, MANGUIN, MESSAGIER, MORETTI, OLIVE, OUDOT, PRAX, PRIKING, PRINS, PUY, QUIZET, RAFFAELLI, ROUSSEL, SAVREUX, SIGNAC, SOUVERBIE, SURVAGE, UTRILLO, VALTAT, VEYRASSAT, VILLON, VOGLER, ZELLER, ZIEM.

Tapisseries par LURCAT, MAN RAY
LE DIMANCHE 9 MARS 1980, à 14 h.
A VERSAILLES - HOTEL RAMEAU - 5, rue Rameau
Me Georges BLACHE, Commissaire Priseur
5, rue Rameau - 78000 VERSAILLES - *Tél. : 950-55-06 et 951-23-95.*
EXPOSITION : vendredi 7, samedi 8 mars, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., en soirée vendredi 7 de 21 à 23 h.

VENTES

POINT DE VUE

Défense des commissaires-priseurs

par MICHEL ROSTAND *

AU cours de ces dernières semaines, ventes publiques et commissaires-priseurs ont été installés dans l'actualité. De nombreux articles ont exposé dans la presse les problèmes de la profession, suggéré des solutions, confrontant une fonction traditionnellement *discrète aux turbulences de la polémique...* Cet éclairage risque d'avoir troublé la vision d'une opinion peu informée sur nos structures professionnelles et mal préparée sans nul doute à discerner, sous une lumière trop vive, les différentes facettes de nos activités ainsi que *les relations* qui s'établissent entre les composantes du système original régissant en France les ventes publiques.

Au moment où notre pays s'efforce de retrouver sur le marché international des œuvres d'art sa véritable place, il m'a semblé opportun, au titre de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris, d'apporter des éléments d'information et d'appréciation. Peut-être notre formation de juriste nous a-t-elle enclins à *un* comportement de dignité et de mesure, voire de réserve ? Aujourd'hui, face à des attaques excessives s'appuyant sur des informations souvent inexactes, nous devons, sans pour autant renier nos racines, contribuer à étayer une interprétation équilibrée de la situation.

A Paris, soixante-dix-huit commissaires-priseurs exercent leurs responsabilités dans le cadre de soixante-dix *études, car il existe, en effet, qua*torze sociétés civiles professionnelles dont la création a supprimé le caractère fermé qui était reproché à notre profession.

Le droit français prévoit pour la vente aux enchères publiques des meubles et effets mobiliers corporels *l'intervention d'un officier* ministériel spécialisé, soumis à une réglementation stricte et au contrôle du garde des sceaux. Ce statut d'officier ministériel, auxiliaire de justice, auquel nous sommes attachés, protège à la fois le vendeur dont nous sommes le mandataire et l'*acheteur*.

Ceux-ci trouvent dans les opérations que nous conduisons la certitude d'un juste prix grâce à la mise en œuvre d'une compétence et d'une intégrité, grâce également à la transparence des transactions. Il s'agit là d'un aspect essentiel pour *les moins avertis d'entre eux — nous* pensons tout particulièrement à la négociation des biens mobiliers des ménages — qui, poussés par le temps ou par manque d'informations, ne sont pas toujours à même de défendre leurs intérêts. Au moment où les prix records mobilisent principalement *l'opinion, il est bon de* rappeler que les commissaires-priseurs sont les conseillers des familles.

Ce statut est la clé de voûte indispensable au bon fonctionnement des ventes publiques en France, en *préservant ce que le législateur y a* mis d'esprit des lois. A une époque où le nombre des acquéreurs particuliers ne cesse de croître, sa finalité est, entre autres, de maintenir les conditions d'un marché sain que ne viendra pas déstabiliser l'introduction des puissances d'argent *dans l'organisation des ventes.*

45 ans en moyenne

Dans le même temps, il n'est pas inutile de combattre les jugements stéréotypés qui voudraient ne voir en nous que les auxiliaires de quelque culte voué aux valeurs dépassées et conservatrices. Sait-on, par exemple, que la moyenne d'âge des commissaires-priseurs de Paris est de quarante-cinq ans, que notre profession attire les jeunes, que nos études accueillent chaque année cent soixante-dix-huit stagiaires dont soixante-neuf à Paris et que les femmes y trouvent la possibilité d'y exprimer leur sensibilité et leur savoir-faire ?

Or notre préoccupation est de nous adapter aux réalités et aux exigences d'une société moderne et évolutive. C'est dans cet esprit que notre Compagnie a étudié depuis plusieurs années des moyens destinés à alléger certaines pesanteurs réduisant l'attrait du marché français de l'art et a présenté un ensemble de réflexions et d'observations aux services compétents de son ministère de tutelle qui a élaboré un projet de réforme dont nous venons d'être saisis.

Sous réserve de la concertation engagée, nous voudrions ici dessiner les lignes de force de l'évolution que la profession appelle de ses vœux. Tout en posant sans équivoque le principe de maintien du statut d'officier ministériel et notre refus de devenir des commerçants, il est certes souhaitable d'introduire des aménagements dans son application — qu'il s'agisse de la compétence territoriale, des ventes à l'étranger, de la publicité, de la Bourse commune de résidence (1) dont nous avons nous-mêmes demandé la réduction. Mais certaines propositions qui permettraient l'entrée de capitaux étrangers dans notre activité se feraient quant à elles au détriment de l'intérêt des vendeurs et du marché français.

Un autre volet de notre mutation a trait à la fiscalité. Notre souhait est d'être assujettis à la T.V.A., impôt moderne, qui se substituerait aux taxations successives auxquelles nous sommes soumis. Puisque l'ambition politique est de doter Paris des atouts indispensables pour reconquérir un rang international sur le marché de l'art, qu'on nous donne une fiscalité compétitive pour faire jeu égal avec les Anglais, nous laissant la possibilité d'investir et d'accroître ainsi la qualité du service rendu. La réforme fiscale — nous y insistons — et la réforme de la profession sont liées, l'une ne va pas sans *l'autre.*

1979 a été pour le marché parisien des ventes publiques une année de forte expansion et de records. Paris gardant incontestablement la première place pour la vente des livres rares et anciens, des autographes et celle des monnaies et des *médailles ; notre* capitale est en train, par ailleurs, d'y accéder pour l'art primitif. Le chiffre d'affaires des ventes a enregistré une progression de 25 %, atteignant *le montant de 800 millions* de francs.

Des travaux récents menés par deux universitaires, *économistes* spécialistes du marché de l'art, Henri Mercillon et Pierre Grégory, montrent à l'évidence que l'évolution de ce chiffre d'affaires depuis dix ans ne prend pas de retard par rapport au produit intérieur brut calculé en francs constants. Il le dépasse même chaque *année* en enregistrant, bien entendu, des fluctuations liées à *la conjoncture* économique. Ce développement parallèle des activités économiques en général et du marché des biens d'art en ventes publiques est en France le signe d'une évolution cohérente.

Dans le contexte de la mondialisation du marché de l'art, qui inspire le projet de réforme de notre profession, les chances de Paris existent, elles sont tangibles mais doivent être renforcées par les effets positifs et les efforts conjugués de la législation et de notre institution elle-même.

De la législation, nous attendons non pas des bouleversements structurels, mais les aménagements évoqués, respectueux de notre double vocation de service public et de service au public.

De l'institution, rajeunie et animée d'une dynamique interne sous l'influence notamment de la génération montante des commissaires-priseurs, la recherche, aux confins de ces deux mondes du droit et de l'art, d'une relation plus harmonieuse au point de vue économique et culturel, d'une qualité de services exigeante, rigoureuse et sécurisante — afin de promouvoir une dimension française des ventes publiques.

Dans cette perspective, l'ouverture, le 13 mai prochain, du nouvel Hôtel des ventes, reconstruit à *l'emplacement de l'ancien Drouot,* au terme d'une opération immobilière d'envergure, apportera, en un lieu de vente unique, un espace adapté aux impératifs de notre temps et aux besoins qualitatifs de l'offre et de la demande nationales et internationales d'objets d'art et de *collection.*

(*) Président de la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris.

(1) La Bourse commune de résidence est une caisse à laquelle les membres de la Compagnie versent la moitié de leurs honoraires et dont le montant est ensuite réparti également entre les différents offices. En 1979, la quote-part reversée s'est élevée à 203 000 F, dont une partie est affectée au paiement de charges.





Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Création à l'Opéra de Stuttgart

Les Écritures selon Kagel

EN traduction littérale, *Die Erschöpfung der Welt* veut dire *l'Epuisement du monde*, mais c'est plutôt à la Création (die Schöpfung) prise à rebours que l'on pense en entendant les premières phrases du nouvel opéra de Kagel : *« A la fin Dieu épuisa le ciel et la terre... et Dieu dit : « Que » la lumière soit », mais il n'y avait pas de lumière, et Dieu vit que les ténèbres étaient bonnes... et Dieu nomma Jour l'obscurité.* » Le ton est donné, on peut être assuré que rien ne sera comme on croyait, et que l'histoire de la création puis de la dégradation du monde, à laquelle on va assister, sera rien moins que naïve et très peu conventionnelle.

Comme déjà dans *Recitativarie* pour un claveciniste chantant (1972), où les textes de *chorals* de Jean-Sébastien Bach sont soumis à une analyse sémiologique (nullement ironique comme certains l'ont cru), Kagel a utilisé les Ecritures, qu'il a traitées de diverses façons. Tantôt il conserve la structure en changeant la signification ; tantôt il réunit les mots pour leurs sonorités communes et joue de l'étrangeté, parfois révélatrice, des homonymes juxtaposés ; tantôt il utilise la puissance hypnotique de la répétition ou, au contraire, désarticule les mots. Pour l'auditeur français, l'enveloppe sonore des mots et les mutations phonétiques sont plus faciles à percevoir que la subtilité des glissements de sens.

Pourtant, ce qui l'emporte de toute façon, c'est l'aspect « grand opéra » de cette fresque biblique insolite. Si ironie il y a, elle n'est qu'un aspect, un masque : ainsi, dans le huitième numéro de la partition. — *K(l)agelieder* (chants plaintifs), — le compositeur met le « l » entre parenthèses ; ces « chants de Kagel » n'en sont pas moins plaintifs malgré le jeu de mots. On peut donc parler ici d'opéra sans blasphémer, et si l'on voulait établir une comparaison avec *Staatstheater* créé à Hambourg il y a dix ans, on serait tenté de conclure que Kagel s'est singulièrement assagi. Naturellement, on serait dans l'erreur, mais cela aussi fait partie du jeu...

La voix de Dieu

L'Epuisement du monde, illusion scénique en un acte (1974-1978), coproduction de la Süddeutschen Rundfunk et de l'Opéra de Stuttgart, fait appel à six chanteurs — de la soprano *coloratur* à la basse profonde, — six comédiens, un chœur mixte et cinq instruments solistes : clarinette, violon, orgue électronique, piano et percussions, auxquels s'ajoutent un grand orchestre à cordes préenregistré, des bruitages variés (le tonnerre, le vent, les cloches, des sirènes) et la voix de Dieu, fortement réverbérée, qui ne se manifeste qu'à travers des haut-parleurs. Il faut aussi une imposante machinerie, et parfois certains tableaux mimés à l'arrière-plan viennent se superposer à l'action principale. Ainsi peut-on même parler d'un opéra à grand spectacle, tant le choc des images occupe de place dans la perception globale de l'œuvre.

D'abord c'est ce tableau apocalyptique du Paradis terrestre à l'envers que traversent un homme et une femme : ils n'ont que trois jambes et trois bras pour deux, l'un porte un masque à gaz et leur costume tient de la science-fiction et de la préhistoire. La voix de Dieu tonne dans le ciel, ils s'en vont. Puis la lumière se fait, l'eau qui semblait recouvrir la scène s'écoule, les rochers apparaissent, puis des arbres avec des fruits trop gros, les étoiles s'allument dans le ciel et le premier homme sort de terre ; il est nu, une flûte à bec témoigne de sa virilité et de ses rapports immédiats avec la musique : une sorte de cordon ombilical entre sa bouche et le bec de la flûte lui permet de faire sonner l'instrument que ses mains caressent par jeu.

Bientôt la main de Dieu, lui arrachant une côte, va lui donner une compagne et les jeux amoureux n'en deviendront que plus musicaux, car Eve porte une cloche brésilienne en métal qu'on peut faire vibrer avec un petit bâton. Les créatures rendent grâces à Dieu, et voici qu'apparaissent toutes sortes d'animaux musicaux : une vache dont le pis est une cloche, un phoque avec des tambours de basque en guise de pattes, des poissons habillés de boîtes de sardines... Tous célèbrent la vie au cours d'une sorte de ballet sonore de plus en plus véhément. Alors l'arche de Noé — ou plus exactement son squelette — descend des cintres et, tandis que les animaux y entrent, Neptune et une sirène viennent sur l'avant-scène raconter le déluge chacun à sa façon, se référant sans doute à diverses traditions, de sorte qu'on ne saura jamais durant combien de jours, de mois ou d'années il a plu.

Le beau temps revenu, ce sont des hommes qui sortent de l'arche, quoiqu'ils portent sur le corps les restes d'une animalité récente : l'un est affligé d'une trompe, l'autre a des ailes d'aigle en guise de bras... Ils commencent à craindre Dieu, à le prier, à construire des monuments et à se donner des prêtres. Bientôt ils vont vouloir cacher cette nudité qui leur fait horreur. Des vêtements descendent (toute la garde-robe du théâtre) et chacun choisit. De l'habit à la hiérarchie sociale, le pas est vite franchi. Les classes et les races s'affermissent dans leurs différences, la prière occupe une place de plus en plus importante, puis la plainte, confiée à une voix d'homme déguisé en vieille femme, et que commentent un chœur chanté, un chœur parlé et Dieu lui-même.

La scène suivante, « danse pour la fête des morts » et « tableau de concert », semble présenter, avec le recours au célèbre instrumentarium de la méthode Orff, un degré nouveau de « civilisation », jusqu'à l'apparition de la machine divine pour dévorer les hommes, monstrueux produit de l'industrie et de la religion, boîte à musique également puisque à chaque tour les cris redoublent et qu'une sirène tournante tient lieu de tête au monstre. Lorsque tout est consommé, la voix de Dieu dans le silence lance un formidable « Amen ? ! », affirmation interrogative qui donnera certainement lieu par la suite à des discussions passionnées sur le sens réel, les sous-entendus et la moralité de cette « illusion scénique ». Ce n'est pas après une seule représentation qu'on peut répondre à des questions de cet ordre, mais pourquoi vouloir à tout prix résoudre les ambiguïtés soigneusement entretenues par l'auteur ?

Patience infinie

S'il est à la rigueur possible de donner une idée du spectacle à travers les péripéties d'une action essentiellement symbolique, où les rapports entre l'homme, la pratique musicale, la civilisation et la religion sont traités de façon toujours renouvelée, la musique, qui occupe naturellement une place aussi importante, ne se laisse décrire qu'à son détriment.

On pourrait dire que l'écriture vocale et instrumentale y est tout à fait traditionnelle, que les harmonies sont essentiellement consonantes (l'intervalle de tierce y joue un rôle prépondérant) et qu'il n'y a nulle trace d'agressivité, exception faite dans le dernier tableau, lorsque la mécanique divine dévore les hommes et que leurs cris se mêlent aux hurlements des sirènes et à des relents de jazz commercial. Pourtant, à réduire ainsi les choses, il risquerait d'apparaître que Kagel s'est assagi et qu'il écrit maintenant de la musique comme tout le monde, voire même qu'il incline dangereusement vers la « nouvelle tonalité » si répandue actuellement outre-Rhin : ne peut-on déceler de véritables modulations dans le grand hymne à la divinité ?

Pour qui n'a pas écouté trop superficiellement les œuvres les plus récentes de Kagel : *Kantrimiusik*, *Présentation pour deux*, *Variété* ou *An Tasten*, *l'Epuisement du monde* témoigne de la même recherche d'une alliance entre la pensée sérielle et un langage consonant, facile à entendre en apparence. C'est tout le contraire de l'esthétique sérielle et une preuve supplémentaire que les horizons ouverts par Schoenberg, puis par la génération de Darmstadt des années 50, ne se limitaient pas à l'expressionnisme et à ses prolongements. Mais s'il fallait trouver un père spirituel aux productions récentes de Kagel, ce serait peut-être bien Joseph Haydn, pour cette tendance à réduire d'abord au minimum le matériau initial, puis à en tirer les conséquences les plus radicales avec une patience infinie, un humour et une tendresse tout à la fois sincère et intellectuelle.

GÉRARD CONDÉ.

Le fléau

UNE pièce de théâtre n'est pas la même, à la lettre, d'un soir à l'autre. C'est là un attribut fondamental du théâtre.

Aucun être humain n'est taillé dans le marbre. A la représentation d'une pièce de théâtre se donnent, chaque soir, plusieurs êtres humains. Acteurs, machinistes, électriciens. Et spectateurs. Les comédiens savent à quel point l'écoute active du public joue, soir après soir, sur leur jeu.

A cette mutation quotidienne, sans laquelle l'art de l'acteur serait une servitude aveugle, s'ajoute une seconde mutation : toute pièce de théâtre, pour acquérir vie entière, devenir elle-même, demande d'abord l'épreuve, la pierre de touche, d'un public, à plusieurs reprises.

Au Théâtre de Saint-Denis les tout premiers soirs de représentation de *Tête d'or*, de Paul Claudel, dans la mise en scène de Daniel Mesguich, les auditoires, qu'ils l'aient compris ou non, avaient mission de réagir à ce que Bernard Lefort, administrateur général désigné de l'Opéra de Paris, a appelé « un très beau spectacle » autour de *Tête d'or*. Trois jours plus tard, ce « très beau spectacle » était devenu *Tête d'or*, l'œuvre elle-même de Claudel.

La représentation avait quitté sa gangue, ses hasards. Des détails inutiles avaient été ôtés. La composante sonore avait trouvé son niveau juste. Et surtout les deux protagonistes décisifs, Cébès et Tête d'or, avaient découvert leur conduite. La pièce de Claudel était là, en plein dans la lumière.

Quant à un usage immodéré du « droit moral » par les héritiers de l'auteur (interventions récentes des ayants droit contre *Tête d'or, Werther, Knock*), c'est autre chose. C'est un fléau, fort dommageable. Lorsque les héritiers se méprennent, parce que sans doute ils manquent d'une approche actuelle du théâtre, il n'y a pas de recours. Ils ont la loi avec eux. Et la loi alors c'est la force, les ténèbres. Mesguich a Claudel avec lui, et Claudel c'est un gros soleil, qui, hélas ! ne peut, de si loin, malgré son coffre hors de pair, enguirlander sa famille.

MICHEL COURNOT.

UNE SELECTION

cinéma

MON ILE, FARO D'INGMAR BERGMAN

(Lire notre article page 19.)

ELLE, de Blake Edwards

Un quadragénaire, assoiffé de chair fraîche, perd ses illusions à courir derrière une jeune beauté. Truffée de gags désopilants, parfois empreinte de mélancolie, cette comédie est un régal.

PIPICACADODO DE MARCO FERRERI

L'homme nouveau naîtra d'un enfant différent, dit Ferreri. Provocant, irritant, un peu manipulateur mais semé d'idée poétiques et de tendresse, ce film parle aussi — c'est son plus grand intérêt — du malaise de l'enfant dans les villes modernes.

MONDO CARTOON

Présenté par Pink Splash, petite société française de production de films d'animation, un tour du monde en quatre-vingt-cinq minutes et dix « dessins animés » des œuvres d'auteurs indépendants travaillant selon des techniques diverses. Entre autres, l'esprit satirique bulgare (**l'Arbre musical**), l'humour japonais (**Manga**) et hollandais (**David**), le fantastique belge (**Harpya**).

ALEXANDRIE, POURQUOI ? DE YOUSSEF CHAHINE

Egypte, années 40 : la guerre des Grands est à côté, la royauté décline. Dans Alexandrie grouille une société cosmopolite, un adolescent *rêve* d'Hollywood et monte du Shakespeare au lycée.

Paysannes, de Gérard Guérin : enquête sur la condition féminine au Larzac, sur plusieurs générations.

Le point zéro, d'Edgar Reitz : un village allemand à l'heure américaine, puis soviétique. **Simone Barbès ou la vertu**, de Marie-Claude Treilhou : premier film d'une observatrice qui devrait avoir beaucoup d'autres choses à montrer.

théâtre

TARTUFFE A LA COMEDIE FRANÇAISE

Une famille désemparée autour du père envoûté par un aventurier séduisant qui joue son va-tout, tourne en rond dans sa maison-prison. Une histoire de peurs et de châtiment, d'une cocasserie amère, remarquablement interprétée.

Attention au travail, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis : attention, virages vertigineux dans la dureté et le rire. **Expédition Pole-est**, salle Serreau ; voyage avec Philippe Clevenot. **Opéra parlé**, au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers : la jovialité, la nostalgie, la poésie de Maréchal-Audiberti. **Michel Hermon** au Petit-Montparnasse : violences et plaisirs des faux-semblants d'amour. **Elle est là**, au Petit-Orsay : la trajectoire mortelle des mots. **L'Atelier**, au Gymnase : la rage de rire. **Méphisto** à la Cartoucherie : reprise à partir du 7 mars pour une série limitée.

musique

LE RETOUR DU « PORTEUR D'EAU »

L'Opéra-Comique reprend et va essayer de sauver un opéra de Cherubini, écrit sur un livret de Bouilly (comme **Fidelio**) qui raconte le trait de dévouement admirable d'un porteur d'eau envers un magistrat de mes parents, qui fut sauvé sous la Terreur comme par miracle » (mais l'action est transposée en 1647, sous Mazarin).

MUSIQUE ET CINEMA A ANGERS

Un Festival consacré à la découverte et à la promotion de la création musicale au cinéma. Des concerts et des films autour de G. Delerue, A. Duhamel, M. Fano, A. Robbe-Grillet, Titus Leber, etc.

CONCERTS EN VEDETTE

La fameuse « Petite Bande » de Sigiswald Kuijken, pionnière du « nouveau » style baroque, vient pour la première fois à Paris et, pour la première fois, aborde le répertoire *préclassique* et classique : C.P.E. Bach, Dittersdorf, Haydn, Mozart ; un évènement qui sera fort couru (Saint-Thomas-d'Aquin, le 7 mars). Pour la première fois également, Riccardo Muti, le probable successeur d'Abbado, à la Scala, dirige à Paris l'Orchestre national, dans Mozart, Falla et Schumann (Champs-Elysées, le 11), tandis que le même jour la Biennale de Nanterre propose des œuvres de l'actuelle avant-garde soviétique, vaguement « dissidente » : Smirnov, Denisov, Schnittke, Goubaïdoulina, par l'Ensemble 2e2m (Théâtre des Amandiers, le 11). Et à quatre-vingt-cinq ans, Wilhelm Kempff revient jouer Beethoven, Schubert, Chopin (Pleyel, le 12).

Don Pasquale, avec G. Bacquier (Nancy, les 7, 9, 11) ; **les Vêpres siciliennes**, avec A. Gulin (Nice, les 7 et 9) ; œuvres tchèques pour piano, par D. Kvapil (Gaveau, le 8, à 17 heures) ; **la Force du Destin**, avec M. Caballe (Avignon, les 9, 12, 15) ; L. Laskine et l'Orchestre Pasdeloup (Champs-Elysées, le 9) ; Bach-Telemann, par l'Ensemble Secolo baroco et M. Debost (Théâtre d'Orsay, le 9 à 11 h) ; Y. Minton (Athénée, le 10) ; **7e Symphonie** de Chostakovitch, par le NOP, direction Y. Ahronovitch (Radio-France, le 10) ; J. Menuhin, piano (Pleyel, le 10) ; Milhaud, Koechlin, Varèse, Barboteu, Cecconi-Botella, J. Charpentier, par les Philharmonistes de Châteauroux (Espace Cardin, le 10) ; Ensemble Intercontemporain, direction S. Cambreling : Nunes, Stockhausen, Berg (Lyon, le 11, Thonon le 12, Gennevilliers le 15, Limoges le 17, Bordeaux-Talence le 18).

expositions

LE CENTENAIRE DE VIOLLET-LE-DUC...

Au Grand Palais, une vaste rétrospective colorée, précise, exhaustive, qui retrace, à l'occasion du centenaire de cet architecte restaurateur et théoricien, les étapes multiples de sa longue carrière. Aux Beaux-Arts, son « Voyage en Italie » complète, ou introduit au grand-œuvre du maître, dans l'étonnante chapelle des Petits-Augustins.

...CONSTRUIRE EN QUARTIER ANCIEN...

Après l'ère des grands sacrifices, le temps des petits couturiers, des reprises délicates est venu : on peut en tout cas y rêver au milieu de ces exemples plus ou moins heureux, de ces tentatives plus ou moins réussies pour réconcilier la vieille pierre et l'impatience des architectes.

... MONET...

Un grand rassemblement de près de cent trente peintures : l'ensemble du Musée du Jeu de paume (une soixantaine d'œuvres) augmenté de la quasi-totalité des Monet conservés dans les musées de province (une trentaine), de prêts de collectionneurs français et d'œuvres capitales des musées étrangers.

...ET MUCHA AU GRAND PALAIS

En affiches, en dessins, en peintures, en livres, en bijoux, en meubles, en boîtes de gâteaux... des femmes-fleurs aux chevelures envahissantes et des fleurs aux corps souples, dans les dernières années du siècle.

Degas, au Musée Marmottan : l'anatomie d'un premier chef-d'œuvre, le « Portrait de la famille Belleli ». **L'Affichomanie, au Musée de l'affiche** : collectionneurs et collections d'affiches à la fin du siècle dernier. **Dali** au Centre Georges-Pompidou : une rétrospective très fréquentée. **Gilles Aillaud, à l'ARC** : une quarantaine de tableaux, depuis 1966 et la figuration narrative.

danse

LE FANTOME DE L'OPERA AU PALAIS GARNIER

Le trio classique Pierrot, Arlequin, Colombine, mis en scène par Roland Petit dans une atmosphère fantastique empruntée à Gaston Leroux. En alternance avec la distribution de la création, on verra Jean Guizerix, Claude de Vulpian, Jean-Yves Lormeau ou Jean-Christophe Pare.

XIIe CONCOURS CHOREGRAPHIQUE DE BAGNOLET

La jeune danse française et étrangère : trente-cinq groupes retenus pour la demi-finale les samedi 8 et dimanche 9 mars. **Karin Waehner** à la Cité universitaire : vingt ans de danse moderne inspirée de Mary Wigman ; **Mime parade** à la Cité universitaire : d'Etienne Decroux à Pinok et Matho.

variétés

GINGER ROGERS A L'OLYMPIA

Nostalgie de la comédie musicale des années 30 et 40 et des airs de Gerschwin, Cole Porter, Irving Berlin.

JACQUES DOUAI AU THEATRE FONTAINE

La longue tradition de la chanson française avant l'arrivée des médias.

Plume La Traverse au Petit-Forum des Halles : une nouvelle voix du Québec ; **Hervé Cristiani à la Cour des miracles** : couleurs et sensibilité d'une nouvelle chanson française ; **Bernard Dimey au Bistrot des Halles** : « carte blanche » au poète et chansonnier d'un Paris nostalgique du monde de Carco.

rock

EUROPE ROCK 80 AU PAVILLON BALTARD DE NOGENT-SUR-MARNE

Premier week-end de l'opération rock d'Europe 1 : Jungle Ferraille, 125 5 et Téléphone (le 7). Bernard Lavilliers et Starshooter (le 8), Marquis de Sade, Joe Jackson et Ganafoul (le 9).

MARCEL MARÉCHAL MONTE « OPÉRA PARLÉ », D'AUDIBERTI, A AUBERVILLIERS

LE « GONE » DE MARSEILLE

par EDMONDE CHARLES-ROUX (*)

QUELQUES points de repère le concernant... Marcel Maréchal est né à Lyon, il y a quarante-trois ans ; ceci pour *l'état civil. Il y a vingt ans*, lorsqu'il fonde une petite compagnie d'amateurs, la Compagnie du Cothurne; ceci pour l'histoire du théâtre. Mais le théâtre n'est pas encore son métier : Maréchal est pion au lycée Ampère, un pion *licencié en droit ; ceci afin de* donner une vue schématique de certains aspects de son itinéraire. Sa vie professionnelle commence en 1960, dans une salle lyonnaise de cent places. Sur scène, avec lui, un équipage de fortune associe quelques jeunes gens venus d'horizons différents : Jacques Angeniol, Bernard Ballet, Jean Sourbier, François Bourgeat, entre autres. A l'usage, l'association se révèle d'une solidité extrême. Le phénomène est assez inhabituel pour mériter qu'on le signale. Réunie il y a vingt ans, l'équipe de la première heure est toujours là, elle a résisté aux mésaventures, elle a tenu, elle l'a suivi jusqu'à Marseille.

Une date décisive, 1963, lorsque Maréchal, le *gone* lyonnais, lit Audiberti, l'homme d'Antibes. Le manuscrit d'une pièce inédite, *le Cavalier seul*, provoque chez Maréchal comme un éblouissement. Il souhaite la monter. *Deux ans s'écoulent avant qu'il* ne réussisse à réunir les fonds nécessaires. Vient le jour où sa troupe est enfin en mesure de présenter la pièce aux Lyonnais : *« C'est alors*, dit Marcel Maréchal, *que tout a commencé. Les « gens de Paris » sont venus ! Notre salle était chaque soir archicomble. La première subvention est enfin tombée de cet inaccessible ministère des affaires culturelles. Le cercle de nos amis s'est brusquement agrandi. Comme tout cela est triste et comique à la fois ! Enfin, l'essentiel était fait : nous émergions. C'est pourquoi, entre autres raisons, je suis tellement attaché à cette pièce et à Audiberti. »*

Tempête sur des lieux paisibles

Et, en effet, tout était changé, autant par la création du *Cavalier seul* que par la rencontre avec son auteur. Si Audiberti découvre Maréchal, ce dernier se découvre à travers Audiberti : *« Une entente totale. Je n'ai eu avec personne le même genre de rapports. En réalité, je crois que je suis une espèce d'Audiberti par mimétisme, par miroir. »* Maréchal découvre alors son pouvoir d'acteur comique — un « comique présidentiel », le mot est d'Audiberti. Il découvre aussi ce que seront les grandes lignes *de son action : le théâtre mis* au service d'un texte, par opposition à d'autres tentatives qui le laissent froid : *« « Bob Wilson, ce n'est pas du théâtre*, dit-il, *c'est du spectacle. »* Il défendra le point de vue que les grands poètes sont forcément populaires. *« Ce qui n'est pas populaire, c'est le théâtre des professeurs »*, dit-il encore. Enfin, au contact d'Audiberti, il a trouvé la force d'être lui-même et d'affirmer ses goûts : le goût du jeu, de la fantaisie, d'un certain baroquisme, le goût aussi du langage fou qui s'envole, perd l'équilibre, se rattrape, éblouit et fait peur, toutes choses qui, peu à peu, feront partie intégrante du personnage Maréchal et, le moment venu, expliqueront pour une part son succès auprès du public marseillais.

C'est en 1976 que Marcel Maréchal quitte Lyon et prend contact avec la ville de Marseille. La mairie l'accueille et, sentant d'instinct que les Marseillais vont lui faire fête, lui dévoile, d'une part, le projet ambitieux d'un nouveau lieu scénique qui pourrait être aménagé en pleine ville, et, d'autre part, lui offre le seul théâtre disponible, le Gymnase. Escaliers de guingois, degrés usés, couloirs au sol cabossé qui déroulent des courbes bizarres, loges étroites où l'on *s'esquiche* et, certains jours de mistral, de prodigieux vents coulis traversant la scène de part en part.

Un souffle « hénaurme », une façon de tempête s'abat sur ces lieux paisibles. Les *gones*, devenus adultes, riches de leurs expériences lyonnaises, se lancent à l'assaut du public de la cité phocéenne, de celui de ses usines et de sa région.

Qu'est-ce qui a fait qu'une ville, dont le public n'avait guère la réputation de tendre l'oreille aux nouveautés, pourquoi Marseille a-t-elle si bien écouté les écrivains et les poètes de notre temps lorsque Maréchal leur a ouvert les portes de son Gymnase ? Douze créations en quatre ans, et l'on relève des noms prouvant qu'il n'est jamais allé au plus facile : Samuel Beckett, Jean Vauthier, Louis Guilloux, mais aussi Florence Delay et *Jacques Roubaud avec lesquels* Maréchal a tenté la mémorable et fastueuse aventure du « Graal-Théâtre » : offrir aux Marseillais trois pièces jouées en une seule journée, soit neuf heures de théâtre d'affilée, et faire *salle comble jusqu'au bout.*

Jusque-là, et malgré son exiguïté, la salle du Gymnase n'entravait pas encore l'action entreprise. Mais, une fois ce stade *dépassé, le vieux théâtre* aux cinq cents places n'était plus à l'échelle des résultats acquis. Alors le projet de la Criée a trouvé sa justification. Il consistait à transformer la vaste halle aux poissons qui se dresse sur *le quai du Vieux-Port* et, sans toucher à sa façade ni la rehausser, en faire un théâtre polyvalent. Contenance : mille cinq cents places. Les travaux avancent grand train.

Du lieu où j'écris, j'ai vu tomber ce qui devait disparaître, cloisons de brique, murs et murets délimitant de petits enclos qui cernaient comme des loges l'arène centrale d'où montaient, dès 5 heures du matin, les voix sonores de nos robustes crieuses. Lieu prédestiné... Il y avait déjà du théâtre dans l'air.

Ensuite deux gigantesques grues se sont mises en mouvement, organisant sur le bleu du ciel un ballet d'une subtilité aérienne. Il consistait à charrier des poutres en ciment d'une dimension impressionnante. Elles sont en place. On dirait les huit côtes de quelque grosse bête marine, échouée là dans l'attente d'un toit.

Le théâtre sera prêt au début de 1981.

Tout va bouger, changer, nul doute à cela. Le doute est ailleurs. Dans l'indécision de l'Etat, ou plutôt sa non-décision quant au versement des subventions promises... C'est de là que peut venir le danger. On sait bien que le théâtre, c'est l'inattendu. Mais cette forme d'incertitude-là est préjudiciable à la sérénité des créateurs, dont elle sape le moral et l'esprit d'invention. L'état se voudrait-il « ab-humaniste » ? Le mot est d'Audiberti. Cela signifie loin de l'homme.

(*) Ecrivain.

Comptines pour un oiseau blanc

HOBEREAUTE : femelle d'un oiseau qui tient beaucoup de l'épervier, vierge un peu sorcière dont le domaine ne se limite pas à la terre. L'air et l'eau sont tout autant ses éléments familiers. Elle est fille d'Audiberti, il lui a consacré un roman et deux pièces dont l'une porte son nom et l'autre — chronologiquement la première — s'appelle *Opéra parlé*. Deux versions d'une même histoire dans lesquelles Marcel Maréchal a indifféremment puisé pour ses retrouvailles avec un poète avec qui il partage le plaisir des mots qui dansent et bondissent dans les territoires de l'impossible.

Arrivée en âge de se marier, la Hobereaute (Sophie Barjac) rencontre un jeune et beau chevalier (Daniel Berlioux) qui guerroie, accompagné de sa sœur (Marie-France Gantzer), mais elle épouse le vieux et hargneux baron Massacre. Le mariage pour elle signifie la perte de ses pouvoirs, de son identité — elle doit prendre un nom chrétien, — se mettre au courant du Bien et du Mal. Le Mal, envers du Bien, empoisonne la vie et l'amour, le mariage ouvre un chemin pavé d'interdits, d'angoisses, et qui ne peut qu'aboutir au renoncement, à la mort.

Sortilège

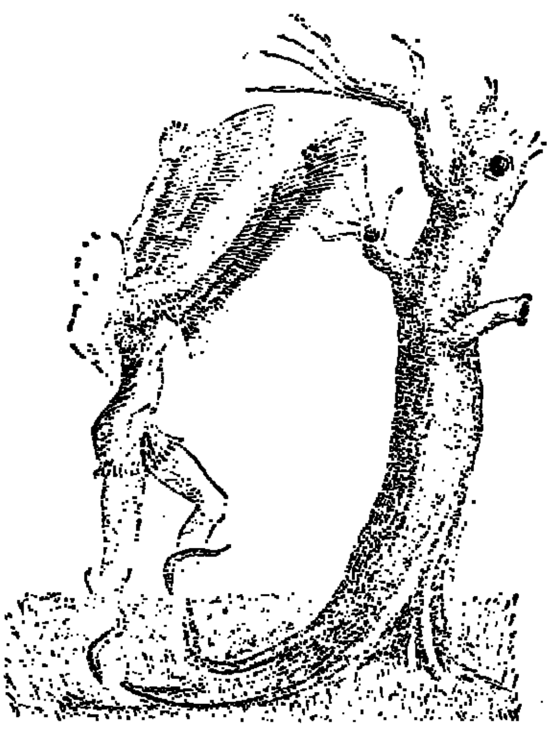
L'histoire se passe, indique Audiberti, au neuvième siècle, entre *Reims et Colmar*. Géographie indécise, paysage de théâtre. Le ciel est de toile, les vallonnements de bois découpé, les murs n'ont pas d'épaisseur, des arbustes en rangées régulières figurent la nature sauvage, que certains aimeraient défricher pour bâtir. Audiberti fabrique des terrains de jeux, sur lesquels les phrases roulent et se cognent, pareilles à des boules de billard. Elles n'enferment pas des personnages mais des sensations brutes. Elles comportent beaucoup de mots, plus qu'il ne serait nécessaire, le surplus sert à enjoliver, mais il ne s'agit pas de fioritures gratuites. Il y a autre chose qui tient de la poésie *païenne, une magie perdue* dont il reste quelques signes, un secret dont on sait seulement qu'il est secret et essentiel. Audiberti écrit pour trouver le concret de ces poésies bizarres : les comptines.

Son neuvième siècle n'a rien d'historique. C'est un Moyen Age de Merlin l'Enchanteur, un âge intérieur, temps d'« avant », sagesse de l'innocence. Dans les décors aux couleurs fraîches d'Alain Batifoulier, la mise en scène de Marcel Maréchal adhère comme une peau à l'écriture d'Audiberti, en assume les plaisanteries gamines ou ésotériques. Elle y ajoute les échos d'une nostalgie pudique. La transparence de l'imagerie laisse voir des nœuds de sentiments complexes. Les glissades des mots souvent étincelants, parfois barbouillés de facilités, finissent par prendre de l'âme et de la tendresse, grâce aux acteurs. A trois d'entre eux principalement, car les autres ont juste à animer des personnages fantoches, des pantins. Ils le font avec une vitalité bien rodée, à la bonne franquette, habituelle chez Marcel Maréchal.

Son interprétation à lui donne le ton. Il fait du baron Massacre un faux cynique, faussement jovial, un barbon égoïste, entamé par les regrets de ce qu'il n'aura plus à vivre. Il emplit l'espace du plateau, on le voit mal contraindre son tempérament. Et, *comme dans ses derniers rôles (Falstaff, Cripure, le Malade imaginaire...)*, il trimbale une sorte de peur latente, mêlée de lassitude, quelque chose de très sincère, qui donne à son affreux Massacre *une grande humanité*. Le jeune couple, en revanche, semble ne pas tout à fait appartenir à notre monde. Mutants, elles ? Adolescents ? Daniel Berlioux est le contraire d'un mâle guerrier. Il ferait plutôt penser à ces lascives statues de jeunes dieux aux muscles ronds, à un amant élégiaque de poème courtois. Il est encore enfant, avec des gaucheries charmeuses. Et puis Sophie Barjac est une Hobereaute très pure. Oiseau blanc ou jeune fille d'aujourd'hui en short et chemisette, elle représente quelqu'un de libre. Ses yeux clairs regardent droit, avec curiosité et aplomb et une sorte de distance rêveuse. Ils sont à la fois vivants et insondables. Ni mièvre ni garçonnière, elle se déplace gracieusement, avec fermeté. Son mystère vient justement de sa franchise irréductible. Elle est sans conteste la « vierge un peu sorcière », elle est pour beaucoup dans le sortilège doux-poivré que dégage le spectacle.

C. G.

★ Théâtre de la Commune, 20 h. 30.



★ Dessin de BONNAFFÉ.

Gildas Bourdet reprend « Attention au travail » à Saint-Denis

Ma parole !

Le décor est un faubourg éventré, une rue bordée d'abris déglingués, ouverts sur des intimités que plus rien ne protège. Les gens qui habitent là montent dans un autobus sans roues, dans l'espoir d'un miracle, peut-être... Ils portent des masques qui moulent leurs visages et jouent à représenter leurs existences écrasées par le travail : le travail pesant qui tue le plaisir de vivre, plus l'angoisse du chômage, la honte de l'oisiveté-mère-de-tous-les-vices, la peur de disparaître si les papiers d'identité portent en face de « profession » : sans.

Ce n'est pas rose, c'est rouge violent sous la poussière. « *Qu'est-ce que j' peux faire, j' sais pas quoi faire* », psalmodient les jeunes filles en vacances qui s'inventent des maladies pour justifier leur malaise. L'ouvrier, humilié de poser en bleu pour le sculpteur, proteste. La femme du boucher, répudiée, braille ses rancœurs. On s'accouple sans joie, histoire de passer le temps, de tuer quelque chose... *Attention au travail*, secoue durement les résignations quotidiennes et les vaines rouspétances dans une suite de sketches stridents, heurtés, pétaradants de vitalité goguenarde.

Gildas Bourdet et les comédiens de la Salamandre ne font pas de cadeaux, cela n'entraîne pas qu'ils soient tristes. Leurs « héros » ne sont pas exemplaires. Ils sont hargneux, butés, pathétiques, drôles. On les reconnaît, on se reconnaît. Ils nous racontent des choses pas toujours agréables à entendre. Des choses très importantes qu'ils nous empêchent d'enfouir dans l'oubli et l'habitude.

Attention au travail a été créé à Tourcoing, a été tourné en France, à Lyon et à Grenoble, avant de venir à Saint-Denis. Partout l'efficacité du spectacle a été vérifiée, et aussi son impact dérangeant. Parmi les spectateurs, deux camps se sont formés. Il y a ceux qui sont sensibles à la tendresse des comédiens pour leurs personnages grinçants et pantelants. Il y a ceux qui sont sensibles à la cruauté du trait. Alors, tendresse ou dureté ?

« *C'est une question que nous ne nous sommes pas posée*, répond Gildas Bourdet. *Après le grand choc de 1978, nous avons commencé dans la colère, avec l'idée de lancer des coups de pied aux interdits de la morale sociale. Nous avons fait appel à des souvenirs très intimes. D'improvisation en improvisation, nous avons retenu de notre passé personnel ce qui nous avait fait le plus de mal. C'est un spectacle-règlement de comptes, il ne s'attendrit pas.*

» *Il est antinaturaliste et parle de ce que cache le réel. Par exemple, quand un syndicaliste déclare en réunion « Je ne veux pas que ma femme travaille », il faut avoir le courage de montrer ce que soustend cette phrase, ce qu'elle exprime de rationnel et d'irrationnel... S'il suffisait d'une conscience claire des choses, les choses se seraient passées différemment en Union soviétique. Cela veut dire que le discours politique, en tant que mode de représentation des classes sociales, ne peut pas prendre en charge tout ce qui fait agir les individus. Nous ne nous attaquons pas à la vie réelle, mais aux représentations — artistiques et politiques — qui en sont données.*

— Quelles formes de représentations et quelle est votre interprétation ?

— *C'est une question de langage. Zola a passé des mois dans les mines, et quand il écrit* Germinal, *pas un de ses mineurs ne parle ch'timi. Ils le parlaient forcément, mais il ne les a pas entendus. D'un autre côté, Michel Tremblay invente un joual qui n'est pas celui réellement utilisé, mais représente les gens qui parlent le joual. Nous avons travaillé sur une scène de* A toi pour toujours ta Marie-Lou, *d'abord en québécois, ensuite nous l'avons traduite en français. Puis nous avons réécrit la scène en fonction du spectacle. Elle n'a plus aucun rapport avec l'original, mais chercher des équivalences nous a permis de cerner les questions posées par le langage... Dire que la classe ouvrière est privée de parole c'est être sourd. Pour y être né, je le sais. Quand un couple s'engueule, lui parce qu'il est au chômage, elle parce qu'elle est enceinte, ils éprouvent une jouissance des mots appelés « vulgaires ». Nous les prenons à notre compte, mais nous nous demandons : « Si on dit que ce n'est pas de la vulgarité, c'est quoi ; ça révèle quoi ? »*

— La réponse ?

— *Une constatation : l'ouvrier revendique sa salopette, mais veut être représenté en complet veston. Dans le domaine de la culture c'est toujours la bourgeoisie qui mène le jeu, bien après qu'elle ne domine plus : voir ce qui se passe en U.R.S.S. Le réalisme socialiste n'est pas autre chose que l'art pompier, et Leningrad détruit par la guerre a été reconstruit comme avant.*

» *La classe ouvrière n'accepte pas ce qu'elle est. Ma mère souffre de son inculture et a voulu que je dépasse sa propre condition. Non seulement parce qu'elle est pénible mais, surtout, elle n'est pas valorisante. Je n'approuve pas, je constate, avec, peut-être, une tendance au pessimisme.*

Les classiques sont des objets ronds

— Et pourtant, c'est le comique qui domine dans le spectacle.

— *Je me suis demandé pourquoi le public rit sans arrêt. Nous avons seulement réglé deux ou trois séquences dans le burlesque, pourtant. Mais il y a un parti pris d'ensemble. Le travail de l'acteur consiste à faire croire qu'il s'est mis dans une situation telle qu'il va mourir à la réplique suivante et que le spectacle va s'arrêter. Et puis non, il se rattrape, tourne la peur en gag.*

» *Je dis toujours aux acteurs :* « Vous ne savez plus vous-mêmes » où vous en êtes, allez-y à fond. » La distance, la rupture, je » m'en charge. Ne vous inquiétez » pas, le public n'oubliera pas » qu'il est au théâtre... » *Je parle au nom d'un spectateur idéal que je rêve, qui serait moi en somme. J'aime rire, je n'ai pas honte de faire rire. De « faire fonctionner » l'émotion. Cela fonctionne ou non, on ne peut pas prévoir. On sait qu'il y a des lois, on ne les connaît pas. On sait seulement quand on ne les a pas suivies et alors « ça ne fonctionne pas ».*

» *Je crois une chose : l'efficacité de* Attention au travail *vient de ce que le spectacle plonge dans le vocabulaire du cinéma et l'adapte au théâtre. Il renvoie à une manière de voir et d'entendre qui est celle de tout le monde, et qui nous permet de faire entendre ce que l'on dit. La difficulté n'est pas de se faire entendre sur une ou deux scènes, mais de A jusqu'à Z. On se laisse trop souvent aller à vouloir tout dire. Mieux vaut transmettre, complètement, deux ou trois propositions. La grande qualité des classiques est là : quand le rideau tombe, tout a été dit. Les classiques sont des objets ronds. Les dialogues-interviews, en revanche, ne me satisfont pas. La plupart du temps, ils n'aboutissent ni à une conclusion ni à une question précise. On peut les interrompre à n'importe quel moment.*

» *Aujourd'hui, les problèmes du mouvement, de la perspective, de la profondeur de champ sont résolus au théâtre. Reste l'écriture. La transcription du parlé à l'écrit et le passage de l'écrit au parlé...*

» *L'écriture doit être notre recherche, on ne peut plus reculer. Je ne sais pas ce que sera le prochain spectacle de la Salamandre, mais je sais que je vais l'écrire.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h. 30.

« *Le Revizor* » *au Théâtre d'Ivry*

Gogol dans les glaces

Le nouveau Théâtre d'Ivry vient d'ouvrir sur « le Revizor », de Gogol, mis en scène par Antoine Vitez dans la traduction de Prosper Mérimée.

Le propos est connu. Les commis de l'Etat d'une ville de province : gouverneur, directeur des hôpitaux, directeur des postes, juge, recteur du collège, apprennent qu'un « revizor », un inspecteur général, va venir de Pétersbourg enquêter sur leur conduite. Tous ces fonctionnaires sont délinquants ou criminels. L'un, à la poste, ouvre les courriers. L'autre laisse crever ses malades. Le troisième sabote l'enseignement des enfants. Ainsi de suite. Et tous, forts de leur emploi, reçoivent des pots-de-vin, sous diverses formes, ou même se les attribuent d'autorité.

Ils ont bien sûr une peur bleue. Et, par erreur, ils prennent pour le revizor un jeune homme, Ivan Khlestakov, qui vient d'arriver à l'hôtel. Ils vont lui lécher les bottes, l'acheter. Il n'y aura pas de limites aux bassesses, aux trahisons. Peine perdue : bourré de billets de banque, le faux revizor file à l'anglaise. Au rideau final, on annonce l'arrivée du vrai.

Gogol emploie l'instrument public du théâtre à mettre à plat, radicalement, les tares de la fonction publique.

Radicalement, parce qu'il ne personnalise pas ces tares. Elles apparaissent, dans *le Revizor*, comme substance prenante du système. Ce qui conduit Gogol à un style particulier. Les protagonistes sont les pions d'un jeu, déshumanisés. Morale, psychologie, instincts, natures, n'entrent pas en ligne de compte ni même tel ou tel réflexe que détermineraient des frottements.

Gogol anime un vide, une négation. Systématiquement, au point que les scènes ne sont pas toujours traitées : les accrochages, les passes d'armes n'ont pas lieu. Les choses se font très vite, presque comme par inattention, entre des échanges de vues creux.

Cela donne au *Revizor* l'aspect trompeur d'un vaudeville, à cause de sa sécheresse, de sa vitesse. Mais le non-poids du *Revizor* est le non-poids de l'abîme, pas celui de la légèreté, et, quand Gogol avance un mot comique, le comique ne résonne pas, ou, comme dit Mérimée, « *sa gaieté n'est guère communicative* ». Non parce que la pièce est tirée à la tristesse, mais parce qu'elle traite, par ébauches brusques, et aussi par silences, le mal comme un manque.

La mise en scène d'Antoine Vitez et le jeu des comédiens s'inscrivent, à première vue, dans ces caractères du texte : ils sont constitués de re-énoncés formels du texte.

L'espace scénique est un vide. Le sol est d'une matière et d'une tonalité neutres.

Derrière ce vide, la décoratrice Claude Lemaire a disposé un jeu de plusieurs hautes surfaces de miroirs, orientées dans plusieurs axes. Le public perçoit, face à lui, son propre reflet, fragmenté, dissocié. Dans cet éclatement d'images du public apparaissent les comédiens, et le décalage des miroirs répercute plusieurs images de chaque comédien aussi, sous plusieurs profils.

Quand un comédien évolue sur scène, il se voit jouer dans les miroirs, il est son propre spectateur. Les spectateurs, eux, ne se voient pas jouer, mais, tout de même, ils se voient sur la scène, dans les glaces, ils font partie du jeu. Quand les comédiens entrent ou sortent, entre deux miroirs, ils ne traversent pas les parois séparant un dedans et un dehors, ils semblent traverser le public et se traverser eux-mêmes.

Le spectateur est obligé de percevoir sans cesse des reflets contradictoires, superposés. Il ne ressent plus la continuité d'une action. Il se détache de ce qu'il voit, de ce qu'il entend. Il n'en touche plus que le mensonge. Dans ce contexte de faux-semblants déclarés, il devient témoin d'un travail d'acteurs, c'est tout. Il acquiert aussi, à se voir dans les miroirs, une notion accrue de son immobilité de public, de sa passivité, en comparaison du remue-ménage des comédiens. La pièce et son propos sont dévitalisés. L'événement théâtral se résume à ceci : le public, assis, se regarde ne rien faire dans une glace, et regarde, sous des angles multiples, des acteurs faire l'acteur.

Les acteurs solitaires

L'acteur, de son côté, se livre à un autocontrôle constant (il se voit et il se sait vu sous tous ses angles). Cela le pousse, comme dit Vitez dans le programme, à « *donner l'essence de son jeu* ». Mais là, il faudrait s'entendre. De quelle essence s'agit-il ?

Dans cette mise en scène, chaque acteur s'applique, mot par mot, mimique par mimique, intonation par intonation, à sur-exprimer, à sur-souligner chaque infime détail de ses interventions.

Comme tous les costumes, d'ailleurs bien faits, dans une tonalité vert-bleu militaire exprimant l'usure et les louvoiements des bureaux, se ressemblent, et comme les exercices formels de gestuelle et de diction, d'un acteur à l'autre, se ressemblent, chaque acteur devient sur scène un spécimen d'athlète spécial, automatisé, programmé, qui reproduit, dixième de seconde par dixième de seconde, une conduite mémorisée.

Les particules successives de cette conduite sont si accentuées, si décomposées, si pittoresques aussi si l'on veut, que l'acteur paraît reproduire cette conduite avec enthousiasme. Car à ce degré de sur-saturation de signes, le travail de l'acteur devient un exploit musculaire et mental, auquel l'acteur se prend, de tout son être, du moins de tout ce qui reste de son être dans une entreprise si circonscrite.

Vraiment, l'essence du jeu de l'acteur, est-ce cela ? Ne serait-il pas permis de voir dans cela plutôt une excroissance d'une seule composante du jeu de l'acteur, de la composante technique, gymnastique, vocale, qui, à l'heure du jeu complet de la représentation, se fondra insensiblement dans les autres composantes, au lieu d'occuper tout le champ ?

Quelles autres composantes ? L'acteur lui-même d'abord, puisque c'est lui qui est là, tel acteur et sa nature, son esprit, sa volonté, son caractère, le timbre et les harmoniques de sa voix, son corps, le dessin de ses attitudes, de son mouvement. Tout cela est bon à donner, au théâtre, et c'est tout cela qu'un acteur a le droit de vivre, quand il joue. Et peut-être est-il dommageable de porter de jeunes acteurs à se sentir heureux de faire pour une grande part le sacrifice de ces facultés personnelles. Et puis, d'autres composantes, la courbe des interférences avec les autres interprètes, les changements de régime suivant les méandres de la pièce, mille choses.

En principe, les exercices disséqués, les démonstrations précises de métier, des comédiens de Vitez, dans leur déshumanisation, conviennent à l'analyse si sèche du *Revizor* de Gogol. Non, la pièce « fonctionne » peu. Chaque intervention d'acteur est si solitaire, si poussée qu'elle freine la course.

Vitez se recommande de Meyerhold. Mais Meyerhold suggérait, aux acteurs, une part de liberté, des zones d'esquisse, indécises. Dans cette mise en scène de Vitez, chaque fragment du texte est, au contraire, dans un style de technique pure, poussé à bout, surchargé, léché. Chaque petite section du trajet devient, à elle toute seule, une manifestation en soi, à part, comme si *le Revizor* n'était plus une pièce, mais l'occasion, pour des acteurs, de tenter, l'un après l'autre, la même escalade, le même pari professionnel, avec un équipement un peu différent.

Quant à moi, le désamorçage des dynamiques réciproques de la scène et de la salle par le procédé des miroirs et la désagrégation du jeu collectif en exercices méthodiques individuels répétés ont été ressentis comme un supplice. Je n'étais plus dans un théâtre, mais dans je ne savais quel laboratoire cauchemardesque de rééducation fonctionnelle. Cette déviation me crispait corps et âme. J'avais des crampes au cerveau. J'asphyxiais. A la fin du troisième acte, après deux heures de ce régime, j'ai fui le nouveau Théâtre d'Ivry. J'irai voir les deux derniers actes quand j'aurai retrouvé patience. Lorsqu'un metteur en scène et des comédiens imposent à des spectateurs, en tout cas aux spectateurs qui ressentent la chose comme telle, une épreuve si rebutante, il n'y a pas de raison de supporter d'eux l'abus de pouvoir que les citoyens supportaient, sous d'autres formes, des fonctionnaires impériaux du *Revizor*.

Cela dit, car il ne faut jamais perdre de vue l'ensemble des choses, deux heures de supplice chez Vitez sont d'une dimension plus haute, et d'un projet plus estimable, que n'importe quelle soirée de détente ou d'hilarité dans un bastringue ordinaire. Souhaitons quand même aux Ivryens des nerfs solides.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, métro Mairie-d'Ivry, 20 h. 30, sauf dimanche 16 h., relâche lundi.

REVUES



Macula

La revue *Macula* présente un énorme numéro au sommaire très varié : du journal de Pontormo à l'abstraction française contemporaine. Les rédacteurs (Yves-Alain Bois et Jean Clay) appartiennent au cénacle des amateurs et critiques avertis des multiples rebondissements de l'art américain depuis l'après-guerre et l'installation de la tradition abstraite sous l'autorité, contestée depuis, de Clement Greenberg (la revue publiait en 1977 ses articles sur Pollock). Les choix, les partis adoptés se distinguent subtilement de la doctrine établie par les premiers supporters de l'abstraction américaine : Cézanne n'est plus le maître absolu, on parle aussi de Seurat, de Klee autant que de Matisse, la suprématie américaine est fortement nuancée, des initiatives trop facilement attribuées à des contemporains sont rendues à des peintres encore trop méconnus comme Strzeminski, disciple polonais de Malevitch dans les années 20-30.

Le lecteur restera peut-être sceptique. Mais c'est l'ensemble des démarches analytiques d'une génération formée par l'abstraction américaine qui est en cause. Dans ce contexte, les propos de Christian Bonnefoi et de Jean-Luc Vilmouth présentés dans le dernier numéro, si on leur prête l'attention nécessaire, ne manquent pas de cohérence et complètent deux dossiers importants consacrés à Albers (n° 2) et Ryman (n° 3/4).

On sera en revanche plus nettement réfractaire aux débordements linguistiques, nourris de références étrangères à la peinture, auxquels sont exposées les chaussures de Van Gogh ou les toiles de Martin Barré. Celui-là au moins n'avait rien fait pour cela. Il semble d'ailleurs que les peintres les moins suspects de spontanéisme commencent à s'en défier : « *La peinture et l'image, en tant qu'illustrations, sont devenues l'alibi de tout écrivain en peine de discours... La façon dont la philosophie, la sémiologie, la linguistique et la psychanalyse ont abordé la peinture, ne lui a rien apporté en retour.* »

Il n'est donc pas certain que la rubrique très ouverte « Peinture et philosophie » soit la meilleure place où loger deux essais très stimulants de Walter Benjamin (n° 3/4) ou Rosalind Krauss (n° 5/6) ni que la publication du journal de Pontormo doive être accompagnée du long commentaire de son traducteur Jean-Claude Lebensztejn ; des propos inédits de Matisse, dans le premier numéro, n'avaient pas inspiré tant de verve à Dominique Fourcade. — J.-F. C.

★ *Macula*, n° 5-6, 100 F ; 313, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Berlin, petite île de cinéma

Allemagne officielle,

A Berlin, peut-être, plus que dans toute autre ville au monde, on prend *conscience* de l'étroit rapport existant entre un grand festival et son lieu d'élection. La vie berlinoise, en ce début des années 80, garde un caractère assez unique de danse sur le volcan, exprime en même temps le sentiment d'extrême fragilité et de la plus totale liberté. A Berlin aussi l'Allemagne « éternelle » s'éveille à sa réalité historique, deux Allemagnes se regardent en chiens de faïence, fraternelles et ennemies, éminemment critiques l'une de l'autre.

Qu'importe alors la comparaison avec Cannes, par exemple. L'initiative brusque prise par le précédent directeur du Festival, Wolf Donner (aujourd'hui directeur des services culturels du *Spiegel*), de déplacer la manifestation de juin en février a contribué à la rapprocher encore de son public, un public en or, pas snob pour deux sous, passionné sans réserve. Public jeune où se retrouvent une bonne partie des trente mille étudiants que la loi dispense du service militaire en Allemagne fédérale *s'ils s'engagent à s'installer définitivement sur les bords de la Sprée.*

Deux films auront marqué, du point de vue allemand, la compétition berlinoise : *Palermo oder Wolfsburg (Palerme-Wolfsbourg)*, de Werner Schroeter, Allemagne fédérale, Ours d'or — ex aequo avec *Heartland*, de Richard Pearce, Etats-Unis, — et *Solo Sunny*, de Konrad Wolf, Allemagne démocratique, prix de la meilleure interprétation féminine pour Renate Krössner. Films tellement dissemblables, incomparables pour les puristes, mais si révélateurs des contradictions de leur société respective, qu'on aimerait les voir projeter l'un à côté de l'autre. L'un, celui de Schroeter, sape les bases d'un ordre moral régnant, l'autre, celui de Konrad Wolf, s'avance juste assez loin pour dire le malaise ambiant, mais pas un centimètre plus avant.

La critique indispensable

Venu de l'avant-garde, d'une sorte d'opéra visuel au décor surchargé, scandé souvent par la grande musique, Werner Schroeter a pris un tournant décisif, en 1977-1978, en décidant de raconter des histoires comme tout le monde, mais à sa façon : ce fut *le Règne de Naples*, pas entièrement convaincant. On se demandait ce qu'allait faire cette caméra trop esthète dans les anciens paysages du néo-réalisme. Le même malaise nous gagne au début de *Palerme-Wolfsbourg*. Assistons-nous à un pastiche de *l'Arbre aux sabots* d'Olmi, plus coloré, plus pittoresque ? Au deuxième tiers, quand le jeune paysan sicilien gagne la ville de Wolfsbourg en Allemagne et se fait embaucher chez Wolkswagen, nous croyons vivre la suite de *Rocco et ses frères* de Visconti. Puis le film prend tournure avec l'assassinat, par le jeune Nicola, de deux jeunes Allemands qui le narguent après lui avoir ravi la fille qu'il aime.

Tout d'un coup, le film devient purement onirique, un procès insensé s'engage d'abord, comme du Cayatte ou du Clouzot, pour dévier vers la folie douce. Nicola n'ouvre pas la bouche, prend des postures angéliques, son avocate, jouée par l'égérie de Schroeter, Magdalena Montezuma, n'est ni plus ni moins *convaincante* que l'accusation. Le sens pourtant émerge petit à petit, l'image d'un jeune Sicilien naïf comme au premier jour, coupé brutalement de ses racines, débarquant dans une terre sans soleil et sans amour, qui *avait ses raisons de tuer.*

Werner Schroeter, à travers le destin de Nicola, dit l'impossibilité de vivre dans l'Allemagne du « miracle », des affaires, explicite le besoin de « tuer » ces valeurs au sens le plus physique. Vision mystique, et subversive à la fois, qui ne laisse d'inquiéter et de fasciner : a-t-on vraiment exorcisé des démons encore proches ? Dans cette fabuleuse envolée lyrique de la dernière heure, le film emporte toutes les réticences sur son passage, mais ne dérange pas moins.

Solo Sunny décrit l'existence d'une petite chanteuse berlinoise de blues, ancienne ouvrière, soudain saisie par le doute devant une société dont les valeurs morales ne la satisfont pas. Elle quitte son groupe de musiciens, figés dans la routine. Elle a une liaison avec un jeune philosophe, beau comme un dieu grec, amateur de musique indienne, égoïste forcené. Elle croit trouver le bonheur avec un chauffeur de taxi. Elle repart seule, refuse l'esclavage doré de la femme-objet. Elle rejoint un groupe de musiciens pop qui l'acceptent provisoirement. L'espoir semble triompher malgré tout. Et pourtant nous ne revoyons pas la nième variante d'*Une étoile est née.*

Il y a d'abord l'actrice, Renate Krössner, qui sait donner à Solo Sunny une présence réelle, nous émeut sans nous rendre complices. *Il y a la vie quotidienne à* Berlin-Est, les maisons rafistolées, le décor un peu miteux, un Berlin à cent lieux de l'autre. Il y a surtout la complexité d'un caractère de femme, non militante, prise dans l'engrenage *d'une société bien différente* de la nôtre, quoique imprégnée elle aussi, à sa façon, par le modèle américain. Le doute que nous éprouvons face à ce portrait en pied ne reste pas moins « taraudant » : sommes-nous dans la seule *illusion* cinématographique, ou dans l'idéalisation idéologique ? Le succès populaire énorme que rencontre le film dans l'autre Allemagne, les critiques très vives qu'il soulève dans certains milieux, prouvent en tous cas que le réalisateur, Konrad Wolf, n'a pas raté son objectif.

Pourrait-on montrer *Palerme-Wolfsbourg* à Berlin-Est ? Je veux dire : le public comprendrait-il, suivrait-il ? Inversement *Solo Sunny*, accueilli avec le même enthousiasme par le public et la critique de Berlin-Ouest, dans un contexte particulier, celui d'un festival et de la nostalgie de la réunion toujours différée des deux Allemagnes, aura-t-il un succès durable à l'Ouest ? Et qu'en penseront d'abord ces femmes, ces cinéastes militantes, particulièrement

هكذا من الأصل

Allemagne marginale

nombreuses à Berlin-Ouest, qui tournent des films sans arrêter, qui prétendent réécrire l'histoire de l'Allemagne d'hier et d'aujourd'hui, mais vivent et travaillent dans une Allemagne bien précise, capitaliste ?

Ici, au Festival, inlassablement, des femmes vous révèlent le rôle décisif joué par leurs mères dans la reconstruction du pays après la catastrophe de 1945, et comment ces mêmes mères ont ensuite sagement regagné la maison, accepté la vieille morale, et n'ont pas tiré les conclusions de cette libération momentanée. Helma Sanders avait abordé le sujet de front, avec de gros sabots et une sincérité désarmante, dans *Allemagne, mère blafarde* (*le Monde* daté 24-25 février) présenté au début du Festival. Jutta Brückner, ancienne collaboratrice de Margarethe von Trotta et Volker Schloendorff sur l'adaptation du *Coup de grâce* de Marguerite Yourcenar, reprend un thème similaire, les rapports d'une mère et de sa fille, sur toile de fond de l'Allemagne des années 50, dans *Hungerjahre (les Années de famine)*. Famine morale plus que matérielle, la politique et l'histoire ne nous ont rien appris. Les filles aujourd'hui veulent questionner leurs mères.

En couronnant à la fois *Solo Sunny* et *Hungerjahre*, la critique internationale (FIPRESCI) a pour sa part au moins reconnu le problème des deux morales, des deux approches. *Solo Sunny* est conté dans une langue ultra-classique, joué par des acteurs et actrices au sommet de leur art. Les films féminins de l'Ouest nous déroutent, du moins juste les deux cités, par leur navigation malaisée entre le documentaire et la fiction. La caméra enregistre comme automatiquement des gestes et des paroles surchargés de sens, de valeur symbolique. Les cinéastes semblent conjurer une sorte de malédiction, l'image-signe devient à la fois le sésame et l'exorcisme d'un passé honni. Est-ce suffisant ?

L'impression de réalité

Où commence, où finit le cinéma-cinéma, le cinéma-mensonge avec lequel marchands avisés et idéologues sûrs de leur fait prétendent nourrir notre imaginaire ? Y a-t-il quelque part une réponse à notre incertitude toujours plus grande devant ce que nous appelons plus fortement un art que pour mieux masquer nos incertitudes ? La question, « taraudante », faisait saillie devant tous ces films profondément engagés. Une jeune Américaine au nom français, professeur d'université dans l'Illinois, Michelle Citron, nous apportait au moins un effort pour répondre avec un autre film féministe ultra-intelligent, *Daughter Rite (le Rite de la fille)*.

Deux filles ont choisi face à leur mère deux attitudes différentes, elles en discutent un jour, de retour au foyer, pendant que celle-ci est à l'hôpital. Leur récit, conté dans un style poignant d'interview vécue, est entrelardé d'extraits d'un documentaire amateur en 8 mm de deux petites filles avec leur mère, images floues, heurtées, et de moments de fiction pure. Soucieuse du travail sur le matériau brut, son et image, la réalisatrice crée une forme analytique très séduisante, propice à la réflexion. Le film forme l'exact pendant de celui de Jutta Brückner. L'un et l'autre nous donnent l'envie d'entendre un jour, directement, le point de vue des mères.

Pour Essie Coffey, cinéaste, mère de famille nombreuse, aborigène d'Australie, dans *My Survival as an Aboriginal (Une survie comme aborigène)*, comme pour Tizuka Yamasaki, Brésilienne d'ascendance japonaise de Sao-Paulo, dans *Gajin, caminhos da liberdade (Gajin, les chemins de la liberté)*, le « mouvement », dans tous les sens, celui des idées, celui de la caméra, celui du corps, se prouve en marchant, en appelant un chat un chat. La théorie n'a pas cours. Essie Coffey, jeune matrone de trente-huit ans, mère d'une abondante famille, ne cherche pas la nuance, rappelle l'existence de son peuple, les aborigènes, premiers habitants de l'Australie, dépossédés, plus que de leurs terres, de leur façon de vivre. Tizuka Yamasaki, assistante de Glauber Rocha sur le film qu'il achève de monter, raconte avec des acteurs venus du Japon la survie d'une communauté japonaise près de Sao-Paulo, au début du siècle, comment les femmes ont tout pris sur elles. Ouvrage politique très pointé, jamais schématique, chaleureux, d'un pays où l'on croit encore que tout peut arriver. Comme, malgré les apparences, Essie Coffey et ses aborigènes.

LOUIS MARCORELLES.

« MON ILE, FARO », d'Ingmar Bergman

Les travaux habituels

FARO est une petite île de la Suède, dans la mer Baltique, au nord-est de l'île de Gotland, elle-même située au sud-est de Stockholm. Farö est un lieu où, dans les années 60, Ingmar Bergman a tourné certains de ses films les plus sombres : *A travers le miroir*, *Persona*, *la Honte*, et c'est l'endroit où il a acheté un terrain, s'est fait construire une maison, pour se créer des racines. En 1969, il tourna un film documentaire d'une heure vingt-cinq minutes (destiné à la télévision suédoise) pour décrire la vie des gens de l'île (sept cent cinquante-quatre habitants, peu de terre cultivable, une superficie de 113 kilomètres carrés). En 1976, il entreprit un nouveau film sur Farö, qui, terminé en 1979, fut présenté à la télévision suédoise le 25 décembre. C'est *Mon île, Farö* (une heure cinquante-six minutes) que l'on peut voir, maintenant, à Paris, aux Nouvelles-Ursulines.

A priori, on attend une correspondance entre le cinéma de fiction de Bergman et ce documentaire auquel il attache beaucoup d'importance, puisqu'il en a réalisé deux versions. Disons, tout de suite, qu'il n'y en a pas. Bergman, qu'on sent toujours « présent » dans tous ses films, Bergman, l'auteur dont la thématique et le style dominent le cinéma suédois et européen depuis trente ans, Bergman, le cinéaste angoissé de la vie et de la mort, de la femme et du couple, des grandes interrogations métaphysiques et des grands problèmes humains, n'a pas rattaché *Mon île, Farö* à sa vision du monde. Il n'a même pas pris la peine de nous montrer la maison qu'il a, en somme, plantée là. On entend sa voix commenter, parfois, les images, comme celle d'un citoyen de la communauté.

Voilà bien une œuvre destinée à déconcerter. Au cours d'une projection réservée à la presse, quelques spectateurs, déçus, sans doute, dans leur attente, se sont éclipsés avant la fin, dans le noir, sur la pointe des pieds et par la sortie de secours. Quand on croit connaître (pour le louer ou le contester) les clés de l'univers de Bergman, on s'aperçoit qu'ici elles n'ouvrent aucune serrure. Et, d'ailleurs, il n'y a pas de serrures, les idées toutes faites n'ont plus cours, Bergman glisse entre les doigts.

Dans un long entretien avec Yvonne Baby (*le Monde* du 22 novembre 1977), il avait parlé de Farö. En difficulté avec le fisc, il avait, un temps, quitté la Suède. Voici ce que Bergman disait alors :

« J'avais un plan que la bureaucratie a cassé, causant mon départ de Suède. Au moment où je suis parti, il y avait à Farö sept cent cinquante-quatre habitants, pour la plupart fermiers, pêcheurs, menuisiers. J'avais un plan : prendre ma caméra de 16 millimètres, mon magnétophone, faire deux entretiens par jour, puis apporter tout ça au gouvernement suédois et lui dire : ceci est une société dans la société, une petite société distillation de la grande. Et je pense que ce document — que je destinais exclusivement au gouvernement suédois — aurait eu, dans l'avenir, un certain intérêt. J'avais ce plan pour une île en train de disparaître. »

Les arbres, les toits, la mer...

Mais le plan s'est modifié. Revenu à Farö, Bergman a enregistré des images et des entretiens dont il a tiré un montage qui ne porte plus de jugement pessimiste. Retrouvant, grandis, les enfants et les adolescents qu'il avait interrogés, en 1969, dans un car de ramassage scolaire, Bergman a constaté que, contrairement à leurs propos d'alors, ils sont presque tous restés, que Farö est resté un milieu vivant. Ce n'est plus une île qui va disparaître. Classiquement construit sur le cycle des saisons — d'un hiver qui s'achève à un autre qui commence, — le film ne milite pas pour l'écologie, se borne à déplorer l'invasion sauvage des touristes en été, lance quelques pointes d'humour contre la bureaucratie de l'Etat suédois et s'en tient, pour le reste, à la banalité du quotidien. C'est bien là son originalité. Aussi éloigné du grand documentaire façon Flaherty ou Rouquier que des théories du cinéma direct, et de l'approche ethnologique, Bergman a fait le constat d'une forme de civilisation, banni tout pittoresque et tout effet esthétique.

Les images d'Arne Carlsson transmettent simplement la réalité avec ses couleurs. Une fleur est une fleur, un arbre est un arbre, la mer est la mer. Bergman n'apporte rien de nouveau au genre documentaire.

Il s'est intégré à cette population, il ne la regarde pas vivre en artiste ou en intellectuel. Peut-être a-t-il trouvé à Farö une sorte de sérénité. Dans cette île, les humains ne posent plus de questions sur l'existence de Dieu, la difficulté d'être et le destin. Un « fermier-poète » célèbre les roses, on construit des toits de chaume, on coupe la toison laineuse des moutons noirs, on tue le cochon, on fait la cuisine, on s'en va pêcher le saumon au large. Au fil des saisons et des jours, les gens de Farö accomplissent leurs travaux habituels. Ils ont un passé, un présent, un avenir. Qui aurait pensé que le génie de Bergman pourrait s'exercer sur le réel banal, sur « la vie telle qu'elle est » ? Il appelle cela : document.

JACQUES SICLIER.

★ Nouvelles-Ursulines.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 14 avril (animation à 16 h. et 20 h. Sauf mardi et dim.).

GERARD FROMANGER. Tout est allumé. — Peintures Jusqu'au 10 mars.

OYVIND FAHLSTROM. Rétrospective. — Jusqu'au 31 mars.

ADOLF WOLFLI. — Jusqu'au 7 avril.

ATELIER 20 : SCANREIGH ET JULLY. — Jusqu'au 21 avril.

DIANE ARBUS. — Jusqu'au 17 mars.

ATLAN, dans les collections publiques. — Jusqu'au 17 mars.

IMAGES DE PASOLINI. — Jusqu'au 10 mars.

BRIAN HAGIWARA (ateliers photos). — Jusqu'au 16 mars.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR. — Jusqu'au 17 mars.

B.P.I.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 24 mars.

MICHEL DE GHELDEROLE, ou la comédie des apparences. — Jusqu'au 7 avril.

UNE HISTOIRE DES MILLE ET UNE NUIT DANS KORBA. — Jusqu'au 31 mars.

MUSEES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 9 F (*gratuite le 18 avril*) Jusqu'au 5 mai.

MUCHA (1860 - 1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 9 F ; sam. : 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril.

VIOLLET - LE - DUC 1814 - 1879. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (544-40-41). Entrée : 12 F ; sam. : 9 F (gratuite le 25 avril). Jusqu'au 5 mai.

CONSTRUIRE EN QUARTIER ANCIEN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 avril.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE, A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures nº 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Le Pérugin et l'école ombrienne. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président - Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

FORCES NOUVELLES 1935-1939 : Heraut, Humblot, Jannot, Lasne, Pellan, Rohner, Tal-Coat. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 9 mars.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 août.

GILLES AILLAUD : Le proche et le lointain. — BOUBAT : Photographies. — BERNARD MONINOT : Peintures et dessins. — ARC au Musée d'art de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 avril.

TISSAGE ET VETEMENTS DANS L'ANTIQUITE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (514-40-41 poste 30-31). Jusqu'au 28 mars.

DEGAS. La famille Bellell : variation autour d'un chef-d'œuvre. — (Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02) Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 avril.

RENE CHAR. Manuscrits enluminés par des peintres du vingtième siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 mars.

ANDRAS BECK. Sculptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 8 avril.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 : dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en mai.

CHAPEAUX, DE 1750 à 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

SAVORGNAN DE BRAZZA (1852-1905). — Musée de la marine, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'en juillet.

L'ŒUF DE PAQUES DECORE, DANS LES PAYS D'EUROPE. — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 6 mai.

IMAGES, ART ET ORDINATEUR. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 mars.

CENTRES CULTURELS

LE VOYAGE D'ITALIE D'EUGENE VIOLLET-LE-DUC (1836-1837). — Chapelle des Petits-Augustins, Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (260-24-57). Sauf mardi, de 13 h. à 20 h. ; vendredi, jusqu'à 21 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 17 mars.

LANGAGE TEXTILE. Atelier Silvestri. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Du 7 au 26 mars.

BART VAN DER LECK (1876-1958). A la recherche de l'image des temps modernes. — ANTON HEYBOER. Tableaux, dessins, eaux-fortes, collages. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

PEINDRE LE LIVRE. Jusqu'au 14 mars. — OSCAR BERGMAN, aquarelles. Jusqu'au 23 mars. — LARS ERIK FALK, sculptures. Jusqu'au 30 mars. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

FELICIEN ROPS. Aquarelles, dessins et gravures (1833-1898). — Centre culturel de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

DE LA FIGURATION A LA NON-FIGURATION DANS L'ART QUEBECOIS. — Services culturels de la Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 20 mars.

CODES. Exposition - parcours de Maurice Guillaud. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 avril.

CINQ VILLAGES A MELUN-SENART. — *Société française des architectes*, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10) Jusqu'au 12 mars.

600 CONTRE - PROJETS POUR LES HALLES. — FNAC, 13, boulevard de Sébastopol. Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 16 mars.

DEUX CENTS ANS A LA SCALA. — Grand Foyer de l'Opéra. De 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mars.

DERRIERE LE DECOR. La Comédie Française aujourd'hui. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-37-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 avril.

LA COMMISSION DU VIEUX PARIS ET LE PATRIMOINE DE LA VILLE. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

PEINTURE ET SCULPTURE CONTEMPORAINES DES ARTISTES DU XIIe. Autour de Chapelain-Midy. — Mairie annexe du 12e arrondissement, 130, avenue Daumesnil. De 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 30 mars.

LE GROUPE PONT : Rajcevic, Boniface, Bargallo, Joos. Peintures, dessins, sculptures. — Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 19 mars.

ARCHITECTURE PICTURALE DE RICHARD WINTHER. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées. De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Du 7 au 30 mars.

IMAGES DE L'IMAGINAIRE. — Centre Daviel, 24, rue Daviel (589-05-99). Sauf sam. et dim., de 14 h. 30 à 23 h. Jusqu'au 28 mars.

JORGE BORRAS. Peintures. — Bibliothèque espagnole, 11, avenue Marceau. Sauf sam. et dim., de 15 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 14 mars.

L'ART FORAIN. La fête foraine à l'ancienne. Les artistes et la fête du futur. — Chapiteau du Forum des Halles, rue Pierre-Lescot. Sauf lundi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mars.

LA COMEDIE EN FRANCE, de Labiche à Capus. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 mars.

BRODERIE ET TAPISSERIE à l'*Ecole supérieure des arts appliqués* Duperré. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

GALERIES

GONZALEZ, SMITH, CARO, SCOTT, STEINER. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 29 mars.

LA MELODIE ACIDE. Texte de P. Walberg illustré de lithographies de J. Miro. — Galerie L. Weill, 6, rue Bonaparte (354 - 71 - 95). Jusqu'au 15 mars.

LE TRANSPORT A TRAVERS L'AFFICHE, de 1900 à nos jours. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 29 mars.

OLIVIER THOME - DICK POSTEMA. — Galerie de Kruijff, 48, rue Beaubourg (278 - 53 - 50). Jusqu'au 25 mars.

GROUPE OBJECTAL. — Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (763-10-23). Jusqu'au 4 avril.

CHAIBIA, peintures - HOSSEIN TALLAL, dessins - GERARD VOISIN, sculptures. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 28 mars.

PEINTURE HAITIENNE. — Galerie des Lombards, 10, rue des Lombards (278-40-99).

ALECHINSKY. Travaux d'impression, principalement. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19).

KAREL APPEL. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 10 avril.

AUDEBES. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-58-02). Jusqu'au 16 mars.

BARTOLOMEU DOS SANTOS. Estampes récentes. — Galerie Mazarine, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 29 mars.

HENRI BASSMADJIAN. Dessins. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-58-69). Jusqu'au 29 mars.

HENRI CARTIER-BRESSON. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur - Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 5 avril.

CHISA. *Quatre saisons en Corse.* — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 19 mars.

CREMONINI. Gravures, lithographies, sérigraphies, dessins. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'à la mi-mars.

JEAN DEGOTTEX. Les années 50. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 avril.

ALEXANDRE DELAY. Dessins récents. — Galerie Stadler, 51, rue Seine (326-91-10). Jusqu'au 29 mars.

ERIK DIETMAN. « Les vacances de Monsieur Pableau ». — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 26 mars.

FAGNIEZ. Aquarelles, gouaches, dessins. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 avril.

JOEL FREMIOT. Peintures récentes. — Galerie C. Pissarro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 31 mars.

GERARD GANTOIS. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 15 mars.

JEAN GARONNAIRE. Peintures. — Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Jusqu'au 30 mars.

JEANNE GATARD. La grande sieste. — Le Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233 - 10 - 20). Jusqu'au 15 mars.

HANS WERNER GEERDTS. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Du 8 au 20 mars.

GENTILINI. Peintures 1954-1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 28 avril.

MICHEL GERARD. Socles, miroirs. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 15 mars.

GERARD HAAS. Living-sculptures. — Galerie de l'université, 52, rue de Bassano (720 - 79 - 76). Jusqu'au 29 mars.

KLAPHECK. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19).

LABÈGORRE. — Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Jusqu'au 25 mars.

ANNE MADDEN. Dessins 1978-1980. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633 - 04 - 66). Jusqu'au 29 mars.

MAGGIANI. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 8 avril.

CHARLES MAUSSION. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 7 mars au 19 avril.

MITSUUCHI. — Galerie Jean Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 15 mars.

PAZZI. Sculptures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705 - 08 - 46). Jusqu'au 23 mars.

PETLIN. Pastels. — Galerie N. Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 5 avril.

REMZI. Peintures. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 29 mars.

JEAN RENAUDAT. Dessins. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 5 avril.

HUBERT ROBERT (1733 - 1808). *Peintures et dessins.* — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 30 mars.

ROYER ESTEVE. Peintre de Catalogne. — Galerie du Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 30 mars.

SEPT PEINTRES LATINO-AMERICAINS : Balmes, Barrios, Caballero, Gamarra, Marcos, Netto, Noé. — Le Balcon des Arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 28 mars.

SACKSICK. Peintures, aquarelles, dessins. — Galerie Yomiuri, 5, quai de Conti (354 - 93 - 00). Jusqu'au 31 mars.

DAVID STOLTZ. « Amarillo » : sculpture-environnement. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 mars.

GWENN THOMAS. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 mars.

VELICKOVIC. Estampes récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 5 avril.

VERLINDE. Rétrospective. — Galerie d'art de la place Beauveau, 94, rue du Faubourg - Saint - Honoré (265-66-98). Jusqu'au 29 mars.

VILATO. Gravures récentes. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (329-56-85). Jusqu'au 29 mars.

LAURENT WOLF. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 12 avril.

YAMADA. Itinéraire du fœtus. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 27 mars.

REGION PARISIENNE

ARCUEIL. Contrastes III : les 3 A et leurs amis. — Galerie de l'Hôtel de Ville, avenue Paul-Doumer (656-80-93). De 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; sam. et dim. de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

BEZONS. José Balmes, peintures et dessins. — Galerie du Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). Sauf lundi, de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

BOBIGNY. Picasso, le peintre sans la légende. Picasso au travail. Photographies d'E. Quinn. — Maison de la culture, boulevard Lénine (830-08-95). *Sauf lundi* et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'art et le sport. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-83-92). De 10 h. à 22 h. ; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 avril.

BRETIGNY. Eve Gramatzki et Alain Martin. Dessins. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

MARLY-LE-ROI. Sire : itinéraire d'un peintre. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). De 10 h. à 19 h. Du 7 mars au 20 avril.

MONTREUIL. Jeu, pour petits et grands. — Centre des expositions, esplanade B.-Frachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE. — Images et mémoire d'une ville. — Manège royal. De 14 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Du 7 mars au 6 avril.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. — Leppien. Peintures. — Centre culturel de la Villedieu à Elancourt (050-50-70). Du 7 au 30 mars.

VILLEPARISIS. Dorothée Selz. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au *30 mars*.

VITRY-SUR-SEINE. Cent dessins d'aujourd'hui. — Galerie municipale, parc de la mairie, rue de la Glacière (680-85-20). Jusqu'au 30 mars.

EN PROVINCE

AMIENS. Michel Chapuis, trente ans de peinture. Jusqu'au 30 mars. — L'Atelier de Bernadette Lhote. Jusqu'au 23 mars. — Maison de la culture (91-83-36).

ANGERS. Affiches japonaises, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée des beaux-arts (88-64-55). Jusqu'à la mi-mars.

BAYONNE. Tirouflet. Aquarelles : Nus, ormes, bouteilles. — Musée Bonnat (25-08-52).

BEAUVAIS. *La religion à Chypre* dans l'Antiquité (jusqu'au 14 avril). Joe Downing, peintures. (Donation D. Fossard.). — Musée départemental de l'Oise, ancien archevêché (445-13-60).

BORDEAUX. Claude Viallat. Peintures. Peinture plein air 1969-1972. Sur le chemin de la maison à l'école... Votre paysage 1977. — C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 26 mars.

CAGNES-SUR-MER. Chirico : atelier intime. — Château-musée (20-85-57). Jusqu'au 31 mars.

CALAIS. Salon des Réalités nouvelles 1946-1956. — Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 8 avril.

CHALON - SUR - SAONE. Ah !... comme Affiche. L'affiche racontée aux enfants. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore - Niepce (48-48-92). Mars.

CHALONS-SUR-MARNE. Art 80 : œuvres d'Ambille, Brayer, Caillaux, Even, Hauterives, Hilaire, Rapp, Thiollier, Tomaselli, etc. — Grand salon de l'hôtel de ville. Du 8 au 23 mars - Di Martino, sculptures. — Salle d'exposition de la M.J.C. du Verbeau. Jusqu'au 16 mars.

CHAMBERY. Art et histoire de l'Iran avant l'islam. — Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 15 mars.

COMPIEGNE. Ferdinand Bac (1859-1952). — Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz. Jusqu'au 21 avril.

DUNKERQUE. Trésors des musées du nord de la France. La peinture française des dix-septième et dix-huitième siècles dans les musées du nord de la France. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

EVREUX. L'activisme hongrois 1910-1936. L'art d'avant-garde en Hongrie. — Musée, ancien Evêché, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 25 mars.

FLAINE. Zuka. Collages de papiers peints. Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 20 avril.

GRENOBLE. Matisse : intérieur aux aubergines et œuvres du Musée. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 31 mai.

LILLE. Zeimert. Galerie J. Storme, 37, avenue du Peuple-Belge (51-01-21). Jusqu'au 29 mars.

LYON. Art Vidéo. Le Nouveau musée. Salle H. Berlioz, place C.-de-Gaulle. De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

MACON. Lalan, peintures. Van Thienen, sculptures. W. Klein et C. Brancusi, photographies. — Centre d'action culturelle, 1511, avenue C.-de-Gaulle (38-79-11). Jusqu'au 15 mars.

METZ. Artisanat au bord du Nil. Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Du 8 mars au 5 mai.

MARCQ - EN - BARŒUL. Eugène Boudin. — Septentrion, Fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 11 mai.

NANTES. Habiter Nantes. Quartiers populaires et habitat ouvrier, évolution au dix-neuvième et au vingtième siècle. — Musée du Château des Ducs de Bretagne, tour du fer à cheval (47-18-15). Jusqu'au 16 mars. — Un an d'enrichissements. Acquisitions récentes. — Musée des beaux-arts (74-53-24).

NICE. Jules Chéret aime la fête. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85 - 65 - 23). Jusqu'au 15 avril. — Noël Dolla : Tarlatanes. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 9 mars.

RENNES. Geneviève Asse. Dessins 1941-1979. — Musée des beaux-arts (68-10-13). Du 7 mars au 18 mai. Frank Webber : De l'hyperréalisme dans la publicité. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 15 mars.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Accrochage I : art contemporain. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 20 mars.

STRASBOURG. *Max Ernst*, écrits et œuvres gravées. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 30 mars.

TOURS. Tours multiple 1980 : Corps. — Hôtel de ville, place Jean-Jaurès. Musée des beaux-arts, place F.-Sicard. Bibliothèque municipale, place A.-France. Ecole des beaux-arts, place François-Ier. Galerie Davidson, 17, rue des Cerisiers et Centre d'animation des fontaines, 10, rue Léo-Delibes. Renseignements au 05-58-08 ou 28-22-22. Jusqu'au 23 mars.

VANNES. Le paysage au musée de Vannes. Palais des arts. Jusqu'au 19 avril.

La danse

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Ballets contemporains Karin Washner.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 10, 20 h. 45 : Danses traditionnelles de Corée.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94), les 5, 6, à 20 h. 30 : Ballets Kodia (musique et danses du Congo). A partir du 10, à 20 h. 30 : Compagnie de danse Tamar.

THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06), J., V., S., 18 h. 30 : Stéphane Fléchet, Maroussia Vossen.

UNESCO (727-01-23), le 5, à 18 h. 30 : Danses et chants folkloriques mexicains.

Théâtres

Les salles municipales
Les salles subventionnées

OPERA (742-57-50) : les 6, 7, 8, 10, 11 et 12, à 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra ; le 5, à 20 h. : Récital N. Ghiaurov ; le 9, à 18 h. 30 : Trio à cordes français.
SALLE FAVART (296-12-20), relâche.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 5, 7 et 12, à 20 h. 30 : Tartuffe ; les 8 et 11, à 20 h. 30 : Un client sérieux ; le Malade imaginaire (dernières) ; les 6 et 9, à 20 h. 30 ; les 9 et 12, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; le 10, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.
CHAILLOT (727-81-15) : relâche.
ODEON (325-70-32) : relâche.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), à 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.
T.E.P. (797-96-06), le 5, à 20 h. 30 : Mouloudji ; les 7, 8, 11 et 12, à 20 h. 30 ; les 8 et 12, à 14 h. 30 ; le 9, à 15 h. : le Camp du drap d'or ; le 6, à 20 h. : films.
PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Dialogue d'une prostituée avec son client.
CENTRE POMPIDOU (mardi) (277-12-33). — Débats, le 5, à 18 h. : Architecture et construction (R. Schweitzer) ; à 20 h. 30 : Littérature (J. Giorno) ; le 6, à 18 h. 30 : Pouvoir et influence des médias. — Théâtre, les 7 et 10, à 21 h. ; le 8, à 18 h. 30 ; le 9, à 16 h. : Les travaux et les jours. — Cinéma, le 5, à 18 h. : Cinéma indépendant américain ; le 7, à 18 h. : le Viol ; le 12, à 18 h. : la Tanzanie ; le 8, à 18 h. : Le fond de l'air est rouge. — Musique, le 10, à 19 h. : Ensemble de l'itinéraire (M. Levinas).
CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34), les 5 et 12, à 15 h. 30 ; les 8 et 9, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 8, 11 et 12, à 20 h. ; le 9, à 14 h. 30 et 18 h. : Moïse.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 5, 6, 7 et 8, à 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; les 11 et 12, à 18 h. 30 : Dennis Wayne and Dancers ; les 5 et 8, à 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs ; les 6, 7, 11 et 12, à 20 h. 30 : le Légataire universel.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65) (D., L.), 21 h. : les Toto-logiques.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 22 h. 15 : Venez partager ma gamelle ; 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; (L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Amélia.
AMERICAN CENTER (354-99-92), 21 h. : Tongues (à partir du 10).
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h. et 18 h. 30 : Une drôle de vie.
ARTISTIC - ATHEVAINS (272-26-77) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. 15 h., dim. 17 h., mat. mar. 14 h. : Quatuor à cordes (jours pairs) ; Un silence à soi (jours impairs).
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Audience ; Vernissage.
BOUFFES - PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : Silence, on aime.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) (Mer., J., Mar.), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Pie Rougé (808-51-22), (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Héroïne nationale (dern. le 9) ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Flaubert. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, Mer.), 20 h. 30, mat. sam., 14 h. 30, dim., 15 h. 30 : Méphisto (à partir du 7).
CENTRE D'ART CELTIQUE (254-97-62). Mer., J., V., S., 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D., L.), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.
CHAPELLE SAINT-ROCH (296-46-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Douceur.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été ; La Resserre. Mime-parade, les 5, 6, 7 et 8, à 20h. 30 : Maximilien Decroux ; à partir du 11, à 20 h. 30 : Pinok et Matho.
COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Cuisine des anges (dern. le 9).
COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.)), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : J'suis bien (à partir du 7).
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.
DUNOIS (584-72-00), les 5, 6, 7, 8, 20 h. 30 : Cendres.

SPECTACLES NOUVEAUX

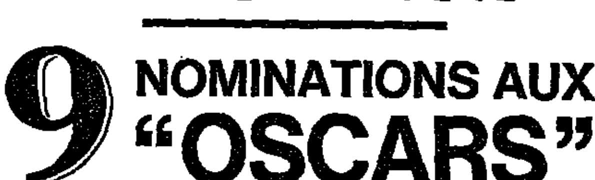
Théâtre Dunois (584-72-00) (5), 20 h. 30 : Cendres, par le Free Théâtre.
Cartoucherie du Soleil (374-24-08) (7), 20 h. 30 : Méphisto, reprise.
Comédie des Champs-Elysées (357-39-03) (7) : J'suis bien, avec Francis Perrin.
Salle Valhubert (584-30-60) (7), 21 h. : Carmosine.
Centre Pompidou (222-77-00) (7), 21 h. : Théâtre ouvert : les Travaux et les Jours, de Michel Vinaver.
Forum des Halles (924-67-75) (10), 20 h. 30 : la Vie rêvée, de W. B.
Plaisance (273-12-65) (10), 20 h. 30 : Rose ou les Epines de la passion, de Brigitte Rouan.
American Center (354-99-92) (10 au 15), 21 h. : Tongues, de Shepard, avec Jo Chaikin (en anglais).
Espace Marais (271-10-19) (11), 20 h. 30 : Jonathan Livingstone le goéland.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
FORUM DES HALLES, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : la Vie privée de Wolfgang Borchert (à partir du 10).
GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim., 20 h. 30 : Le Père Noël est une ordure.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Grimaces et petits sanglots.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Epouse prudente.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) Théâtre noir : (D.), 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie (à partir du 7) ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu (dern. le 8) ; Théâtre rouge, (V.), 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : En compagnie de Ritsos.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.
MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-53-93), sam., mar., L. 20 h. 30 : Hyperion.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : l'Azalée.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Frères Ennemis.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) I. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles ; II, du mar. au sam., 22 h., dim., 16 h. et 18 h. : L'empereur s'appelle dromadaire (dern. le 9).
NOUVEAUTES (770 - 52 - 76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
OBLIQUE (355-02-94), les 5, 6 à 18 h. 30 ; les 7, 8 à 20 h. 30 : Ça va ? Ça va très bien.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 18 h., dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53), I (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Elle est là ; II, Sam. et dim., 16 h. : le Soulier de satin (première partie) : 20 h. : deuxième partie ; le 10 à 20 h. 30 : le Langage du corps ; les 5, 11 à 20 h. 30 : Wings (dern. le 11) ; les 6, 7 à 20 h. 30 : Zadig.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (L.), 20 h. 45, mat. sam. 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : Danton et Robespierre.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir), 20 h. 30, mat. sam. 17 h. : la Méthode.
LA PENICHE (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille (dern. le 8).
PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Cavalier seul.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : le Bleu du ciel ; sam. et dim., 16 h. : Amédée Bricolo.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, Mar.), 21 h., sam. 20 h. et 22 h. : Une place au soleil.
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Contes et exercices.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : l'Asile : Amphi., les J., V., S. 20 h. 30, D. 17 h. : le Motif ; les 6, 7, 8, 9 à 21 h. : Mime Brian Stavechny.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), Mer., V., Sam., Mar. 21 h., D. 15 h. : Carmosine (à partir du 7).
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Les ortles, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
STUDIO - THEATRE 14 (527-13-88) (D., L.), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V. 20 h. 45 : Artaud roi ; sam. 20 h. 45, dim. 15 h. : le Journal d'un fou.
THEATRE DES DEUX PORTES (361-24-51) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Catherine, un soir de novembre.
THEATRE 18 (329-09-27), Mer., J., V., S. 19 h. : la Señorita (en espagnol).
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Sacrée Famille.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula Waltz.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 15 : le Bébé de M. Laurent.
THEATRE NOIR (797 - 85 - 14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : les Enfants de Zombi.
THEATRE SAINT - MEDARD (331-44-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Amour pour amour.
THEATRE 13 (627-36-20), Mer., J., V., S. 20 h. 30, dim. 15 h. : la Belle Sarrasine (dern. le 9).
THEATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Poube.
THEATRE DE LA VILLA (542-72-56), les 7 et 8 à 20 h. 45, le 9 à 14 h. 30 : la Cagnotte.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

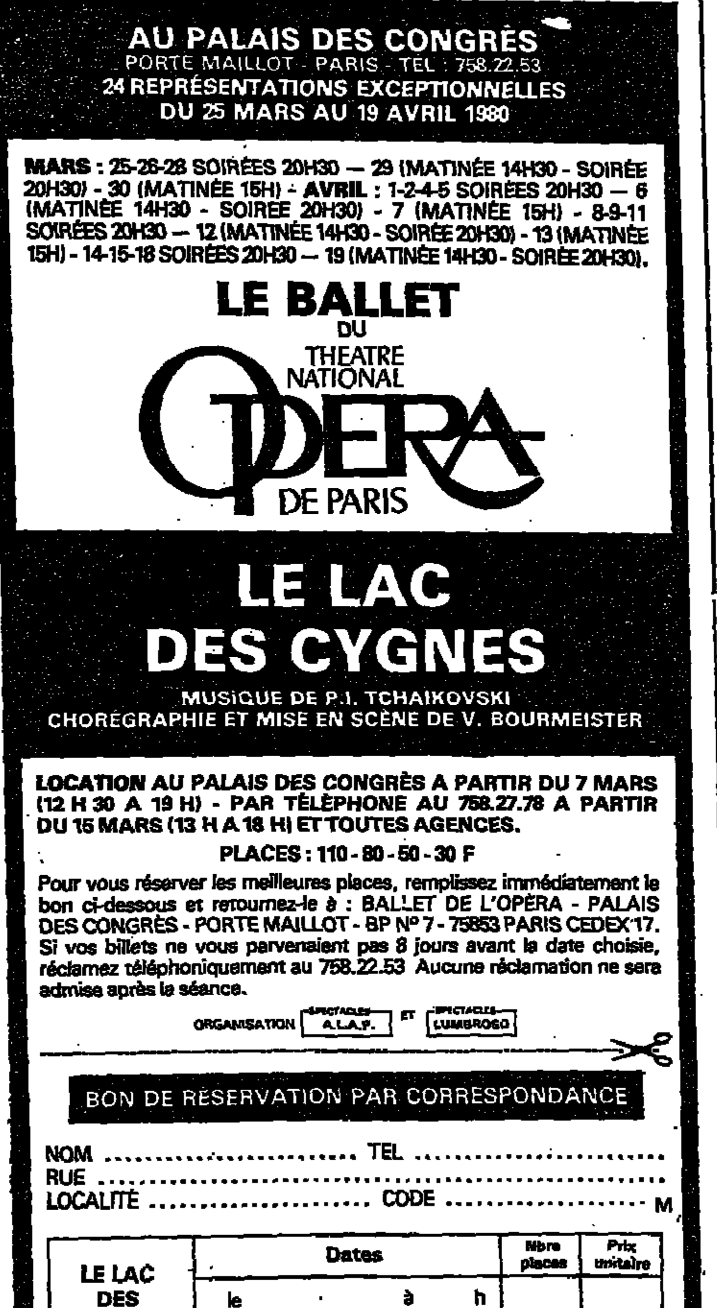
Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) : le 7 à 21 h. : A. Sylvestre ; le 8 à 21 h. : Grand'Peur et misère du troisième Reich ; le 9 a 15 h. 30 : Harmonie municipale. — Théâtre Accidentel, les 7 et 8 à 21 h. : C. François et P. Jacquet.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) : les 5, 7, 8 à 20 h. 30 ; le 9 à 17 h. ; le 11 à 19 h. 30 : Opéra parlé.
BOBIGNY, M.C., le 7 à 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Lesueur Neufchateau, Rouget de Lisle, Cortez, Comtarieu-Dubois).
BOURG-LA-REINE, Cael (350-76-96), le 8 à 21 h. : L. Civatte, Cl. Valette (Couperin, Rameau).
BRETIGNY, C.C.C. (084-38-88) : le 8 à 20 h. 30 : Il ne suffit pas d'être inutile, encore faut-il être odieux ?
CHATENAY - MALABRY, C.A.C.M. (631-47-07) : le 7 à 21 h. : Y. Kamalou.
CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux (032-74-11) : le 7 à 20 h. 45 : Ensemble de clarinettes Leblanc.
CHELLES, C.C.M. (421-20-36) : le 6 à 14 h. et 20 h. 30 ; le 7 à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 8 à 20 h. 30 ; le 9 à 16 h. : La révolte dans le désert.
CLAMART, C.C. J.-Arp. (645-11-87) : le 7 à 20 h. 30 : Mercedes Soza ; le 11 à 20 h. 30 : N. Afriat, F. Lodéon, I. Gitlis (Dvorak, Haendel, Mendelssohn).
CLICHY, ARC (270-03-18), les 5, 6, 7, 8, à 20 h. 30 : Pinocchio ; Théâtre Rutebeuf, le 5, à 14 h. 30, les 6, 7, 8, à 20 h. 45, le 9, à 16 h. : les Fusils de la mère Carrar.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 7, à 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; le 8, à 20 h. 30 : Duroc.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (838-92-60), le 8, à 20 h. 30 : Chant choral et musique révolutionnaire de 1789 à 1799 ; le 11, à 20 h. 45 : P. Julien.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-90-50), le 7, à 20 h. 30 : Art Ensemble of Chicago ; le 8, à 21 h. : N. Frize ; le 9, à 15 h. 30 : Moebius Danse ; le 11, à 20 h. 30 : Un paquebot d'émail bleu ; M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67), le 11, à 20 h. 30 : Cordes, bois et cuivres de l'École nationale de musique de Créteil (Beethoven, Hindemith, Dubois) ; Espace Carole (207-69-03), le 8, à 21 h. : Debronckart.
EVRY, Agora (077-93-50), le 5, à 21 h. : G. Vigneault et G. Lafaille ; le 11, à 21 h. : Trio Henry (Chostakovitch, Pascal, Mendelssohn).
FONTENAY - LE - FLEURY, C. C. P. Neruda (460-20-65), le 8, à 21 h. : Valeria Munariz.
JOINVILLE, Centre J.-Prévert (883-22-26), le 6, à 21 h. : Anne Sylvestre.
IVRY, Studio (672-37-43) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Le deuil sied à Electre (dern. le 9). — Théâtre (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : le Revizor.
MONTREUIL, Auditorium du Conservatoire, le 6, à 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Schubert, Xenakis, Ravel, Messiaen) ; le 9, à 16 h. 30 : M. Yasuda, A. Okamoto (Bach, Debussy, Bartok, Prokofiev).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 11, à 20 h. 30 : Musiciens soviétiques contemporains.
NOGENT - SUR - MARNE, Pavillon Baltard, le 7, à 19 h. : Ecoute, Maman, Jungle à ferraille, 12° 5, Téléphone ; le 8, à 15 h. : Modern Guy, Artefact ; 19 h. : Maxime Rad, Ruts, B. Lavilliers, Starshooter ; le 9, à 15 h. : Extraballe, Marquis de Sade ; 19 h. : Simple Minds, The Revillos, Joe Jackson, Ganafoul.
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), le 7, à 20 h. 30 : Grand'Peur et Misère du IIIe Reich.
RUEIL - MALMAISON, chapelle du collège de Passy-Buzenval, le 11, à 20 h. 15 : récital d'orgue (Vivaldi, Marchand, Buxtehude).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philippe (243-00-59) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Expédition pôle est. — Grande salle (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Attention au travail ; les 7 et 8, à 23 h. : Megumi Satsu.
SAINT-MAUR, Préau des Fous (886-30-15) (D. soir), 21 h., mat dim., 15 h. : Woyzeck (dernière le 9).
SAINT - OUEN - L'AUMONE, M.J.C. (464-05-16), le 7 à 21 h. : Font et val.
SARCELLES, Forum des Cholettes (990-30-94), le 7 à 21 h. : Magma.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-63), les 6, 7, 8, à 21 h. : Honte à l'humanité ; le 11, à 21 h. : Vigneault-Lafaille.
SENLIS, Fondation Cziffra (453-39-99), le 9 à 16 h. 30 : Ensemble instrumental du conservatoire de Caen, dir. J.-W. Audoli ; sol. C.-A. Linale (Auber, Turina, Leclerc, Janacek).
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 7 et 11, à 21 h. : Arlequin serviteur de deux maîtres ; le 8, à 21 h. : B. Haller ; le 10, à 21 h. : les Frères Jacques.
VILLE-D'AVRAY, Château (926-44-02), le 10 à 21 h. : Trio Lesage Saint-Saëns, Mendelssohn).
VILLENEUVE-LE-ROI, Bibliothèque, le 8, à 20 h. 30 : N. Boyer, F. Chichio.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 6, 7, 8, à 20 h. 30 : ; le 9, à 15 h. : Visage de sable.
YERRES, C.E.C., le 11, à 21 h. : P. Marietan.











Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 5 MARS

15 h. : les Sept Cités d'Atlantis, de K. Konnor ; 18 h. : Hommage à Ozu ; les Sœurs Munakata ; 20 h. : Hommage à D. Zanuck : les Neiges du Kilimandjaro ; 22 h. : Cinéma italien : Vispa Teresa, de M. Mattoli.

JEUDI 6 MARS

16 h. : le Septième Voyage de Sindbad, de N. Juran ; 18 h. : Hommage à Ozu : Début d'été ; 20 h. : Hommage à D Zanuck : l'Héritage de la chair, d'E. Kazan ; 22 h. : Cinéma italien : la Fille des marais, d'A. Genina.

VENDREDI 7 MARS

16 h., 20 h. et 22 h : Cinéma italien (16 h. : Capitaine Morgan, d'A. de Toth et P. Zeglio ; 20 h. : Chacun son alibi, de M. Camerini ; 22 h. : le Loup de la Sila, de D. Coletti) ; 18 h. : Hommage à Ozu : le Goût du riz au thé vert.

SAMEDI 8 MARS

16 h. et 18 h. : Cinéma italien (16 h. : la Vengeance de l'aigle noir, de R. Freda ; 18 h. : Chasse tragique, de G. de Santis) ; 21 h. : Hommage à Ozu . Printemps précoce.

DIMANCHE 9 MARS

15 et 22 h. : Cinéma italien (15 h. : Violence et passion, de L. Visconti ; 22 h. : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica) ; 18 h. : Théâtre de boulevard et cinéma : Patate, de R. Thomas ; 20 h. : Hommage de D. Zanuck : Anna et le roi de Siam, de J. Cromwell.

LUNDI 10 MARS

Relâche.

MARDI 11 MARS

16 et 18 h. Cinéma italien (16 h. : le Fils de d'Artagnan, de R. Freda ; 18 h. : l'Odyssée nue, de F. Rossi) ; 20 h. : Taking off, de M. Forman ; 22 h. : Hommage à Ozu : Crépuscule à Tokyo

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 5 MARS

15 h. : l'Expédition du Kon-Tiki, T. Heyerdahl ; 17 h. : Hommage à R. Flaherty : Tabou, de F. W. Murnau ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : la Bataille pour notre Ukraine soviétique, d'A. Dovjenko ; 21 h. : Hommage à Ozu : les Frères et Sœurs de Toda.

JEUDI 6 MARS

15 h. : Cinéma italien : le Fils de Spartacus, de S. Corbucci ; 17 h. et 19 h. : Cinéma russe et soviétique : la Jeune Garde (1re et 2e partie), de S. Guerassimov ; 21 h. : Hommage à Ozu : Récit d'un propriétaire.

VENDREDI 7 MARS

15 h. : Théâtre de boulevard et cinéma : Compartiment de dames seules, de Christian-Jaque ; 17 h. : Cinéma italien : la Strada, de F. Fellini ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : le Grand Chemin, d'E. Choub ; 21 h. : Hommage à Ozu : Une poule dans le vent.

SAMEDI 8 MARS

15 h. : Théâtre de boulevard et cinéma : Clérambard, d'Y. Robert ; 17 h. : Hommage à Ozu : Printemps tardif ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : Histoire d'un homme véritable, d'A. Stolper ; 21 h. : Cinéma italien : Rome ville ouverte, de R. Rossellini.

DIMANCHE 9 MARS

15 h. et 17 h. : Cinéma italien (15 h. : le Général della Rovere, de R. Rossellini ; 17 h. : Pain, amour, ainsi soit-il, de D. Risi) ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : le Destin d'un homme, de S. Bondartchouk ; 21 h. : Hommage à Ozu : Début d'été.

LUNDI 10 MARS

15 h. : Théâtre de boulevard et cinéma : Zaza, de R. Gaveau ; 17 h. : Cinéma italien : Lo sai che i Papaveri..., de Metz et Marchesi ; 19 h. : Cinéma russe et soviétique : Soyez les bienvenus, d'E. Klimov ; 21 h. : Hommage à Ozu : les Sœurs Munakata.

MARDI 11 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

ALIEN (A., v.f.) : Hausmann, 9e (770-47-55).

AMERICAN GRAFFITI LA SUITE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

AMYTIVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Heldar, 9e (770-11-24) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES BORSALINI (Fr.) : Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

CLAIR DE FEMME (F.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COCKTAIL MOLOTOV (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA DEROBADE (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DON GIOVANNI (F.-It., v.it.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36).

ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90,10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ENFER DES ZOMBIES (It., v.f.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; A.B.C., 2e (236-55-54).

L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.f.) : Cin-Ac Italiens, 2e (296-80-27).

LA FEMME-FLIC (F.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

FERNAND (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). Biarritz, 8e (723-69-23).

FOU (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

HULK REVIENT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

« I » COMME ICARE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Ternes, 17e (380-10-41).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

MANHATTAN (A., v.o.), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

MAMITO (Fr.). : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 3e (278-47-86).

LA FRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassien, 14e (329-83-11).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE REGNE DE NAPLES (It., all., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) en soirée.

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ROCKY II (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint - Séverin, 5e (354-50-91).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE BARBES (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'-Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 13e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AU FEU LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

BILITIS (Fr.) (**) : Opéra Night, 2e (296-62-56), H. sp.

BRANCALEONE S'EN - VA - T - AUX CROISADES (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56). H. sp.

LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Le Seine, 5e (354-67-42).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 01-59), Secrétan, 19e (206-71-33). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33), Miramar, 14e (320-89-52) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42).

IPCRESS, DANGER IMMEDIAT (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand - Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Pagode, 7e (705-12-15).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MASH (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).

1789 (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) en mat.

MON DIEU, COMMENT SUIS - JE TOMBEE SI BAS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-45-55).

LE PETIT JUGE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — II : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-35-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06), P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Nations, 12e (343-04-67), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

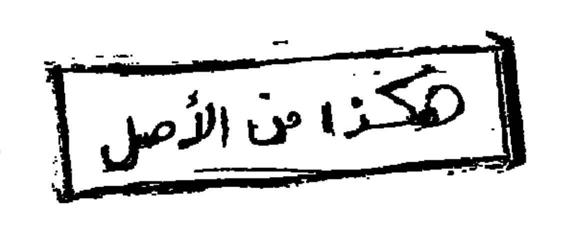
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

QUOI (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A.)



Cinéma

(*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Napoléon, 17e (380-41-46). Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71).
VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (326-58-00).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
VIVRE SA VIE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES FILMS NOUVEAUX

BLACK JACK, film anglais de Kenneth Loach. V.O. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42). — V.F. : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
WOYZECK, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — Impérial, 2e (742-72-52).
L'AVARE, film français de Jean Girault : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-22-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
MON ILE FARO, film suédois d'Ingmar Bergman. V.O. : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE, film chinois de Cheung Sun. Le Seine, 5e (325-95-99).
JUSTICE POUR TOUS, film américain de Norman Jewison. V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
L'EMPREINTE DES GÉANTS, film français de Robert Enrico : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
MONDO CARTOON, film collectif américain de dessins animés (l'Arbre musical, Cafébar, Why me ?, le Pas, Manga...). V.O. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

Festivals

MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 15 : India Song ; 16 h. 30 : Détruire, dit-elle ; 18 h. 30 : Aurélia Steiner.
HOMMAGE A BOGART, v.o., Lucernaire, 6e (544-57-34) : mer., jeu., ven., sam. : le Grand Sommeil ; dim., lun., mar. : la Femme à abattre. — V.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : mer. : Bas les masques ; jeu., ven., sam. : les Fantastiques années 20 ; dim., lun. : Key Largo ; mar. : Le trésor de la sierra Madre.
CINEMA ITALIEN, v.o., Studio Acacias, 17e (754-97-83) : ven., mer. : La carrière d'une femme de chambre ; jeu. : le Fouineur ; sam. : Alfredo, Alfredo ; dim. : Pain et Chocolat ; lun. : Venez donc prendre le café chez nous ; mar. : Rapt à l'italienne.
RETROSPECTIVE OSHIMA, v.o., la Clef, 5e (337-90-90) : mer., sam., mar. : l'Empire des sens (**) ; jeu., lun. : l'Empire de la passion (**) ; ven., dim. : la Cérémonie.
A. LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : en alternance : Crin Blanc ; le Ballon rouge.
STUDIO 28, 18e (v.o.) (606-36-07). Mer. : les Naufragés de l'île de la Tortue ; Jeu. : l'Empire des sens (**) ; Ven. : Nos plus belles années ; Sam. : Lenny ; Dim., mar. : Andreï Roublev.
SAINT-AMBROISE, 11e (v.o.) (700-89-16) ; Mer., jeu., ven., 20 h. - Mer., sam., dim., 17 h., 20 h. 45 - Lun., 13 h. 45 : Roméo et Juliette. Mer., jeu., ven., 22 h. 15 - Sam. 23 h. : la Malédiction d'Arkham. Jeu., 18 h. 15 - Lun., 16 h. — mar., 20 h. : le Sel de la terre. Ven., 17 h. 30 - Lun., 20 h. : Macbeth. Lun., mar., 17 h. 30 : Casanova (F.). Lun., 23 h. 15 - Mar., 21 h. 30 : Psychose. Mar., 14 h. : Norma Rae.
CHATELET VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14) : I : 14 h. : Les fraises sauvages ; 16 h. + sam. 0 h. 25 : Le dernier tango à Paris ; 18 h. 05 + V. 0 h. 25 : A l'est d'Eden ; 20 h. 10 : Music Lovers ; 22 h. 20 : Orange mécanique. — II : 14 h. 10 : A bout de souffle ; 16 h. 10 + V. 0 h. 30 : Easy Rider ; 18 h. 15 : Une femme disparaît ; 20 h. + sam. 0 h. 30 : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.
GRAND PAVOIS, 15e (v.o.) (554-46-85) : En alternance : les Sentiers de la gloire ; le Testament d'Orphée ; Le crabe-tambour ; Kashima paradise ; les Feux de la rampe ; L'année dernière à Marienbad ; Jeremiah Johnson ; le Jardin des supplices ; Silent running.
FRED ASTAIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : l'Entreprenant M. Petrov ; ven., sam. : Swing Time ; dim., lun. : En suivant la flotte ; mar. : Carioca.
LES STARS D'HOLLYWOOD (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), (John Wayne) : mer. : les Comancheros ; jeu. : la Piste des géants ; (P. Newman) : ven. : l'Arnaqueur ; sam. : la Brune brûlante ; dim. : Juge et hors-la-loi ; lun. : Hombre ; mar. : les Feux de l'été.
FILMS D'ART, Centre culturel de Belgique, 1er (271-26-16), 18 h. 30 : mer., jeud. : Magritte ou la leçon de choses ; ven. : Delvaux ; mar. : Folon ; mer., jeu. : 16 h. ; sam., 18 h. 30 : Michel de Ghelderode.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lun. : Complot de famille.
R. BRESSON, Denfert, 14e (354-00-11), mer., jeu. : le Procès de Jeanne d'Arc ; ven., sam. : Une femme douce ; dim., lun. : Au hasard Balthazar ; mar. : les Dames du bois de Boulogne.
JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85). En alternance : Jour de fête, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 13 h. 45 : Rollerball ; 15 h. 50 : Fellini Roma ; 18 h. : Amarcord ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : Rocky Horror Picture show ; ven., sam., 24 h. : le Privé.
SAINT-LAMBERT (v.o.), 15e (532-91-68), mer., ven., sam., 21 h., dim., 19 h. : les Moissons du ciel ; jeu., 18 h., dim., lun., 21 h. : les 1 001 Nuits ; jeu. 21 h., lun, mar., 18 h. : les Contes immoraux ; mer., ven., 18 h., sam., 19 h. : Un été 42.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (622-44-21). I. 10 h. 30 + ven., sam., 24 h. 30 : la Honte de la jungle ; 12 h. : le Charme discret de la bourgeoisie ; 13 h. 45 : Intérieurs ; 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 30 : Hardcore ; 19 h. 45 : Bonnie and Clyde ; 21 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer. — II. 11 h. : le Décaméron ; 13 h. 15 (sf mer., sam., dim.) : Iphigénie ; 15 h. 45 : Une étoile est née ; 18 h. : Jeremiah Johnson ; 20 h. : Midnight Express ; 22 h. 10 : Délivrance ; ven., sam., 24 h. : The song remains the same.
CALYPSO (v.o), 17e (380-30-11), I. 13 h. 45 + 18 h. 30 : Molière (première époque) ; 16 h. et 20 h. 45 : Molière (deuxième époque) ; ven., sam., 23 h. 30 : Dersou Ouzala. II. 13 h. 30 + ven., sam., 24 h. : Lenny ; 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 40 : les Hommes du président ; 20 h. : John and Mary ; 21 h. 45 : le Récidiviste.
E. ROHMER, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., dim. : l'Amour l'après-midi ; jeu., lun. : la Collectionneuse ; ven. : Ma nuit chez Maud ; sam., mar. : le Genou de Claire.
LES GRANDS MAITRES DU CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42) (François Truffaut), mer., jeu. : l'Enfant sauvage ; ven. : la Sirène du Mississipi ; sam. : Fahrenheit 451 ; dim. : Tirez sur le pianiste ; lun., mar. : l'Histoire d'Adèle H...
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o., mer. 14 h., 17 h. 20, 20 h. 40 : Céline et Julie vont en bateau ; jeu. 14 h. 30, 19 h. 30 : le Chagrin et la Pitié ; jeu., ven. 24 h., lun., mar. 12 h. et 24 h. : Sweet Movie ; ven., sam. 12 h., mar. 10 h. : Family Life ; sam. 0 h. 15 : Nuit du fantastique : l'Abattoir humain, le Baiser du vampire, l'Antre de l'horreur.
CINEMAS « COUPLES », ven. 14 h., 17 h. 25, 20 h. 50 : Nosferatu le Vampire ; 15 h. 20, 18 h. 45, 22 h. 10 : Nosferatu, fantôme de la nuit ; sam. 16 h. et 20 h. : Yakuza ; sam. 14, 18 et 22 h. : le Bal des vauriens ; dim. 14 h. et 19 h. : Alice Restaurant ; 16 h. et 21 h. : Nashville ; lun. 16 h. et 20 h. : la Salamandre ; 14 h. 15, 18 h. 15, 22 h. 15 : Repérages ; mar. 15 h. 50 et 20 h. : Perceval le Gallois ; 14 h. 15, 18 h. 25, 22 h. 30 : Lancelot du Lac.
REGARD SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.), les Templiers, 3e (272-94-56), mer., dim. : Outrageous ; jeu., sam. : la Conséquence ; ven., lun. : la Tendresse des loups ; mar. t.l.j. 20 h. et 22 h. ; sam. dim. 18, 20 et 22 h. : Sébastiane.

Les séances spéciales

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (sf S., D.), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-19), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
GAMIN (Col., v.f.) : Les Tourelles, 20e, 21 h. Mar. (636-51-98).
GENESE D'UN REPAS (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
REVE DE SINGE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J. 21 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07), mer., 14 h. 30 : Goldorak ; la Femme flic.
CONFLANS-SAINTE-HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : les Borsalini ; l'Empreinte des Géants ; jeudi 20 h. 45 : More (**).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Justice pour tous ; La guerre des boutons ; Amityville ; Elle (*) ; les Turlupins.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Le gendarme et les extra-terrestres ; Un amour de coccinelle.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Le mariage de Maria Braun ; C'est pas moi, c'est lui ; lun., mar. : Les chasses du comte Zaroff.
LES MUREAUX (474-38-90) : l'Avare ; Elle (*) ; les Turlupins ; Justice pour tous.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Le livre de la jungle. — Cinécal (976-39-17), mer., sam., dim. : Hulk revient ; dim., lun., mar. : Un couple parfait (v.o.) ; merc., jeu., ven., sam., 21 h., dim., 17 h. : La Légion saute sur Kolwezi. — Car (976-32-75), sam. 1er, 21 h. : L'arbre aux sabots.
MANTES, Domino (092-04-05) : La guerre des boutons ; Amityville ; l'Avare. — Normandie (477-02-35) : l'Empreinte des géants.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Empreinte des géants ; l'Avare ; l'Enfer des Zombies ; C'était demain.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : I comme Icare.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : Manhattan, Amityville.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Kramer contre Kramer ; l'Avare ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Amityville.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : l'Avare ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Kramer contre Kramer ; l'Empreinte des géants ; l'Enfer des Zombies ; Un amour de coccinelle. — C 2 L (950-55-55) : Ma chérie. — Club (950-17-96), mer., sam., dim. : Jeux interdits ; mer., dim., lun. : Le jour le plus long ; jeu., ven., dim. : Rashomon ; sam. : Trésor de la Colombie ; mar : 1941.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Don Giovanni.
BOUXY SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : les Borsalini ; les Turlupins ; Amityville ; l'Avare.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) l'Avare ; la Guerre des boutons ; les Borsalini ; l'Empreinte des géants.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Avare ; l'Empreinte des géants ; Amityville.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Kramer contre Kramer ; Retour en force ; l'Avare ; Un amour de coccinelle ; Cocktail Molotov.
ETAMPES (494-80-90), Petit Théâtre : Mon oncle ; Andreï Roublev.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : les Sœurs Brontë ; Val-Courcelles (907-44-18) : Un couple parfait ; le Putch des Mercenaires ; mer., sam., dim. v.f. : Maman a cent ans ; jeu., ven., sam., lun., mar. : Nosferatu, le vampire.
GRIGNY, Paris (905-79-60) : les Visiteurs d'un autre monde ; Cul et chemise.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Gibier de passage ; v.o. : High Anxiety ; Folle-Folie ; v.o. : le Vampire de ces dames ; v.o. : Un rabin au Far-West ; Corps à cœur.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : On a volé la cuisse de Jupiter ; Un amour de coccinelle ; C'était demain ; l'Avare.
VERRIERES-LE-BUISSON, Salle des Fêtes (920-29-71) : les 39 marches.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Un amour de coccinelle ; Tout dépend des filles.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Avare, Kramer contre Kramer, Prends l'oseille et tire-toi.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : C'est pas moi, c'est lui.
CHATENAY-MALABRY (660-38-70) : Allegro non troppo, Pourquoi pas ! Mais qu'est-ce qu'elles veulent. J'ai même rencontré des tziganes heureux.
CHAVILLE (936-51-96) : la Madriguera, C'est pas moi, c'est lui.
COLOMBES, Club (784-94-00) : les Turlupins, l'Avare, les Borsalini, l'Empreinte des géants.
COURBEVOIE, la Lanterne (788-97-83) : le Cyclone de la Jamaïque, Lo Olvidados, Fin d'automne (v.o.), Buffet froid.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Météor (en soirée) ; Hulk revient (en matinée).
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : I comme Icare.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-22-15) : la Dérobade, Ratataplan.
NEUILLY, Village (722-83-05) : l'Avare.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Kramer contre Kramer, l'Avare ; Studio (749-19-47) : la Mort en direct, l'Empreinte des géants, l'Enfer des Zombies.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Cul et chemise, I comme Icare, Macadam Cow-Boy.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Hulk revient, Manhattan, Un enfant attend.

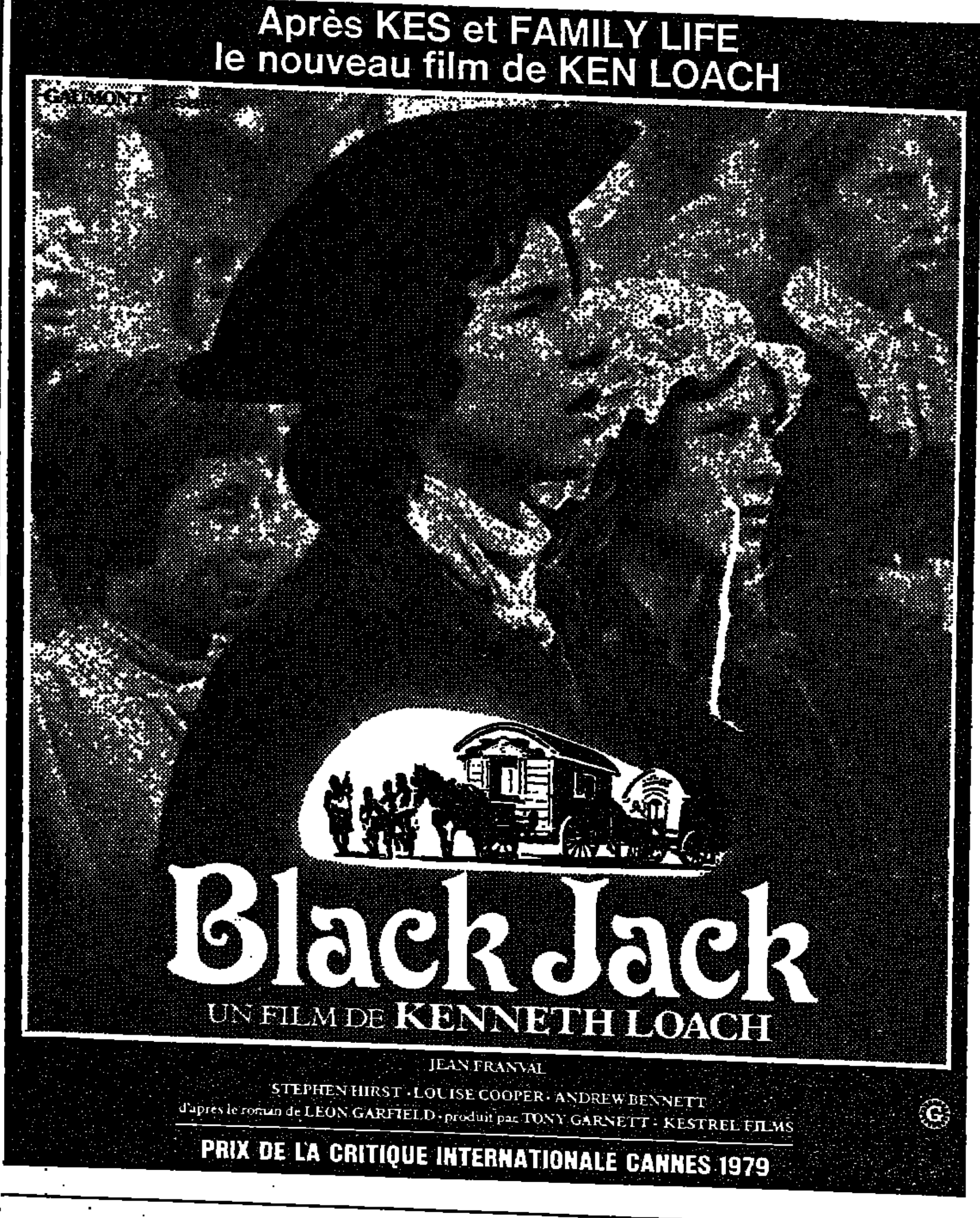
SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Easy Rider ; le Chemin perdu ; A force on s'habitue.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Empreinte des géants ; Amityville, la maison du diable (*) ; C'est pas moi, c'est lui ! ; l'Avare. — Prado : On a volé la cuisse de Jupiter. Jeu., 21 h. : Prova d'Orchestra.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Maman a cent ans ; les Sept Jours de Janvier.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70 : Pirosmani ; Dernier Round ; Rhapsodie hongroise ; Allegro Barbaro.
BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : le Tambour ; Quelque part en Europe (v.o.). — Salle Giono (847-18-27) : l'Empire des sens (**).
GAGNY (303-48-25) : Diabolo menthe ; Mort sur le Nil.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : la Guerre des boutons ; l'Avare ; la Guerre des polices.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : l'Empreinte des géants ; Amytiville, la maison du diable ; la Guerre des boutons.
LE RAINCY, Casino (302-32-82) : Amytiville, la maison du diable. Mercredi, 17 h. : la Luna.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : l'Empreinte des géants ; Cul et Chemise ; les Turlupins ; les Borsalini ; C'était demain ; Amytiville, la maison du diable ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Retour en force ; la Guerre des boutons.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : les Borsalini ; Mar. soir : Bob Marley (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Kramer contre Kramer ; C'est pas moi, c'est lui ; Amityville, la maison du diable ; On a volé la cuisse de Jupiter ; l'Avare ; C.M.A. (880-11-01) : les Petites Fugues.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : le 11, à 21 h., Partition inachevée pour piano mécanique.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Amityville, la maison du diable ; On a volé la cuisse de Jupiter ; l'Empreinte des Génts ; Un amour de Coccinelle ; la Guerre des boutons ; Elle. — La Lucarne (207-37-67) : les Demoiselles de Wilko.

(Lire la suite page 24.)



Cinéma

(Suite de la page 23.)

FONTENAY-SOUS-BOIS, Kosmos (876-41-70) : Don Giovanni ; King Créole ; Cramponne-toi Jerry.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : la Femme flic.

LE PERREUX, Palais-du-Parc (324-17-04) : l'Empreinte des géants.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : l'Empreinte des géants ; Elle.

MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : l'Avare ; C'était demain ; la Femme flic.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Elle ; Amityville, la maison du diable ; les Turlupins ; les Borsalini. — Port : Justice pour tous.

ORLY, Paramount (726-21-69) : l'Empreinte des géants ; Elle.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : l'Avare ; Kramer contre Kramer ; Prends l'oseille et tire-toi ; Ma chérie ; C'est pas moi, c'est lui.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : l'Avare ; les Turlupins ; les Borsalini.

VINCENNES-3, Vincennes (328-22-56) : Un amour de coccinelle ; la Femme flic ; l'Avare.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Amityville ; l'Empreinte des géants ; Justice pour tous ; Prends l'oseille et tire-toi ; la Guerre des boutons ; Elle. — Gamma (981-00-03) : l'Avare ; les Borsalini ; les Turlupins ; C'était demain.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Avare ; la Guerre des boutons ; Amityville ; Kramer contre Kramer.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : C'est pas moi, c'est lui ; On a volé la cuisse de Jupiter ; la Guerre des boutons ; Amityville ; Cocktail Molotov ; l'Avare. — Marly : l'Empreinte des géants.

GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-54-10) : I. comme Icare.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : la Gueule de l'autre.

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Buffet froid ; Meteor ; Sans anesthésie.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Guerre des boutons ; Amityville ; les Turlupins ; l'Avare ; Hulk revient.

Concerts

MERCREDI 5 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. J.-B. Pommier, sol. : E. Istomin (Brahms).

SALLE GAVEAU, 21 h. 30 : Victoria de Los Angeles, M. Zanetti (Scarlatti, Pergolèse, Haendel, Schubert, Schumann). — 18 h. 30 : Igor Lasko (Bach).

ECOLE ALSACIENNE, 18 h. 30 : R. Siegel, B. Mathern, M. Hacquard Mozart, Schubert, Beethoven).

RANELAGH, 21 h. : Théâtre des Marionnettes de Salzbourg (Mozart).

CONSERVATOIRE S. RACHMANINOV, 21 h. : X. Pervychine, P. Kamenaff, M. Nikitine (Tchaïkovsky).

SALLE CORTOT, 21 h. : J.-L. Sajot, D.Ae Kim (Hindemith, Martinu, Brahms, Lefèvre).

LUCERNAIRE, 19 h. : Lars Fenger (Ponce). — 21 h. : Trio Mozart (Mozart, Beethoven).

JEUDI 6 MARS

RANELAGH, 21 h. : Voir le 5 (la Flûte enchantée).

EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : Jean Wallet (Couperin, Alain, Franck).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Cambreling, F. Pierre, A. Voirpy, M. Levinas, sol. V. Roux, piano (Mozart, Liszt, Oleszkowicz, Honegger).

EGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 20 h. 45 : Denise Launay, Chorale Contrepoint (Bouzignanc, Roberday, Boyvin, Buxtehude).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : M. Michalon, A.-M. Fontaine, J.-M. Pénot, O. Le Dentu, B. Rey (Schubert, Brahms, Gerin, Romano).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. et sol. P. Zukerman (Mozart).

SALLE PLEYEL, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch (Liszt, Prokofiev).

EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : Ensemble 12, sol. P. Bride, L. Caravassilis (Vivaldi).

CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : Ensemble Sonia Iconomidis (Brahms, Beethoven, Liszt).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : P. Olof, J. Moscovicz (Brahms, Debussy, Ravel, Sjögren).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Ensemble de Musique ancienne Honnestes Curieux (Dornel, Rameau, Duphly, Philidor, Hotteterre, Corrette).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. : C. Maillols (Chopin, Debussy, Ravel).

VENDREDI 7 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 30 : voir le 6.

SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Girard, sol. R. Pasquier (Rossini, Paganini, Moussorgsky, Ravel).

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : les Escholiers de Sainte-Geneviève-des-Bois, Chorale, chant et joie (Ronsard, Bertrand, Goudinel...).

SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : Quatuor Parrenin (Schubert, Bartok).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Schmitt, Debussy, Ravel, Tchaïkovsky, Bartok).

M.J.C. POTERNE DES PEUPLIERS, 20 h. 45 : V. Enesco (Chopin, Glinka, Prokofiev).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. : les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives (Gabrieli, Gounod, Poulenc, Stravinsky, Strauss).

CENTRE CULTUREL DU Xe, 18 h. 30 et 21 h. : Barstel, M. Hagenmüller, A.-M. Lasla (Bach, Rameau, Haendel, Telemann).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 6 ; 21 h. : S. Marendaz, F. Tillard (Fauré).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 30 : la Petite bande (Haydn, Mozart).

SAMEDI 8 MARS

SALLE GAVEAU, 17 h. : R. Kvapil (Benda, Dusik, Smetana, Dvorak, Suk) ; 21 h. : R. Petrossian (Haydn, Schumann).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : voir le 6.

RANELAGH, 21 h. : voir le 5 (la Flûte enchantée).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Trio à Bec de Paris (Sherer, Monteverdi, Quantz...).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 6 ; 21 h. : V. Enesco (Chopin, Rachmaninov, Glinka, Beethoven).

RADIO-FRANCE, Studio 106, 18 h. 30 : A. Kiss, M.-T. Ghirardi, G. Karkas (chants hongrois du dix-huitième siècle, Britten, Monteverdi...).

DIMANCHE 9 MARS

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 17 h. : Chœur F. Poulenc, dir. : C. Chauvet (Polyphonies de la Renaissance à nos jours).

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 55 : Ensemble Secolo Barocco, dir. : M. Debost (Bach, Telemann).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Haudebourg, M. Nordman (Sonates insolites du dix-huitième siècle).

THEATRE DU RANELAGH, voir le 5 (15 h. 30 : la Flûte Enchantée ; 21 h. : l'Enlèvement au sérail).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Françoise Rieunier (Bach, Xénakis).

EGLISE DES BILLETTES, 16 h. : J.-B. Brosse (Duphly).

CENTRE ARTISTIQUE DES HALLES, 17 h. : Y. Gruson, J.-C. Guillen, C. Bayle (musique Renaissance et Baroque).

THEATRE EN ROND, 18 h. : Quator Lowenguth.

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Maîtrise et chorale Notre-Dame de Paris ; Orchestre à cordes de la garde républicaine.

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois (Buxtehude, Maîtres portugais du dix-septième siècle).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Petits chanteurs de Saint-François de Versailles, dir. : Y. Atthenont (Mouton, Vittoria, Poulenc...).

HOTEL HEROUET, 18 h. : Trio de luths Ricardo Correa (Vallet, Dowland, Adriensen, da Milano).

EGLISE LUTHERIENNE DE LA VILLETTE, 15 h. 30 : J. Jaquenod, R. Deosme, J. Lequeux (Couperin, Grigny, Leclair, Mondonville).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos ; sol. : L. Laskine (Bach, Haendel, Satie, Pierné, Ravel).

MAIRIE DU XVe, 17 h. : Trio Deslogères (Landowski).

LUCERNAIRE, 19 h., voir le 8. 18 h. : Quator à cordes de la Plata (Villa-Lobos). 19 h. : voir le 8 ; 21 h. : voir le 5.

LUNDI 10 MARS

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch (Chostakovitch).

LUCERNAIRE, 19 h. : Caroline Lupovici (Mozart, Schumann, Beethoven) ; 21 h. : voir le 8.

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 18 h. 30 : R. Gagneux, carillon (Satie).

POINT VIRGULE, 21 h. : J. Mok, C. Turrellier, L. Morabito (Purcell, Monteverdi, Bach).

THEATRE DU RANELAGH, 21 h., voir le 5 (la Flûte enchantée).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : J. Menuhin (Mozart, Brahms, Beethoven).

THEATRE 13, 21 h. : E. Thibout, P. Craple (Brahms, Stravinsky).

ESPACE CARDIN, 21 h. : les Philharmonistes de Châteauroux (Milhaud, Koechlin, Varese, Barboteu...).

ATHENEE, 21 h. : Y. Minton, J. Constable (Haydn, Schumann, Mahler, Tchaïkovsky).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. W. Rowicki (Kilar, Saint-Saëns, Haydn).

MARDI 11 MARS

RADIO-FRANCE, studio 106, 18 h. 30 : J.-F. Heisser (Beethoven).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. R. Mutti (Mozart, de Falla, Schumann).

SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 10 ; 17 h. : C. Katsaris (Liszt).

THEATRE DU RANELAGH, 21 h. : voir le 5 (le Barbier de Séville).

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : P. Amoyal, J.-B. Brosse, G. Caussé... (Quantz, Poulenc, Schumann).

UNESCO, 18 h. 30 : J.-L. Vallagomez, D. Salgado (musique classique espagnole et mexicaine).

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Duo Horreaux-Tréhard (Haendel, Sor, de Falla, Tedesco, Castelnuovo).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Orchestre des concerts Colonne, dir. M. Corboz ; Maîtrise de la Résurrection, dir. M. Bardot (Bach).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 10 ; 21 h. : voir le 8.

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : E. Stroh, P. Toscani (de Mozart à Albeniz).

Variétés

Les cafés-théâtre

AU BEC-FIN (296-29-35) : (D.), 19 h. 45, le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h., Pinter and Co. ; 22 h. 15, la Revanche de Nana ; (D., L., Mar.), 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes : Verlaine, Rimbaud.

BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) : (D.), 20 h. 15, Areuh = MC2 ; 21 h. 30, Raoul, je t'aime ; 22 h. 30, Cause à mon c... ma télé est malade : (J., V., S.), 23 h. 45, P. Triboulet.

CAF'CONC' (372-71-15) : (D.), 21 h., (S.), 19 h. 30 et 21 h., Phèdre à repasser : 22 h. 15, Si être heureuse était conté.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) : I. (D.), 20 h. 30, Charlotte ; 22 h., les Deux Suisses ; 23 h. 15, Couple-moi le souffle. — II. (D.), 22 h. 30, Tallia.

CAFESSAION (278-46-42) : (D., L.), 21 h. + S., D., 18 h., Mollien chante Aragon ; (D. soir, L.), 21 h. 30 ; mat. D., 18 h., J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) : (L.), 20 h. 30, l'Avenir est pour demain ; 22 h. 30, Quand reviendra le vent du nord.

COUPE-CHOU (272-01-73) : (D.), 20 h. 30, Home ; 22 h., Six points de suspension.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) : (D., L.), 20 h. 30, R. Bohringer ; 21 h. 30, H. Christiani : 22 h. 45, Essayez-donc nos pédalos.

L'ECUME (542-71-16) : (D.), 20 h. 30, J.-P. Réginal ; 22 h., Théophile ; (J., V., S.), 23 h. 45, C. Aubron.

LE FANAL (233-91-17) : (D.), 19 h. 45, F. Brunold ; 21 h. 15, le Président.

LA GRANGE AU SOLEIL (727-43-41) : (D., L.), 21 h., Pinatel.

LE MARCHE-PIED (636-72-45) : (D., L.), 21 h., B. Toussaint (dernière le 11).

LE PETIT CASINO (278-36-50) : (D.), I. 21 h., Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15, Du moment qu'on n'est pas sourd : (V., S.), 23 h. 30, A. Desplanques. — II. 20 h. 30, Abadi Don ; 21 h. 30, Segelstein.

LE POINT VIRGULE (278-67-03) : (D., L.), 20 h. 30, Offenbach bagatelle : 21 h. 30, G. Langoureau.

SOUPAP (278-27-54) : (D., L., Mar.), 20 h., Beijaflor, musique afro-brésilienne ; 21 h. 30, la Plus Forte ; le Défunt.

SPLENDID (887-33-82) : (D., L.), 20 h. 45, Elle voit des nains partout.

LA TANIERE (337-74-39) : les 5, 6, 7, 20 h. 45, A. Ionatos, Tallia, S. Alexander, Rafaël et Régina, Obadia. — Les 8, 9, à 10 h. 45 : 20 h. 45, R. Siffer, M. Paule et J. Martin, P. Manns, Rafaël et Régina.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) : (D.), 20 h., Orchidée (jusqu'au 8 mars) : à partir du 10 : 20 h. 30, P. et M. Jolivet : 21 h. 30, les Jumelles ; 22 h. 30, Otto Wessely.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) : (D.), 20 h. 30, Le plus beau métier du monde ; 21 h. 30, Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30, D. Kaminka.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) : (D., L.) I. : 21 h., Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30, Exhibitions pakotilles. — II. : 21 h., A. Tome (dernière le 11).

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 9, à 20 h. : Tom Petty ; le 8, à 20 h. : Sammy Haggar, April Wine.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, le 11, à 21 h. : Newtone Experience.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

CAVEAU DE LA MONTAGNE, 21 h. 30 : Duo Boell-Roubach.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D), 20 h. 30 ; les 5, 6, 7 : D. Levallet ; les 8, 10, 11 : J. Leandre, A. Nosati. 22 h. 45 : Azuquita y Su Melao.

DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Mal Waldron Quintet.

DUNOIS (584-72-00), le 10, à 20 h. 30 : Parade ; les 7, 8, à 22 h. 30 : Daniel Cobbi.

FAC DAUPHINE, le 7, à 20 h. 30 : Lome Ranger, Roods Survivors.

ESPACE CARDIN (266-17-30), le 5, à 20 h. 30 : Tribut to Django (S. Grappelli, Larry Coyell, P. Catherine, N. H. O. Pedersen).

GIBUS (700-78-88), le 5, 6, 7, 8, à 22 h. : Ketchup Richard ; le 11, à 22 h. : Little Buddy, the Kids Punkabilly.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 8, à 22 h. : Cyclone.

PALACE (246-10-87), le 11, à 20 h. 30 : Dog's.

PALAIS DES CONGRES, salle bleue, le 8, à 20 h. 30 : Quintette Arnett Cobb.

POINT VIRGULE (278-67-03), le 9, à 20 h. 30 : Duo P. Perez, J.-M. Lecomte.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 22 h. : Patrice Galas Trio (Jusqu'au 9).

RIVERBOP (325-93-71), à 22 h. : Aldo Romano Quintet (jusqu'au 8).

SLOW CLUB (488-84-30), à 21 h. 30 : Marc Laferrière (jusqu'au 8). A partir du 11 : Jacky Millet.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 9, à 17 h. 30 : Steve Warring, Ben Zimet, Roger Mason, Catherine Perrier, G. Wright.

Les music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), à 20 h. 45, mat. Dim., à 17 h. : Jacques Villeret (dern. le 9). A partir du 11 : Renaud .

FIAP (589-89-15), le 7, à 21 h. : Quintette Gotan (tango).

FONTAINE (874-74-40) (D.), à 21 h. : Jacques Douai.

FORUM DES HALLES (297-53-47), les 5, 6, 7 et 8, à 20 h. 30, le 11, à 22 h. : Plume Latraverse ; le 11, à 20 h. 30 : Negroropeen-Express.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), à 20 h. 30, Dim., à 16 h. 30 : H.-F. Thiefaine (jusqu'au 9). Le 10, à 21 h. : Paul Castanier ; le 11 : Michèle Bernard.

HIPPODROME DE PARIS (205-41-12), à partir de 10 h. : Journée internationale des femmes (C. Carlson, J. Beaucarne, A. Sylvestre, H. Martin...

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, J.), à 21 h., mat. Dim., à 15 h. : Thierry Le Luron.

MUSEE DU VIEUX MONTMARTRE, le 5, à 19 h. : Pascal Olivier.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. 30 : Michel Hermon.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Ginger Rogers (dern. le 9) ; à partir du 11 : Enrico Macias.

PALACE (246-10-87), les 6, 7, 8, 9, à 22 h. 30 : Paris-Muscle.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), à 21 h., mat. Mer., à 15 h., mat. Sam. et Dim., à 14 h. 15 et à 17 h. 30 : Holiday on ice.

LA TANIERE (337-74-39) (Mar.), 20 h. 30 : Chants présents.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), à 21 h., mat. Dim., à 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible !

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Pétrole-âne.

Les comédies musicales

MOGADOR (285-28-80), le 5 à 15 h. ; les 7, 8, à 20 h. 30 ; le 8, à 14 h. 30 ; le 9, à 15 h. 30 : l'Auberge du cheval blanc.

RENAISSANCE (208-18-50), les 5, 8, 9, à 14 h. 30 ; les 7, 8, 11, à 20 h. 45 ; le 9, à 18 h. 30 : Viva Mexico !

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pour sept garçons de plus

On était là, frétillants devant nos postes, excités, curieux, flattés d'être ainsi mis à contribution, d'entrer, de notre vivant, au Musée de l'homme sous forme d'un bulletin-réponse à une énorme enquête sur la possibilité de déterminer le sexe de son enfant. La presse y avait fait largement écho. C'était une grande première. Jamais on n'avait encore fait ça auparavant. On ne se tenait pas d'impatience. Et voilà que, après nous avoir raconté, pour la cent millième fois, l'histoire de la petite graine, des chromosomes X et Y, on nous rappelle solennellement qu'il naît en moyenne, de par le monde, cent cinq garçons pour cent filles. Bon, c'est noté. Alors ?

Alors, on s'est aperçu, notamment au Sénégal, qu'après une épidémie de rougeole il naissait, tenez-vous bien, cent douze garçons pour cent filles. Tout ce ram-dam pour sept garçons de plus, on était drôlement déçus. Et on s'est demandé, du coup, si ça valait vraiment la peine d'aller chercher les vieux carnets de santé des aînés, de relever les dates, de calculer, d'interroger père et mère pour savoir si dans les cinq ans qui ont suivi un cas de rougeole, nous-même...

Il aurait peut-être fallu nous expliquer un peu mieux les choses. On n'est pas très malin, je sais bien, mais on serait quand même capable de comprendre en gros comment on « observe », comment on « découvre », un phénomène pareil. Signalons que l'hépatite virale renverserait les proportions en faveur des filles. Oui, comment arrive-t-on à attribuer à l'une de ces maladies, et pas à la consommation de tel ou tel produit alimentaire, par exemple, un rôle aussi déterminant ? Pour la rubéole et son incidence immédiate sur la vie in utero, ça a dû évidemment être très facile à déceler, mais là... On peut toujours répondre au questionnaire, remarquez, ça ne peut pas faire de mal.

CLAUDE SARRAUTE.

M. JACQUES SALLEBERT EST NOMMÉ CONSEILLER DU GROUPE EUROPE 1 - IMAGES ET SON

M. Jacques Sallebert quitte le poste de directeur général de Télé-Monte-Carlo qu'il occupait depuis juin 1976 : il devient conseiller du groupe Europe 1 Images e Son pour les problèmes relatifs à la radio, à la télématique et aux satellites, tout en restant à Télé-Monte-Carlo comme conseiller du président (M. Jean-Antoine Laborie) pour la France et l'Italie. Il est précisé que M. Sallebert ne sera pas remplacé à la direction générale de T.M.C., M. Jean-François Michéo, dont le nom avait été cité pour lui succéder, gardant son titre de directeur délégué de T.M.C.

[Né le 20 octobre 1920, M. Jacques Sallebert fut, avec M. Pierre Sabbagh, l'un des créateurs du journal télévisé. Après une carrière à la R.T.F., puis à l'O.R.T.F., notamment comme correspondant aux Etats-Unis, il a été, de janvier 1975 à mai 1976, directeur de l'information à Antenne 2.]

SPORTS

Ni hymne ni drapeau aux championnats du monde de cross-country

Les trente délégations qui défileront dimanche 9 mars sur la pelouse de l'hippodrome de Longchamp, à Paris, ne seront précédées que d'une pancarte indiquant le nom du pays représenté. Et les vainqueurs de l'international de cross-country n'entendront pas leur hymne national respectif.

Ni drapeaux ni hymnes donc pour ces huitièmes championnats du monde (1), ainsi en a décidé l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme amateur) pour résoudre le casse-tête des deux Chines.

Le gouvernement français ne reconnaît plus Taiwan, qui reste néanmoins membre de la Fédération internationale d'athlétisme au même titre que la République populaire de Chine. Or Pékin a manifesté le désir d'inscrire trois concurrents seniors qui sont d'ores et déjà à pied d'œuvre, et Taipeh a annoncé l'arrivée, vendredi 7 mars, de deux juniors et d'une concurrente. Encore fallait-il que le gouvernement français leur accorde des visas. Au terme d'un accord « *à prendre ou à laisser* », a indiqué le directeur administratif de la Fédération française d'athlétisme, il a été décidé que les concurrents de Taiwan pourront prendre le départ sous le nom de Taipeh-Chine, c'est-à-dire en tant que concurrents d'une province chinoise, et, de ce fait, n'avoir ni drapeau ni hymne. En contrepartie, l'IAAF a décidé que toutes les délégations seraient traitées de la même façon.

A. G.

(1) *L'Humanité* du 5 mars estime que cette solution tend à « *rendre les choses moins voyantes au nom d'un faux apolitisme, afin de permettre toutes les manœuvres : tel est le but non avoué* ».

SKI. — *La dernière course de descente comptant pour la Coupe du monde de ski 1980 a été gagnée, le mardi 4 mars à Lake-Louise (Canada), par l'Italien Herbert Plank devant l'Autrichien Harti Weirather et son compatriote Werner Grissmann. Bien qu'ayant terminé seulement douzième, le Suisse Peter Muller a conservé la première place au classement général de la Coupe du monde de descente devant le Canadien Ken Read et l'Italien Herbert Plank.*

TENNIS. — *Au cours de la première journée de la rencontre Europe-Etats-Unis, le mardi 4 mars à Copenhague, l'Italien Adriano Panatta a battu l'Américain Vitas Gerulaitis 6-4, 6-4 et l'Américain Jimmy Connors a battu le Suédois Bjorn Borg 6-3, 6-2.*

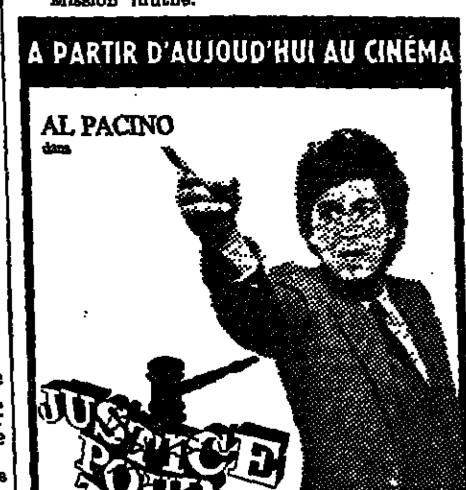
Mercredi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 20 Un, rue Sésame.



18 h 55 C'est arrivé un jour.
Mission inutile.



19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les femmes agriculteurs.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Sports : football.
Strasbourg-Ajax (en direct de Strasbourg).
22 h 15 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Les pieds-noirs vingt ans après.
Histoire des pieds-noirs, de D. Leconte ; *Histoire de la France en Algérie*, de P. Laffont ; *le Macho*, de D. Saint-Hamont ; avec Enrico Macias. Kiosque : livres d'économie et littérature régionale.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



18 h 25 Sports : football :
Saint-Etienne-Moenchengladbach, en direct.
20 h 20 Journal.
20 h 55 Mi-fugue mi-raison.
De P. Lafont.
Les jeux sont faits.
22 h 40 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Le diabète : du sucre en plus ou en moins.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Truc en troc : A la découverte de l'Unesco : sauver la mer.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et agronomie, avec J. Pernet, du C.N.R.S.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : pour des haricots.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « C'est grand chez toi ».
Scénario de P. Jamain et P. Triboit ; réal. : P. Jamain ; avec G. Geret, A. Soral, M. Bozzuffi, C. Samie, J. Chailleux, etc.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : En direct de Genève, transmission du huitième concert d'abonnement de l'Orchestre de la Suisse Romande, dir. : W. Sawallisch (« Scènes de Faust », de R. Schumann).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit : Jazz time ;
18 h. 30, Maîtrise de Radio-France, dir. Henri Farge, œuvres de Schubert, Oberthur, Zabell, Brahms, Schumann.
20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ouverture pour une fête académique » (Brahms), « Sérénade n° 2 » (Brahms), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (Brahms), par l'Orchestre national de France, dir. J.-B. Pommier, avec Eugen Istomin, piano.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le Lied schubertien (l'intégrale), par Denise Bahous, « 1815 : le Roi des Aulnes », avec D. Fischer-Dieskau, W. Krenn, G. Janowitz, Ch. Ludwig. 23 h. 30, Hommage à Térésa Stich-Randall : œuvres de Haendel et Mozart ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 MARS

— M. *Francisco Sa Carneiro*, premier ministre du Portugal, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

Jeudi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
La diphtérie.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 3, Objets insolites ; 14 h. 25, En vacances ; 14 h. 33, Les marionnettistes ; 14 h. 55, Garçons et filles dans un monde de changement ; 15 h. 1, Les métiers para-médicaux ; 15 h. 36, Le mélange des sons ; 15 h. 50, Le spectacle des variétés ; 16 h., Lakanal-Condorcet : cent ans de vie lycéenne ; 17 h., La lecture fonctionnelle ; 17 h. 30, L'histoire d'un lycéen : il y a deux ans, la troisième.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Crime parfait.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La formation continue.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « la Fortune des Rougon » (n° 2).
Réal. J.-A. Hubert, avec C. Barbier, P. Barges, C. Charras, C. Deschau...
Antoine Macquart, républicain, contre Pierre Rougon, conservateur.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : « le Solitaire ».
Film français d'A. Brunet (1972), avec H. Kruger, R. Pellegrin, G. Géret, F. Blanche, J. Lefebvre, N. Nort.
En prison, où il purge une longue peine, un cambrioleur, solitaire et replié sur lui-même, rêve de retrouver sa petite fille. Un gardien-chef lui propose la liberté en échange d'un coup exécuté pour lui.
A partir d'une histoire traditionnelle de truands, le drame intérieur d'un homme. Attachant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « Aimé de son concierge ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
La double.
15 h Série : « Mission impossible ».
Le diamant.
16 h L'invité du jeudi.
Le biologiste Henri Laborit.
17 h 20 Sports : cyclisme.
Paris - Nice.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Mes mains ont la parole ; Mlle Rose et Charlemagne ; Je veux être... acrobate.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
Le R.P.R.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Jardinier d'Argenteuil ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1966), avec J. Gabin, L. Pulver, P. Vernier, C. Jurgens, M. Marquet, J. Tissier, N. Roquevert. (Rediffusion.)
Un retraité, qui cultive des fleurs à Argenteuil, fabrique aussi de faux billets de 10 francs pour ses petits besoins. Son neveu le pousse à en produire de plus importants et lui fait connaître « la grande vie » sur la Côte d'Azur.
Une comédie banale, plate et moralisatrice, que le numéro de Gabin n'arrive pas à sauver.
22 h Courte échelle pour grand écran.
Emission de Lionel Chouchan.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : la Tunisie ; Les aventures de Peter : Peter et le camping.
18 h 55 Tribune libre.
Biologie et océanologie, avec M. Fontaine, président de l'Académie des sciences.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Bucky et Pepito : nos petits gars.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Alain Delon) : « le Samouraï ».
Film français de J.-P. Melville (1967), avec A. Delon, N. Delon, C. Rosier, F. Périer, J. Leroy, C. Jourdan (rediffusion).
Un tueur à gages, payé pour le meurtre d'un patron de boîte de nuit, est soupçonné et surveillé par la police malgré son alibi. Son employeur, qu'il ne connaît pas, cherche à le faire abattre.
La solitude d'un homme traqué. Une rigoureuse étude de comportement. Avec Alain Delon en héros tragique.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h. 32, La forêt de l'oubli ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag : « La vie en chantant », avec P. Delanoë.
11 h. 2, Les grands opéras du monde (et à 17 h. 32) : Berlin.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
14 h., Sons : Sports (ping-pong).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Charrette bleue », de R. Barjavel.
14 h. 47, Départementale : Des robots et des hommes.
16 h. 50, Actualité : La condition de l'artiste.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h., « La Beauté sur la terre », d'après C.-F. Ramuz, adapt. : Luc Decaunes, avec F. Darbon, P. Meyrand, G. Rouzier.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Messiaen, œuvres de Jolivet, Lesur, Baudrier et Messiaen.
12 h., Festival du son : Musique de table ; Palmarès de l'académie Charles-Cros.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de J. Strauss, Haendel, Grieg ; 14 h. 30, Regard sur Sibelius : « Symphonie n° 6 en ré mineur », opus 104, dir. L. Maazel.
15 h., Festival du son (Grande-Bretagne, Pologne, Allemagne) ; 16 h. 30, Grands solistes : Walter Gieseking, pianiste, « Capriccio » (Bach), « Marche funèbre del signor Contrapunto » (Mozart), « Préludes, livre 2 » (Debussy), « Concerto italien » (Bach).
18 h. 2, Festival du son ; Six-Huit ; Jazz time ; 18 h. 30, Récital de piano Claude Maillols : « Fantaisie », « Ballade n° 1 », « Scherzo n° 2 » (Chopin), « l'Isle joyeuse » (Debussy), « Oiseaux tristes », « Alborada del gracioso » (Ravel).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30, Concert : « Bagatelles n° 2, 3 et 4 » (Dvorak), « Pour onze archets » (J. Fontyn), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel) : « les Préludes, poème symphonique n° 3 » (Liszt), « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en la majeur » (Liszt), « Pierre et le loup » (Prokofiev), « Suite Scythe » (Prokofiev), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Youri Ahronovitch, avec D. Varsano, piano, Th. Le Luron, récitant.
23 h., Ouvert la nuit : Rencontre avec le Quatuor Julliard, « Quatuor », opus 7 (Bartok), « Quintette » (Schubert), « Dixième Quatuor (Beethoven), « Mouvement pour quatuor à cordes » (Webern), « Quintette avec piano » (Schumann), avec L. Bernstein, piano ; 1 h., Jazz forum.

Une enquête de « Télérama » sur les enseignants et l'audiovisuel

Télérama ouvre dans son numéro du 5 mars un important dossier sur l'audiovisuel et le milieu scolaire. Sous le titre « Ecole : qui a peur de la télé ? », l'hebdomadaire propose cette semaine un sondage réalisé auprès d'un échantillon représentatif de cinq cents enseignants, et quelques reportages sur des tentatives d'« apprivoisement » de l'image. Dans un prochain numéro sera publié un entretien avec M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, et le point de vue des syndicats.

64 % des pédagogues interrogés pensent que leurs élèves profiteraient mieux de leur enseignement si on y intégrait davantage d'audiovisuel, mais ils ne sont que 58 % à penser que la télévision et la vidéo doivent prendre de plus en plus de place dans l'enseignement. De même, si 71 % envisagent l'audiovisuel comme « *moyen d'accompagnement et d'illustration des matières du programme* », 36 % seulement sont prêts à en faire une « *matière spécifique, pour apprendre aux élèves à déchiffrer l'image* ». 49 %, cependant, sont favorables à l'audiovisuel comme moyen d'expression.

Enfin, les enseignants sont divisés quand on leur demande de porter un jugement sur la situation actuelle. 43 % estiment que « *la télévision a une telle influence sur les élèves que l'un des rôles de l'école est de combattre les fausses idées et la culture artificielle reçues de la télévision* », et 44 % préfèrent dans ces conditions « *mieux intégrer la télévision dans les programmes, de façon à rendre l'enseignement plus adapté aux conditions de vie concrète des élèves* ».

En tout cas, ils sont à 92 % favorables à l'idée d'inclure une initiation à l'audiovisuel dans la formation des enseignants.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

Une « biennale » très particulière

Le monde de l'antiquité sécrète une « marchandise » — comme disent les gens de métier — qui chemine par de bien étranges circuits.

De son domicile d'origine à sa nouvelle résidence, c'est pourtant du particulier au particulier que la chose ancienne continue sa course, à travers l'espace et le temps. Mais c'est peu dire qu'elle est de seconde main. Trois, quatre, dix intermédiaires lui servent de relais avant que l'on puisse dire qu'elle est « arrivée », autre expression de marchands qui signifie qu'elle a atteint son plus haut prix.

C'est ainsi que les trois quarts du commerce d'antiquités se font entre professionnels. Il n'est pas rare qu'un objet acheté 500 F sur le trottoir d'un marché aux puces, le matin à l'aube, change quatre fois de mains pour être vendu plus de 2 000 F quelques heures plus tard.

Ainsi va le commerce de l'antiquité et de la brocante. Mais lorsqu'un particulier se trouve en position de vendeur, les sommes qu'on lui propose sont deux fois moins élevées que les prix en boutique. Et s'il veut tenter la salle des ventes, il risquera souvent d'avoir les mêmes déceptions. Le rêve de tout particulier qui cherche à vendre est de s'entendre, par accord direct, avec celui-là même qui veut acheter.

Le dégel des objets

D'où l'idée d'un jeune diplômé en sciences économiques, Renaud Paquin, P.-D. G. de la Société art-dépôt-prestige, de rapprocher acheteurs et vendeurs avec l'ambition de résoudre leurs intérêts contradictoires. Il a donc organisé à Paris, à la suite de savants « mailings » et d'une vigoureuse campagne de publicité, une « biennale des particuliers » — titre provocateur, histoire de narguer les antiquaires de la Biennale du Grand Palais qui fêtera, au mois de septembre prochain, son dixième anniversaire.

Cultivant l'équivoque avec opportunisme, Renaud Paquin en rajoute : il a placé sa vaste opération commerciale sous le signe de l'« Année du patrimoine » ! Mais en se posant en loueur de services moyennant finances, ne devient-il pas lui-même un intermédiaire ?

A ceux qui lui confient leurs meubles ou objets, il demande 250 F de frais de dossier plus 800 à 4 000 F de frais d'exposition, selon l'encombrement, auxquels s'ajoutent éventuellement les frais de transport et la plus-value. Le vendeur fixe son prix comme il l'entend et, en cas de non-vente, il lui sera remboursé la moitié des droits d'exposition.

Quoi qu'il en soit, la « biennale des particuliers » a réussi à « dégeler » un millier de meubles et objets que leurs propriétaires hésitaient sans doute à négocier avec des antiquaires ou à mettre en salle des ventes.

La « biennale » devait être organisée dans un lieu prestigieux, l'Espace Cardin, avenue Gabriel, mais, au dernier moment, sous la pression d'un groupe d'antiquaires, la mairie de Paris a fait retirer l'autorisation d'exposer. Renaud Paquin a aussitôt trouvé un autre endroit : les anciens magasins Jones, 39, avenue Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement.

Le syndicat des antiquaires (S.N.C.A.O.) lui a, depuis longtemps, déclaré la guerre en essayant par tous les moyens d'entraver ses entreprises car, depuis deux ans, Renaud Paquin a ouvert rue des Rosiers un marché d'antiquités de particulier à particulier, avec des frais forfaitaires à régler après la vente (*le Monde* du 27 décembre 1978).

Il faut croire que le système fonctionne assez bien puisque des marchands eux-mêmes viennent s'y fournir. Mais pour vendre des meubles de qualité, il fallait un cadre plus prestigieux.

C'est ainsi qu'est née la « biennale » dont l'annonce a déclenché de nouvelles attaques. Mais Renaud Paquin a tenu bon, sachant que la loi ne peut interdire les ventes entre particuliers.

Voici donc ouvertes les portes de cette nouvelle « biennale ». A première vue, nous sommes tout de même très loin de la qualité qui a fait la réputation de l'exposition du Grand Palais. Dans l'ensemble, les meubles sont présentés « dans leur jus », souvent un peu ternes, mais ils ont le mérite de la sincérité et sentent un peu les grands salons d'autrefois laissés à l'abandon. De plus, toutes les pièces ont été examinées avec les soins les plus attentifs par les experts d'un cabinet agréé par les compagnies d'assurances (l'APPAP)... qui ne sont autres que nos bons experts spécialisés de l'hôtel Drouot. Toujours est-il que meubles et objets sont présentés avec des fiches descriptives précises et complètes qui en garantissent l'authenticité. Les moindres restaurations et les moindres défauts sont honnêtement signalés. Saluons.

Clients - marchands

Parmi les objets, beaucoup de pièces intéressantes et originales : chenets, émaux, argenterie, bijoux, reliquaires, colonnes, bois sculptés, et une abondance de pendules.

Quelques tableaux portent des signatures connues, Renoir, Signac, Luce, Lebourg, Jongkind, Utrillo, mais ne sont pas de la plus haute qualité, à l'exception d'un grand portrait « de l'atelier de Van Dyck », mais qui pourrait bien être de la main du maître... auquel cas le prix exorbitant de 1 500 000 F demandé par le vendeur serait justifié. Les autres tableaux sont à des prix de galerie.

Quant aux prix des meubles courants fixés par le vendeur sur les conseils des experts, ils rejoignent finalement ceux des antiquaires parisiens. « *Nous n'avons surtout pas voulu casser le marché,* nous dit Renaud Paquin, *mais donner aux particuliers vendeurs les meilleurs chances d'obtenir des prix qu'ils n'auraient pu espérer, ni chez les professionnels, ni en salle des ventes.* »

Les prix sont divers, inégaux, parfois inattendus, mais finalement ne semblent pas faire peur aux acheteurs, dont, paradoxalement, la moitié étaient, dès les premiers jours, des marchands, qui savent toujours flairer la bonne prise.

Des centaines de visiteurs se sont précipités dès l'ouverture, malgré l'entrée à 14 F. D'importants achats se sont faits sans discussion. Echec ou succès ? Il est encore trop tôt pour le dire. Il faudra faire, dans un mois, le bilan des invendus.

GERSAINT.

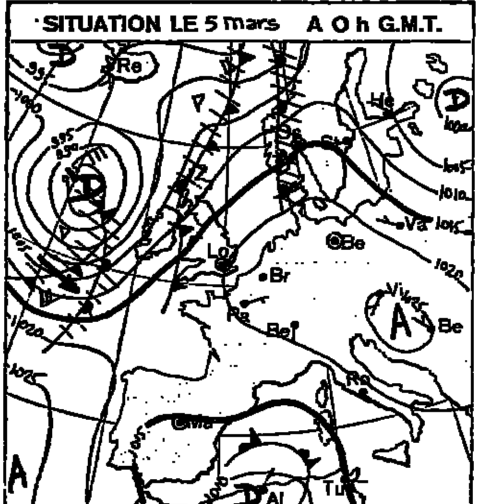
★ La Biennale des particuliers, 39, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris, du 3 au 30 mars. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi j'squ'à 22 heures. Entrée : 14 F.

FOIRES ET SALONS. — BREST (Penfeld) : brocante, antiquités (2-9 mars). — TOULOUSE : brocante de printemps (5-9 mars). — ARMENTIERES : antiquité et brocante (7-10 mars). — ORLEANS : antiquité et paperasses (7-9 mars). — PARIS : Foire à la ferraille (Porte de Pantin) (14-23 mars). — CHATOU : Foire à la brocante (14-23 mars). — GRENOBLE : brocante Saint-Laurent (14-29 mars). — ROUEN : Salon des antiquaires (14-17 mars). — MARSEILLE : Salon d'antiquité (21-31 mars). — MOISSAC : antiquité et brocante (22-26 mars). — SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : Salon des armes anciennes (29-31 mars). — ANTIBES : Salon des antiquaires et brocanteurs (29 mars-14 avril).

EXPOSITIONS. — Louvre des Antiquaires : Derrière le décor (troisième centenaire de la Comédie Française), jusqu'au 6 avril. — Bourse d'échange des cartes-postales (117, bd Saint-Germain, 75007-Paris) : 8 mars (11 h. à 18 h.). — Hôtel Lutétia (Sèvres-Babylone) : Congrès mondiale de la poupée ancienne : exposition publique et vente, le 9 mars. — Armes anciennes, exposition-vente, Saint-Germain-en-Laye (salle Maurice-Denis, place A.-Malraux, sortie R.E.R.) : 29, 30, 31 mars.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



PRÉVISIONS POUR LE 6 Mars DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 mars à 0 heure et le jeudi 6 mars à 24 heures :

Les hautes pressions continentales s'éloigneront vers l'est, et le courant perturbé océanique pénétrera sur la France. Une première perturbation concernera principalement la moitié nord-ouest du pays, où elle sera peu active ; une seconde, plus vigoureuse, abordera nos côtes au cours de la matinée et progressera ensuite vers l'intérieur.

Jeudi 6 mars, sur les régions situées au nord-ouest d'une ligne Bordeaux-Mézières, le temps deviendra plus doux, nuageux et passagèrement pluvieux. Les pluies, d'abord faibles, tendront à s'intensifier l'après-midi sur la Bretagne, le Cotentin et la Vendée, tandis que les vents, de secteur sud-ouest, se renforceront. Une tempête est à craindre le soir sur le proche-océan et la Manche occidentale.

Au sud-est de la ligne Bordeaux-Mézières, les gelées matinales de l'ordre de —1 °C à —5 °C seront encore nombreuses dans l'intérieur. Le temps demeurera assez ensoleillé en général, malgré des nuages passagers qui pourront être temporairement abondants sur le Midi méditerranéen, où quelques ondées sont possibles dans un flux de secteur est qui se renforcera.

Le mercredi 5 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mars ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 10 et 7 ; Bordeaux, 9 et —1 ; Bourges, 9 et —2 ; Brest, 10 et 1 ; Caen, 8 et —2 ; Cherbourg, 8 et —1 ; Clermont-Ferrand, 8 et —4 ; Dijon, 3 et —2 ; Grenoble, 12 et —2 ; Lille, 8 et —1 ; Lyon, 3 et —3 ; Marseille, 14 et 7 ; Nancy, 6 et —5 ; Nantes, 7 et —1 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 8 et —1 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 14 et 2 ; Rennes, 9 et —3 ; Strasbourg, 7 et —5 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 8 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 ; Amsterdam, 7 et —2 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 2 et —8 ; Bonn, 3 et —2 ; Bruxelles, 7 et 2 ; îles Canaries, 19 et 14 ; Copenhague, 2 et —6 ; Genève, 7 et —3 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 10 et —1 ; Madrid, 15 et 6 ; Moscou, —2 et —8 ; Nairobi, 28 et 16 ; New-York, 8 et 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 17 et 5 ; Stockholm, —3 et —13 ; Téhéran, 9 et 3.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 622

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III				■					
IV						■			
V							■		■
VI	■		■		■	■			
VII							■		
VIII		■							
IX					■				
X					■			■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. N'a jamais besoin d'être ouvert quand il est grand. — II. N'est pas belle quand elle est triste. — III. Un étranger ; Pas sérieux. — IV. Pratique du plus haut intérêt ; Coule en Allemagne. — V. Nom qu'on peut donner à une véritable ordure. — VI. Qualifie le régime quand on n'a pas le droit de siffler. — VII. Répondent tout de suite quand ils sont bons ; Brillait en Egypte. — VIII. S'intéressa à la vie des mineurs. — IX. Crier comme un pauvre hère ; Crochet. — X. Vit sur un grand pied ; Article. — XI. Point ; Utile quand on veut percer.

VERTICALEMENT

1. Peut être chatouillé quand il est propre ; Endroit où l'on peut trouver beaucoup d'écrevisses. — 2. Ne croit pas quand il est libre ; Utiles pour l'éleveur. — 3. Il en faut cinq pour avoir un train ; Provoque des troubles. — 4. Conjonction ; On peut craindre un détournement quand on ne la voit plus dans son lit. — 5. Porté dans une synagogue ; Comme un ver. — 6. La Trinité, par exemple ; Dans le nom d'un astronome flamand. — 7. N'est parfois qu'une paille ; Orateur grec. — 8. Ni chauds ni froids, et pas trop crus. — 9. Comme des yeux de déesse ; Petit pour Massillon.

Solution du problème n° 2 621

Horizontalement

I. Persuasif. — II. Emoussés. — III. Râle ; Sain. — IV. Sil ; Tons. — V. Olomouc. — VI. Nacrées. — VII. Né ; Lad ; Cu. — VIII. Apt ; Niche. — IX. Gueite ; Il. — X. Ers ; Ans. — XI. Se ; Asile.

Verticalement

1. Personnages. — 2. Email ; Epuré. — 3. Rollon ; Tes. — 4. Sue ; Mal. — 5. Us ; Tocantes. — 6. Assourdie. — 7. Séance ; Al. — 8. Isis ; Echine. — 9. Usuels.

GUY BROUTY.

ÉDUCATION

VACANCES SCOLAIRES 1980 - 1981

Nice (1)

ETE 1980 : du vendredi 11 juillet au jeudi 25 septembre.
NOVEMBRE : du vendredi 7 au jeudi 13 novembre.
NOEL : du mardi 23 décembre au lundi 5 janvier.
FEVRIER : du samedi 14 au lundi 23 février.
PRINTEMPS : du samedi 28 mars au lundi 13 avril.
PENTECOTE : du mardi 26 mai au lundi 1er juin.
ETE 1981 : du samedi 11 juillet au mercredi 23 septembre.

(1) Alpes-Maritimes, Var.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 MARS

« L'église Notre-Dame-des-Victoires », 15 h., place des Petits-Pères, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le musée Cognacq-Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Meyniel.

« Exposition Viollet-le-Duc », 17 h., Grand Palais, Mme Vermeersch.

« Les Pays-Bas espagnols », 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Quartier Mouffetard », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Approche de l'art).

« Hommage à Monet », 15 h. 30, Grand Palais (Arcus).

« Les compagnons du Devoir du tour de France », 15 h., église Saint-Gervais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée Gustave-Moreau », 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld (Mlle Fleuriot).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (M. de La Roche), entrées limitées.

CONFÉRENCES

9 h., Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon : « Innover ou disparaître » (Société des ingénieurs et scientifiques de France).

16 h., le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. Jacques-Eugène Perrin : « Porcelaine de la Compagnie des Indes ».

17 h. 30, 55, rue de Varenne, MM. A. Besançon, M. Heller, A. Kriegel : « La politique étrangère de l'U.R.S.S. » (Futuribles).

18 h., cercle Interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Pierre Schneider : « Au-delà du mythe Picasso ».

18 h., 16, rue de l'Estrapade, Mme Hélène Carrère d'Encausse : « Où va l'Union soviétique ? » (Institut d'études contemporaines).

18 h. 30, salle 1, UNESCO, place Fontenoy, M. Jacques Soustelle : « L'art ancien du Mexique ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur B. Boisseier : « Suite de la série ».

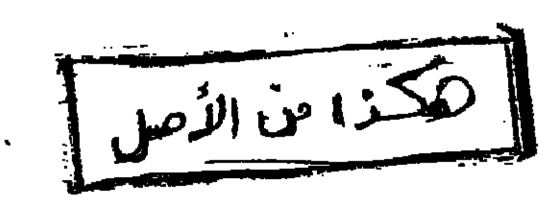
19 h., 62, rue Madame : « Saint-Louis et l'époque gothique » (Arcus).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 mars 1980 :

DES DECRETS

- Modifiant le décret du 3 juillet 1979 fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel de préparateur en pharmacie ;
- Relatif à la taxe fiscale applicable, pour la campagne 1979-1980, à la betterave et destinée au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) ;
- Modifiant le statut particulier des techniciens de la météorologie ;
- Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1er janvier 1980 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.



(Publicité)

Le scandale de la formation des immigrés

EN 1980, LE GOUVERNEMENT N'ENGAGERA POUR LA FORMATION QUE 154 F EN MOYENNE PAR ANALPHABÈTE, SOIT 1 H 15 PAR PERSONNE ET PAR AN !

1975 : Le Secrétaire d'Etat aux immigrés affirme que, d'ici à 1983, l'analphabétisme sera éliminé !
1980 : Près de 2.000.000 de personnes savent à peine lire et écrire ; parmi elles, 800.000 à 1.000.000 d'immigrés sont analphabètes.

Depuis plus de dix ans, devant la carence des pouvoirs publics, un certain nombre d'associations s'efforcent d'offrir aux immigrés un minimum de moyens de formation.

En 1978, dans une commission officielle convoquée par le Secrétaire d'Etat, elles ont fait des propositions concrètes pour une politique de formation à la mesure des demandes et des attentes des immigrés : cela s'imposait, les cours, actuellement, ne peuvent accueillir que 35.000 stagiaires environ.

Que fait le gouvernement ?

Non seulement il repousse les propositions des associations, mais il mène depuis 3 ans, par le truchement du Fonds d'Action Sociale qu'il contrôle, *une politique de diminution des soutiens financiers aux actions de formation des migrants (1).*

Et, en 1980, il frappe un grand coup :

Les crédits affectés à la formation en français, passés de 95 millions de francs en 1977 à 78 millions de francs en 1979, sont *brutalement amputés de 18 % en 1980.*

Bien sûr, ces diminutions de crédits sont encore aggravées de 10 % par an environ, du fait de l'inflation !

Pour se justifier, le Ministère du Travail prétend que :

— Le flux des entrées en France ayant été stoppé en 1974, les demandes de formation en langue française sont aujourd'hui pratiquement nulles :

C'est faux, les demandes venant d'immigrés, même installés depuis plusieurs années, ne font que croître ;

— L'important, désormais, est de développer les moyens offerts aux immigrés pour acquérir un minimum de formation professionnelle :

C'est vrai, mais pourquoi la formation en français devrait-elle faire les frais de cet effort ? Il faut faire l'une et l'autre.

Les conséquences de cette politique de restrictions ? Elles sont claires... et désastreuses :

C'est le démantèlement d'un appareil de formation déjà très insuffisant ; les associations, privées de leurs moyens financiers, sont condamnées :

— à supprimer des pans entiers de leurs interventions,
— à licencier leurs formateurs,
— et finalement à disparaître.

C'est donc tout un secteur de la vie associative qui est menacé.

Quant aux *immigrés*, ils voient *disparaître leurs rares chances* d'accéder à la formation de base indispensable.

Ils voient détruire un réseau d'associations qui est souvent *le seul lien concret et amical* entre la population immigrée et la population française d'un quartier.

De toute évidence, il s'agit là d'une politique voulue par le Gouvernement déjà honteusement illustrée par la loi Bonnet, le projet Stoléru et le projet de fichier informatique pour les immigrés.

Voilà pourquoi les associations réalisatrices de formation et d'action socio-éducatives, regroupées en Collectif National, font appel à tous ceux qui à la fois sont attachés au libre développement de la vie associative, et se veulent solidaires des immigrés dans leur lutte pour leur dignité et leurs droits, y compris le droit à la formation.

Ensemble, il s'agit de mettre en échec une politique de démolition de l'appareil de formation et de revendiquer une politique cohérente, à la mesure des attentes des immigrés, et réalisée en concertation avec toutes les parties concernées : pouvoirs publics, organisations syndicales, organisations d'immigrés, organismes de formation.

LE COLLECTIF NATIONAL DES ASSOCIATIONS
POUR LA FORMATION DES MIGRANTS
c/o C.L.A.P. - 25, rue Gandon - 75013 PARIS.

Les associations ont naturellement besoin de faire face aux frais de publication de cet appel : elles font confiance à la générosité de tous ceux qui accepteront de leur manifester leur solidarité pour les aider à assumer cette dépense.
Les dons sont à adresser à :
M. André JEANSON - C.C.P. PARIS 18 935 31 S avec la mention : « Souscription Collectif National »

(1) Le Fonds d'Action Sociale est alimenté par les prestations sociales dues mais non versées aux immigrés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour son Département Gisements

2 INGENIEURS
(un poste à PARIS - un poste à PAU)

Issus d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, les candidats devront si possible justifier d'un diplôme de l'ENSPM et d'une expérience pétrolière de quelques années.

Bonne connaissance de l'anglais et de l'informatique scientifique.

Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Envoyer C.V. et photo à no 48457 SNEAP - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas Tour 12-04 - 64000 PAU

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE
(Collectivités et grand public)

recherche

DEUX INSPECTEURS CONFIRMÉS

Pour animer réseau existant implantation
DIJON et PARIS
Position cadre, salaire fixe + frais réels.

Adr. C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions no 48628 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. t.

EUROMARCHE
Groupe en pleine expansion

recherche

CHEFS-COMPTABLES
RÉGION PARISIENNE ET PROVINCE

Cette fonction conviendra à tout homme ayant :

- Niveau DECS ou diplôme équivalent
- Expérience informatique

Les candidats n'auront pas moins de 25 ans et doivent posséder un sens de l'organisation du travail et du contact humain.

Ce poste réclame une forte personnalité et un dynamisme caractérisé.

La rémunération sera déterminée en fonction des aptitudes des postulants.

Envoyer C.V.. prétentions et photo à l'attention de
M. Ph. GILLES - EUROMARCHE
180, RN 7 - 91200 ATHIS-MONS

Les candidatures pour lesquelles les prétentions ne seront pas indiquées ne seront pas prises en considération.

bleu

emplois régionaux

MSL international
73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Responsable de la gestion des ressources humaines
180/190 000 F — Lyon

La filiale française d'un groupe multinational fabriquant des équipements électro-mécaniques de grande série, recherche pour une de ses principales usines (1600 personnes), un responsable de la gestion des ressources humaines. En relation étroite avec le directeur des relations humaines, il assurera, après une période de formation au siège, la mise en œuvre de la politique du personnel sous tous ses aspects (recrutements, formation, rémunération et classification, hygiène et sécurité, relations avec les syndicats, etc...). Il suivra la conjoncture sociale et s'efforcera d'en prévoir le développement. Il établira les directives nécessaires pour que le personnel reçoive les conseils souhaitables (professionnels ou personnels). Enfin, il veillera au maintien du climat de l'entreprise. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, et de formation supérieure (3è cycle, université ou grandes écoles), aura acquis, de préférence dans une société employant des effectifs similaires, l'expérience pour traiter des problèmes du personnel en usine. Ecrire à Zebrowski - Réf. 11006 M (Lyon).

Discrétion totale assurée.

Société filiale d'un important GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour deux usines des Pyrénées
2 JEUNES INGÉNIEURS
D'ENTRETIEN
débutant ou quelques années d'expérience.
Formation : Central sup. élec. Arts et Métiers, ECAM, ICAM, INSA...
Adr. C.V., photo No T 18528 M, REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Usine fabrication matériels pour industrie pétrolière forage et têtes de puits, implantée Sud de la France
recherche
pour fonction commerciale *sédentaire* :
AGENT TECHNIQUE
Pratique de la langue anglaise, parlée, lue et écrite OBLIGATOIRE.
Discrétion assurée.
Adres. C.V. et prétentions à Havas NEUILLY No 83.494.

Recherche
URBANISTE-PAYSAGISTE
Disponible très rapidement pour région lyonnaise
qq. ann. exp. Sal. 4.500 F mens.
T. 16 (7) 893-49-85 ou éc. A.U.P.
74, rue Francis-de-Pressensé, 69100 VILLEURBANNE.

Village vacances (Oléron) recrute ANIMATEURS EXPERIMENTES
— Un responsable de l'animation
— Un sportif.
— Un maître-nageur diplômé.
Env. C.V. + photo référence No T 018580 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT. - Laboratoire rech.
UN ÉLECTRONICIEN
(D.U.T.), *même débutant* - Ecrire avec C.V. à HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON. Référ. 8356.

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
Grande Ville de l'Ouest
cherche
dans le cadre de son expansion

un responsable du développement des produits chimiques

chargé de la conception et de la mise au point de nouveaux produits (détergent, produits de nettoyage industrie, etc..) ainsi que d'un role de contact avec les laboratoires extérieurs.
Nous demandons une expérience d'au moins trois ans en recherche sur les produits tensio-actifs et le niveau d'une Ecole d'Ingénieurs Chimistes.
Nous offrons un poste indépendant et évolutif.
Le salaire annuel de départ ne sera pas inférieur à 85.000 F.
Ecr. avec CV à Mme D'ORNANT FIDAL PARIS
18 bis r. de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET

Directeur de département X, ECP, Mines...

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche le Directeur d'un Important Département qui réalise un C.A. voisin de 200 millions avec un effectif de 500 personnes environ.
La réussite dans ce poste implique d'être un véritable "manager", capable d'assumer la direction générale du département : gestion, élaboration de la stratégie de développement France et exportation, marketing, participation aux choix de politique générale du groupe (ce Directeur sera membre du Comité de Direction).
Situation de premier plan qui conviendrait à un ingénieur grande école 35 ans minimum, ayant l'expérience de la direction d'un centre de profit important à caractère industriel et commercial.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Rémunération : 260.000 F +
Poste ville Rhône-Alpes.

Ecrire sous réf. 281 AM
4, rue Massenet - 75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE





THOMSON-CSF
DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Centre de CAGNES-SUR-MER (06)

UN INGÉNIEUR
pour Laboratoire d'Etudes

Commutation électronique de puissance.
Alimentation à découpage.
Expérience dans ces domaines indispensable.
Adresser C.V. détaillé THOMSON C.S.F., Service du Personnel, B.P. 53, 06802 Cagnes-sur-Mer

---

GROUPE INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN recherche pour son bureau d'études spécialisé dans le développement des moyens de transport

un ingénieur électrotechnicien
à l'intérieur du département TRACTION ÉLECTRIQUE

Il sera chargé de :
- préparer et animer les programmes;
- développer les contacts techniques et commerciaux;
- assurer le suivi des contrats.

Les candidats, diplômés d'une Grande École d'Ingénieurs, posséderont une expérience d'au moins 5 ans dans la traction électrique.
Poste situé dans la Région Parisienne.
Larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.
Adresser C.V. détaillé sous référence VIOR (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

juriste droit social
PARIS - 180.000F

Un grand groupe industriel (chimie - pharmacie) crée, au sein de sa direction des relations humaines, un poste de conseil en droit social.
Agé de 35 ans minimum, le candidat retenu, bilingue français-anglais, justifiera d'une expérience confirmée dans ce domaine et envisagera un développement de carrière vers une direction de personnel de filiale.

Adresser candidature sous référence 2631/A à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA

Discrétion assurée.

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

CHEF DU SERVICE MATÉRIEL — NIGÉRIA
250-260.000 F + avantages — Installations industrielles

Un groupe industriel français (effectif 5 000 p. - C.A. consolidé supérieur à 1 milliard de F.), spécialisé dans la conception, la réalisation et le montage d'ensembles industriels destinés aux industries pétrolières (recherche, production, transport, stockage, raffinage) et pétrochimiques, recherche le Chef du Service Matériel de sa filiale nigériane. Sous l'autorité du Directeur Général, il devra en toute circonstance gérer, entretenir et administrer le parc de matériels de chantiers (grues - véhicules PL et VL, postes de soudure, compresseurs, barges, groupes électrogènes...) de la société afin de répondre aux besoins des chantiers et d'optimiser les coûts d'exploitation. Il dirigera l'atelier central d'entretien et reconditionnement et il veillera à la formation de son personnel. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation de type Ingénieur Mécanique avec de solides connaissances diesel et hydraulique, possédera une expérience de plusieurs années de la direction d'un service matériels de chantiers de TP ou Génie Civil à l'étranger. De bonnes notions d'Anglais sont requises. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement, véhicule de service, gratuité des soins, indemnité de résidence...). Ecrire sous référence 300/M à :

G.R.H. Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées individuellement.

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
SIÈGE à PARIS
CHERCHE POUR
L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
CADRE

Capable de prendre en charge la création et le développement d'un réseau de vente de DAKAR à BRAZZAVILLE.

Il devra assurer pour commencer la distribution de produits de quincaillerie grande diffusion, peinture et produits chimiques auprès d'importateurs-distributeurs qu'il devra sélectionner (capacité d'écoulement et solvabilité).

Il devra habiter au centre de sa zone d'activité et avoir une expérience de plusieurs années des relations commerciales en Afrique Noire.

— Sa rémunération sera fonction de son expérience.
— Une participation aux résultats de son action s'y ajoutera.

Ecrire avec C.V. à Mme D'ORNANT, FIDAL PARIS, 18 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Société de fabrication de matériel d'irrigation en aluminium *recherche* pour le MAROC
UN INGÉNIEUR
(A. M, E.C., etc.) ou assimilé ayant obligatoirement acquis une expérience professionnelle dans la fonderie d'aluminium (pièces coulées en coquilles) sera en outre responsable de l'optimisation technico-économique de l'ensemble de la production de l'usine.
Niveau de rémunération intéres.
Résidence CASABLANCA.
Ec. no T 18560 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE INDUSTRIE DE FABRICATION DE PEINTURE DE BATIMENTS ET DE PRODUITS DE DROGUERIE INSTALLEE A CASABLANCA
recherche
FABRICANT DE PEINTURE
ayant eu plusieurs années d'expérience dans le même secteur d'activité.
Envoyer C.V., photo et prétentions en écrivant sous no 7601
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Entreprise 500 personnes SUD SARTHE
recherche

Ingénieur Méthodes

Débutant ou ayant vécu une première expérience d'un service méthodes. Formation AM ou équivalent. Chargé de superviser le bureau des temps, des études d'organisation des postes ateliers ou procédés de fabrication, d'assurer les liaisons entre production et services d'études des produits ainsi qu'avec services informatiques.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 3 790 M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Discrétion et réponse assurées).

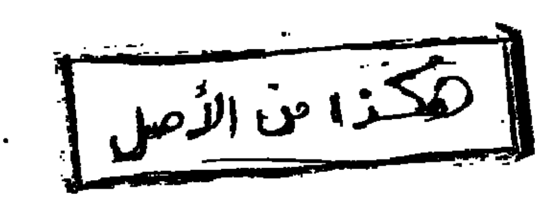
MEDIA PA

Juriste d'entrèprise

C'est un grand groupe industriel français à vocation internationale (3 milliards de CA, 10 000 personnes). Le service juridique et fiscal de la holding connait de toutes les questions intéressant les contrats, le contentieux, les différents actes de société ....
Le collaborateur recherché devra apporter aux opérationnels les conseils de sa compétence et faire preuve de son sens des responsabilités dans la conduite des dossiers juridiques.
C'est dire que sa formation est solide (Doctorat ou, au minimum licence en droit privé avec spécialisation droit des affaires), qu'il a déjà 4 à 5 années d'expérience dans une entreprise industrielle importante, et que cet homme de dossiers est aussi un homme de contacts.
Il travaille à Neuilly et sa rémunération est de l'ordre de 130 000 F.

Les juristes que ces fonctions intéressent peuvent adresser leur dossier sous référence JE 385 M à SEFOP qui les remercie de leur diligence, le poste étant à pourvoir de suite.

SEFOP
11, rue des Pyramides, 75001 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC



offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

C.A.O.E.I.

Groupe **SKF**
recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

pour prendre la responsabilité de son département "études–fabrications–sous-traitance" situé à IVRY-SUR-SEINE.

Les candidats devront justifier d'une expérience minimum de 5 ans dans un poste analogue.

Des connaissances dans le domaine des machines spéciales (machines-outils, machines à commande numérique) seraient très appréciées.

Anglais souhaité.

Adresser lettre et C.V. manuscrits + photo et prét. sous réf. LB/802 à SKF Direction du Personnel 1, av. Newton, 92142 CLAMART Cedex.

Emplois et Entreprises

PROMOUVOIR EN EUROPE UNE NEWSLETTER

- Ma newsletter existe depuis près de 10 ans. Mes abonnés sont des hommes et des femmes essentiels dans les orientations tactiques et stratégiques des Etats, des grands groupes nationaux et internationaux, des principales institutions bancaires et financières. Mon marché potentiel en Europe est d'environ 1.000 personnes.
- Je cherche un collaborateur ou une collaboratrice de haut niveau intellectuel, qui sache développer — avec moi et sans moi — l'audience de ma newsletter parmi les « Happy Few » pour lesquels elle est faite. Ce travail peu commun nécessite du tact, de la persuasion, une grande ténacité, le sens de l'organisation et la passion de tout ce qui touche au grand journalisme politique et économique.
- Je choisirai de préférence une personnalité ayant déjà fait ses preuves dans la vente de produits ou de services exceptionnels par leur clientèle et leur prix. Excellente rémunération : fixe + commission + frais de mission.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à MDC, 337, Bx de la Colline, 92213 Saint-Cloud.

SMITHKLINE

représenté par les Laboratoires pharmaceutiques
GREMY-LONGUET
recrute

jeune diplômé(e)

pour

COMPTABILITE INDUSTRIELLE

à LIMAY près MANTES - 78

POSTE :
- contrôle et valorisation du stock (systèmes informatisés)
- détermination des prix de revient
- analyse financière de l'activité de l'usine (tableau de bord).

PROFIL :
jeune diplômé(e) IUT, option Finance-Comptabilité, ou assimilé et/ou ayant quelques années d'expérience dans une fonction similaire.

Connaissances Informatique et Anglais souhaitables.

Notre Usine de LIMAY regroupe les avantages d'une structure de taille moyenne (130 personnes) tout en offrant les possibilités de progression d'une Société internationale en expansion.

Nombreux avantages sociaux : 13ème mois - vacances : 5 semaines (HIVER - ETE) - restaurant d'entreprise.

Ecrire avec CV, photo, prétentions à Laboratoire GREMY-LONGUET - Direction du Personnel Réf. JJC - 15, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.
DISCRETION et REPONSE ASSUREES

INTERMAN CONSEIL

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

INFORMATIQUE HARD-WARE
ÉTUDE DE MOYENS DE MAINTENANCE

Écrire avec c.v. sous réfer. ELEC 92110
INTERMAN CONSEIL
48, r. du Faubourg St-Denis 75010 Paris

P.R.B.

TELIS

Société informatique en création, filiale du Groupe MAISONS BRUNO PETIT

recherche

ANALYSTE

Connaissance matériel CII/HB série 64 (GCOS64, TDS, IDSII, COBOL).

Mission : — conception, analyse et mise en œuvre d'applications transactionnelles (comptables dans un premier temps) avec base de données,
— gestion de cette base de données.

Formation : DUT - MIAGE, 3 ans d'expérience minimum.

Adresser CV et photo à la Direction des Relations Humaines BRUNO PETIT
21, rue des Capucins 92190 MEUDON.

AOIP

L'A.O.I.P., société coopérative française du secteur ELECTRONIQUE, après l'abandon de sa branche «Téléphonie Publique», recentre ses activités sur des secteurs très porteurs en sauvegardant son image traditionnelle de qualité. Sa dimension (1 600 personnes, 2 unités de fabrication) et ses moyens nouveaux conjugués au dynamisme de ses équipes, lui confèrent la souplesse et l'efficacité adéquates aux objectifs de développement qu'elle s'est fixés.

Elle veut étoffer rapidement son encadrement en recrutant cinq collaborateurs de très haut niveau qui, placés à des postes clés de la société, se verront confier des responsabilités autonomes pour lesquelles ils auront été choisis davantage en fonction de leur potentiel réel que de l'expérience acquise. Elle recherche .

En appui à sa Direction Générale et aux Divisions opérationnelles :

Directeur du Marketing

Responsable, pour l'ensemble des divisions de la Société, de la promotion, du développement de l'image de marque, de la publicité, des études prospectives, de la recherche des produits nouveaux, de l'organisation, la formation et l'animation des forces de vente de toutes les divisions. Il aura une formation d'Ingénieur Grande Ecole ou Ecole Commerciale, l'expérience d'un poste analogue lui ayant donné l'occasion d'assumer des responsabilités complètes dans le domaine du Marketing industriel et devra manifester un grand intérêt pour les produits très techniques, tout en étant capable d'efficacité en matière d'organisation des ventes. Réf. 3871

En parallèle aux Divisions Navigation-Robotique, Automatismes, Mesures, et au sein de sa DIVISION TELECOMMUNICATIONS :

Directeur de Division

Sous l'autorité du Directeur Général, il prendra en charge la réorganisation et le contrôle d'une Division importante, animera l'équipe commerciale et la recherche de nouveaux marchés, supervisera également les Etudes et le service Qualité. Il aura un diplôme d'Ingénieur Grande Ecole, Télécom. de préférence, et une expérience de direction «complète» (direction générale de PME, appréciée) Réf. 3872

Directeur Commercial

Sous l'autorité du Directeur de la Division, il aura la responsabilité du développement et de la vente des produits, de l'après-vente et de la promotion commerciale. Une formation supérieure et une expérience commerciale de haut niveau acquise notamment dans l'animation d'équipes de ventes sont indispensables pour ce poste. Réf. 3873

Au niveau de ses unités de production et au sein de sa DIRECTION INDUSTRIELLE :

Directeur Industriel

En liaison directe avec la Direction Générale, il contrôlera les deux unités de fabrication de la Société, les services Achats, Ordonnancement, les Études Industrielles. Il participera à l'amélioration de l'outil industriel avec un réel souci de rentabilité. Ce poste sera confié à un Ingénieur A.M. ou équivalent (une formation complémentaire Supelec. serait appréciée) ayant l'expérience effective d'une direction d'usine qui l'aura confronté à des problèmes de gestion, d'organisation et de productivité. Agissant en tant que sous-traitant vis-à-vis des autres divisions de la Société, il devra posséder un certain sens commercial. Réf. 3874

Responsable Commercial

Rattaché au Directeur Industriel, il prendra en charge la recherche et le contrôle des marchés de sous-traitance et la vente des CIRCUITS IMPRIMES fabriqués par l'une des unités. Le poste requiert un diplôme d'ingénieur, un profil de commercial, le goût de la technique et une expérience de la négociation de sous-traitance mettant en évidence la notion du «meilleur coût». Réf. 3875

Si vous avez un tempérament de «battant», le goût de la réussite, le sens de l'équipe et une grande disponibilité, Madame BORDES vous remercie de bien vouloir lui adresser votre C.V. sous référence correspondante. Elle vous assure une totale discrétion.

MEDIA 94

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

SLIGOS

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE POUR PARIS-LYON-ROUEN-TOURS

INGENIEURS COMMERCIAUX

- **Leur mission :**
Elle consiste à commercialiser les activités informatiques de SLIGOS (25% d'expansion par an) auprès des entreprises au moyen de toute une gamme de programmes généralisés (facturation, stocks, comptabilité, paie, etc...) en Service Bureau et en Télégestion (domaine dans lequel SLIGOS est leader).
- **Leur profil :**
Leur formation est de type Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.
Ils sont ambitieux, dynamiques et ils ont le goût des relations humaines, conditions indispensables dans l'activité de service de notre Société.
Une première expérience professionnelle de quelques années en tant qu'Ingénieur Commercial ou Ingénieur Technico-Commercial sera appréciée.
- **Leur rémunération :**
De niveau élevé, elle est essentiellement composée d'une partie fixe (pour 3/4) et d'une partie prime (pour 1/4).
- **Leur formation :**
Elle porte sur le plan technique (les produits, le Service Bureau, la Télégestion) et sur le plan commercial (relations humaines, techniques de vente).

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à SLIGOS
A. BENATAR - Direction Commerciale, 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL
— ANGLAIS parlé.
— Libre rapidement.
— Connaissances petits systèmes appréciées.
Tél. pour R.-V. 227-86-69
M. B. LEMULLIER

— Vous êtes salarié ou demandeur d'emploi niveau études supérieures ou assimilé.
— Vous souhaitez faire votre bilan personnel, élaborer et mettre en œuvre un projet professionnel.
— Le C.E.F.I. vous propose des stages agréés par une commission paritaire de l'emploi du 7 au 11 juillet ou du 18 au 24 décembre 1980.

Rens. : Jacqueline ATELIAN Tél. 227-85-73

INFORMATIS

Société d'engineering de systèmes informatiques pour d'importants projets en temps réel.

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR MITRA 15 125 PDP 11

INGÉNIEURS SYSTÈME
DOS OS CICS DL 1

INGÉNIEURS MICRO
logiciel Intel 8080 motorola.
M. le chef du personnel, 26, r. Daubanton, 5e. 337-99-22.

SOCIETE D'EQUIPEMENT ELECTRONIQUE (300 mètres La Défense RER), recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
— Analogique.
— Logique.
— Vidéo.
— Opto-électronique.

AGENTS TECHNIQUES
Etudes - services après-vente.
Adr. C.V. détaillé à LOBAK, 68, bd de la Mission-Marchand, 92400 COURBEVOIE.

Importante fabrique sièges modernes, recherche

INSPECTEUR DES VENTES
HAUT NIVEAU
gestion secteur négoce province, Homme de terrain et de synthèse. Ecrire avec C.V. et prétentions Sièges STEINER, 18, boul. Maréchal-Foch, 93160 NOISY-LE-GRAND.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche

JEUNES INGÉNIEURS DEBUTANTS

Libérés du service national. Diplômés Grande école. Exclusivement ENST - ESE - ECP pour études et développement physique électronique hyperfréquence.
Adresser C.V., photo (ret.) no 48.449, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANT GROUPE EQUIPEMENTS AUTOMOBILE recherche

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

Développement plastiques (injection-extrusion), en contact avec clientèle (principaux constructeurs automobiles européens), et usine du Groupe.

Expérience minimum 5 ans dans le métier.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Langues étrangères : indispensable anglais ; apprécié allemand.

Adr. C.V. et prét. à 48.305, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Sté d'Etudes et Recherches publicitaires, demande

CHARGÉ (E) ÉTUDE
confirmé(e), ayant 4 à 6 ans d'expérience poste similaire, de préférence agence de publicité ou annonceur, connaissances langue souhaitées.

UN (E) RESPONSABLE TERRAIN
ayant large expérience dans domaine qualificatif/quantitatif.

Adresser C.V., photo et prét.
SERVO, 12, rue Henner (9e).

FIAT AUTO (France)
recherche pour participer à l'étude et à la réalisation d'une nouvelle chaîne de traitement

INFORMATICIEN DE GESTION

FORMATION : INGENIEUR MIAGE ou équivalent.
Expérience minimum de 2 ans.
Environnement : IBM 370/145 - OS/V 1 puis IBM 43/31 et 43/31 DOS/VS E avec CICS et DL 1

Adresser C.V., photo, pret. au Serv. du Personnel FIAT AUTO (France) TOUR FIAT Cedex 16 92084 Paris-la Défense.

TELIS

Société informatique en création, filiale du Groupe Maisons BRUNO PETIT, recherche

2 Programmeurs-analystes

— bonne formation de base
— connaissances: GCOS 64, TDS, IDSII, COBOL.

MISSION : réalisation, mise en œuvre et maintenance d'applications de gestion dans un environnement télétraitement et base de données.

Adresser C.V. et photo à la Direction des Relations Humaines BRUNO PETIT
21, rue des Capucins 92190 MEUDON

SOCIETE SECTEUR VIANDES RUNGIS recherche un (e)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

40 ans minimum

Très bon praticien comptable, sens de l'organisation, grande adaptabilité, bons contacts. Disponible rapidement. Réponse assurée. Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions.

Ecrire n° 7.718 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Telemecanique

TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
recherche

ingénieurs électroniciens

en REGION PARISIENNE

Pour :
- Chef de projet développement de produits
- Standardisation de systèmes - documentation technique
- Etudes systèmes d'automatismes
- Evolution vers assistant (e) chef de produits

Anglais souhaitable
Formation de base : ESE - ISEN - ENSERG et ENSEEIHT
Formation complémentaire assurée
Débutants acceptés ou expérience 2 à 3 ans

Adresser C.V. et prét. à TELEMECANIQUE Direction du Personnel - Division Electronique et Automatismes - Mme TEMIM 33, avenue de Chatou - 92500 RUEIL MALMAISON.

MANNESMANN DEMAG

recherche pour

DIVISION « TURBO-MACHINES »

UN JEUNE INGÉNIEUR

Ayant si possible 2 à 3 ans d'expérience dans branche similaire pour affectation à Service commercial.

Formation assurée pendant un an en R.F.A.

Parfaite connaissance de la langue allemande indispensable - Anglais souhaité.

Env. C.V., photo et prétent. à MANNESMANN DEMAG - Division « Turbo Machines », 75, rue Denis-Papin - 93507 PANTIN.

---

controller

Un bon gestionnaire qui peut prendre en main la gestion de la Comptabilité française et anglo-saxonne, le Service Administratif et du Personnel, la trésorerie et le reporting à la Société-Mère.
Anglais indispensable, Allemand, un atout.
Le poste dépendra, sur le plan administratif, directement du Vice-Président Europe et parallèlement du Trésorier de la Société-Mère aux U.S.A.
Le candidat capable peut évoluer vers la position de « European Controller ».

chef comptable

Responsable de la Comptabilité Ventes France, Export et d'une unité de fabrication.
Quelques années d'expérience de la Comptabilité anglo-saxonne.
L'informatisation du Service Administratif est en cours.
Anglais indispensable.
Age 30 ans environ.
Le poste dépend du « Controller ».

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. + prétentions en précisant le poste choisi à AUGAT - Direction du Personnel - 9, Allée de la Vanne Z.I. SOFILIC B.P. 440 - 94263 FRESNES CEDEX.



AUGAT



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Pour lui confier :
la vente et la promotion de périphériques d'ordinateurs auprès des organismes bancaires et para-bancaires.

Le candidat devra justifier :
- d'une formation d'ingénieur
- d'une expérience de quelques années dans la vente de terminaux bancaires
- d'une bonne pratique de l'anglais

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, Avenue Descartes, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Entreprise 700 personnes centre PARIS, recherche
ASSISTANT DE GESTION DU PERSONNEL
de format. supérieure ou équiv. le candidat devra avoir une expérience de plusieurs années dans un service personnel géré *en informatique. Jdre CV dét.* +photo nº 842810 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SOCIETE LEVITAN recherche
PROGRAMMEUSE
confirmée sur matériel C.I.I. série 61/40.
Connaissant COBOL et si poss. GESAL. Envoyer C.V. et prétentions à M. UNGERN, Service informatique LEVITAN
91, fg St-Martin, 75010 Paris. Société serv. s'abstenir.

SOCIETE ELECTRONIQUE banlieue SUD recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour travailler dans le domaine des systèmes logiques à microprocesseurs, analogiques, vidéo-interfaces industriels.
Le candidat sera appelé à prospecter pour la promotion des systèmes et l'élargissement de la clientèle, à négocier techniquement et commercialement les *éléments des contrats et à gérer* le déroulement des marchés. Expér. de 4 à 5 a. nécessaire dans le domaine industriel. Poste à pourvoir immédiatem.
Ecr. C.V. sous réf. 2.186 à SWEERTS, B.P. 289, 75424 PARIS CEDEX 09.

Importante société industrielle région parisienne recherche
INGÉNIEURS TECHNIQUES
ÉLECTROMÉCANICIENS
ELECTRONICIENS
Pour conception, rédaction et réalisation de manuels de maintenance.
951-75-15.

Importante société industrielle région parisienne recherche
AGENTS TECHNIQUES
POSITION V
ÉLECTROMÉCANICIENS
ELECTRONICIENS
Pour conception, rédaction et réalisation de manuels de maintenance. 951-75-15.

Importante société recherche pour usine Seine-et-Marne
RESPONSABLE
service 54 personnes.
— Emballage expédition transport.
— Expérience requise.
— Connaissances techniques emballage verrerie.
— *Taxation terre, air, mer.*
— Formalités douanières.
— Organisateur dynamique.
— Sens de la gestion.
Ecr. à nº 5.790 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 11ᵉ.

IMPORTANT CABINET DE PROPRIETE INDUSTRIELLE
1) INGÉNIEUR
MECANIQUE-ELECTRICITE
min. 30 ans, possédant anglais, allemand et expérience en matière de brevets d'invention.
2) JEUNE DOCTEUR EN DROIT
possédant anglais avec de préférence connaissances propriété industrielle.
Env. C.V. détaillé et prétent. nº 88342 M BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes

secrétaires

SOCIÉTÉ CONSTRUCTION INTERNATIONALE
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS ET FRANCAIS
STENODACTYLO DANS CES DEUX LANGUES.
Adresser lettre et C.V. en anglais, sous réf. D. 133, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann 75009 PARIS, qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE recrute
SECRETAIRE DE DIRECTION
excellente sténodactylo, sérieuses références.
Horaires se terminant à 19 heures.
ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

MINERVE INTÉRIM
pour région Ouest Vaucresson
SECRÉTAIRE
TRILINGUE
ANGLAIS - ALLEMAND
Sténo française et anglaise.
138, av. Victor-Hugo, 16ᵉ.
11, rue du Havre, 8ᵉ. 727-61-69.

GROUPE INTERNATIONAL
QUARTIER ST-LAZARE
recherche
Pour service formation recrutement
SECRÉTAIRE
B.T.S., *5 ans d'expérience* indispensable.
Env. C.V., photo et prétentions nº 42.633 sur enveloppe à J.R.P., 39, rue de l'Arcade-8ᵉ, qui transmettra.

Conseils en Carrières

VOTRE SITUATION ACTUELLE EST-ELLE UNE FIN EN SOI ?

Etes-vous prêt à changer et décidé à agir?

Nombreux sont dans votre cas les cadres de haut niveau qui nous ont fait confiance.

Nous les avons aidés à découvrir leur pleine potentialité ou même à définir une position nouvelle.

Appelez-nous. Un de nos consultants s'entretiendra avec vous. Confidentiellement. Sans engagement ni frais.
(Nos services sont destinés aux cadres en place).

Frederick CHUSID and CO
116 Champs-Elysées 75008 PARIS
Tél. : 574.25.20 - 574.24.24
LONDON W1; 35 Fitzroy St. Tél. : 637.22.98/99
(Nous ne recrutons pas)
Meetings in English welcomed

représent. offre

Editions GARNIER, B.P. 168, 19, rue des Plantes, 75014 Paris recherchent
UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF
Province proche de Paris.
Expérience du livre obligatoire. Salaire motivant pour un débutant + frais de déplacement. Libre rapidement. Uniquement réponse sur C.V. et photo.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travx peinture, décorat. coordination ts corps d'Etat. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay
Pour informations, écr. CIDEM,

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vd FORD Fiesta S, 1978, coul. sable, 48.000 km, état impecc., prix Argus. T. 656-24-67 après 19 h. ou week-end.

Collab. TALBOT vd Horizon SX, juillt 79, 5.000 km, toutes opt. Prix : 33.000 F. Téléph. bur. : 562-70-20 (poste 678) Domicile : 974-84-74.

8 à 11 C.V.

A VENDRE GOLF GTI
1979, juin, 19.000 km.
Prix intéressant. 283-74-84.

P. à P. HONDA Accord, 1978, 30.000 km, bon état, Px Argus. Tél. : 664-26-37.

Cause départ **FORD TAUNUS** 1600 GL BREAK 6-77, excell. état, Arg. 18.500 R *Prix : 16.000 F. Tél. 202-06-14.*

+ de 16 C.V.

JAGUAR 4,2 l
Automatique. 1977. Argus.
Téléph. : 331-87-94

box parking

Neuilly-sur-Seine, quartier Bagatelle : à vendre *emplacements de garage.*
Tél. 776-41-61 poste 855 du lundi au vendredi, de 14 h. à 17 h.

demandes d'emploi

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION II
29 ANS
TROIS ANS D'EXPERIENCE EN MICROPROCESSEURS. RECHERCHE POSTE DANS NOUVEAU CADRE DE VIE DANS LE MIDI.
Ecrire nº 7.600 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Homme, 37 ans - Niveau D.E.C.S. complet
15 ans d'expérience professionnelle polyvalente à des niveaux différents dans plus. sect. économiques (spécialisé en MARITIME, AGRO-ALIMENTAIRE, IMMOBILIER P.M.E., CABINET D'EXPERTISE...) recherche sur PARIS ou BANLIEUE SUD
un poste CADRE av. RESPONSABILITES ELEVEES en comptabilité, finances, gestion.
Ecrire M. MARCHAND, rue Le Bois-des-Ormes, 3, allée Bossuet, 91380 CHILLY-MAZARIN.

CADRE SUPÉRIEUR
Italien - 31 ans
Responsable marketing, relations publiques, publicité à niveau européen.
Doctorat Sciences Po. Licence Droit.
Parfaite connaissance Français et Anglais.
Recherche poste à haute responsabilité dans société française ou étrangère basée à Paris ou *région parisienne.*
Ecrire nº 7.707 « le Monde » Publicité.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

INGÉNIEUR
(MINES + I.C.G.) 48 ans
Pratique courante de l'espagnol
— Exp. complète de direction moyenne entrep. sect. privé.
— Sens aigu rentabilité, esprit concret en vue d'optimiser outils de gestion.
— Aisance ds rapports humains ch. région Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.
Poste DIRECTION P.M.E. ou d'INGENIEUR ds cabinet d'expertise ou conseil.
Ecr. nº T 18.569 M Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

SECRÉTAIRE TRILINGUE
de langue maternelle allemande, angl., franç., ch. place soit interprète ou secrétariat.
Ecr. nº 6.191 « le Monde » Pub. *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

VRAIE COLLABORATRICE
pour PME, cadre 47 a., capable diriger ou assurer tous services (seconder efficacement chef d'entreprise).
Contacts tous niveaux. Excellente présentation et références, stable (sens responsabilités, expér. métallurgie, bâtiment).
Tél. 605-34-17 ou écr. nº 6190 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
35 a., cél., exc. prés., bonne cult. gle, 15 a. expér. adm., techn., com., angl. niv. interm., ch. pl. évol. av. init., resp., pouv. se lib. rap. Paris ou Ptes Nord. 40×4.500×13.
Tél. messages 826-34-39 ou écr. nº 7524 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

EXPORT M.-ORIENT EXT.-OR.
— 34 ans INGÉNIEUR ESME.
— Exp. entrepr. et engineering milieu industrie et bâtiment.
Prospection négociations cciales. Réalisation. M.-O. 2 ans, S.-E. Asie 1 an.
— Anglais, notions arabe.
— ETUDIE TOUTE PROPOSITION RESP. EXPORT OU AGENCE ETRANGER.
Ecr. nº 2041 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

ARCHITECTE D.P.L.G., 30 a., lauréat d'une bourse d'études à l'étranger (79-80 Irlande), intéressé par réhabilitation d'habitat ancien, expérience agences, anglais courant, étud. ttes prop. Ecr. M. de Mont Marin, 209, av. Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY. Tél. : 745-24-70.

J.H., 30 ans, maîtrise socio, 5 a. exp. conseil, animation F. Permanente, rech. poste sud de la France. Éc. M. Verschave, 22, rue d'Arsonval, 59000 Lille.

Jeune Fille 18 ans, niveau B.E.P.
STENODACTYLO
cherche emploi de bureau.
Tél. : 357-72-43.

Officier sup. air, pilote, ingén. expér. : gestion, direction techn. Sécurité industrielle, rech. poste responsabilité France ou étranger avec contrat d'expatriation. Ecr. à 7.721, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 27 a., bil. angl., bne présent., 7 a. exp. prof., sens des contacts, capable assumer responsabilités, ch. emploi stable secrétariat, tourisme, etc. Ecr. Mme LABELLE, 4, allée d'Anjou, 78170 LA CELLE-ST-CLOUD, ou tél. : 918-36-01.

JURISTE DES Dt privé 18 a. expér., dipl. inst. Dt des Affaires, b. connaissance dt des assuranc., dt social, IAE, CAPA niv. DECS, anglais, gde faculté d'adaptation, ch. sit. intéress. SERV. JURID. du PERSONNEL ou poste SECRET. GENERAL. Ecr. nº 7650 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

DIRECTEUR VENTE EXPORT
H. jeune, études sup. formation comm. internat., ambitieux, exp. négoc. ht niv. contrat internat. nbx voyag. ds le monde, conn. particulière produits de luxe Angl., fr., ét. ttes prop. 357-11-91. Ecr. nº T 18.595 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur Paris-2ᵉ.

URGT. Monitrice de saisies, conf. 30 a., 6 ans expérience, ch. poste Paris-Ouest et 92. Libre immédiatement. Tél. : 789-34-54, entre 9 h. et 11 h., l'après-midi après 17 heures.

Ex-mécanicien marine nationale, 35 ans, diplômé école de thermique, expér. centrale thermiq., utilité sucrerie, 3 ans export. accepterait poste responsabilité tout pays. - Ecrire HAVAS BOURGES Nº 847.

Vous avez ou vous créez une petite entreprise. Vous cherchez un adjoint ou un associé.
Homme, 29 ans, études supérieures, étudie toutes propositions. Tél. le soir au 975-58-72

Femme, 43 ans, ingénieur, désirant se reconvertir, étudierait toute proposition d'emploi dans les Yvelines ou proche. - Tél. : 062-72-24.

propositions diverses

Vous êtes une ENTREPRISE qui ch. à implanter son dépôt région LIMOGES
couple : Homme de contact, ex directeur petite société, *dame : secrétaire.* Possédant terrain plat, viabil., clôturé, 2.500 m2. Accès facile, 14 km Limoges. Ecrire référence nº T 018588 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

capitaux ou proposit. com.

SOCIETE. Propriétaire d'une pet. imprimerie OFFSET Possibilité 4 M de F C.A. 18 personnes.
bonne clientèle régionale matériel très récent. Cherche ASSOCIE ou ACQUEREUR
Cette imprimerie située à 2 h. 30 de PARIS (S.N.C.F. et autoroute) conviendrait à un professionnel désirant s'installer, ou à une entreprise envisageant une imprimerie intégrée.
Ecr. s/nº 842781 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Sté d'Etudes ch. P.M.E. en difficulté à réorganiser, possib. *prise de partic. major. ou min.* Ecr. nº T 018558 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

enseignem.

Handicapé visuel, cherche lectrice pour lectures et écritures 1 heure plus. fois par semaine 20 francs/heure.
Envoyer son curriculum vitae à *M. Etienne ISTILLART*
4, rue Dupin, 75006 PARIS
Tél. 222-18-58

L'immobilier

appartements vente

1ᵉʳ arrdt.

FORUM DES HALLES
(PRES) - SUPERBE DUPLEX, charme, caractère. - 508-51-20.

PALAIS-ROYAL SUR DEUX NIVEAUX
Living, chambre 50 m2, installation très luxueuse. Beaucoup de cachet
Tél. 359-01-49

3ᵉ arrdt.

DIRECT PROPRIETAIRE
Beau studio, refait neuf, tout confort, poutres, 230.000 F. — Jeudi, 14-17 h., 8, r. Réaumur.

MARAIS. — 170 m2, luxueux duplex, caractère, sur jardin, 6 Pces, bains, tél., moquette, poutres, parfait état. 720-25-23.

4ᵉ arrdt.

QUAI BÉTHUNE
Vue imprenable - 266-16-65
6 P. tt confort, 1.650.000 F + chbre service, vue sur Seine.

ILE SAINT-LOUIS
DUPLEX, 5 P., gd luxe, asc. Balc. Vue Seine. - 354-42-78.

5ᵉ arrdt.

ST-JACQUES STUDIO 30 m2 130.000 F
CHAMBRE 12 m2 - 72.000 F. Imm. sans asc. Tél. 535-45-72.

Mº LUXEMBOURG
5ᵉ ET. ASC. 3 P. entrée, cuis., sal. bains, wc, balc., chff. cent., chbre service. Jeudi : 39, boul. ST-MICHEL, 16 h à 18 h 30.

7ᵉ arrdt.

GD STAND. Imm. pierre de t. 3ᵉ étage, 7 P., 220 m2. 10.000 F le m2. - 222-07-62.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
du STUDIO au 4 P. GARAGE. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

SAINT-DOMINIQUE
Imm. récent, gd standing, très beau 2-3 P., loggia 75 m2, park. H. LE CLAIR - 562-93-54.

8ᵉ arrdt.

CHPS-ELYSEES-CLEMENCEAU STUDIOS et 2 PCES, park., gd standing. — D.T.I. : 555-02-88.

MATHURINS, appt caractère : 3 P., cuis. équ., S. de B., wc. Prix 530.000 F. Tél. : 874-56-42.

9ᵉ arrdt.

17, rue Notre-Dame-de-Lorette, 2ᵉ étg., s/rue, gd 4 P., cuis., bs, *chff. centr. indep. De 11 à 19 h.*

10ᵉ arrdt.

GARE DE L'EST, 3 Pces tout conft, à rénover, imm. ravalé : 250.000 F. Téléphone : 585-41-20.

12ᵉ arrdt.

53, av. Gal-MICHEL-BIZOT Immeuble P. de T., 3 Pièces, entrée, cuisine, S. de B. Prix 420.000 F. Sur place, jeudi, de 14 à 16 heures, 3ᵉ étage gauche.

NATION EXCEPTIONNELLE
VILLA 5 P., 3 cab. toil., 1 s. de bs, garages 2 v., ss-sol, terr. sur soleil, calme. - 340-35-83.

13ᵉ arrdt.

SQUARE PORT-ROYAL
Beau 4 pces, refait neuf, calme, bien exposé, balcon, vue sur Val-de-Grâce. 850.000 F. 331-89-16.

15ᵉ arrdt.

CONVENTION Magnif. double séj., 2 ch., très belle cuisine, balcon, parking. Prix 950.000 F. - 734-36-17.

LOURMEL
Entrée, 3 pces, cuis., wc, bains, chff. cent., 5ᵉ asc., imm. récent. 480.000 F. Ag. Brancion, 828-61-85

16ᵉ arrdt.

PARIS-XVIᵉ
RUE DU RANELAGH
ds résid. 1977 de gd luxe, appt 185 m2 et 42 m2 de balc. (sud), donn. s/parc intér., séj. 40 m2 + S. à M. 22 m2 + biblioth. 13 m2 (suite), 4 ch. + 2 S. de B. + 1 S. d'eau, garage. Après 19 heures : 750-21-45.

PARIS-XVIᵉ
RUE DE LONGCHAMP
appt anc., 350 m2 HAB. (ETG. ELEV.), tr. b. récept. en 4 P. (chemin., boiser.), 5 chbr. + 4 S. de B., appt 2 P. de serv. + 2 chbr., gar. (2 voit.), travx à prévoir. Après 19 h. 750-21-45.

PASSY - RAYNOUARD
Luxueux appartement
Réception 100 m2 + 2 chbres + 2 bains, 2 w.-c., dressing, office, cuisine + chbre de serv. + possib. 2 boxes.
NEVEU ET CIE 743-96-96

16ᵉ Appart. de prestige, belle récept., 4ᵉ étage. 300 m2. Prix élevé. - 227-07-06.

16ᵉ NORD Plusieurs appts 5 P. stand. 1.850.000 F. - 222-07-62

RANELAGH 16ᵉ
Moderne belle récept., 2 chbres. MICHEL & REYL - 265-90-05

17ᵉ arrdt.

RUE DE ROME
75 m2, séj. + 2 chbres, entrée, cuisine, bains, 4ᵉ étage sur rue. Prix 450.000 F. Tél. : 522-13-09.

18ᵉ arrdt.

MAIRIE 18ᵉ Dernier étage, Imm. neuf, living double, 3 chbres, 2 s. de bains, 2 wc, gde cuisine + 12m2 balc., 90 m2 terrasse + parking et cave.
NEVEU ET CIE 743-96-96

MARX-DORMOY
3 P., cuisine équipée, bains + cabin. toilette, wc, excellent état, 72 m2, clair, CALME. Prix 400.000 F. - 206-50-77.

20ᵉ arrdt.

AVENUE GAMBETTA
3 P. IMM. BOURGEOIS w.-c., dche. ASC. 345.000 F - 325-75-42.

78 - Yvelines

BOIS-D'ARCY - SPLENDIDE
sur 790 m2 de terrain arborisé, compr. entr., séj., salon, cuis., 5 chbres, 2 S. de B., gd gar., cave, grenier. Prix demandé : 960.000 francs.
P.N. : 045-29-09.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
ss préfecture, résidence standg, 4 PIECES, tout confort, imm. récent, 1er étage, balc., parkings, cave, 15 minutes R.E.R. 450.000 F. Téléphone : 874-70-47.

MARLY près S.N.C.F., récent
3 P., 70 m2. R.-de-ch., park. 560.000 F. 763-14-89.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - BINEAU
105 m2, living + 3 chambres, cuisine, bains, box fermé.
GARBI : 567-22-88.

NEUILLY SABLONS
IMM. REC., Rénové, 5ᵉ ét. ASC.
LIV. + 3 CHBRES, cuisine, bains
PRIX 1.100.000 F
et
LIV. + CHBRE, petite cuisine, bains
PRIX 495.000 F
Mardi, mercredi, 14 h à 18 h :
16, PLACE DU MARCHE ou Tél. 723-96-05

94 Val-de-Marne

(94) Limite FRESNES-ANTONY, 6 Pièces au 3ᵉ étage, résidence 4 étages, 8ᵉ m2 + balcons : 4 chambres, séjour double, 24 m2, cuisine aménagée, S. de B., wc, cave, parking, chauffage central par radiateurs. Près commerces, R.E.R. Antony (10 min. à pied), autobus. — 420.000 F. Tél. : 044-70-69, jusqu'à 17 h., ou : 666-12-26, après 19 h.

SUR BOIS VINCENNES
96 M2 Récept. dble, 2-3 chbres Parfait état.
Sans vis-à-vis. 251-85-28.

NOGENT SUR LE BOIS
6 P., 150 M2 + balc. Très gd stand., 2 bns. Box. 1.520.000 F. E. BEL-AIR. 340-72-06.

Face **BOIS VINCENNES**
Fontenay-sous-Bois, 200 m RER Imm. marbre gd standing. 5 P., 140 m2 environ + terrasse, loggia, garage, plein sud.
SOFICOP - 766-02-74

BOIS VINCENNES
SAINT-MAURICE
DS LUXUEUSE RESIDENCE FAÇADE MARBRE
ENTREE, LIVING + CHBRE, cuisine équipée, salle à manger, salle de bains, 55 m2 + JARDIN PRIVATIF DE 30 M2
Aménagement exceptionnel
Réalisation IMMOPRIX
475.000 F - Tél. : 572-19-79

Province

Particulier à Particulier vend, Montpellier, Centre, F 5, grand standing, 115 m2 habitables, balcons, cuisine équipée, cellier, garage 2 voitures, parking couvert. — Prix : 500.000 francs. Téléphone : (67) 58-63-89.

Etranger

Andalousie « ALMUNECAR » : Part. vd bel appartem. 50 m2, séjour, chbre, entrée, S. de B., terrasse, ds résid. 1975, bord plage, pisc., tennis, meublé pr famille 4 enfants : 120.000 F. Téléphone : (28) 69-23-41.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends ensemble mobilier (éléments Roche-Bobois) pour chbre d'enfant. Téléphone : 578-94-77.

Très proche banl. Cause départ, à vdre magnif. ensemble mod., très gde marque, comprenant lit 140 × 90 + secrét. + nombr. rangements, pend., 3 vitrines, état impeccable. Conviendrait chambre enfant + de 5 ans/ou studio. Val. achat 1979 30.000 F céderait pour 12.000 F (ferme). Pour rendez-vous visite. Ecrire nº 6.182 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Antiquités

A vendre collection d'ANTIQUITES EGYPTIENNES Ecr. nº 2.039 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Artisans

EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
Spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
entreprise agréée par l'agence nationale des écon. d'énergies. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS.

Sous 24 h., commençons ts trav. PLOMBERIE-ELECTRICITE MAÇONNERIE-DEMOLITION DEBARRAS DIVERS et DEPANNAGES RAPIDES. Réfection de grands appartem.
TÉL. : 233-78-22

Bateaux

CORSE
loc. Pâques/oct. 8,40 m. à 11m. TEL. : 363-85-37 et 38.

Vends poste quai 4 mètres. Port-Vauban, ANTIBES. Téléphone : (93) 33-07-29 le soir.

Bijoux

VENTE EXCEPTIONNELLE de diamants sous scellés. Certifi. (internationale) exemple : couleur G poids 1 carat 02 VS2 50.000 F/H
poids 1 carat 01 VS2 42.000 F. Tél. pour rendez-vous 548-28-02.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4ᵉ. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Part. vend brillants : 1,09 carat 40.000 F. ; 0,77 carat 35.000 F. ; 1,68 carat 85.000 F. Vendus av. certif. chbre commerce, 1 brill. 6,60 carats 95.000 F. 783-34-91.

ACHAT COMPTANT bijoux brillants, argent., monnaies or, or cassé, 136, rue Legendre, 17 Mº Brochant ouv. lundi à vend.

Pour bien vendre au comptant ou acheter un DIAMANT D.J.C. Téléphone : 374-35-56.

Carrelage

DIRECT USINES
GRAND CHOIX
NOMBREUX LOTS
BOCAREL
8, rue La Tour-d'Auvergne, Paris-9ᵉ. Métro Cadet.
T. 526-65-48 et 526-13-36.

Matériel de bureau

OCCASIONS-SOLDES
Réparations, location, tirages. BURODISCOUNT. T. 246-20-46.

Cours

Rattrapage MATHS PHYSIQUE le mercredi par Ecole Secondaire à CHATOU 5 min. RER. T. 952-57-39, 361-47-55 14 à 20 h.

LANGUES IFLV (org. privé) 46, bd St-Michel, 75006, 326-08-70. Démonstr. gratuites : les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30. Angl., esp., all., russe., français.

Débarras

Alain Giraud achète Antiquités-Brocantes
déplac. province, serv. débarras. Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

Fourrures

URGENT. A vendre occasion beau manteau fourr. chinchilla T. 42, forme redingote. Prix excep. 30 000 F (val. 120 000 F). Tél. 448-34-07 (après 19 heures).

Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES 5, avenue de Villiers, Paris-17ᵉ. Métro : Villiers.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Pêche et chasse

A LOUER
rég. LA FERTE-SAINT-AUBIN. BEL ETANG tr. poissonn. 4 ha. Ag. Les Tourelles ORLEANS. 1, avenue Dauphine. T. 66-70-90.

Pêche

Recherchons participants pour constituer groupe de 8-10 pêcheurs pour séjour pêche 10-14 jours dans ouest canadien au mois de juillet.
Tél. : M. Luc Parrot, 523-15-29 (heures bureau).

Pour les jeunes

VACANCES SPORTIVES
golf, tennis, voile, équit., pr j. et adultes en Angl. et Irlande. CLUB ANGLAIS 354-01-72 Paris.

Psychanalyse

« SAVOIR ECOUTER » entretien de soutien, ennuis, problèmes affectifs et psycho. T. pr R.-VS 750-31-87, 8 à 9 h. 30, 20 à 22 h.

Psychanalyse-Psychothérapie
GROUPE I.C.S.
T. 584-07-21, 770-22-34, 271-66-80.

Psychologie

PSYCHOLOGUE CONSEIL
enfants et adultes, entretien individuel. T. 665-87-42 ts les jrs.

Numismatique

HÉNIN
orfèvre
77, rue des Archives, Paris-3ᵉ. TEL. : 271-34-56.
Achète au plus haut cours Pièces argent démonétisées 5, 10 et 50 F. Couverts Minerve et autres pièces de forme.

Etablissement financier J E G U achète au plus haut cours
PIÈCES DE 5 - 10 - 50 F
48, fg Saint-Denis. T. 770-75-67.

Répondeur téléphonique

Répondeurs enregistreurs avec INTERROGAT. A DISTANCE. Prix : 2.625 F H.T. CREDIT. TEL. : 551-58-91.

Restaurants

DANIEL TUBŒUF
RESTAURATEUR
Spécialités huîtres chaudes aux bigorneaux, turbot poireaux truffés, feuilletés de poires praliné. 26, rue de Montmorency, 75003 Paris. Tél. 272-31-04 fermé dim.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Vars-Sainte-Marie (Hautes-Alpes) grand chalet tt cft (12-15 pers.) Pâques 1 ou 2 semaines et août. TEL. : (16-92) 23-42-17.

A LOUER stud. 4 lits à Courchevel 1.850. Excel. situat., du 2 au 16 mars (ou partie). Tél. R. Montanari 581-33-56; 946-65-91.

Louerais belle maison près de Montréal. Lacs, montagnes. $300 par semaine, juin, juillet, août. Dalery 20-26 des Cèdres Saint-Bruno, Québec. T. 514-653-9326.

Locat. BATEAUX tout confort. Canal du Nivernais. Ecrire : Bojko, Chitry, 58800 Corbigny.

Montgenèvre Pâques stud. 3/4 p. 15 j., 2.800 F. T. 363-85-37 et 38.

CORSE. Location studio/appt. Juin/oct., semaine à partir de 200 F. Possibilité chambre, location auto. T. : 363-85-37 et 38.

Les S.E.C.A. depuis 1950 organisent pendant toute l'année des séjours éducatifs dans une famille anglaise.
Pour les vacances 1980
PAQUES 2 semaines 1.640 F
JUILLET 3 semaines 2.240 F.
AOUT 3 sem. (sports) 2.750 F.
Cours et excursions compris.
Mme R. Stiefbold 15, r. du Cdt-Pilot, 92200 Neuilly-s-S. 624-91-24.

A LOUER TUNIS
STUDIOS 3/4 LITS
PLAGE BOUJAAFAR SOUSSE
A PARTIR DE JUIN.
TEL. : 574-74-35 PARIS.

A louer JUIN, JUILLET, AOUT *sur* COTE LANGUEDOC villa neuve 4 p., cuis. équipée, jardin, 100 m. plage, proximité centre. Renseignem. T. 876-42-28.

L'ÉCOSSE EN JUILLET
Passez une semaine ou plus (du 28 juin au 2 août) à St-Andrews, la première université d'Ecosse. Si vous avez quelques connaissances en anglais et si vous voulez en savoir plus sur la Grande-Bretagne, inscrivez-vous maintenant. Les frais de £ 85 par semaine couvrent le logement dans une résidence universitaire : petit déjeuner, déjeuner, dîner, cours et conversations en anglais. Excursions à Edimbourg et en Ecosse centrale, activités sportives, distractions et réunions le soir. Brochure gratuite sur demande à University, 3 St. Mary's place, St. Andrews, Scotland.

AUBERGE DE LA VÉZÈRE
19450 CHAMBOULIVE
Tél. : 16 (55) 73-15-60.
Pêche, repos, calme, gastron.

URGENT - ST-TROPEZ
cherchons à louer juillet et août TRES BELLE VILLA 5 à 6 chambres, plus. salles de bains, logt pour le personnel JARDIN PISCINE.
Tél. : 359-18-45 heures bureau.

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

La mairie de Tignes s'oppose au promoteur de la station

De notre correspondant

Tignes. — Les skieurs de Tignes et de Val-d'Isère sont contraints depuis le 1er mars d'exercer leurs talents sur les domaines skiables propres à chacune des deux stations. M. Pierre Schnebelen, promoteur de Tignes et exploitant des remontées mécaniques a, en effet, supprimé le système des forfaits polyvalents qui permettent moyennant une somme supplémentaire de 3 francs, d'emprunter l'ensemble des engins mécaniques qui sillonnent les deux domaines skiables de Val-d'Isère et de Tignes.

Plusieurs centaines d'hivernants se sont réunis après avoir eu connaissance de cette décision subite pour protester et pour demander des explications au maire de la commune, M. André Baudin (sans étiquette), et au promoteur.

Depuis les élections municipales de mars 1977, qui ont porté à la mairie une nouvelle équipe de « Tignards », les relations entre les deux parties sont très difficiles. Le conseil municipal de Tignes souhaite contraindre le promoteur à respecter ses promesses antérieures, notamment de participer à la réalisation des infrastructures indispensables à une « ville » de 20 00 à 25 000 personnes (station d'épuration, parking, etc.). Le promoteur, lui, désire faire appliquer les engagements pris par la précédente municipalité, qui lui permettent de construire 165 000 mètres carrés de plancher. 97 000 mètres carrés ont déjà été réalisés, mais M. Schnebelen souhaite achever son programme qui aboutirait à mettre en vente de 6 000 à 7 000 lits supplémentaires.

Après une période de tension aiguë, les deux parties étaient parvenues, il y a quelques mois, à engager une négociation. Sous la pression de l'inspection générale de l'administration, la commune avait, semble-t-il, renoncé à racheter la concession d'exploitation des remontées mécaniques accordée à la Société des téléphériques de la Grande-Motte (S.T.G.M.), et elle se montrait prête à collaborer avec le promoteur pour construire cinq nouveaux télésièges nécessaires à l'extension du domaine skiable de Tignes.

Pour sa part, le promoteur se déclarait disposé à « *payer le tribut nécessaire pour apaiser le climat* ». Il construirait donc à ses frais une retenue, afin d'alimenter en eau potable une partie de la commune, ainsi que 900 places de parking dont 450 ouvertes au Val Claret. Enfin un avenant devait être apporté à la convention de concession des remontées mécaniques. Progressivement la redevance payée à la commune serait passée de 6,8 % à 11,8 % du chiffre d'affaires des remontées mécaniques, affirme le secrétaire général de la S.T.G.M., M. Gérard Picque. Le promoteur s'était aussi engagé à affecter la moitié des 63 000 mètres carrés de plancher qu'il se proposait de construire à des constructions hôtelières, para-hôtelières ou sociales.

Les skieurs et la population de Tignes ont appris brusquement, le samedi 1er mars, la suppression des forfaits polyvalents. Des affichettes, placées dans les bennes des télécabines, expliquaient que cette décision faisait suite au refus du maire de Tignes de construire de nouvelles remontées mécaniques. « *Ceci est totalement inexact. Nous nous apprêtions, au contraire, à financer cinq appareils dont le coût dépassera 30 millions de francs* », précise M. André Baudin.

En acceptant, il y a quelques semaines, certaines conditions posées par la mairie de Tignes, et notamment la réalisation d'infrastructures coûteuses, le promoteur a-t-il jugé trop rigoureux le nouveau contrat qu'il s'apprêtait à signer ? Habitué, jusqu'en 1977, à « *faire tout et n'importe quoi dans notre commune* », fait observer un Tignard, M. Schnebelen a probablement voulu tenter une dernière fois d'intimider une équipe municipale qu'il croyait, depuis quelque temps, mieux disposée à son égard. Le député et conseiller général de la Tarentaise, M. Michel Barnier (R.P.R.), qui a vigoureusement dénoncé ce « chantage » du promoteur, rappelle que, depuis 1977, l'objectif des élus est d'aboutir à une nouvelle définition du développement touristique de Tignes et qu'« *une modernisation et une amélioration de l'urbanisation sont aujourd'hui nécsesaires* ».

CLAUDE FRANCILLON.

Pays de la Loire

E.D.F. projette d'agrandir la centrale à charbon de Cordemais

E.D.F. vient de demander un permis de construire pour porter de trois à cinq tranches la centrale à charbon de Cordemais, située sur la rive droite de la Loire à mi-distance entre Nantes et Saint-Nazaire. La puissance électrique des installations passerait de 1 800 à 3 000 mégawatts.

Cet agrandissement avait été envisagé voici des années puis abandonné au profit de la centrale nucléaire du Pellerin (5 200 MW) qui aurait dressé ses quatre réacteurs et leurs tours de refroidissement juste en face, sur la rive gauche. Mais les oppositions ont été telles à la fois sur le terrain (*le Monde* du 6 décembre 1979) et dans les administrations parisiennes que l'E.D.F. commence à douter de pouvoir réaliser son projet dans les délais prévus.

Les associations et les écologistes locaux se réjouiraient plutôt de cette volte-face si l'E.D.F. avait adopté pour les chaudières à charbon le même procédé de refroidissement que pour les chaudières atomiques : des tours qui épargnent l'eau de Loire. Il n'en est rien. Chaque seconde les deux nouvelles tranches puiseront directement dans le fleuve 125 mètres cubes d'eau et les rejetteront réchauffés de 8 degrés.

Le projet ne parle même pas de ces tours de refroidissement qui sont pourtant aujourd'hui les annexes quasi systématiques des grandes usines électriques. Aux Etats-Unis, par exemple, les centrales situées sur les estuaires en sont toutes dotées. Pour déroger à la règle E.D.F. avance trois raisons : une tour coûterait 150 millions de francs ; sa construction sur un terrain extérieur au périmètre de la centrale nécessiterait une enquête publique entraînant elle-même un retard de deux ans ; les chaudières à charbon ne tourneront probablement pas en été lorsque leurs rejets seraient les plus préjudiciables. Cela signifie implicitement qu'elles serviraient d'appoint à la centrale nucléaire « bretonne », Plogoff ou Le Pellerin.

Ces trois arguments sont irrecevables, estiment les associations. La survie de l'estuaire vaut bien 150 millions. Actuellement la pêche des poissons migrateurs (anguilles, civelles, aloses, saumons et lamproies) rapporte plus de 7 millions de francs par an. Ce revenu pourrait être multiplié par cinq grâce à une meilleure mise en valeur de l'estuaire. A deux conditions toutefois : c'est que les saumons et les civelles ne se heurtent pas à des courants chauds, que les tuyaux d'aspiration ne massacrent pas les larves, les œufs et les jeunes poissons.

En outre, si la centrale pouvait tourner en toute saison, la vente des kilowatts supplémentaires couvrirait très vite le surcoût du refroidissement en circuit fermé.

La tour pourrait être construite à l'intérieur du terrain E.D.F. — la place ne manque pas — et donc sans nouvelle enquête publique. Enfin compter sur les futures centrales nucléaires pour stopper Cordemais en été, c'est faire un pari discutable. Si Le Pellerin est abandonné, si Plogoff se construit avec retard ou tombe en panne, c'est la Loire qui en pâtira.

Etude d'impact discutable

A leur demande de permis de construire les électriciens ont joint une de ces études d'impact rendues obligatoires par la loi de protection de la nature. Elle affirme que les deux tranches supplémentaires seront sans inconvénient pour l'environnement. Il est vrai que les bâtiments déjà existants montent à plus de 100 mètres de haut et qu'ils sont surmontés de cheminées de 165 mètres. Les nouvelles cheminées culmineront à 220 mètres, mais dans ce plat pays le mal est déjà fait.

Il en va autrement des pollutions atmosphériques que le vent dominant d'ouest poussera vers Nantes. Les deux chaudières cracheront bon an mal an 9 500 tonnes d'oxyde d'azote et 40 000 tonnes d'anhydride sulfureux. L'étude d'impact n'en souffle mot.

Mais ce sont surtout les hydrobiologistes qui ont été surpris en examinant le texte de l'E.D.F.

La plupart des données ne sont que des extrapolations d'études faites ailleurs. La vérité c'est qu'on ne connaît même pas l'état initial du site. Le comportement de la basse Loire, comme celui de tous les estuaires, est fort complexe. Le fleuve est en communication avec 40 000 hectares de marais intérieurs. La marée remonte deux fois par vingt-quatre heures. Les courants chauds et froids ne se mélangent pas aisément.

Quel sera l'effet de nouveaux rejets d'eau chaude s'ajoutant à ceux de la centrale de Cheviré (800 mégawatts) ? Déjà celle-ci, affirment les pêcheurs, ne respecte ni les règlements d'autrefois (pas de rejet de plus de 30 degrés) ni les nouveaux (pas plus de 28 degrés dans le fleuve après mélange). Lors de l'été torride de 1976, en aval de la centrale, l'eau était à 38 degrés !

Personne ne peut prédire non plus comment se comporteront les poissons migrateurs dans un milieu ainsi transformé. Tous les scientifiques consultés affirment que l'étude d'impact de Cordemais n'est pas crédible. M. Jean Chapon lui-même, vice-président du conseil général des ponts et chaussées, n'est pas loin de le penser. Il a été chargé par le ministère de l'environnement et du cadre de vie d'un rapport sur l'aménagement du val de Loire. Il s'y déclare hostile au système de refroidissement de la centrale en circuit ouvert. A moins qu'une étude globale de tous les rejets thermiques des installations E.D.F. sur l'ensemble de la Loire ne démontre l'innocuité du supplément de chaleur apporté par Cordemais.

Enfin, contrairement à la loi, l'étude d'impact n'examine aucune variante et surtout pas l'hypothèse d'une tour de refroidissement. Même sur le plan juridique elle est donc bien fragile.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a donc demandé à E.D.F. de lui fournir avant le 15 avril une étude comparant les mérites et les inconvénients des deux systèmes de réfrigération. Néanmoins, une demande de permis de construire a été déposée. Aussi les associations craignent-elles que le ministère ne laisse faire comme il a laissé faire en d'autres occasions.

Sous prétexte que les vignerons redoutaient les panaches de vapeur des tours de refroidissement, on a laissé la centrale de Braud-et-Saint-Louis puiser et rejeter directement son eau dans la Gironde. Même laxisme sur le Rhône avec les trois premiers réacteurs du Bugey, le surrégénérateur de Creys-Malville et les deux premières tranches de Saint-Maurice-l'Exil.

Pour la Loire au moins, on gardait un espoir. Tous les réacteurs de Belleville et de Dampierre, ceux qui se construisent à Saint-Laurent et à Chinon, sont flanqués de tours de refroidissement. Même précaution pour le projet du Pellerin. Avec la fermeture progressive des anciens réacteurs à circuit ouvert, un effort d'épuration généralisé, la limitation des dragages et même la modération des ambitions du Port autonome de Nantes, la Loire pouvait retrouver ses qualités et ses poissons d'antan. Le projet de Cordemais rendrait tout cela inutile, y compris les considérables investissements déjà consentis.

MARC AMBROISE-RENDU.

Ile-de-France

LE NOMBRE DES LOGEMENTS CONSTRUITS CONTINUE A DIMINUER

L'année 1980 devrait être une année de « stabilisation » pour le bâtiment en Ile-de-France, mais « *à un niveau nettement trop bas pour répondre aux besoins réels* », estime la fédération parisienne du bâtiment (F.P.B.).

La fédération a constaté en 1979 un « *recul général* » en matière de logement dans la région parisienne par rapport à ce qui s'était passé en 1978, une « *année de crise* ». Ce recul concerne aussi bien les logements terminés (soixante-quatre mille deux cent quarante-neuf en 1979, soit — 10,5 % par rapport à 1978) que commencés (cinquante-deux mille huit cent soixante-quatre, soit — 8,5 %). Mais c'est surtout le nombre des logements autorisés qui a diminué (cinquante mille soixante-douze, soit — 10 %).

La chute brutale des autorisations de logements aidés (— 14,4 % entre 1978 et 1979) comparée à celle des logements non aidés (— 3,4 % sur la même période) « *traduit clairement les limites de la politique des pouvoirs publics en matière de logements sociaux en Ile-de-France* », indique encore la fédération.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

Appt 100 m2, 4 Pces, état impec. ensoleillt excep. 4e ét. ss asc. 2 chr., entr., salon, S. à M. : 3.500 F/m. ch. compr. 387-10-81.

Chp-Mars, splend. 3 P., ref. nf, gd luxe. Mercr.-jdi, 16 à 19 h. 149, RUE SAINT-DOMINIQUE.

323 rue Saint-Martin, magnifiq. appt 300 m2, 7 P., cft, profess., loyer intéress. Jeudi, 14 à 17 h.

CARDINAL-LEMOINE
Loue studio, tout confort : 1.280 F charges comprises. Tél., le matin : 265-83-20.

PARIS 20e
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
STUDIO 40 m2, loyer 1.121 F, charg. 236, park. 162 F.
2 P. 42 m2, loyer 1.217 F, charges 354 F, park. 162 F
3 P. balcon, 71 m2, loyer 1.695 F, charges 472 F, parking 162 F.
S'adresser à la Gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-81
Métro : PHILIPPE-AUGUSTE ou métro : PERE-LACHAISE

Région parisienne

A louer, pavillon F 5, meublé ou non, 100 m2, avec téléphone. Téléphone : 011-01-63.

PARC MAISONS-LAFFITTE
Très confortable et agréable : MAISON MODERNE, 4 chambres, salon avec cheminée, S. à M., cuis., coin repas, 3 sanit., 300 m2 en 3 nivx. Tél. Jardin 1.000 m2 en bordure petit bois Tél., matin, Ségeco : 522-69-92.

GARCHES COQUET 2 PIECES cuis. équip., s. de bns, balc., park. 1.450 F + ch. H. LE CLAIR. 359-69-36.

VERSAILLES
SANS COMMISSION
Dans immeuble récent très bon standing, vide, situation exceptionnelle, avec parc privé
STUDIO 38 m2, loyer 1.349 F, charges 285 F.
2 P 47 m2, loyer 1.315 F, charges 344 F.
3 P. 74 m2, loyer 2.158 F, charges 537 F.
4 P. 87 m2, loyer 2.523 F, charges 698 F.
4 P. 105 m2, loyer 3.236 F, charges 775 F.
Parkings sous immeuble inclus. S'adresser : la Porte erte, bâtiment D, 13, av. du Général-Pershing. Versailles - Tél. 954-21-99.

locations non meublées Demande

Paris

Importante Sté rech., urgent, 5 et 6 Pièces, bons quartiers. Loyer garanti. Tél. : 548-27-13.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 M maxi. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

STE garantissant loyer rech. apparts vides ou meublés. 501-78-80.

BANQUES ÉTRANGÈRES
rech. beaux appts vides ou meublés 2 à 6 PIECES - 555-04-10.

PPTAIRE LOUEZ S/24 H.
Vos APPTS sans agence. TEL. 261-53-88

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P., standing 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris Tél. 577-54-04

viagers

GUY-MOQUET 3 PCES 92.000 F. + 700 F occupé couple 70-72.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE
4 à 7 Pièces, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL : 265-90-05.

EMBASSY SERVICE recherche, urgent, petits et grands appartements, bon quartier. - Propriétaire direct. - Tél. : 742-75-68.

Ayant vendu le mien, je cherche très bel appart. R.-de-C., av. jard., gd salon, 2 chbr. tr. sépar. av. leur S. de B. + appt de serv., confort., park. s/place ou à proximité. Paris 4e, 5e, 6e, 14e, Montmartre, aéré. Téléphoner à mon mandataire LE MATIN 266-35-84, OU LE SOIR 520-62-10 - URGENT.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. appts 2 à 4 Pces, Paris. M. THOMINE, 260-64-71, ou le soir au : 046-09-94.

RECH appts 1 à 3 P., PARIS, PREF. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paie compt. chez notaire, 873-23-55, toute la journée, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES. Tél. 261-39-78.

Boutiques

Société propriétaire recherche correspondants pour vente murs boutiques PARIS, destinés à investisseurs. - Téléph. : 563-03-10, poste 272.

immeubles

Part. à part. (Agences s'abst.) vends dans très bel imm. Av. d'Iéna, 1er ét. très clair. 400 m2. Prof. Lib. s'abstenir. Tél. 563-50-73

Recherche immeubles libres ou occupés rénovés ou à rénover P. BLUM. - 265-64-11

ACHETE imm. de toute import. même av. travx. M. Mohr, 99, r. du Petit-Château, 94 Charenton

ACHÈTE IMMEUBLES
VIDAL 563-83-55.

ACHETONS
MURS DE BOUTIQUES LIBRES OU OCCUPES. VIDAL : 563-83-55.

constructions neuves

Mo ALESIA, calme provincial architecture fine façades ouvragées constr. de 9 duplex liv.-atelier + 1-2 chambres, terrasse, jardin ou loggia. 633-40-09 ou 589-20-97 soir

INVESTISSEZ
dans la pierre PARIS-Ve PANTHEON imm. NEUF LIVRAISON MARS 1980. M2 moyen 10.800 à 11.500 F.
707-20-29 13 à 19 h. sf samedi.
65, RUE LHOMOND.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.18 +

Mo ST-PLACIDE, BUREAU à louer, rez-dech. 24 m2 chauff. cent. Tél., 850 F mens. + charges, 3, r. Berite, s/pl. jeudi, de 14 à 17 h. T. 326-43-37

ROYALE-ST-HONORE
A louer Bureaux 170 m2 LIBRES. Ecr. no 78.565 I.P.F. 12, rue de l'Isly, Paris-8e

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les Démarches Domiciliation de v/siège social ou Location Bureau Meublé av. Téléphone, Télex, Secrétariat ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris. Téléph. : 272-67-30.

locaux commerciaux

ASNIERES - A VENDRE
locaux commerciaux, 65, avenue de la Marne, ensemble neuf, dans rue animée, 450 m2 divisible, à partir de 150 m2.
TEL. : 227-04-30.

fonds de commerce

Centre industriel Lot-et-Garonne, vends cause retraite, fonds de commerce confection, emplacement 1er ordre, magasin 230 m2, vastes vitrines, logement 8 p. confortable.
C.A. 1.000.000 F. Px 500.000 F. Cab. JARGEAU, 47500 LIBOS. Tél. (58) 71-01-28.

A vendre
PAS-DE-PORTE
A LAGNY 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 boutique 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 pièces, cave, grenier, w.-c.,
TÉL. : 430-19-00
Bail neuf loyer mt. 1.000 F m.

villas

Verrières-le-Buisson, sur 650 m2 jardin clos, 15' RER, tr. belle VILLA pierre, 4 P., ss-sol total + combles amenageab. Exceptionnel, 750.000 F - 950-14-60.

LOIRE ATLANTIQUE, 20 km Nantes, part., villa T5 ss-sol, terrain 900 m2, arbres fruit., 350.000 F. ETTINGER. Tél : (40) 77-44-76.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Sur Bois du Butard, maison de charme, grand séjour, cheminée, 4 chbres, 2 bains, service, gar. 2 voitures, jard., impecc. D. BOURGEOIS - 522-62-14.

VÉSINET
Site 1er ordre, propriété Mansart sur 2.100 m2, réception en 2 P., 6 chb., 5 bns, parf. état, garage. — A.M., Tél. 976-52-52.

10 km VERSAILLES VILLA récente.
séjour 50 m2, cuisine équipée, 5 chbres, 3 bains, garage 2 voit. Terr. 900 m2. Calme. Soleil. Vue A saisir. 770.000 F. - 954-68-00.

terrains

FINISTERE-SUD, Part. vend terrain 4.000 m2 constructibles, eau, élect., tél. 105 F le m2. LE GUEN, 62, r. Gén.-Leclerc, 76 ROUEN - (35) 89-68-66.

MORBIHAN. Terrain mer boisé environ. excep., tennis. Bastard, 2, r. Meissonier, 75017 Paris.

Roussillon 8 km mer. Part. vd Terrain camping **NN. 3,60 ha dt 2,30 ha aménag., ombragé. Pittoresque. Tél. : (68) 59-83-64.

GROUPE SIFECO
recherche pour lotissements : terrains toutes superficies et toutes régions. 9, rue Boissy-d'Anglas, Paris-8e. Téléphone : 266-93-73.

CROISSY-SUR-SEINE
PR. LE VESINET, beau TERR. 900 m2, 25 m. large, ttes viabilités. — PRIX T.V.A. incluse. C'EST UNE EXCLUSIVITE AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. - Tél. 976-05-90.

pavillons

GIF-SUR-YVETTE Terrain 900 m2
Belle maison familiale, tt conft. 750.000 F. 575-23-75.

BUTTES-CHAUMONT - Panoramique, pavillon 6 pièces, 3 sanitaires, 150 m2, solarium. Possibilité professionnel, 1.100.000 - F- 585-41-20.

maisons de campagne

VAR, mer, Tourtour, maison provenç. du 18e s. ds le village, en pierre, 3 étages, proche d'un jard. public, poss. aménager une gde terrasse, façade principale au sud, vue dégagée, état moyen, gde possib. d'aménagement, village protégé, site except. Prix 180.000 F, avec 36.000 F cpt, le solde sur 20 a. après acceptation du dossier de crédit - CATRY, c'est notre nom - (94) 70-63-38.

AVEYRON
Près cité templière de La Couvertoirade, maison ds hameau avec jardin et dépendances, cave, eau, élect. Prix 140.000 F - Crédit possible. CATRY - Tél 16 (91) 54-92-93.

AVEYRON
Près St-Affrique, ds hameau, DEMEURE PAYSANNE comportant magnifique bergerie voûtée sous grange à ogives + habitation à aménager de 3 pièces sur caves voûtées + gd grenier Prix 150.000 F + crédit possible. CATRY - Téléphone (91) 54-92-93.

DROME
15' EST VALENCE
GRANDE MAISON PIERRE
en partie aménagée 5 pièces, habitables de suite, très grandes dépendances, eau, électr. Jardin potager, prox. ski. Px 295.000 F Créd. poss. CATRY, (91) 54-92-93.

HAUTES-ALPES, limite Drôme, ds petit village, fermette avec jardin attenant, 2 pièces habit. immédiatement + 2 à refaire, bergerie, cave, jolie vue expos sud. Prix 160.000 F. Créd. poss. CATRY, téléph. (91) 54-92-93, jours suivants (91) 65-15-87.

AVEYRON
GORGES DE LA DOURBIE
NID D'AIGLE
maison dans petit village fortifié, vue splendide du haut de la falaise, habitable de suite, 3 pièces + grenier aménageable. Prix 170.000 F. Crédit possible. CATRY, tél. 16 (91) 54-92-93.

GARD A 15 KM D'UZES
en bordure d'un petit village typiquement gardois :
ANCIENNE BERGERIE
en pierre du pays, à aménager (180 m2 habitables possibles) gros œuvre en bon état, petit parc attenant de 1.200 m2, eau, électr. en bordure. Px 215.000 F. Créd. poss. 80 % Catry. T. jdi (91) 54-92-93 jrs s. (66) 22-20-92.

domaines

NORD-BLOIS
ancien prieuré, exceptionnel, parc, château, 80 ha., traversé par rivière. - AGENCE LES TOURELLES, ORLEANS, 1, av. DAUPHINE. T. 66-70-90.

LOIRET
25 kilomètres Sud Montargis, a vendre :
DOMAINE 150 HA
dont 60 hectares chênes d'avenir et 90 hectares de terres, 1 étang, bonne chasse, possibilité réduire superficie.
S.B.S. Villemurlin 456000 SULLY.

propriétés

ASNIERES
Propr. ancienne sur 1.000 m2. Récept. 52 m2 + s. à manger, 20 m2. 4 chambres + 2 s. de bains (poss 3), grenier (amén.) + sous-sol complet, maison de gardiens + garage (3 voit.) Parfait état.
Après 19 h. 750-21-45

D. HOUDIARD, B.P. 83
LAVAL. Tél. (43) 56-61-60
— Près DINARD, CHATEAU XVIIIe et plus récent. Confort. Parc et terres 22 HA. Camping. luxe autorisé 10 HA.
— SAINT-LUNAIRE, PROPRIETE Classe 10 pces, 2 HA front mer.
— 4 KM SAINT-CAST, élégante PROPRIETE, 10 P. 8.500 m2.
— ERQUY, VILLA neuve 7 pces 5.000 m2 panorama.
— ST-MALO, HOTEL PARTICULIER XVIIIe s/remparts.
— 5 km RENNES, CHATEAU 1830 restauré, cft, parc 1 ha bord canal navigable.
— TREGUIER (22), HOTEL PARTICULIER, XVIIIe, 9 pces cft, 2.000 m2.
— PONTCHATEAU (44), Petit CHATEAU 1830, parc boisé 2 HA 50.

Avec art restaur., raviss. vieille ferme montalbanaise. 1.200.000. VAYSSIE - 82130 Lafrançaise

NORMANDIE
90 mn autoroute, S.N.C.F., très belle maison normande, impeccable, situation confortable, habitable de suite.
6 PCES, PARC 3.600 M2
PRIX : 600.000 F.
LARGE CREDIT PERSONNEL.
Pptaire : (32) 45-00-34

50 KM OUEST maison récente
2.000 M2 terrain clos 6 P. princip 650.000 F. 227-07-06.

SIX PROPRIÉTÉS
SIX BELLES VILLAS
de 250 m2 à 300 m2 HABITABL. sur 2.500 m2 à 15.000 m2 de terrain, Aix-en-Provence, Jouques, Mirabeau, Lourmarin et Meyrargues. HAUT STANDING, VUE, PARCS. Styles différents, NEUF, ANCIEN.
SUD IMMOBILIER, 198, COURS REPUBLIQUE, 84120 PERTUIS
TEL. (90) 79-08-58

La Seine

UN FLEUVE-BOULEVARD

SI le Rhône, puissant, emporte avec lui, de ses sources à Fos, une image faite de *dynamisme d'énergie*, de bouillonnement ; si la Loire, langoureuse, dont les rives aimables ont été le théâtre de tant de loisirs princiers, est capable des pires caprices et débordements ; si la Garonne est une rivière buissonnière coulant « pour le plaisir », la Seine, elle, porteuse d'histoire essentielle, axe majeur de développement économique, invite à la fois à la méditation, au repos, à la littérature, mais aussi à l'interrogation sur le rôle des voies navigables dans le flux des échanges et la localisation des industries.

Evacuons d'abord les « records ». De tous les grands fleuves français, mise à part la Garonne, la Seine (776 kilomètres) est le plus court. Elle ne naît pas dans les montagnes, mais aux confins du plateau de Langres et des hautes terres calcaires bourguignonnes, pays du hêtre, du chêne et du noisetier. Pas de pics, cascades, glaciers, moraines, torrents à son origine. Mais une couche d'argile posée sur la craie, une légère pente, et des résurgences, ou douix, en quantité contribuent à former, dans les premiers kilomètres presque jusqu'à Châtillon-sur-Seine, un jeu de cache-cache souterrain entre la Seine et ses premiers affluents.

Née dans une vasque naturelle au fond d'un vallon reculé et humide, à 471 mètres d'altitude seulement, la Seine, fluette comme une rigole, flâne en douceur. Sources de poupée avec ce pont pointu large de 50 centimètres ; 1500 mètres après sa sortie de terre et des herbes, on la dirait déjà fatiguée ou indécise.

Aux confins de la Bourgogne et de la Champagne, au bistrot « Sequana », où l'on vend aux touristes cartes postales et souvenirs d'un goût douteux (salières en forme d'escargot de Bourgogne, tranche de branche d'arbre vernie), qu'on est loin de Paris, de ses eaux troubles, du vacarme de ses voies sur berges ! (1). Et pourtant, Paris déjà est là, bienveillant, qui prend en charge la Seine-enfant. Une plaque orne la grotte d'où sourd l'eau claire : « *Sous le règne de Napoléon III, le conseil municipal de Paris... sur proposition du baron Haussmann a, en août 1865, érigé ce monument aux sources du fleuve qui a donné son nom au département de la Seine et auquel Paris doit son antique prospérité.* »

Prospérité : le terme n'est pas usurpé, non seulement à Paris, mais à Troyes et tout au long des méandres de la Basse-Seine. Quant à l'Antiquité ! Elle est omniprésente. L'archéologie a un pays, la Haute-Seine. M. René Joffroy, actuellement conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, a passé des journées merveilleuses, la pioche au poing, les bottes aux pieds, lorsque, avec Maurice Moisson, un vieil agriculteur insatiable de curiosité, et M. Schreder, l'instituteur de Châtillon, il partait « fouiller » comme d'autres s'élancèrent aux croisades. Le plus beau fleuron de leurs rencontres avec l'histoire, c'est, en 1953, la découverte dans une sépulture du vase de Vix, un gigantesque cratère de bronze ciselé à anses en volutes datant sans doute du sixième siècle avant Jésus-Christ et fabriqué, suppose-t-on, par des orfèvres établis dans les colonies grecques d'Italie du Sud.

Dès les temps les plus reculés, la vallée de la Seine était un axe de passage très fréquenté entre les foyers de civilisation méditerranéenne et les îles Cassitérides (probablement l'archipel de Scilly), aux riches gisements d'étain. Maintenant la route N 71 reste toujours parcourue par des dizaines de poids lourds, notamment italiens qui l'empruntent chaque jour. Le vase de Vix aurait été offert aux tribus celtiques, qui gardaient la descente vers la Seine, la Champagne et l'Ile-de-France. Déjà le péage.

Mais l'inventaire des tombes et du mobilier funéraire, qui, chaque année, devient plus précis (et qui enrichit les déjà splendides musées de Châtillon et de Troyes), permet de se rendre compte de l'importance, le long de cette Seine encore gamine, de la pénétration des influences italo-grecques dans le monde celte.

Les forges du Châtillonnais

Il y a cent ans le Châtillonnais connaissait une activité intense. La population y était deux fois plus nombreuse qu'aujourd'hui. On dénombrait plus de cinquante forges utilisant le fer local et encore le charbon de bois. L'une d'elles, celle de Chenecières (la seule qui reste en service, spécialisée dans la fabrication des chaînes), eut le grand honneur d'être, dans les années 1860, la propriété d'un illustre physicien, Louis Cailletet, inventeur de la liquéfaction de l'oxygène. Aujourd'hui et mises à part les industries diversifiées installées à Châtillon (2), la haute vallée de la Seine ne retentit plus guère que des bruits des scieries de pierre calcaire, des tronçonneuses qui débitent les grands arbres et du cor des veneurs traquant les chevreuils.

Préhistoire prestigieuse — le gisement d'Isle-Aumont, à quelques kilomètres de Troyes, où l'on a découvert pas moins de six cents sépultures et sarcophages, semble inépuisable — histoire ponctuée de hauts et de dépressions fluctuant avec l'économie, mais aussi passé tout proche couvert encore par le sang versé pour la deuxième guerre mondiale et la Résistance. Dans les bois et sur les routes, des épigraphes austères rappellent qu'ici les maquisards ont lourdement payé entre juin et septembre 1944. On a peut-être pardonné, mais oublié, sûrement pas. Le Monument au maquisard inconnu, sur les collines de Bar-sur-Seine, est là pour en témoigner.

Le musée de la Résistance de Mussy-sur-Seine, bien qu'exigu, contient des objets, des textes, des cartes et des notes bouleversantes ; à les lire on se demande comment une rivière à ce point paisible a pu être le théâtre de si terribles carnages.

Des souvenirs historiques à garder en tête avant de gagner Ville-sur-Arce ou Les Riceys pour y goûter dans les frais celliers le brut ou les vins rouges et charpentés appellation « coteaux *champenois* ».

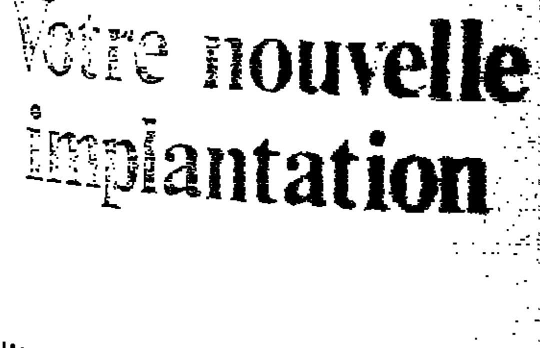
Le « champagne » c'est un style de vie ; on se laisse entraîner sur des petites routes qui serpentent de vallons en collines entre les vignes magnifiquement alignées, non loin du sinistre pénitencier de Clairvaux. Mais le champagne ouvre aussi les pages de l'économie, de l'économie solide, riche, productive, qui caractérisera la vallée de la Seine jusqu'au Havre. Presque toute l'activité du département de l'Aube, ses villes de quelque importance, sont centrées dans la vallée de la Seine ou de l'Aube, son premier affluent notable.

Ailleurs, c'est un relatif désert. Désert urbain, industriel, s'entend, mais sûrement pas agricole : car les cultivateurs obtiennent là des rendements records pour le maïs ou le blé. La plantureuse Brie n'est pas loin. Qui sait que Nogent-sur-Seine, cité dont on ne parlait guère avant qu'E.D.F. ne décide d'y édifier une centrale nucléaire, se hisse au deuxième rang des ports céréaliers, après Rouen ? Les minoteries de l'Aube sont connues des acheteurs parisiens de farine, et les meuniers sont les premiers à militer pour que des travaux d'approfondissement du gabarit de la Seine — et la liaison Seine-Moselle-Europe — soient effectivement entrepris.

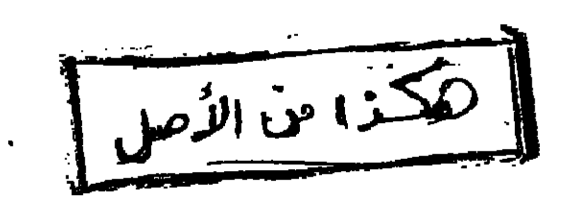
La centrale, l'Aube n'est pas contre. Mais après l'industrie, les villes, les gravières, les routes et (futures) autoroutes, elle va « geler » du terrain agricole. Il faut *donc offrir* des compensations aux agriculteurs. Où ? Sur les bords du fleuve, dont les rives, mal entretenues, se retrouvent parfois inondées. Un meilleur calibrage de la Seine rendrait son écoulement plus sûr, et des

(1) Loin de Paris et loin de tout d'ailleurs. N'appelle-t-on pas cette région du Châtillonnais « la Sibérie française », sans doute à cause de sa faible population, mais aussi parce que la ligulaire, une fleur très rare, ne se rencontre qu'ici et sur les toundras de Novossibirsk.

(2) Première ville française, avec Bar-sur-Aube, à être alimentée par du gaz naturel soviétique.





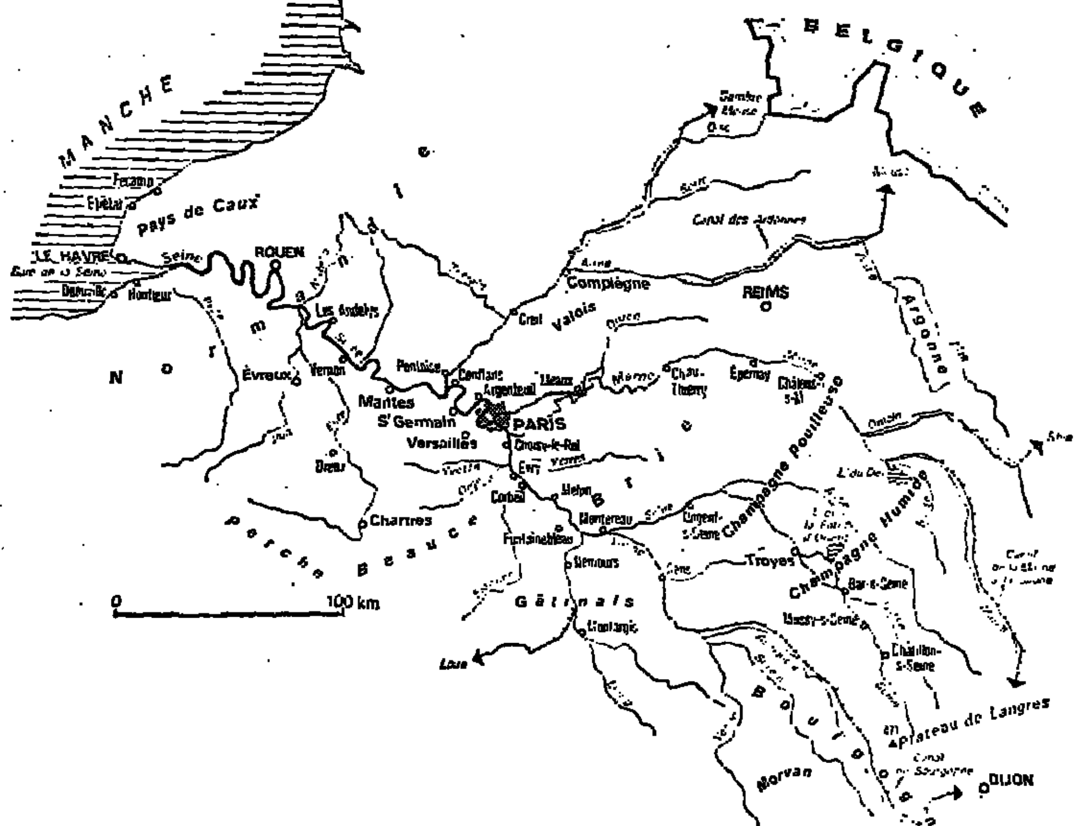


dans sa vallée

PRIVILÉGIÉ. MAIS ÉPUISÉ

terrains aujourd'hui inutilisés pourraient servir à une agriculture « performante », génératrice d'exportations et de devises.

Compensation aussi pour les quelque 3 000 hectares qui vont être noyés par le lac-barrage Aube (coût 720 millions de francs actuels) dont la mise en service est prévue pour 1988. Cet ouvrage, qui sera géré par l'institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, aura comme ses prédécesseurs (lac de la forêt d'Orient à l'est de Troyes, lac du Der, près de Saint-Dizier, barrages du Morvan) un double objectif : écrêter partiellement les crues en emmagasinant les pluies et les ruissellements d'hiver et de printemps, et soutenir les étiages en lâchant de l'eau stockée pendant l'été. Encore une fois, c'est aux cuvettes géologiques de la Champagne humide que l'on va demander de « se sacrifier » sur l'autel de la mégalopole parisienne.



Troyes est à la fois champenoise, bourguignonne, parisienne, tant est proche et facile d'accès la capitale, et... normande, au moins par l'architecture de ses vieux quartiers où les Compagnons du devoir, avec une méticulosité et un zèle incomparables, rebâtissent en l'état des maisons des seizième et dix-septième siècles. On trouvera des demeures jumelles aux mêmes colombages et aux mêmes poutres apparentes à Troyes, à Vernon, à Rouen, à Bar-sur-Seine. Mais rares sont les villes qui, comme Troyes, ont su (en y mettant le prix) mener avec tant de soin les opérations pourtant difficiles de réhabilitation et de résurrection des centres. Du coup, le commerce y est florissant, les magasins animés, les rues vivantes. De nombreux industriels voudraient bien choisir Troyes pour s'implanter dans une ville qui n'a pas les désavantages de Paris tout en étant à ses portes.

Plus la rivière se rapproche de Paris, plus son caractère d'axe de concentration économique s'accentue. Les prés et les ponts charmants, les berges herbeuses, font place aux lourdes péniches, aux centrales électriques, aux ZUP immenses, comme celle de Montereau, aux autoroutes sur berges, aux îles saccagées par l'industrie (dérisoire « île » Seguin) et aux villes dévoreuses d'espace. Le rêve champêtre s'évanouit vite dans la banlieue lacérée par les périphériques, inondée de fumées, de réseaux « interconnectés », paralysée par des autos ventouses. « *Pauvre banlieue parisienne,* se morfondait Céline, *paillasson où chacun s'essuie les pieds, crache un bon coup et passe.* »

L'économie est reine à partir de Melun et de Corbeil, et ses lois primeront jusqu'à l'estuaire, 150 kilomètres après Paris.

Cela n'est pas nouveau. Il y a des siècles que la Seine attire sur ses rives commerces, activités, entrepôts, ateliers et promeneurs toujours nostalgiques.

Mais regardez les rives du bas Meudon ou d'Issy-les-Moulineaux ! Quel abandon, quelle saleté, quelle pestilence le long de ce qui fut un charmant chemin de halage sur les routes de Grenelle et de Vaugirard ! Les frondaisons de l'île Saint-Germain ne parviennent pas, malgré leur ampleur, à dissimuler les baraques en tôle ondulée, les décharges d'ordures, les entrepôts des ferrailleurs ; et sur l'autre rive, vis-à-vis des usines Renault, qui déversent les 4 L sur des barges immenses à deux étages, les vieux bateaux-lavoirs rouges et blancs pourrissent, enfoncés dans l'eau glauque.

La Seine s'épuise de trop servir à tout et à tout le monde. Elle s'époumone. Ses médecins, les ingénieurs de l'Agence de bassin Seine-Normandie, se penchent à son chevet depuis la loi de 1964, mais éprouvent toutes les peines du monde pour faire reculer la pollution.

Concentration d'industries, concentration d'habitants sur le bassin d'un fleuve dont le débit est rarement considérable : le problème est vite cerné. Dans la région parisienne, les besoins en eau des seuls réseaux publics de distribution sont supérieurs au débit de la Seine en période d'étiage. En juin 1976, les prélèvements sur la Seine en amont de Paris ont atteint 18 mètres cubes-seconde alors que le débit d'étiage de cette année a été évalué à 20 mètres cubes/seconde. Un tel décalage ne se retrouve nulle part en Europe sauf dans la métropole lilloise et la Ruhr.

Il n'est pas possible d'ignorer les prélèvements qu'opèrent les industries, même si, après usage, elles rejettent l'eau au fleuve. E.D.F., par exemple, aura consommé en 1978 pour le fonctionnement de ses centrales thermiques 4,77 milliards de mètres cubes d'eau de surface

Le bulletin de santé de la Seine, en dépit des efforts de surveillance et des investissements anti-pollution qui ont été réalisés depuis cinq ans, n'est pas encore brillant. Des améliorations sensibles ont été constatées entre 1971 et 1976 dans les bassins de l'Oise, de l'Aisne, et dans la Seine en aval de Paris pour ce qui concerne la teneur en matières organiques et l'oxygénation, grâce à la limitation des rejets de matières oxydables. Mais des formes de pollution contre lesquelles peu d'efforts ont été entrepris jusqu'à maintenant (et qui apparaissent surtout pendant la période critique entre mai et novembre) progressent dangereusement : ces poisons s'appellent l'ammonium, les phosphates et les nitrates.

La pollution bactérienne enfin reste à un niveau trop élevé, en tout cas incompatible avec les normes fixées pour autoriser les baignades. Et pourtant, entre Mantes, Vernon et Les Andelys, dans les courbes évasées du fleuve et au pied des falaises de Rolleboise, là où des vieilles barques et des auberges sorties des toiles de Monet ou de Sisley invitent aux jeux, aux promenades, on voudrait bien que le train stoppe quelques instants, pour aller goûter l'eau...

Cet idyllique tableau n'est qu'apparence. Le fleuve est chargé de toutes sortes de maux, et Rouen reçoit les déchets de Paris, grossis des effluents des papeteries. Comme si, depuis 100 kilomètres déjà, le fleuve n'était pas soumis à un régime suffisamment barbare, c'est précisément sur ses rives (ou celles de ses affluents immédiats) que les aménageurs ont décidé en 1960 de créer des villes nouvelles : Marne-la-Vallée, Evry, Cergy-Pontoise, Le Vaudreuil (deux cent mille habitants chacune).

Jamais pire erreur n'a été faite en aménagement du territoire, car l'habitat attire l'emploi, et *vice versa*. La vallée deviendra demain, un peu plus chaque jour, un boulevard, une « pénétrante ».

Mais cela étant, le port de Rouen peut légitimement face à ses concurrents et dans ses négociations avec les armateurs faire valoir qu'il est l'embarcadère naturel du bassin parisien et d'un « hinterland » particulièrement riche au point de vue économique avec ses 20 millions d'habitants. Le Havre accaparant les escales des grands porte-conteneurs transocéaniques, les pétroliers géants et demain les trafics de banane, il faut bien que Rouen se défende bec et ongles. Et se défendre, cela veut dire notamment aménager le chenal de la Seine jusqu'à la pleine mer afin d'accueillir des navires de plus en plus gros : 35 000 ou 40 000 tonnes, 250 mètres de long.

Le jeu en vaut-il la chandelle alors que Le Havre et Honfleur — sans parler de Port-Jérôme au pied du pont de Tancarville — disposent de centaines d'hectares de terrains industriels et portuaires ? « *Dix mille emplois de l'agglomération rouennaise, au moins, dépendent des activités maritimes* », répondent, catégoriques, les responsables du port. Il faut considérer Rouen par rapport à Paris, non par rapport à son fleuve. 50 % des exportations de la région parisienne passent par Rouen.

Rouen vit autant de la Seine-aval que de la Seine-amont. Vers l'aval, conscient que le dépôt des boues de dragage causait quelque gêne aux municipalités riveraines, le port de Rouen a entrepris une politique originale d'espaces verts. Depuis 1972, à La Bouille, à Sahurs, on a planté des arbres ou aménagé de toutes pièces des peupleraies. Ailleurs, comme à Saint-Martin-de-Boscherville et à Bardouville, des surfaces importantes ont été mises à la disposition d'exploitants agricoles. Pour permettre un réaménagement des terrains dans les plus brefs délais, les techniques de drainage et le compactage des limons ont été améliorés grâce à un procédé mis au point aux Pays-Bas.

Vers l'amont, ce sont les péniches ou les grands convois de 5 000 tonnes qui prennent le relais des cargos charbonniers en provenance de Pologne ou qui alimenteront les vracquiers-céréaliers partant aux Antipodes. Aucun port français n'est à ce point le théâtre d'une osmose régulière entre trafic maritime et trafic fluvial. Quand l'un s'essouffle, l'autre s'en ressent.

Et puisque Rouen est un port de rivière et puisque Paris a la chance de se trouver vers l'est sur « *ce chemin qui marche* » (Pascal), serait-il saugrenu que la capitale se prétende port de mer ? C'est précisément le cas, bien que le trafic (155 000 tonnes) reste modeste. Mais il n'y a pas de raisons pour que ce type de transport, qui touche les sables, les céréales, les billettes d'aluminium et le gypse, ne progresse pas. En 1978, on a recensé cent quatre-vingt-quatre escales de caboteurs maritimes à destination ou en provenance de Grande-Bretagne, de Norvège, de R.F.A., de Pologne, d'Espagne, du Danemark. Gennevilliers a vu passer 16 000 tonnes, et Bonnières 114 000. Des navires d'une capacité de 3 000 tonnes peuvent accéder aux différents appontements de la région parisienne.

Une dizaine d'armements maritimes sont en négociation avec le Port de Paris pour ouvrir des lignes — notamment de conteneurs — avec des navires modernes capables de naviguer aussi bien en cabotage que sur le Rhin, la Seine, le Rhône ou la Tamise. C'est pourquoi le Port de Paris, qui va fêter avec éclat son dixième anniversaire en juin 1980, a jeté son dévolu sur 400 hectares de zones à vocation industrielle et fluviale, à Saint-Ouen-l'Aumône, à Lagny, à Evry, à Limay-Porcheville, à Bruyères-sur-Oise, à Montereau. Ainsi, les berges de la Seine seront-elles un peu plus saturées.

Et pourtant, s'il est une tâche urgente, c'est bien de préserver ces havres, actifs mais pleins de délicatesse (à l'image du cours tranquille de la rivière de Seine, comme disent les mariniers), tel Conflans-Sainte-Honorine, où chaque année, en juin, le pardon de la batellerie rassemble des centaines de familles. Ce jour-là, il y a foule de touristes au Musée de la batellerie, qui domine les rangées de péniches accouplées et décorées. Il y a *Farnèse, Gerfaut, Don d'un père, For Ever*, des Belges et des Néerlandais, des bateaux de saltimbanques et de mimes, avec le gouvernail bloqué à 90 % pour ne pas battre. Et, parmi les chalands et péniches, l'église flottante, toute blanche, qui répond au beau nom de *Je sers*.

Ce jour-là, comme le disait Prévert :

La Seine a de la chance
Elle n'a pas de souci
Elle se la coule douce
De jour comme de nuit.

Mais lorsque les lampions se sont éteints et que les jongleurs ont rangé leurs tréteaux, de la Seine remontent les exhalaisons lourdes. Usines, collecteurs, zones industrielles, béton, darses, gravières, centrales électriques, décharges, épaves, immeubles-barres ou tours, sont bien les compagnons du fleuve jusqu'à son estuaire. Rivière encore en amont de Paris, la Seine est devenue à sa sortie des Yvelines, et quasiment sans interruption jusqu'à la Manche, un « axe lourd », une voie de transports le long de laquelle il est désormais exclu de joindre l'utile à l'agréable.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

LA « GUERRE DU MOUTON » A BRUXELLES

Les Britanniques ont réussi à isoler la France

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et la Commission européenne — principaux acteurs tiers dans la guerre franco-britannique du mouton — voulaient aider la France dans le débat entre ministres de l'agriculture sur le commerce du mouton.

Estimant qu'il était contraire à l'esprit du traité que, faute d'organisation commune de marchés, les producteurs français pâtissent gravement de l'ouverture des frontières, ils avaient suggéré, dès la précédente session du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, la mise en place de mesures intérimaires. En contrepartie de l'abandon des restrictions actuelles imposées par Paris à l'entrée des moutons britanniques, une aide financière communautaire aurait été accordée jusqu'au 15 juillet à la France, afin de l'aider à soutenir le revenu de ses producteurs. Compte tenu des positions en présence, en particulier de la forte tension franco-anglaise, le projet de compromis, présenté dans ce sens lundi 3 mars par la *Commission, ne pouvait* correspondre complètement au vœu de Paris.

Prévoyant une aide de 30 millions d'unités de compte (175 millions de francs) — qui n'aurait d'ailleurs pas été destinée uniquement à la France, — ce compromis impliquait inévitablement un effort financier complémentaire substantiel de la part du Trésor national, du moins si l'on entendait compenser intégralement au profit des éleveurs de l'Hexagone la chute de prix qui résulterait de l'ouverture des frontières. En outre, le texte préparé par la Commission de Bruxelles était délibérément imprécis quant à l'usage pouvant être fait de l'argent communautaire ainsi distribué. Lundi, Français et Britanniques présentèrent des demandes d'amendements au compromis de la Commission qui allaient en sens opposé. Un accord semblait *impossible, mais, étant données* les dispositions favorables de plusieurs délégations, rien ne laissait prévoir encore que la France terminerait la session largement isolée.

C'est pourtant ce qu'il advint. Mardi après-midi, lorsque le dossier « mouton » revint à l'ordre du jour, M. Walker, le ministre *britannique, reprenant un de ses* arguments favoris, expliqua qu'il pourrait donner son aval au compromis proposé, mais à une seule condition : la France devrait s'engager à ne pas utiliser l'argent communautaire à des achats d'intervention. Immédiatement, M. Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, se braqua. « *Prenant acte* » de la position britannique, et puisque « *l'intervention devrait être pour la France l'essentiel des mesures d'un régime intérimaire* », il expliqua que, compte tenu de l' « *obstruction britannique* », continuer à négocier était dépourvu de sens. Parler clair, quitte à être isolé dans la clarté : telle a semblé être mardi l'attitude française.

Les possibilités de manœuvre, les observateurs le soulignent tous, étaient pourtant certaines, et les perches tendues par nos partenaires nombreuses. Aurait-il été aussi désastreux qu'on l'a prétendu de se résigner à ce que l'argent communautaire soit réservé à des primes aux revenus ou à *toute autre forme d'aide* aux producteurs (à l'exclusion d'achats d'intervention), puisque, à côté de cela, les partenaires acceptaient que de tels achats d'intervention soient exécutés avec financement national ? Les partenaires les mieux intentionnés, déjà déçus par l'absence de M. Méhaignerie, retenu au Sénat par le débat sur la loi d'orientation agricole, baissèrent les bras.

M. Marcora, le ministre italien, qui préside le conseil, résuma les débats d'une manière peu favorable pour la France. Cela permit à M. Walker de triompher et d'*affirmer* ensuite que le président, la commission et huit Etats membres avaient marqué avec force leur irritation devant la violation insupportable de la règle communautaire par les Français. Les sentiments des uns et des autres demeurent assurément plus nuancés.

Plusieurs des Neuf — les propos de M. Ertl, le ministre allemand, en témoignent — souhaitent toujours qu'un arrangement puisse être trouvé. Il reste qu'une chance de sortir d'un mauvais pas n'a pas été saisie. Mais faut-il s'en étonner alors que, lundi soir, avec une inquiétante sérénité, un proche collaborateur de M. Méhaignerie faisait savoir aux journalistes qu'après tout « *la France se trouvait depuis plus de cinq mois en état d'infraction et que rien de grave ne s'était passé* »...

En l'absence d'objectif et de ligne clairement définis, la diplomatie européenne de la France, dont au reste on ne sait guère qui la conduit, donne l'impression d'une navrante inefficacité

PHILIPPE LEMAITRE.

Les réactions

● M. MICHEL FAU, président du C.N.J.A. : On achète les producteurs.

« *Le blocage est systématique, sur des positions nationales. Il n'y a pas de compromis possible dans les mois qui viennent et il n'est pas exclu que cette année on aille jusqu'à la rupture dans les négociations. Le ministre de l'agriculture a reçu des ordres précis et il durcit sa position. Les 30 millions d'unités de compte qui seraient versées aux producteurs de moutons, c'est un truc scandaleux : on les achète pour qu'ils se taisent. Cela prouve que la Communauté est prête à mettre des sommes importantes, avec dse contreparties plus dangereuses qu'on ne pourrait croire.* »

● M. FREDERIC LINDENSTAEDT, secrétaire général du MODEF : Le gouvernement est consentant.

« *Le gouvernement n'exprime pas de volonté d'aboutir. Il est toujours prêt au compromis, mais au détriment des producteurs. Sur le mouton, il est obligé d'être ferme dans les mots, mais pour le lait, il cède. Or, il n'y a pas en France de stocks d'excédents. Au contraire, les laiteries manquent de matières premières. Nous étions contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, nous savions bien pourquoi. Ils ne sont Européens que de nom. Nous importons dix fois plus d'oléagineux que nous produisons de beurre. La Fédération des producteurs de lait a bien examiné le problème mais il y a une opposition quasi unanime de l'Assemblée européenne à toute idée de matière grasse. Cela veut dire que le trust Unilever a ses ramifications jusqu'à Strasbourg. En fait, si le gouvernement français n'est pas assez énergique, c'est qu'il est consentant.* »

● M. FRANÇOIS GUILLAUME, président de la F.N.S.E.A. : On aura une crise.

« *L'échec des négociations n'est pas une surprise pour nous. Si la proposition de M. Gundelach à propos du mouton avait été retenue, ne serait-ce qu'à titre transitoire, on aurait abouti à un règlement inefficace et coûteux, alors que nous avons la chance de pouvoir mettre en place pour une production déficitaire un règlement de type classique et qui ne coûte rien. A propos du lait, la Commission européenne a une vue démobilisatrice. Je suis persuadé que le 31 mars au soir on aura une crise, et je préfère qu'il n'y ait pas de décision maintenant, car les concessions que nous serions amenés à faire seraient inutiles. Elles n'éviteront pas le conflit. De toute façon, nous envisageons des mesures conservatoires que nous ne pouvons pas dévoiler pour l'instant.* »

A Aix-en-Provence

LES ÉTABLISSEMENTS COQ (fabricants de matériel agricole) SONT GRAVEMENT MENACÉS

(De notre correspondant.)

Aix-en-Provence. — Une entreprise aixoise centenaire, les établissements Coq, spécialisée dans la fabrication de matériel agricole, est en sérieuse difficulté. La société d'exploitation qui la gère vient de déposer son bilan, menaçant ainsi de licenciement ses cent quatre-vingts salariés.

La société Coq avait déjà connu, il y a quelques années, des difficultés, qui avaient amené la création d'une société d'exploitation pour reprendre l'affaire sur de nouvelles bases. L'année dernière, la municipalité d'Aix a injecté 6,5 millions de francs dans l'entreprise en achetant le terrain qu'elle occupait en ville et en l'aidant à déménager à quelques kilomètres au nord, sur la route d'Avignon.

Il semble que ce soient des problèmes de gestion qui aient amené le conseil d'administration à déposer le bilan. Pour le personnel et pour la C.G.T., l'entreprise est parfaitement viable. Le parti socialiste et le parti communiste ont multiplié les actions de soutien au personnel menacé. La municipalité (majorité présidentielle) a délégué un adjoint au maire, Mᵉ Mariani, pour tenter de sauver ce qui pourrait être sauvé.

SELON LES PRODUCTEURS FRANÇAIS

Les excédents laitiers ne sont pas une calamité

Les producteurs de lait français ont tenu *mardi 4 mars à Paris leur assemblée générale,* au moment même où, à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Neuf et les fonctionnaires de la Commission tentaient en vain de régler le difficile problème laitier. S'ils sont bien conscients de la nécessité de maîtriser la production, les responsables de la fédération nationale ne souscrivent pas, loin s'en faut, aux propositions de M. Gundelach.

Le président de la F.N.P.L., M. Marcel Deneux, a rappelé, devant M. Méhaignerie, qui rentrait précisément de Bruxelles, les trois exigences des producteurs français : une augmentation des prix d'au moins 8 %, une taxation des matières grasses importées concurrentes des produits laitiers et une politique de contrôle de l'augmentation de la production, avec un important volet exportation. M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., a déclaré pour sa part que « les excédents laitiers ne sont pas une calamité mais une chance ». Prenant le contre-pied de M. Gundelach, qui veut taxer les laiteries qui augmenteraient leur collecte, M. Guillaume propose que celles qui exportent des quantités de produits supplémentaires soient remboursées d'une partie de la taxe de coresponsabilité qu'elles ont versée.

M. Méhaignerie a rappelé l'exigence « de responsabilité financière » des ministres de l'agriculture qui, s'ils ne la respectent pas, courent le risque de se voir retirer précisément cette responsabilité.

Une politique commune et solitaire

« *Si vous venez en Haute-Loire, dépêchez-vous avant qu'il n'y ait plus d'agriculteur.* » Entre cette invite et les affirmations de M. Gundelach, selon lesquelles on produit trop de lait, il y a tout le champ d'une *incompréhension. Non pas que le commissaire européen et les « eurocrates »* n'aient pas assimilé la dimension sociale du dossier laitier. Mais les deux discours n'appartiennent *pas* à la même logique. Pour la seule raison que la politique agricole n'est pas seulement commune : elle est aussi unique.

Pour concilier les inconciliables, *le maintien du revenu des exploitants* étant incompatible avec la hausse des dépenses communautaires, la *Commission et les ministres de l'agriculture* ne peuvent jouer que sur un seul registre, celui des prix. Mélodie dont les altérations suggérées, les bémols des taxes de coresponsabilité et superprélèvements ne changent pas fondamentalement le mode mineur.

Mineur, parce que les conditions de production communes sont ailleurs, et la politique agricole n'a pas de prise *sur elles*. Il *n'existe pas en amont* de politique commune des coûts de production, pas de politique européenne des matières grasses. Pas de politique en aval des industries de transformation qui préfèrent, des Pays-Bas en France, de Grande-Bretagne en Italie, conserver leurs débouchés actuels plutôt que de rechercher en commun des marchés nouveaux. Résultats : les producteurs de lait français affirment à l'envi que ces débouchés existent ; M. Gundelach dit le contraire.

On se posera longtemps la question *de savoir s'il est plus logique* d'opérer des dégagements de marchés, de beurre ou de poudre de lait — ce qui tend à *prouver qu'il y a des acheteurs*, après frais d'intervention, de stockage, congélation et de remalaxage, — que de vendre des produits directement, à moindre coût. De même, l'opération, dite du *beurre de Noël, apparaîtra comme* un gadget bien coûteux si l'on en croit M. Deneux, président des producteurs de lait : seize fois plus cher *que le coût de l'exportation* des 2 000 tonnes ainsi consommées en deux mois.

La politique agricole commune (PAC) est solitaire. Soit, disent les « européens » de Bruxelles, donnons-lui une petite sœur, la politique régionale. Mais cette politique là est *une politique en creux, destinée à* répartir géographiquement les trous laissés par l'absence des autres politiques. Un trompe-l'œil, dans l'état actuel des choses, qui n'empêche pas les régions déshéritées de se vider, et celles qui ont le vent agronomique en poupe de concentrer la production à l'intérieur de leurs frontières.

Quand les éleveurs de la montagne, ceux de Haute-Loire, par exemple, demandent une politique globale de la montagne et non pas seulement une politique agricole, ils ne disent pas autre chose. Aussi, le débat technique des taxes de coresponsabilité, à partir de 60 000 litres, de 200 000 litres, de 300 000 litres, est-il vain.

« *Nous sommes, dans la Communauté des Neuf, solidaires, mais différents* », déclarait encore M. Deneux. L'Europe laitière, c'est treize vaches *par étable* en France, vingt et une au Danemark, trente aux Pays-Bas et quarante-six au Royaume-Uni. C'est encore un rendement moyen annuel par animal de 3 300 kilos en France, 3 850 en Belgique, 4 300 en Allemagne, 4 790 au Royaume-Uni, 4 870 au Danemark et 5 050 aux Pays-Bas. On peut donc refuser la logique *du traitement égalitaire* et des prix communs appliqués à des situations différentes. De l'unique à l'inique...

Des logiques contradictoires

Il reste que le problème laitier, faute d'avoir admis plus de souplesse, ne peut être aujourd'hui envisagé que dans la logique de la politique agricole commune, unique politique de la Communauté.

Si l'on en croit M. Deneux, celle-ci n'a pas assuré le revenu des producteurs, puisque le pouvoir d'achat d'un litre de lait en 1979 est le même qu'en 1970, date à laquelle le syndicalisme agricole avait pourtant décidé de rétablir la hiérarchie des prix en faveur des produits animaux. Si les prix du lait étaient suffisamment rémunérateurs, la limitation de la production serait possible ; comme ils ne le sont pas, les éleveurs chercheront à augmenter leur production. Et ce d'autant plus *que l'éleveur français* moyen peut — on a vu les chiffres — compter sur des gains de productivité, par la génétique surtout, sans hausse de charges considérable.

M. Deneux s'est étonné de voir comment le gouvernement français s'était laissé enfermer dans ce débat. Le syndicalisme est prisonnier lui aussi : en organisant des manifestations — une semaine d'action a été décidée, prélude à des rassemblements plus vastes, — il cherche à conforter la position du gouvernement dans la négociation. Ce même gouvernement qui, le cas échéant, enverra les forces de *l'ordre contre les paysans parce* qu'il défend des logiques contradictoires : celle de l'augmentation du revenu des agriculteurs, celle de la limitation du budget de la Communauté et celle surtout du maintien de la politique agricole commune dans sa solitude.

Solitude qui, au bout du compte, est responsable de la ruine d'un grand nombre de paysans et de la disparition de milliers d'exploitations.

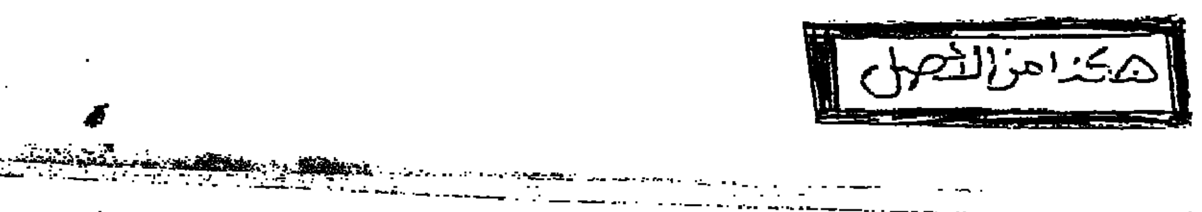
JACQUES GRALL.

DÉCOUVERTE D'UN IMPORTANT TRAFIC INTERNATIONAL DE VINS DE TABLE FRANÇAIS

Les douanes américaines ont découvert une importante affaire de fraude internationale sur du vin français. Ce vin de qualité ordinaire produit en France était expédié aux Pays-Bas, où il était embouteillé et « promu » de « qualité supérieure », puis réexporté, grâce à de faux certificats, vers la Grande-Bretagne pour être étiqueté, et finalement expédié aux Etats-Unis. Les preuves de la falsification commise aux Pays-Bas ont été remises, la semaine dernière, par l'inspection générale du ministère néerlandais de l'agriculture, aux autorités américaines chargées de l'enquête.

Les autorités néerlandaises n'ont pas donné d'indications sur le volume de la fraude, mais, selon l'*International Herald Tribune*, près d'un demi million de bouteilles de vin pourraient avoir été rebaptisées.

Les milieux *officiels* français ont déclaré ne pas être informés de cette affaire, mais ils ont précisé que les opérations de changement d'étiquette ou de « promotion » des vins étaient habituelles aux Pays-Bas, importante plaque tournante internationale. Ces fraudes sont facilitées par l'importance des importations « en vrac » de vins (en tonneaux ou en conteneurs).



Le doublement du prix du gaz est un minimum, selon Alger

De notre correspondant

Alger. — La décision de la Sonatrach de doubler le prix du gaz livré à Gaz de France (il passerait de 3,05 dollars à 6,11 dollars le million de B.T.U.) (1) pourrait bien constituer seulement une étape dans la revalorisation d'un produit appelé à jouer un rôle croissant dans l'économie mondiale en raison de l'augmentation constante des besoins en énergie. C'est ce qu'a laissé entendre, mardi 4 mars, dans un commentaire, l'agence Algérie Presse Service. « *Le prix théorique du gaz,* écrit-elle, *devrait être aujourd'hui supérieur et très largement aux 6 dollars le million de B.T.U. dont les commentateurs occidentaux parlent maintenant comme d'un prix prétendument exagéré.* » Il faut donc s'attendre dans l'avenir à de nouvelles augmentations. « *De faibles prix aujourd'hui,* estime l'agence, *rendront la pénurie de demain plus difficile à surmonter. Au contraire, un prix juste du gaz — d'un niveau minimal de 6 dollars ou plus le million de B.T.U. — encouragera et stimulera les investissements dans l'exploration et le développement, et pénalisera le gaspillage. L'expérience a montré que les consommateurs supportent mieux les hausses de prix que les pénuries, et un prix réaliste du gaz assure toujours mieux la sécurité de l'approvisionnement.* »

La hausse de tarif décidée unilatéralement par la Sonatrach intervient alors que l'Algérie réexamine sa politique énergétique et opère en ce domaine quelques profondes révisions. Les grandes lignes de cette nouvelle stratégie ont été développées récemment par le ministre de l'énergie, M. Nabi, dans une interview au mensuel *El Djeich*, organe des forces armées.

Les exportations de pétrole et de gaz, affirme le ministre, « *devront concilier les intérêts du moment avec ceux des générations futures* ». Elles ne pourront déboucher « *à aucun moment et à aucune condition sur la remise en cause de l'indépendance de l'approvisionnement énergétique de l'économie nationale* ». « *Il y a là un concept nouveau, celui de réserves stratégiques que nous ne devrons jamais entamer tant que le pétrole et le gaz constitueront pour le pays l'unique source d'énergie. La définition du niveau de ces réserves est en cours d'étude et devrait déboucher sur celle d'un volume maximum de nos exportations... Dans un premier temps, les gisements qui étaient exploités, en dépit d'une saine conception de leur conservation, verront leur production diminuer.* » « *Grâce à Dieu,* conclut le ministre, *l'évolution du prix du pétrole nous permettra, tout en diminuant notre production, de maintenir à un niveau élevé le montant de nos recettes pétrolières et gazières et de préserver les moyens de financement de notre développement.* »

« Une rente équitable »

M. Nabi estime que, en matière de prix, 1979 a été une « *année de rattrapage* ». Ce mouvement, selon lui, n'est pas terminé, et le prix du baril devrait, en 1980, se situer à un niveau plus élevé en taux réels que ceux atteints durant les années 70, et donc dépasser nettement les 30 dollars actuels. « *Cette évolution,* précise-t-il, *devrait se faire progressivement et d'une manière concertée.* »

L'Algérie, rappelle-t-on ici, a été la première à parler de façon significative sur le gaz, dont elle possède d'importantes réserves. Elle a dû se lancer, pour ce faire, dans un très lourd programme d'investissements et a essuyé les plâtres sur le plan technique, ce qui a entraîné d'importants retards et donc des frais supplémentaires. Elle veut maintenant que ses efforts soient récompensés par une « *rente juste et équitable* ». C'est dans cette optique qu'elle demande une revalorisation des contrats déjà passés, notamment avec El Paso aux Etats-Unis et G.D.F. La décennie qui vient de s'achever, observe l'A.P.S., a vu le prix du pétrole multiplié par dix-sept, alors que celui du gaz, beaucoup plus coûteux à extraire et à transporter, est resté ridiculement bas, l'écart entre le prix du baril de brut algérien et son équivalent en gaz atteignant 20 dollars.

DANIEL JUNQUA.

(1) Un million de British Thermal Unit = 252 thermies.

ÉNERGIE

L'ARABIE SAOUDITE NE VEUT PAS CONTRIBUER A L'ACCROISSEMENT DES STOCKS PÉTROLIERS DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS.

L'Arabie Saoudite ne veut pas vendre son « brut » à des fins de stockage dans les pays industrialisés. « *La politique gouvernementale est de satisfaire les vrais besoins mondiaux de consommation, non de contribuer à la constitution de réserves* », a déclaré Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, le 4 mars.

Cette déclaration intervenait à la fin des de trois jours d'entretien qu'ont eu les autorités saoudiennes avec M. Duncan, secrétaire américain à l'énergie. Les Etats-Unis avaient décidé — après la guerre du Kippour, — de constituer, en plus de leurs stocks de sécurité, une réserve stratégique de pétrole. La révolution iranienne et les tensions du marché ont entraîné la suspension de fait de ce programme. L'Arabie Saoudite entend cependant, elle l'a réaffirmé le 4 mars, — maintenir sa production à son niveau actuel soit 9,5 millions de barils par jour. — *(Reuter.)*

● *La catastrophe de Merlebach : la C.F.D.T. met en cause la direction des Houillères de Lorraine.* — La C.F.D.T. a publié le 4 mars un dossier engageant, selon elle, la responsabilité pénale des Charbonnages de France et des Houillères du bassin lorrain (H.B.L.) dans la catastrophe qui coûta la vie à seize mineurs, lors de l'explosion suivie d'incendie du puits n° 5 de Merlebach, le 30 septembre 1976.

La fédération des mineurs C.F.D.T. — la plus influente parmi les vingt-quatre mille mineurs des H.B.L. — demande que les employeurs soient poursuivis en correctionnelle pour « *délit d'homicide et de blessures par imprudence* ». Son avocat, Me Henri Leclerc, a dénoncé entre autres « *l'insuffisance des moyens de lutte contre l'incendie, l'absence de conduites d'eau utilisables efficacement, l'imprévoyance de la direction des Houillères et ses erreurs de diagnostic.* »

● *Soixante millions de francs pour les bassins houillers du Sud-Ouest.* — Dans le cadre du programme décennal de développement du Grand Sud-Ouest, une enveloppe d'investissements publics de 60 millions de francs vient d'être accordée par le gouvernement aux trois bassins houillers : 21 millions de francs pour Albi-Carmaux, 25 millions de francs pour Decazeville-Aubin et 13 millions de francs pour Alès.

SÉCURITÉ SOCIALE

LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION AVEC LES MÉDECINS

Le principal syndicat rejette toujours un projet qui, selon lui, créerait un double secteur de la santé

Vers un accord avec l'organisation minoritaire ?

Une nouvelle convention entre le corps médical et les caisses d'assurance - maladie entrera-t-elle en vigueur avec la signature d'un seul syndicat, minoritaire, celui de la Fédération des médecins de France (F.M.F.) ? Ce serait la revanche de ceux qui, il y a vingt ans, s'opposaient à tout système conventionnel face à la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.), hostile au projet.

Les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, exploitants agricoles, travailleurs indépendants) ont présenté, au cours d'une nouvelle réunion, le 4 mars, de nouvelles propositions dans un document d'une dizaine de pages, aux deux syndicats médicaux, la C.S.M.F. et la F.M.F. qui, le 12 mars, feront des contre-propositions.

Les trois principales propositions impliquent, selon la C.S.M.F., « *la mise en place d'un nouveau système de santé* » qu'elle ne peut pas accepter.

La première consiste à enfermer les médecins dans un système plus contraignant afin d'aboutir à une meilleure maîtrise « concertée » des dépenses. Celles-ci ne pouvant plus, à l'avenir, dépasser les recettes, les caisses entendent lier l'évolution des honoraires médicaux à celle des frais de santé, remboursés par les caisses. Un objectif serait fixé par les partenaires sociaux, en tenant compte « *des moyens de l'assurance-maladie, de l'évolution des sciences et des techniques médicales, de la modification des structures de population et de l'évolution de la couverture sociale* ». Chaque trimestre, une commission composée de praticiens libéraux et de médecins conseil, ferait le point au niveau national et local. En cas de dépassement de l'objectif, les honoraires conventionnels des médecins pourraient être bloqués lors des échéances tarifaires de février et septembre de chaque année. En effet, les caisses considéreraient que la profession médicale est « *dans une situation de débit par rapport aux régimes d'assurance maladie* ». Si la C.S.M.F. estime que cette formule dite de l'enveloppe globale a été améliorée, en revanche elle considère que, quel que soit l'« habillage », il s'agit toujours d'imposer aux médecins une discipline « impossible », les sanctions, en cas de non-application, étant supportées par les seuls médecins conventionnés.

La deuxième modification avancée par les caisses porte sur les modalités de remboursement de montant dégressif selon que le praticien applique la totalité des règles conventionnelles (discipline et tarif), une partie d'entre elles (discipline mais liberté de fixation des honoraires) ou aucune, les caisses préconisent maintenant un remboursement identique, pour les deux premières catégories de médecins conventionnés sur la base du tarif conventionnel. Seule différence entre praticiens : ceux qui adopteraient la liberté des honoraires ne bénéficieraient plus des avantages sociaux et fiscaux prévus par la convention.

Cette formule simple, en apparence, créerait en fait un double secteur et même un triple secteur si l'on ajoute les hors conventions (1). Les assurés qui seraient soignés par des médecins aux honoraires libres seraient beaucoup moins bien remboursés, puisque la couverture des dépenses par les caisses porterait sur le tarif officiel, inférieur à celui effectivement pratiqué. En outre la C.S.M.F. souligne l'incohérence de la formule : en cas de non respect de l'« enveloppe » globale, les honoraires conventionnels seraient bloqués et seuls les médecins respectant ces tarifs seraient pénalisés, puisque les autres fixeraient librement leurs honoraires.

Troisième proposition des caisses : la suppression de l'article 18, ce qui donnerait à nouveau aux caisses la possibilité de créer des centres de soins avec médecine salariée. A ces mesures s'ajoutent d'autres initiatives : les médecins devraient s'engager personnellement à respecter la convention ; il n'y aurait plus de lien entre les divers tarifs d'actes médicaux lors des revalorisations d'honoraires.

Pour la C.S.M.F., le cumul de toutes ces suggestions se traduirait au fil des années par l'apparition d'un nouveau système de santé, avec une médecine « *pour les riches* » et une médecine « *pour les pauvres* ». Dans ces conditions, la C.S.M.F., qui n'a pas rompu les négociations, affirme, pour l'instant, qu'elle ne peut parapher une telle convention : un syndicat, dit-elle, ne peut entériner pareil bouleversement ; c'est au Parlement d'en décider.

Mais le projet de convention peut très bien être signé par un seul syndicat. Or, la F.M.F. n'est pas aussi hostile que la C.S.M.F. Il est vrai qu'une partie des adhérents de la F.M.F. peuvent crier victoire : ceux-là-mêmes qui depuis la mise en place des conventions ont toujours protesté contre l'existence de remboursements variables selon les catégories de médecin.

L'apparente simplification annoncée par les caisses, l'appel à la responsabilité et le retour à un libéralisme certain (liberté des prix... ou des honoraires) leur conviennent. Et les caisses peuvent, de leur côté, affirmer que le projet de convention pourrait ne pas aboutir à un éclatement de fait de la médecine : dans la mesure où le nombre des médecins va fortement augmenter et la concurrence s'exacerber, la plupart des praticiens — notamment les généralistes — seront sans doute incités à respecter les tarifs conventionnels. Sinon le système conventionnel, révisé en 1970, qui avait pour but de regrouper la quasi-totalité des praticiens, serait condamné, car plus du tiers des praticiens auraient toute liberté pour fixer leurs honoraires, au lieu de 5 % environ actuellement.

Il s'agit là d'un pari dangereux qui ressemble comme deux gouttes d'eau au pari que M. Barre a lancé dans d'autres secteurs de l'économie. Mais il risque de durcir l'attitude de la C.S.M.F., mais aussi de la C.G.T. et de la C.F.D.T. — les deux grandes absentes de cette étonnante négociation. Une course de vitesse est en en tout cas engagée d'ici au 1er avril. Les caisses et le gouvernement veulent un accord, sinon le Parlement, comme le souhaite la C.S.M.F., devra intervenir.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Cette question n'aurait pas encore été discutée.

SOCIAL

Le syndicalisme

III. — Le défi patronal

par DOMINIQUE POUCHIN

Les élections prud'homales, confirmant l'attachement d'une majorité de salariés aux grandes confédérations ouvrières, ne peuvent cependant dissimuler les difficultés que celles-ci affrontent.

Conscients de l'insuffisance des explications avancées — déprime des militants, effets de la crise économique..., — les principaux syndicats tentent de « recadrer » leurs discours et entendent retourner « au plus près des travailleurs ». Mais ils rencontrent alors un patronat qui, lui-même, paraît s'être « recentré ». (« Le Monde » des 4 et 5 mars 1980.)

M. le directeur du personnel et des relations sociales s'efforçait, non sans peine, de dissimuler une sourde impatience. Un quart d'heure déjà que l'on discourait, le ton aimable, mi-déjeuner d'affaires mi-séminaire jeunes cadres, au petit salon du club-hôtel, planté au beau milieu de l'usine. Rien que de très ordinaire, anodin même. Et M. le directeur piaffait... Les syndicats, raisonnables ou non, les délégués, le comité d'entreprise, le climat général, l'humour des ateliers, les revendications... *simples banalités.*

Les collaborateurs, dossiers sous le coude, répondaient par habitude et obligeance courtoise. On alignait des chiffres, des pourcentages, sans plus de commentaires. Histoire de sacrifier à l'ignorance du visiteur, le temps des hors-d'œuvre. Le néophyte, c'est vrai, en est encore au « social » de grand-papa : à droite, le patron ; à gauche, le syndicat... l'usine en guise de ring. Pur rétro !

Vient enfin l'essentiel : M. le directeur respire. Oubliez donc le syndicat, le C.E., les délégués et *tutti quanti*. Ici, le « social », c'est autre chose. Tout est dans le « système »...

Peugeot, son lion et ses milices, disaient les mauvaises langues : vilaine image qui n'en finit pas de jaunir. Aujourd'hui, dites plutôt : Peugeot, son lion et sa D.P.R.S. Une « direction du personnel et des relations sociales » brûlante de matière grise où sociologues, psychologues et maîtres ès communication innovent à tout va pour mitonner, au jour le jour, un « *new deal* » de la relation sociale. C'est simple, très simple...

D'abord, un acte de foi : « *Le ciment le plus solide pour le développement de l'entreprise est la stratégie sociale.* » Puis une loi d'airain : « *L'interlocuteur n'est pas le syndicat, mais le personnel lui-même.* » Un médiateur : la hiérarchie. Et une arme suprême : l'Organisation, avec une majuscule à vous flanquer le frisson ! Point d'orgue en forme de « *bilan globalement positif* » : pas une grève sérieuse, monsieur, depuis 1969. Bref ! les délices de la paix sociale.

A chacun son recentrage

Un cas, Peugeot ? Sûrement. Une exception ? Moins sûr. Plutôt la pointe avancée d'un mouvement plus vaste. A chacun son recentrage. Certains en font grand bruit, quitte, en cours de route, à se débarrasser du terme devenu plus ou moins tabou. Les patrons, eux, n'en ont guère parlé, mais ils ont bougé. Crise oblige ! Plus tôt que d'autres, ils ont senti que ce ne serait pas une ondée passagère entre deux printemps. Qu'il fallait réagir à temps. « *C'est vrai*, explique M. François Ceyrac, *la crise a été un excellent maître d'école : elle a donné une importance nouvelle, une dimension décisive aux rapports sociaux. Les chefs d'entreprise ont fait leur deuil de la croissance forte. Il fallait s'adapter : opter pour la souplesse dans les statuts, abandonner résolument le quantitatif pour le qualitatif, faire du social une stratégie d'ensemble.* »

L'ambition novatrice n'a pas sitôt fait tache d'huile. Pour nombre de patrons, elle n'est encore qu'une alléchante vitrine à présenter dans les discours de congrès. Mais le mouvement a déjà dépassé le cercle étroit des « managers » dans le vent qui, depuis longtemps, ont fait de l' « innovation » leur hobby favori. Les « audacieuses expériences » d'hier sont désormais au centre de la stratégie patronale, estampillée et garantie par le C.N.P.F. qui multiplie les prosélytes, de colloque en assises, et, plus discrètement, au cours des sessions que son institut de formation offre aux P.-D.G. candidats au recyclage...

La crise, en réalité, n'a fait qu'accélérer le mûrissement d'idées dont la gestation était déjà bien avancée. « *La pratique généralisée des conventions collectives avait abouti à une véritable sous-traitance des questions sociales aux syndicats*, assure M. Ceyrac. *Mais c'était un marché de dupes. Peu à peu, direction et hiérarchie se trouvaient exclues de la gestion des rapports humains. L'armée syndicale occupait le terrain...* »

C'est ce constat qui, entre autres inquiétudes, suscite et oriente, voilà une dizaine d'années, les premières études de quelques cercles restreints. Ainsi, au lendemain de la grève des O.S. de Renault-Le Mans (1971), un groupe de travail très discret se réunit sous l'égide du C.N.P.F. Le nom de son rapporteur sera tenu secret : M. Bernard Vernier-Paillez, actuel P.-D.G. de la Régie, n'était-il pas déjà, à l'époque, directeur de la Saviem, entreprise d'État ? Les prémices du recentrage patronal sont en tout cas inscrites dans le mémoire que sa commission remet aux instances supérieures du C.N.P.F.

Une ligne de force : le taylorisme classique doit être revu et corrigé au nom même d'une saine rentabilité. Et, dans la foulée, quelques sages recommandations : « *Le rôle de l'échelon dit de première ligne, à l'articulation de la ligne de commandement et de l'exécution du travail, est décisif. (...) Il faut décharger l'agent de maîtrise d'un bon nombre de travaux administratifs pour le rendre disponible. (...) Il faudra passer par lui pour avoir le contact avec le personnel.* »

Ces idées simples commencent à nourrir le discours du C.N.P.F. qui, lors de ses assises de 1972, donne le feu vert à l' « innovation ». Mais les premiers nuages de la crise créent d'autres urgences : les audaces attendront. Vite reprise par l'aile dite « moderniste » du patronat, l'idée fait néanmoins son chemin et se précise. *Grosso modo :* le « social » est un terrain de libre concurrence, n'en laissons pas le monopole aux fossoyeurs de l'entreprise ! Ont-ils parlé trop clair, trop tôt ? Les « novateurs » sont ramenés à la raison.

C'est qu'en 1977 mieux vaut amadouer le loup que partir en chasse : la gauche est au zénith, de quoi demain sera-t-il fait ? « *Les syndicats*, explique un jeune patron, *étaient alors comme une « diguette » : pas le moment de les saper à la base. Emportés par une logique difficile à maîtriser, certains poussaient le bouchon un peu loin. A trop vouloir concurrencer, ils finissaient par confisquer le terrain.* »

1978, le danger passé, les précautions ne sont plus de mise : M. Ceyrac peut désormais vanter les mille mérites de la « *révolution patronale* ». Mais sa réussite suppose une complicité active de l'encadrement qui est loin d'être acquise. Paradoxalement, ce n'est pas chez « leurs » cadres que les patrons trouvent le meilleur crédit... On ne compte plus, il est vrai, les stages et séminaires, avec travaux pratiques et « jeux de rôles », organisés çà et là pour motiver la haute hiérarchie et transformer le contremaître en assistante sociale. Est-ce suffisant ? Pas évident mais, cette fois, le pari est pris, reste à le gagner.

C'est clair, dit-on au C.N.P.F., la politique sociale ne passe plus par un goulet unique direction-syndicats, « *il faut descendre au deuxième sous-sol...* ». Jusqu'à l'atelier où le petit cadre devra jouer les intrus et gagner le face-à-face avec le délégué. Ainsi s'ébauche la « relation trinaire », jargonnent les sociologues. Un jeu de trois coins, plutôt sophistiqué, où direction et syndicats se disputent un personnel « frustré et insatisfait ». Le patron a ses cadres pour « communiquer », le syndicat ses délégués pour « contester ». Au bout du compte, selon la règle, on doit trouver « l'équilibre dynamique » des forces sociales. *(Voir encadré.)*

Schéma abstrait, rébarbatif ? Retour à « Peugeot-ville », quarante mille salariés, la plus grande usine de France. Voilà vingt ans, la relation sociale y était des plus classiques, plutôt « musclée » à l'occasion. L'accord d'entreprise, même si la C.G.T. le boudait, scellait à termes réguliers l'entente à demi cordiale entre direction et syndicats : donnant-donnant, « progrès social » contre « paix sociale ». Mais, peu à peu, tout se dérègle : signe des temps, la C.F.D.T., rompant les amarres avec la sainte-église, passe à « l'ennemi ». « *Nous avons alors pris conscience de l'effet devenu pernicieux de nos accords*, explique un dirigeant de l'usine : *nos partenaires, désormais adversaires, détournaient les dispositions nées d'un consensus pour servir une lutte de classes...* »

La « bonne chance »

Après un moment de flottement, la direction élabore, à tâtons, sa stratégie nouvelle de « contournement ». L'arsenal mis en place vise à mobiliser les énergies pour la « bonne cause de l'entreprise », à anticiper sur le mécontentement diffus et à happer les aspirations à peine formulées de la base pour les faire remonter par les « bons » canaux. De la vieille boîte à idées déposée dans un coin de l'atelier au « gallup » échantillonné, l'Organisation n'omet rien.

Le « système de suggestions » fait déjà figure d'ancêtre. Mais, appliqué à l'origine au seul domaine technique, il est étendu aujourd'hui aux « petites idées pas bêtes » qui améliorent les conditions de travail, économisent l'énergie, renforcent la sécurité. Résultat : les amateurs de concours Lépine se bousculent et les bureaux d'études chargés d'analyser leurs trouvailles sont constamment engorgés. Le dernier « inventeur » a touché 200 000 F de prime. Le « loto maison » fait fureur... « *Et ça ouvre le dialogue* », souligne un jeune cadre de la D.P.R.S.

Pour le maintenir et l'élargir, Peugeot expérimente les G.O.C.T. Ces « groupes opérationnels sur les conditions de travail » rassemblent dans l'atelier des ouvriers choisis par la hiérarchie, qui « étudient l'environnement » et gèrent eux-mêmes un petit budget spécialement alloué pour quelques réformes... Faut-il encore « formaliser la discussion » ? Peugeot à son DIPO, « dossier individuel du personnel ouvrier », régulièrement mis à jour au cours d'un « échange » entre le salarié et son supérieur... « *le SMIC de la relation sociale* », disent fièrement les experts. Autrefois réservé aux cadres, la pratique du dossier s'est étendue à l'ensemble du personnel. Astuce maison : l'O.S. doit bien rêver d'un « profil de carrière » comme le chef qui le surveille...

« *On a ainsi réduit l'espace vital du délégué*, expliquent les cadres de la D.P.R.S. *Aux yeux du personnel, s'il agit moins, c'est qu'il a moins de pouvoir. A quoi bon aller le chercher, si le chef peut répondre à sa place... Le syndicat n'est plus chez nous qu'une soupape de sûreté, un simple clignotant. S'il s'allume, c'est qu'il y a manque de réaction saine de l'Organisation.* »

« Made in » Peugeot

Il suffit d'ajouter un énorme appareil d'information — un journal par catégorie, plus des feuilles d'atelier, avec des petites histoires, « *comme sur les tracts gauchistes* » — pour assurer la « *fluidité* », et l'on obtient le « *système social « made in » Peugeot* »... Du très concret, pour répondre à une ligne sans mystères qui s'énonce comme une profession de foi : « *Individualiser, personnaliser* »... et réagir ainsi contre l' « *uniformité créée par la protection sociale* »... On ne saurait être plus franc !

Les syndicats, déroutés, paraissent hésiter. Le dispositif patronal les prend à contre-pied, dérive, intègre et digère la revendication qui les nourrissait. Invoquer les « méthodes policières », la répression ? Mais n'est-ce pas prendre, encore, une longueur de retard, se réfugier dans un discours où l'on est plus à l'aise, et détourner le regard de ce qui gêne ?

Non que la répression ait disparu. Loin de là. Les vieilles recettes ne sont pas passées de mode : on traque toujours le « mauvais » délégué dans les ateliers de la « *Peuge* ». La D.P.R.S., qui se targue si fort de ses « novations », continue en sourdine de distribuer avertissements ou mises à pied, et le chef d'équipe sera mieux noté s'il sait y faire pour orienter son petit monde vers les « bons » syndicats, attachés à la grande maison. Pourtant, sans perdre en efficacité, cette répression est devenue plus subtile, plus « sélective » surtout. Elle n'est qu'un rouage, non négligeable certes, mais désormais annexe, du système Peugeot.

Dès lors, M. Pierre Juquin, député communiste, peut bien brandir à la tribune de l'Assemblée ce DIPO qui « *fiche* » les ouvriers de Peugeot pour en faire « *des esclaves des temps modernes, traités par leur patron comme de la chair à profit* » (*le Monde* du 4 décembre 1979), son réquisitoire porte à faux. Est-ce par hasard si le texte d'orientation voté lors du dernier congrès du syndicat C.G.T.-Peugeot ne fait, lui, quasiment pas allusion à la répression ? Le terme même n'apparaît pas une seule fois en vingt-neuf feuillets serrés... Et sur le DIPO, dont il souligne, bien sûr, le caractère inquisitionnel, le syndicat conclut, amèrement réaliste : « *Que cela plaise ou non, Peugeot crée l'illusion qu'il tient compte de l'avis du travailleur (...) et que la démocratie existe dans l'usine.* »

Ainsi, loin d'être l'apanage de managers ouverts et modernistes — toujours bienvenus pour servir d'alibi aux tenants invétérés des bonnes vieilles méthodes..., — les nouvelles stratégies patronales trouvent aujourd'hui un terrain de choix là où, de tout temps, on semblait plus enclin au bâton qu'à la carotte... Simple calcul sans doute : l'objectif reste inchangé, mais les moyens, désormais plus sophistiqués, n'en sont que plus « rentables ».

Reste donc à s'adapter, quitte à prendre le train en marche, et, devant l'audience qui s'effrite, intégrer tant bien que mal le dispositif patronal « *pour en révéler les limites et les contradictions* ». Révision urgente et déchirante : « *Peugeot utilise désormais une approche scientifique pour contrecarrer notre activité*, constate la C.G.T. *Il occupe un terrain qui, autrefois, était tenu exclusivement par le syndicat (...). Les illusions créées ont été et sont encore facilitées par notre attitude négative qui nous fait apparaître comme étant contre tout et qui nous coupe parfois des travailleurs...* »

Les rectifications ainsi imposées à la base, face au péril soudain reconnu de se retrouver « hors jeu », ont alerté les directions parisiennes. Mais on y mesure mal encore l'ampleur du phénomène. Longtemps considéré comme secondaire, le dossier est resté aux bons soins du « *camarade chargé des conditions de travail* ». Certes, on entendait bien, par-ci par-là, des « copains » raconter qu'à la SNIAS de Tarbes « *les ouvriers sont venus le week-end repeindre les murs de leur atelier, rebaptisé îlot* », qu'à la « *Naphta* » (Berre) « *les chefs d'équipe sont instamment priés de réunir les gars pour causer autour du pastis et des cacahuètes* », qu'à Solmer « *on accorde, après de soi-disant réunions de sécurité, ce qu'on a refusé la veille aux délégués* »..., mais tout cela n'inquiétait guère.

LE « SOCIAL » VU PAR LE C.N.P.F.

L'Institut de recherche et de perfectionnement de l'organisation professionnelle (IRPOP), Institut de formation officiel du C.N.P.F., présente ainsi dans une fiche, intitulée « L'équilibre social dans l'entreprise », les rouages essentiels d'une relation dite « trinaire ».

Il y aura toujours, au niveau du personnel, des frustrations, des insatisfactions.

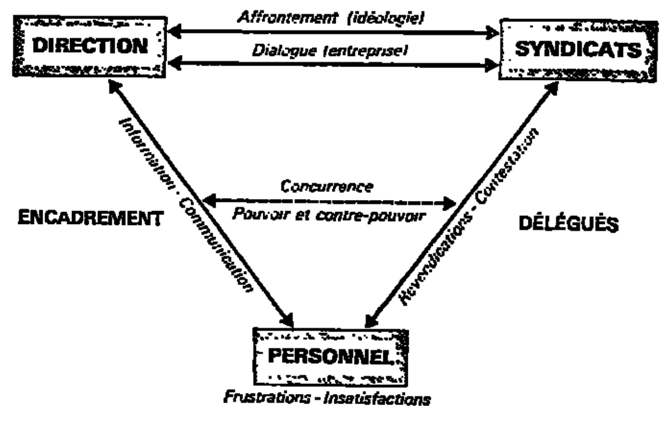
Elles peuvent être prises en compte de deux manières :

— Par la « ligne syndicale », au titre de la contestation et de la revendication ;

— Par la maîtrise et l'encadrement (en remontant éventuellement jusqu'à la direction) au titre de la fonction sociale de l'encadrement.

Si le canal maîtrise-encadrement est bloqué, la totalité des frustrations passera par le canal syndical, et la position syndicale sera très forte ; n'ayant pas à craindre de réactions d'une base qui n'a pas d'autre recours possible, la force syndicale pourra affronter « en force » la direction, et elle le fera selon la logique de ses visées politiques et idéologiques. Exprimant à sa manière les revendications latentes du personnel, elle arrachera lambeau par lambeau le progrès social à la direction, consolidant ainsi son pouvoir politique en même temps que son image vis-à-vis du personnel.

Si au contraire la ligne de communication personnel-encadrement-direction fonctionne activement, les besoins réels du personnel seront détectés, compris, et le cas échéant satisfaits au niveau approprié de la ligne hiérarchique. Le « capital d'insatisfaction » que gèrent les syndicats et qui fonde le contre-pouvoir en sera d'autant diminué. Et il sera alors possible pour la direction de maintenir le dialogue avec les syndicats sur le terrain des problèmes concrets de l'entreprise tels qu'ils sont ressentis par le personnel, amenant ainsi les syndicats à participer au progrès économique et social de l'entreprise.



SOCIAL

...en crise ?

Sur la foi de quelques exemples, on imputait volontiers ces « petites manœuvres » à la complicité active des « *gars de F.O., toujours prêts à faire le jeu du patron* ». Sans trop chercher plus loin, sans se demander pourquoi, alors, Force ouvrière elle-même ne manifeste guère d'enthousiasme — officiellement du moins — pour ces « ouvertures patronales » (*voir encadré*). Non, on ne s'attardait pas davantage : simple ravalement de façade, pensait-on, un coup de vernis, un petit « lifting » pour rajeunir les traits usés du vieux paternalisme... Rien de plus !

Le réveil est tardif : « *Nous avons ignoré le patronat réel et privilégié le capitalisme dans son abstraction*, admet M. Edmond Maire. *En fait, sur des centaines d'expériences lancées par les patrons, il ne nous remonte presque rien de nos sections : elles se cachent leur difficulté à répondre comme une maladie honteuse. On apprend ce qui se passe, de temps en temps... par l'extérieur !* »

L'enjeu est pourtant de taille : sous un discours subtilement hypocrite qui récupère « *ce qu'il y a de fondamentalement juste dans l'utopie autogestionnaire* », le patronat n'est-il pas en train de jouer, à grande échelle, l' « intégration » honnie des sacro-saints canons de la lutte des classes ? « *Il a simplement pris conscience du facteur humain dans la flexibilité et la rentabilité de la gestion d'entreprise*, affirme M. Jacques Delors. *Ses nouvelles méthodes pour promouvoir l'adhésion au travail, à défaut d'impossible consensus, lancent un véritable défi au syndicalisme qui n'a guère de temps à perdre pour relever le gant.* »

Défi en effet que cette concurrence portée au cœur même de l'atelier, car elle touche le syndicat dans sa véritable raison d'être Elle l'attaque au tréfonds de sa culture et de ses traditions : le sens du « collectif » comme valeur suprême et unique vecteur du progrès social. L'individualisation, clé de voûte idéologique de la « *révolution patronale* », désarçonne d'autant les syndicats qu'elle répond bien souvent, appliquée sur le terrain, à des aspirations qu'ils ont négligées, voire combattues.

Mais la « bonne parole » des « managers » ne s'adresse pas à tous de la même façon. L' « intégration », jouable et jouée ici, ne l'est plus à l'égard de ceux que la « *souplesse nécessaire dans les statuts* », chère à M. Ceyrac, a tout bonnement rejeté... hors des vrais statuts !

Prochain article :

L'ÉCLATEMENT

F.O. : les difficultés sont chez les autres...

La crise ? Quelle crise ? Celle du syndicalisme ? Simple invention de sociologues tourmentés. A Force ouvrière, on ne s'émeut guère des diagnostics inquiets de ces « spécialistes du champ social » : « *Ils n'y connaissent rien* », lance tranquillement M. André Bergeron...

Du secrétaire général au militant de base, une égale assurance, sereine : la crise, elle est « à côté », chez « les autres ». F.O. n'en pâtit pas. Mieux, elle en profite ! Chiffres à l'appui, on vous montre qu'un salarié sur quatre fait aujourd'hui confiance à la confédération, et surtout que ses effectifs gonflent régulièrement depuis cinq ou six ans... « *soit depuis que les autres en perdent* ». Au bout du compte, le sourire satisfait et à demi narquois de celui qui voit les railleurs et censeurs d'hier recadrer, recentrer à tout va pour suivre le sillon qu'il n'a cessé, lui, de labourer...

De fait, F.O. paraît échapper aux difficultés qu'affrontent les deux autres centrales. A tel point qu'en voulant décrire le syndicalisme en crise, on aurait bientôt tendance à ignorer son existence.

Principes et pratiques

F.O. est pourtant là, campée sur ses traditions, typée par son discours au réformisme proclamé, servant — selon l'heure et l'interlocuteur — de repoussoir ou de référence. F.O. c'est un peu « *ce que serait le syndicalisme... s'il n'y avait pas les autres* ». Une image qui entretient chez maints patrons l'impossible rêve d'un syndicalisme à l'allemande et chez « les autres » (syndicats, s'entend) l'éternel « credo » qu'on ne peut avouer son réformisme sans trahir.

Historiquement moins implantée que ses concurrentes dans le secteur industriel, la centrale de M. Bergeron y est aussi l'enjeu d'une bataille qui, parfois, fait déjà apparaître de sensibles écarts entre principes et pratiques.

En effet, vivant d'abord de la politique contractuelle, F.O. ne peut que souffrir de la voir peu à peu délaissée, rétrécie, par un patronat qui pense avoir « trouvé mieux ». « *Une politique systématique de contrats n'est possible que si l'on a, en face de soi, un seul vrai syndicat, un syndicat participatif, comme la D.G.B. allemande* », affirme M. Ceyrac. En d'autres termes : hélas ! F.O. n'est pas — et ne peut être — la D.G.B. Cherchons autre chose...

Bien qu'encore épargnée par la crise propre au syndicalisme, F.O. risque donc d'être elle-même touchée par la redéfinition de la stratégie patronale. En cherchant à contourner l'obstacle syndical, en lançant la « concurrence » sur le terrain social, le patronat renonce clairement à faire du délégué, *quel qu'il soit*, l'interlocuteur privilégié.

Cette politique, il est vrai, semble paradoxalement, çà et là, prendre appui sur des militants F.O. Ainsi, à la SNIAS de Toulouse, certains « correspondants sociaux », détachés dans les ateliers par la direction du personnel sont d'anciens délégués F.O. A Mérignane, autre usine de la SNIAS, la volonté affichée de jouer le jeu a permis à F.O., avec le renfort de la C.G.C., de supplanter en quelques années la C.G.T., jusque-là nettement majoritaire.

Une exception ? « *Ça ne marche que parce que nous avons affaire là à un patron de qualité, quelqu'un avec qui on a plaisir à traiter*, explique M. Bergeron. *Mais il ne faut pas en tirer de loi générale. De toute façon, ce qui domine encore et toujours à Mérignane, c'est le syndicat. Il n'y a acune intégration...* »

Gare aux principes ! A F.O. comme ailleurs, l'intégration a visage de diable... « *Moi, je ne crois pas à la grande embrassade*, répond M. Bergeron à un patron qui lui parle doctement d' « expression des travailleurs ». *Il n'y a qu'un seul interlocuteur dans l'entreprise : le syndicat. Une seule façon de gérer le social : le contrat...* »

Le *new deal* patronal devra-t-il donc trouver d'autres réformistes, mieux intentionnés ? Mais où ?

D. P.

Tandis que les grévistes continuent leur mouvement

La police fait évacuer le siège de la Caisse d'épargne de Paris

La police a procédé, ce mercredi 5 mars, peu avant 9 heures, à l'expulsion des grévistes de la Caisse d'épargne de Paris (C.E.P.), qui, depuis le 29 février, occupaient le siège de l'établissement, 19, rue du Louvre, Paris 1er. Cette évacuation, qui a eu lieu sans incidents, est intervenue après que le tribunal de Paris, saisi en référé par la direction de la C.E.P., l'eut ordonné (*nos dernières éditions du 5 mars*). C'est la première fois, depuis la libération, que la police est appelée à pénétrer dans les locaux de la C.E.P.

Plusieurs centaines de grévistes, qui poursuivent leur mouvement, se sont rassemblés devant le siège de la rue du Louvre, aux cris de « *Nos trente-cinq heures, pas les flics !* », tandis qu'une centaine d'employés non grévistes reprenaient leurs postes. En fin de matinée, les manifestants se sont dispersés, et le siège de la C.E.P. a été rouvert au public.

Mardi 4 mars, on a noté des retraits importants de la part des épargnants, et les agences ouvertes (la liste peut être connue en appelant S.V.P. 33-33) — une soixantaine sur cent quarante-sept — ont parfois manqué de liquidité.

Le conflit porte, on le sait, sur les horaires de travail. Avec l'introduction de l'informatique, les arrêtés de caisse, qui se faisaient auparavant en cinquante minutes (après l'heure de fermeture) sont aujourd'hui terminés en vingt minutes. Ce gain d'une demi-heure compense, pour les syndicats, le fait que les agents de la C.E.P. travaillent le samedi et que, très souvent, l'horaire du déjeuner est réduit, parce qu'il faut satisfaire les clients qui se présentent quelques minutes avant la fermeture du midi. Au total, selon la direction, les employés de la CEP travaillent 37 h. 30 par semaine (payées 40 heures), chiffre très contesté par les syndicats.

C'est cette demi-heure par jour, gagnée grâce à l'informatique, que la direction générale de la C.E.P. veut récupérer pour moitié en contraignant le personnel à travailler une heure et quart de plus, un jour par semaine (cinq quarts d'heure bloqués sur un seul jour). Or le statut du personnel des caisses d'épargnes ordinaires de France (« l'Ecureuil ») stipule que « *l'horaire du travail est fixé en accord avec les organisations syndicales* » (article 54). La direction se refuse à toute négociation. Elle a seulement accepté de repousser au 15 avril la mise en application de ce nouvel horaire.

M. DANIEL HOEFFEL LANCE LA CAMPAGNE EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, a procédé, le mardi 4 mars, au lancement de la campagne nationale pour l'insertion des personnes handicapées. La politique en faveur de ces dernières, a-t-il rappelé, représente un effort sans précédent : près de 20 milliards de francs lui seront consacrés en 1980.

La campagne, conçue en concertation avec les associations représentatives, et en liaison avec la mission pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, comportera notamment une information audiovisuelle auprès du grand public, à partir de ce mercredi 5 mars, pendant trois mois. A la fin de l'année, le secrétaire d'Etat espère sensibiliser les chefs d'entreprise, les constructeurs, les urbanistes et les architectes, en diffusant dans la presse professionnelle des messages destinés à susciter les initiatives, et en organisant des « carrefours régionaux ». Cette campagne se poursuivra tout au long de l'année 1981, qui a été proclamée, par l'Organisation des Nations unies, Année internationale des personnes handicapées.

PRESSE

PRÉAVIS DE GRÈVE DES JOURNALISTES DU « PROGRÈS DE LYON »

(*De notre correspondant.*)

Lyon. — L'intersyndicale des journalistes du *Progrès de Lyon* (S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T., C.G.T. et C.F.T.C.) vient de déposer un préavis de grève de vingt-quatre heures à compter de jeudi 6 mars, 6 heures du matin. Sauf accord de dernière minute avec la direction de la Société Delaroche, la parution du *Progrès* devrait être sérieusement perturbée, sinon impossible, vendredi 7 mars.

La détérioration du climat social est sensible depuis quelques semaines au sein des différentes équipes rédactionnelles du *Progrès* à Lyon comme dans les différents centres départementaux. Le mouvement envisagé est le premier qui affecte l'entreprise dirigée par M. Jean-Charles Lignel. Selon un porte-parole syndical, c'est la marque de la « *fin de certaines illusions* ».

« *De graves modifications sont intervenues dans nos conditions — salariales et professionnelles — de travail* », estime un communiqué qui résume les griefs formulés par les journalistes qui devaient rencontrer leur P.D.G. ce mercredi après-midi.

Les syndicats s'inquiètent entre autre « *de la suppression d'une revalorisation salariale de 12 %, considérée désormais comme un simple supplément individuel, et de la remise en cause du remboursement normal et acquis des frais professionnels* ».

Enfin, les syndicats réclament la création immédiate d'un comité d'entreprise et des « *engagements écrits* » sur tous les points en litige, essentiellement pour obtenir la signature de contrats de travail « *promis à de nombreuses reprises* ».

Le syndicat C.F.D.T. des employés du *Progrès* s'est associé au mot d'ordre de grève. — C. R.

AFFAIRES

Dans le cadre d'un plan global de restructuration

Boussac-Saint-Frères annonce quatre-vingt-douze licenciements à son siège parisien

La direction de Boussac - Saint-Frères (B.S.F.), qui regroupe les activités textiles du groupe Willot, a annoncé, mardi 4 mars au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, qu'elle avait l'intention de licencier quatre-vingt-douze salariés de son siège parisien, rue Poissonnière (sur un effectif total de deux cent soixante-quatorze personnes). Tous les services centraux du groupe devraient être touchés à l'exception des services commerciaux qui seront transférés dans les locaux du Bon Marché ou de la Belle Jardinière (filiales commerciales du groupe Willot).

Cette décision s'inscrit dans un plan global de restructuration des services de direction de Boussac-Saint-Frères.

D'ici à l'été, l'immeuble de la rue Poissonnière, ancien siège de l'ex-groupe Boussac, où étaient regroupé, depuis la reprise de celui-ci par le groupe Willot, l'ensemble des services centraux de B.S.F. (comptabilité, gestion des ateliers, direction du personnel, etc.), devrait être libéré. Le personnel de ces services serait allégé et réparti entre diverses unités du groupe (à Lille, à Epinal, dans le centre et à Paris).

Cette restructuration devrait, selon la direction, permettre une économie annuelle de 5,4 millions de francs (grâce à l'allégement des charges salariales, immobilières, etc.).

Le personnel du siège parisien de Boussac Saint-Frères a décidé, pour protester contre cette décision, d'observer ce mercredi 5 mars une grève de vingt-quatre heures.

B.S.N.-GERVAIS-DANONE CÈDE A LA SOCIÉTÉ BRITANNIQUE PILKINGTON UNE PARTIE DE SES ACTIVITÉS VERRIÈRES

Le groupe B.S.N. - Gervais-Danone, qui avait annoncé le 14 septembre 1979 son intention de céder à la société britannique Pilkington ses activités verrières à l'étranger, notamment en Allemagne fédérale et au Benelux, sous réserve de l'autorisation des autorités compétentes, a annoncé la signature d'un accord.

Le bureau des cartels d'Allemagne fédérale a bien autorisé B.S.N.-Gervais-Danone à céder à Pilkington ses participations dans les sociétés verrières ouest-allemandes Dahlbusch et Flachglas pour un montant de 7,5 milliards de francs belges (1 080 millions de francs français), dont moins de 25 % payés en actions Pilkington, mais s'est opposé à la cession des filiales Glaverbel (Belgique) et De Maas (Pays-Bas), « en raison de l'importance cumulée des positions de toutes ces filiales ».

B.S.N. - Gervais-Danone gardera donc Glaverbel et De Maas, qui ont représenté en 1979, avec la filiale française Boussois, 14 % du chiffre d'affaires du groupe.

Selon une enquête de l'hebdomadaire « Valeurs actuelles »

La C.F.P., Elf et Peugeot sont en tête du palmarès de l'impôt sur les sociétés

Les entreprises qui paient le plus d'impôts sur le bénéfice se recrutent dans les secteurs du pétrole, de l'automobile, de la chimie, de l'électronique et de la mécanique de pointe. L'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, dans son numéro du 3 mars, sous le titre assez inexact « Les cent cinquante plus gros contribuables de France », en publie le palmarès, établi par la DAFSA (Documentation et analyse financière S.A.) et tire deux conclusions : le secteur privé est plus performant que le secteur public ; le poids des taxes diverses (hormis la T.V.A.) a plus que doublé en cinq ans, alors que le rendement de l'impôt sur les sociétés diminuait.

L'impôt sur les sociétés, considéré par les auteurs de l'étude comme un critère plus précis de la santé des entreprises que le chiffre d'affaires (qui reflète le passé) et que le bénéfice net (au montant aléatoire), a rapporté 49 milliards de francs en 1979, soit plus de 10 % des recettes totales de l'Etat. En tête du classement, deux compagnies pétrolières : la C.F.P., avec plus de 9 milliards, mais ce chiffre n'est pas significatif, car il correspond, pour la quasi-totalité, à des redevances versées aux pays de l'OPEP. Le second gros contribuable, Elf, ne les comptabilise pas et annonce 2,6 milliards de francs d'impôt.

Viennent ensuite, dans l'ordre, Peugeot-Automobiles (810 millions), Michelin (555 millions), Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (503 millions), Thomson-Brandt (445 millions), Pechiney-Ugine-Kuhlmann (356 millions), Air Liquide (333 millions), Compagnie générale d'électricité (314 millions), Thomson-C.S.F. (261 millions). On trouve un peu plus loin dix-huit sociétés payant plus de 100 millions d'impôt sur les sociétés : dix-neuf entre 50 millions et 100 millions ; cinquante-trois entre 50 millions et 20 millions ; les cinquante entreprises restantes du palmarès sont assujetties pour moins de 20 millions.

Ce classement a été établi à partir des statistiques disponibles et des chiffres publiés pour les sociétés cotées, pour les trois derniers exercices connus (1976 à 1978). L'hebdomadaire note que Peugeot et Citroën ont ensemble payé sept fois plus d'impôts que la Régie Renault pour un chiffre d'affaires comparable. Les compagnies privées d'assurance-vie et d'assurances dommages paient également plus d'impôts que les compagnies nationalisées aux chiffres d'affaires nettements plus élevés. Par contre, l'étude accorde un bon point aux banques nationalisées, qui, en 1978, sont devenues pratiquement aussi rentables que les banques privées.

ÉTRANGER

LES NÉERLANDAIS ONT MANIFESTÉ CONTRE L'AUSTÉRITÉ

(De notre correspondant.)

La Haye. — Un mouvement de grève a paralysé les transports publics dans plusieurs villes des Pays-Bas et provoqué des arrêts de travail dans les ports et dans de nombreuses usines et dans plusieurs quotidiens le 4 mars, à l'appel du grand syndicat de gauche F.N.V. (un million de membres).

Le F.N.V. entendait protester contre la politique d'austérité du gouvernement de centre droit, politique qui doit entraîner une baisse du pouvoir d'achat d'environ 2 %. Le syndicat protestant C.N.V. s'était désolidarisé de l'appel à la grève. Quoique en désaccord avec la politique gouvernementale, le C.N.V., qui compte environ trois cent mille membres, s'est montré partisan de nouvelles négociations en vue d'arriver à un accord sur la politique économique et sociale pour cette année.

Cette grève a coïncidé avec les débats à la Chambre des députés sur un projet de loi qui devrait donner les pleins pouvoirs ou gouvernement pour fixer une stricte politique salariale pour tous les salariés dont les rémunérations sont fixées par des conventions collectives (environ 80 % des salariés néerlandais).

Le F.N.V. exige que le gouvernement revienne sur sa décision de ne pas compenser par des hausses de salaires les augmentations de prix. En outre, le grand syndicat demande soit une augmentation de 2 % pour la plupart des travailleurs, soit des mesures fiscales garantissant au moins le maintien du pouvoir d'achat.

Au mois de janvier, le gouvernement avait « gelé » les salaires pour deux mois, après l'échec des entretiens patronat - syndicats - pouvoirs publics.

RENÉ TER STEEGE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1900	4,1925	— 185	— 85	— 245	— 205	— 670	— 600
$ can.	3,6535	3,6575	— 30	+ 10	— 50	+ 5	— 120	— 25
Yen (100)	1,6965	1,6995	+ 20	+ 40	+ 40	+ 60	+ 195	+ 240
DM	2,3425	2,3455	+ 85	+ 120	+ 165	+ 210	+ 520	+ 600
Florin	2,1300	2,1325	+ 20	+ 35	+ 35	+ 60	+ 115	+ 160
F.B. (100)	14,4230	14,4370	— 240	— 115	— 485	— 270	— 970	— 540
F.S.	2,4375	2,4410	+ 130	+ 210	+ 330	+ 370	+ 950	+1030
L. (1 000)	5,0545	5,0595	— 230	— 175	— 495	— 420	—1580	—1450
£	9,3965	9,4055	— 530	— 460	— 960	— 870	—2220	—2055

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	7 7/8	8 7/16	8 13/16	8 11/16	9 1/16	9 3/16	9 9/16
$ E.-U.	46	46 1/2	15 7/8	16 1/4	16 5/8	17 1/8	17 5/16	17 11/16
Florin	11	12	11 3/8	12 1/8	12	12 3/4	12 1/2	13 1/2
F.B. (100)	12	14	14 3/4	15 1/2	15	15 3/4	15 1/8	15 7/8
F.S.	2	3	4	4 3/8	4 11/16	5 1/16	5 3/4	6 1/8
L. (1 000)	17	19	18 1/2	20	19 1/4	20 1/2	20	21 1/8
£	18 3/4	20 1/4	19 3/8	20 1/8	19 1/2	20 1/4	19	19 3/4
Fr. franç	13	13 1/2	12 7/8	13 1/2	13 5/8	14 1/8	14 3/4	15 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Le pessimisme des consommateurs français grandit

révèle une enquête de l'INSEE

Les Français sont plus pessimistes qu'en novembre dernier sur l'évolution des prix, de l'emploi, du niveau de vie, révèle la dernière enquête de l'I.N.S.E.E. réalisée entre le 15 janvier et le 5 février auprès de 8 252 ménages représentatifs de l'ensemble de la population.

● PRIX. — Les Français sont de plus en plus nombreux non seulement à déclarer que « *depuis six mois les prix ont beaucoup augmenté* », mais aussi que les hausses vont encore s'accélérer.

● EMPLOI. — La dernière enquête (novembre) avait fait apparaître un regain d'optimisme. Celui-ci n'a pas été confirmé par l'enquête de janvier. Le pourcentage des personnes interrogées qui prévoient une détérioration de la situation retrouve le niveau élevé de mai 1979 (57 %), alors qu'il avait baissé en octobre dernier (51 %).

● NIVEAU DE VIE. — Les opinions concernant le passé récent sont de plus en plus pessimistes. Elles atteignent le niveau le plus bas observé depuis qu'a débuté l'enquête (1964). Cette tendance est vraie aussi pour les mois à venir (seul janvier 1974 avait été plus « sombre »). L'INSEE note cependant que les réponses faites à cette question « amplifient » généralement le climat du moment.

● SITUATION FINANCIERE DES CONSOMMATEURS. — Les réponses sont un peu contradictoires dans ce domaine. Les ménages sont aussi nombreux qu'il y a trois mois à mettre de l'argent de côté, mais la description de l'évolution de la situation depuis six mois fait apparaître une forte détérioration. Les appréciations sur « l'évolution actuelle » sont stables, mais pessimistes sur la tendance à venir.

● CONSOMMATION ET EPARGNE. — Si leurs revenus sont moins importants, les Français refusent de sacrifier la consommation à l'épargne. Beaucoup de réponses insistent sur « *l'opportunité de faire des achats importants* », notamment dans l'automobile.

Les intentions d'achat qui étaient en net recul en octobre dernier progressent sensiblement en janvier pour l'automobile.

L'ACTIVITÉ DES TRAVAUX PUBLICS S'EST RÉDUITE DE 1,2 % EN 1979

Décembre 1979, pour les entreprises de travaux publics, aura été un mois d'activité moyenne, de niveau comparable à celle des mois précédents : le montant des travaux réalisés, en données brutes et en francs courants, s'est établi à 5 751 millions de francs, contre 6 180 en novembre, et 6 371 en octobre, soit une baisse de 9,7 %. En série désaisonnalisée, l'écart de décembre sur octobre s'inverse, en hausse de 0,98 % : 5 886 millions de francs en décembre, contre 5 829 en octobre. Par rapport à l'année précédente, le dernier trimestre montre une amélioration de 11,9 %.

Pour l'ensemble de l'année 1979, si l'on prend en compte les chiffres de décembre, qui sont provisoires, on observe une progression du chiffre d'affaires, en francs courants, de 9,9 % par rapport à 1978. Cependant, les statisticiens évaluant l'inflation dans les travaux publics à 11,2 % pour l'année 1979, cela traduirait, en fait, un recul de 1,2 % de l'activité, en francs constants.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS

SICOMI

Le conseil d'administration de LOCINDUS qui s'est réuni le 3 mars 1980 a arrêté les comptes de la société au 31 décembre 1979 tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoqué pour le 29 mai 1980.

Au cours de l'exercice 1979 de nouveaux engagements de financements (location simple et crédit-bail) ont été signés pour un montant de 119.775.000 F hors taxes (dont 113.830.000 F correspondant à des opérations de crédit-bail) contre 91.975.000 F H. T. en 1978 soit une progression de 30,23 %.

A ces nouveaux engagements il y a lieu d'ajouter 164.703.000 F H. T. (dont 64.248.000 F en location simple et 100.455.000 F en crédit-bail) d'engagements résultant de l'achat suivi de la fusion-absorption en 1979 de la SICOMI LOCIC.

Le bénéfice net de la société s'élève au 31 décembre 1979 à 72.087.534 F contre 61.965.436 F en 1978 soit une progression de 16,34 %.

Les chiffres caractéristiques de l'activité de la société ressortent du tableau comparatif 1978-1979 (en milliers de francs) :

	31-12-1978	31-12-1979	Augmentations en %
Montants des engagements	1 187 279	1 470 230	23,76 %
— dont location simple	81 009	154 099	
— dont crédit-bail	1 107 000	1 316 131	
Produits d'exploitation bancaire dont	160 067	199 571	24,68 %
— produits des opérations de L.S.	12 159	17 250	41,87 %
— produits des opérations de C.B.	147 712	180 037	21,88 %
— produits des opérations interbancaires	196	2 284	
Amortissements et provisions	48 993	62 205	26,97 %
Impôts sur les bénéfices	27	177	
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	110 986	134 470	21,16 %
Bénéfice net	61 965	72 087	16,34 %
— dont produits accessoires, exceptionnels et sur les exercices antérieurs	5 384	2 790	
Dividende global	52 892 (1)	61 941 (2)	17,11 %

(1) Pour 1.734.176 actions.
(2) Pour 1.846.216 actions.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire la mise en distribution d'un dividende par action de 33.55 F (auquel il y a lieu d'ajouter un avoir fiscal — impôt déjà payé au Trésor — de 5 centimes) correspondant à 85 % du bénéfice net calculé comme en matière d'impôt sur les sociétés, contre 30,50 F en 1978 soit une progression de 10 %.

Ce dividende sera versé aux 1 846 216 actions composant le capital augmenté de votre société à la suite de la conversion en actions en 1979 de 100 920 obligations de l'emprunt convertible 1974.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de réescompte, réuni le 27 février 1980 sous la présidence de M. René Cassou, a examiné les comptes de l'exercice 1979.

Les résultats d'exploitation ont continué leur progression, le bénéfice net ressort en effet à 45.199.573,34 F contre 40.029.351,43 F en 1978. Ces résultats permettront au conseil de proposer à l'assemblée générale du 23 avril 1980 la distribution d'un dividende de 9 % sur un capital augmenté en cours d'année de 150 à 170 millions. Le revenu de l'action sera donc, en tenant compte des avoirs fiscaux, de 13,50 F pour l'année 1979.

Après répartition des bénéfices, les fonds propres de la Compagnie parisienne de réescompte atteindront 286 millions.

Le développement des affaires de la société a attiré l'attention de quelques institutions d'investissement (Compagnie d'assurance, organismes de retraite, sociétés mutuelles, etc.) ce qui a permis à la Compagnie financière de Suez de réduire sa participation en cédant 10 % du capital à des organismes de cette nature.

Après cette opération, il apparaît qu'une trentaine d'institutions d'investissement détiennent au total 28 % du capital de la C.P.R. et, parmi elles, la Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics et la Société civile Bassano avec respectivement 10 % et 5 %. En dehors de ces participations, les actionnaires les plus importants demeurent la Compagnie financière de Suez (19,14 %) et la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet (12,50 %).

FRANCE BAIL

Le conseil d'administration de France Bail, société de crédit-bail mobilier du groupe Sovac, s'est réuni, le 28 février 1980, pour examiner les comptes de l'exercice 1979.

Après amortissements et provisions largement calculés, le bénéfice net se monte à 11 144 004 F ; il était de 10 266 331 F au 31 décembre 1978.

La marge financière telle qu'elle ressort du bilan financier, après provision pour risques financiers, se monte à 73 266 051 F, contre 59 519 291 F au 31 décembre 1978.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale de fixer le revenu global de chaque action à 33,00 F, ce montant comprend un dividende de 22,00 F, et des impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) de 11,00 F.

Il propose également d'affecter à la réserve générale une somme de 4 984 004 F.



LES MARCHÉS
LONDRES
PARIS
BOURSE DE PARIS

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 MARS

Redressement dans le calme

Un redressement d'une ampleur modérée s'est produit mercredi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance tout aussi calme que les précédentes, l'indicateur instantané s'est établi en progrès de 0,6 % environ.

Le mouvement, en partie lié à l'amélioration observée la veille à Wall Street (voir ci-contre), s'est étendu à une centaine de valeurs cotées à terme, mais a principalement bénéficié au secteur pétrolier et aux magasins.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Saunier-Duval (+ 5,5 %) ; Galeries Lafayette (+ 4,5 %) ; B.S.N. (+ 3,5 % en raison de la vente des filiales verrières d'Allemagne) ; Jacques Borel, Béghin-Say et Skis Rossignol (+ 3 % en moyenne). Les Pétroles BP ont monté de 2,6 %.

Au chapitre des baisses, moins fourni (environ quatre-vingts à terme), les compartiments de la sidérurgie et celui des établissements de crédit ont été les plus touchés (Usinor — 3,4 % ; Prétabail — 2,8 % au plus bas niveau de l'année).

La hausse des taux d'intérêt (voir d'autre part) est directement à l'origine du repli essuyé par ce dernier secteur. Les opérateurs estiment, à tort ou à raison, que l'escalade de ces taux ralentira leur activité.

Le loyer de l'argent au jour le jour est passé ce matin à 13 1/8 %, ce qui n'a pas empêché la livre sterling de remonter et le dollar de poursuivre son mouvement de hausse. Il est vrai que, outre-Atlantique, les taux ont encore progressé...

Sur le marché de l'or, conformément à la tendance internationale, le lingot a monté de 505 francs à 86 000 francs, soit 637,63 dollars l'once contre 641,75 dollars à Londres. Le napoléon n'a gagné que 1 franc à 700 francs.

LONDRES

EFFRITEMENT

Le Stock Exchange s'effrite mercredi matin, après que les syndicats de la sidérurgie eurent décidé d'intensifier la grève qui entre dans sa dixième semaine. Les industrielles s'effritent, les fonds d'Etat sont plus résistants, et les mines d'or progressent.

Or (ouverture) (dollars) 641 75 contre 631 25

VALEURS	CLOTURE 4/3	COURS 5/3
Beecham	124 ..	125 ...
British Petroleum	398 ...	400 ...
Courtaulds	71 ...	72 ...
*De Beers	11 3/8	11 1/4
Imperial Chemical	398 .	382 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	432 .	438 ...
Shell	398 ...	408 ...
Vickers	133	133 ...
War Loan 3 1/2 %	30 1/4	30 1/8
*West Driefontein	80 1/2	80 1/2
*Western Holdings	67 ...	68 ...

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est élevé à 72,08 millions de francs contre 61,96 millions en 1978. Dividende global : 33,60 F contre 30,50 F.

SACER. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 dépassera 2 millions de francs contre 4,52 millions en 1978.

COMPAGNIE PARISIENNE DE REESCOMPTE (C.P.R.). — Le bénéfice net de l'exercice 1979 ressort à 45,19 millions de francs contre 40,02 millions en 1978. Dividende global : 13,50 F (inchangé), mais s'appliquant à un capital gratuitement augmenté de 12 % en cours d'exercice.

UNILEVER LTD. — L'exercice 1979 s'est soldé par un bénéfice net attribuable de 428,7 millions de livres contre 272,8 millions en 1978. Unilever Ltd a payé un dividende global de 24,05 pence pour 1979 (contre 22,67 pence) et Unilever N.U. 9,88 florins contre 8,80 florins.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/3	5/3
1 dollar (en yens)	248 58	247 75

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 13 1/8 %

NEW-YORK

Irrégulier

Le marché américain des valeurs mobilières est resté très indécis mardi à Wall Street. En cours de séance, l'annonce d'une hausse de 17 1/4 % du taux de base des banques a provoqué une forte baisse de l'indice Dow Jones (9 points), puis, grâce aux achats spéculatifs de valeurs pétrolières notamment, celui-ci est remonté jusqu'à atteindre 856,48, soit une hausse de 2,13 points sur le niveau de la veille.

Le nombre de baisses est cependant resté largement supérieur à celui des hausses (1 100 contre 436).

Le volume des transactions a légèrement augmenté, 44,31 millions d'actions ayant été échangées contre 38,69 millions la veille.

Autour du Big Board, les opérateurs attendent, sans grande illusion, le discours que doit prononcer M. Carter sur l'inflation.

VALEURS	COURS 3.3	COURS 4.3
Alcoa	67 ...	68 1/4
A.T.T.	48 1/8	47 1/2
Boeing	61 1/8	61 3/4
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 3/4
Du Pont de Nemours	37 1/2	37 3/4
Eastman Kodak	45 1/8	45
Exxon	64 1/2	64 7/8
Ford	30 1/4	30 5/8
General Electric	49 7/8	49 7/8
General Foods	27 ..	26 3/8
General Motors	50 ..	50 1/8
Goodyear	12 .	11 5/8
I.B.M.	62 3/4	63 3/8
I.T.T.	26 1/4	26
Kennecott	38 3/8	38 1/2
Mobil Oil	79	84 3/4
Pfizer	36 7/8	35 3/4
Schlumberger	111 1/2	113 ..
Texaco	39 3/8	40 6/8
U.A.L. Inc.	17 7/8	18 1/4
Union Carbide	40 3/4	40 3/4
U.S. Steel	19 1/4	19 1/8
Westinghouse	22 7/8	22 3/4
Xerox	59 1/2	59 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	3 mars	4 mars
Valeurs françaises	108,3	108,1
Valeurs étrangères	110	108,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112,1	112,1

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35	2 p. 5	2 10
Pétrofina Canada, c. 37	1 p. 10	4 50

BOURSE DE PARIS - 5 MARS - COMPTANT

[illegible]

SICAV

[illegible]

* Cours précédent

HORS COTE

[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/3	Billets: Achat	Billets: Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 181	4 197	4 060	4 270
Allemagne (100 DM)	234 570	234 350	227	239
Belgique (100 F)	14 434	14 436	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	213 250	213 250	207	219
Danemark (100 krd)	75 190	75 200	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 610	84 700	81	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 372	9 391	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 057	5 055	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	244 140	244 560	237	249
Suède (100 krs)	98 620	98 750	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 795	32 760	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 208	6 219	5 950	6 350
Portugal (100 esc.)	8 635	8 635	8 ...	8 900
Canada ($ can. 1)	3 658	3 651	3 480	3 710
Japon (100 yens)	1 697	1 689	1 610	1 710

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/3
Or fin (kilo en barre)	86250	86300
Or fin (en lingot)	85495	86000
Pièce française (20 fr.)	699	700
Pièce française (10 fr.)	398	409 90
Pièce suisse (20 fr.)	584	578 90
Union latine (20 fr.)	653	656
Souverain	720 10	726 60
Pièce de 20 dollars	3100 40	3180 40
Pièce de 10 dollars	1490	1535
Pièce de 5 dollars	1055	1056 .
Pièce de 50 pesos	3520	3630 ..
Pièce de 10 florins	583	581 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 mars 1980 a été tiré à 587 857 exemplaires.

A B C D E F G

A Marseille

Un deuxième consul soviétique a été prié de quitter la France

De notre correspondant

Marseille. — Pour la deuxième fois en moins d'un mois, un consul soviétique en poste à Marseille a été « *invité à quitter le territoire français* ». M. Viatcheslav Frolov, ayant rang de consul et chargé des relations avec la presse au consulat d'U.R.S.S. à Marseille, est rentré, en effet, à Moscou, le jeudi 28 février. Le 10 février, M. Guennadi Travkov, consul chargé des questions scientifiques dans le domaine des ports et aéroports, qui avait été trouvé la veille en possession de documents confidentiels concernant l'avion de combat français Mirage-2000, avait été, lui aussi, prié de quitter la France (*le Monde* du 15 février).

Par ses fonctions, M. Frolov était amené à prendre de nombreux contacts et à établir des relations avec les milieux économiques de la région marseillaise. M. Frolov était en poste à Marseille depuis deux ans, après avoir séjourné à plusieurs reprises à Paris. — J. C.

[Il semble acquis aujourd'hui que les Soviétiques, outre des informations sur la métallurgie et l'électronique du Mirage 2000 ont cherché à recueillir des données de performances de l'avion français extrapolées à partir de certaines indications techniques et industrielles. Ainsi, par exemple, en rassemblant des informations sur le poids et l'aérodynamique de l'appareil et sur la poussée du réacteur, on peut déduire la consommation et, donc, le rayon d'action d'un avion qui sera armé d'un missile nucléaire tactique de 75 kilomètres de portée une fois largué par le pilote à basse altitude.]

Les partis socialistes de l'Europe du Sud lancent un appel aux « forces de progrès » pour qu'elles les rejoignent

Les leaders des partis socialistes italien, espagnol, portugais et français, MM. Bettino Craxi, Felipe Gonzales, Mario Soares et François Mitterrand ont rendu public, mercredi 5 mars à Paris, au cours d'une conférence de presse, le texte d'un appel élaboré en commun adressé « aux peuples de gauche et à toutes les forces de progrès de leur pays » afin qu'ils « rejoignent et aident » les socialistes.

Après avoir affirmé que « *partout, les socialistes se battent au premier rang, par des méthodes de luttes démocratiques* », les partis socialistes d'Europe du Sud assurent, dans cette déclaration commune, qu'« *ils veulent faire du continent européen un espace en même temps qu'un facteur de paix* ».

En ce qui concerne le tiers-monde, les quatre partis sont convenus de se consulter régulièrement et d'agir ensemble. Leur texte conclut : « *Militant pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (bafoué aujourd'hui en Afghanistan et dans tant d'autres pays), pour le respect partout, et d'abord dans leur pays des droits de l'homme et de la femme, pour la solution négociée des conflits et la sécurité collective, les partis socialistes portugais, espagnol, italien et français font ainsi, en cette période de tension internationale, le pari de la détente et de la paix.* »

Après la lecture de cette déclaration, par M. Lionel Jospin, membre du secrétariat national du P.S., M. François Mitterrand a souligné que les relations avec les partis communistes « *relèvent de chacun des partis, au gré de circonstances qu'ils examinent souverainement* » ; mais, a-t-il ajouté, « *il y a un point fort : aucune solution n'est possible nulle part si les socialistes ne se renforcent pas considérablement* ».

Le premier secrétaire du P.S. a indiqué qu'il y aura, à l'Assemblée européenne, d' « *autres convergences* » entre le groupe socialiste et le P.C.I. « *chaque fois que cela sera possible* ». De son côté M. Bettino Craxi a distingué « *le couple franco-portugais* » qui, selon lui, « *n'est jamais sorti de l'orthodoxie* » du « *couple italo-espagnol* » qui manifeste « *une certaine autonomie* ». M. Craxi a insisté sur le « *divorce* » que l'on peut, selon lui, constater, à l'Assemblée de Strasbourg, entre le P.C.I. et le P.C.F.

● *Un emprunt obligataire à taux flottant* sera lancé, le 11 mars, par le Crédit lyonnais, pour la première fois en France. D'un montant de 800 millions de francs remboursable en une seule fois au terme de huit ans, cet emprunt rapportera un intérêt à taux variable, égal à la moyenne mensuelle du taux du marché monétaire, majorée de 10 % (ce dernier taux était de 13 1/8 % le 5 mars). Un minimum de 10,5 % sera garanti pendant toute la durée de l'emprunt.

Cette formule est adoptée également par le Crédit commercial de France pour un emprunt de 400 millions de francs, d'une durée de dix ans, lancé le même jour.

● *Après la « dissolution » de fait de l'Ecole freudienne de Paris (le Monde* des 11 et 19 janvier), par M. Jacques Lacan, ce dernier vient de faire savoir : « *Aux mille dont une lettre atteste le vœu de poursuivre avec lui, Jacques Lacan répond qu'il fonde, ce 21 février 1980, la Cause freudienne. Un courrier prochain fera connaître le travail qu'il demande à qui se met sous cette égide.* »

Au Pérou

LES « INDIGÉNISTES » L'EMPORTENT SUR LES « MARXISTES » AU CONGRÈS DES PEUPLES INDIENS DE CUZCO.

Cuzco (*A.F.P.*). — Le premier congrès sud-américain des peuples indigènes (Indiens) s'est terminé lundi 3 mars à Ollantaytambo, près de Cuzco (Pérou), par une victoire de la tendance pour laquelle l'indianisme repose « *sur une conception cosmique d'harmonie entre l'homme et la nature* ». Tout au long des débats, cette tendance, dite « indigéniste » et conduite par la Bolivie, s'est opposée à celle des « marxistes » pour lesquels la libération des Indiens passe, par la lutte des classes aux côtés des paysans, des ouvriers et de tous ceux qui ont l'« *impérialisme* » pour « *ennemi commun* ».

Les délégations argentine, équatorienne, colombienne et péruvienne ont manifesté leur soutien aux « indigénistes » tandis que les « marxistes » recevaient les voix du Venezuela, du Brésil et du Chili. Le Paraguay s'est abstenu.

Les participants au congrès, qui s'était ouvert le 27 février, ont également créé un conseil régional sud-américain des mouvements indiens, qui comprendra deux délégués par pays.

A Paris

Plusieurs milliers de militants C.G.T. manifestent pour « la liberté de l'information »

« La C.G.T. ne se laissera pas bâillonner. Défendons la liberté de l'information. » Derrière cette banderole, plusieurs milliers de militants de la C.G.T. se sont rassemblés mercredi matin 5 mars, vers 10 h. 45, à Montparnasse, pour accompagner à l'hôtel Mrtignon les membres de la commission exécutive au grand complet venus protester contre cette interdiction et contre d'autres atteintes aux droits syndicaux.

On remarquait, au côté de M. Georges Séguy, MM. Gérard Gomé, Johannès Galland, Pierre Jeansous, Henri Krasucki, Mmes Christiane Gilles et Jacqueline Lambert, MM. René Lomet, Jean-Claude Moynot et Livio Mascarello. Puis venaient de nombreuses délégations de l'union régionale C.G.T. d'Ile-de-France, de l'union des syndicats de Paris, de l'union départementale du Val-de-Marne, de l'union des ingénieurs, cadres et techniciens, de l'union des vieux de France et de diverses entreprises des secteurs public et nationalisé — P.T.T., E.D.F.-G.D.F., Air France, — ainsi que des fédérations des métaux, du livre, etc. Les communaux de la Seine-Saint-Denis, qui s'étaient réunis à 9 heures place du Châtelet pour protester contre l'inculpation d'un militant C.G.T., s'étaient joints au cortège.

Les manifestants sont arrivés vers 11 h. 30 rue de Varenne, où deux cars des forces de l'ordre avaient pris position.

Le premier ministre, invoquant un conseil restreint, avait fait savoir qu'il ne pourrait recevoir les syndicalistes, les renvoyant au ministre du travail et de la participation. Or celui-ci, saisi dès le 22 février de l'affaire de FR 3, s'était déclaré incompétent pour en discuter, a rappelé M. Séguy en ajoutant : « On ne peut se dérober plus cyniquement. »

LES JOURNÉES SUR « LA C.G.T. ET LA CULTURE » INTERDITES A BEAUBOURG

La C.G.T. a annoncé le 4 mars dans un communiqué que le ministre de la culture et de la communication vient de lui interdire de réunir au centre Georges-Pompidou ses journées d'études et de réflexion sur « La C.G.T. et la culture », prévues les 24 et 25 mars. « *M. Jean-Philippe Lecat*, ajoute le communiqué, *remet ainsi en cause un accord donné par une lettre du 11 décembre dernier de M. Jean Millier, alors président du Centre.* » La C.G.T. « exige » que ces journées nationales se tiennent à Beaubourg à la date prévue, conformément aux accords antérieurs. Rappelons que M. Groshens a succédé le 1er mars à M. Millier à la direction du Centre Georgesc-Pompidou.

[On confirme au Centre Georges-Pompidou qu'un engagement avait été pris en décembre dernier avec la C. G. T. afin que ces journées se tiennent à Beaubourg. Le nouveau président précise-t-on, estime que l'organisation d'une telle manifestation ne correspond pas à la vocation du Centre.]

Contre les suppressions de classes primaires à Paris

La grève des instituteurs s'étend

La section parisienne du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) appelle les maîtres des écoles primaires de la capitale à la grève les lundi 10 et mardi 11 mars. Cette décision marque un durcissement dans le mouvement de protestation contre l'annonce de suppression de cinquante-sept classes maternelles ou élémentaires à Paris à la rentrée prochaine** (le Monde **du 29 février).

Mardi après-midi 4 mars, plus d'un demi-millier d'instituteurs, ainsi que des parents accompagnés de leurs enfants, ont défilé du carrefour Sèvres-Babylone au ministère de l'éducation. Six cent quatre-vingt-huit instituteurs (et institutrices) étaient en grève ce jour-là, soit deux cents de plus que la veille. Certains en sont à leur huitième jour d'arrêt de travail depuis l'annonce des mesures concernant la « carte scolaire » du premier degré, que le conseil départemental de l'enseignement primaire doit examiner, en principe, avant le 30 mars.

Manifestants jeunes, des femmes en majorité. Sur fond de tambourins, couronne mortuaire de fleurs de papier en bandoulière, le cortège s'est dirigé vers le ministère de l'éducation avant d'être arrêté rue de Bellechasse par une haie de gendarmes. Une délégation a demandé en vain à être reçue en audience. Le cortège a alors fait demi-tour : « *Beullac, t'en fais pas, on reviendra.* » Les banderoles et les pancartes se sont remises en marche vers l'école de la rue Pierre-Brossolette (5e arrondissement), où une assemblée générale était prévue.

Les protestations s'amplifient dans la capitale. De lundi à mardi le nombre des grévistes est passé de 479 à 688. Les arrondissements les plus touchés sont les quatre premiers (ceux du centre de Paris) et surtout les 18e, 19e et 20e. Mais le 13e et le 11e comptaient eux aussi 46 et 75 maîtres en grève le 4 mars. Le mouvement, parti des enseignants et des parents de quartiers a été soutenu par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

Le 3 mars, ce syndicat a décidé une grève reconductible chaque jour, à partir du 4 mars. Mais les arrêts de travail ne sont pas le fait de ses seuls militants. Des « non-syndiqués », des adhérents du SNI ont observé plusieurs jours de grève, une huitaine pour certains d'entre eux, ce qui représente déjà une perte d'un quart de leur traitement mensuel.

Cette vigueur du mouvement a conduit la section départementale du SNI-P.E.G.C. à voter, mardi soir, un appel à la grève de tous les instituteurs de la capitale les lundi 10 et mardi 11 mars, sans attendre la réunion du conseil départemental de l'enseignement primaire, prévue avant la fin du mois mais qui pourrait être reportée. La Fédération Cornec demande aux parents parisiens de ne pas envoyer les enfants à l'école ces deux jours. Ainsi les « appareils » des organisations entrent-ils plus avant dans le mouvement.

CHARLES VIAL.

Dans les Yvelines

PLUSIEURS PERSONNES SONT INCULPÉES DANS UNE AFFAIRE DE RACKET INDUSTRIEL

Une affaire de racket industriel vient de conduire à l'inculpation de plusieurs personnes, dont M. Vincent Debré, fils aîné de M. Michel Debré, pour complicité de chantage et recel de documents volés par M. Jean-Pierre Goudon, premier juge d'instruction à Versailles.

Président-directeur général d'une société spécialisée dans la vente de petit matériel scientifique l'European Engineering for Education » (E.E.E.), M. Vincent Debré avait été entendu par les enquêteurs de la police judiciaire qui cherchaient à faire la lumière sur le chantage dont s'était plaint, en janvier et février, un industriel de la région de Versailles, M. Jean-Claude de Boerio, P.-D. G. de la Didalab, société concurrente de la E.E.E.

Sommé de verser sans délai 5 millions de francs, M. De Boerio, s'était adressé au S.R.P.J. de Versailles en indiquant que les menaces avaient pour origine un de ses concurrents. Quelques jours plus tard, des inconnus « plastiquaient » les établissements de M. De Boerio.

Un piège tendu par la P.J. de Versailles et la brigade antigang, le 8 février à Alfortville (Val-de-Marne), sur une passerelle enjambant la Marne, aboutit à l'arrestation de trois gangsters venus prendre possession de la « rançon » (*le Monde* daté 10-11 février). Une cinquantaine de policiers avaient participé à l'opération.

Après leur avoir remis une sacoche contenant de faux billets et alourdie de bouteilles de bière, les policiers avaient ouvert le feu sur les truands — Benito Marino, André Lajoux et Alain Feval, — tous trois connus de la police.

André Lajoux était en « cavale » depuis près d'un an, à la faveur d'une permission obtenue de la centrale de Muret où il purgeait une peine de onze ans de réclusion pour trafic de drogue.

Très vite, les trois malfaiteurs interpellés affirmèrent n'être que des complices et agir pour le compte d'un ancien ministre du Sénégal installé à Paris, qui a disparu et n'est toujours pas retrouvé malgré les recherches de la police de l'air et des frontières.

Les policiers auraient, depuis, démêlé l'écheveau de cette opération, à l'occasion de l'audition de M. Patrick Mabille, ancien cadre commercial à la Didalab, entré depuis six mois dans la société E.E.E.

M. de Boerio a affirmé aux policiers que M. Patrick Mabille a quitté son entreprise en emportant l'essentiel du fichier de la clientèle, notamment les noms des clients africains, auprès desquels les deux sociétés se trouvaient souvent en concurrence.

Ce sont des documents concernant les activités de la Didalab, découverts au siège de la société, dirigée par M. Vincent Debré, 25, rue La Boétie, à Paris-8e, qui ont conduit M. Jean-Claude Goudon, premier juge d'instruction, à inculper M. Debré pour complicité de chantage et recel de documents volés. Son directeur des exportations, M. Patrick Mabille, est inculpé de complicité de chantage et vol de documents commerciaux.

LES COMMISSAIRES DE POLICE N'ACCOMPAGNERONT PLUS LES HUISSIERS LORS DES EXPULSIONS

Jusqu'à nouvel ordre, les commissaires de police n'assisteront plus les huissiers de justice dans les affaires d'expulsions : le directeur général de la police judiciaire, M. Jean Ducret, leur a adressé, le 29 février, des instructions dans ce sens, où l'on peut lire notamment : « *Vous devez refuser de prêter votre assistance à toute exécution des ordonnances d'expulsions locatives.* »

A la direction de la P.J., on se borne à rappeler le « malentendu » survenu en juin 1979, entre un commissaire de police parisien et la justice. Chargé, en toute légalité, de prêter main-forte à un huissier lors d'une expulsion, ce fonctionnaire s'était vu, peu après, poursuivi par la famille expulsée, pour « *violation de domicile* ». Bien qu'il ait pu fournir au juge d'instruction chargé de l'affaire toutes les preuves administratives nécessaires, le magistrat instructeur n'a pas encore — comme s'y attendait le fonctionnaires poursuivi — décidé la clôture du dossier ni prononcé le non-lieu auquel peut prétendre un commissaire qui agissait dans des formes parfaitement légales.

[Rappelons que l'exécution des expulsions cesse, légalement, pendant l'hiver pour ne reprendre qu'au début du mois de mars, le 15 mars à Paris. En mars 1979 le syndicat des commissaires de police avait lancé, pour des raisons ayant trait aux rémunérations, une grève des vacations lors des opérations de saisie et d'expulsion (le Monde du 27 mars 1979).]



